Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13370 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 23 JANVIER 1988

Paris-Bonn : un élan nouveau

Les beaux discours auxquels donne lieu ce vendredi 22 janvier la célébration du 25e anniversaire du traité de coopération franco-allemand susciteront sans doute critiques et scepticisme. On recensera les insuffisances de la coopération dans les domaines culturel, économique et de la politique étrangère ; on évoquera les incompréhensions qui séparent encore les deux peuples ; on raillera le caractère symbolique de ce que les mauvaises langues appellent la « fanfare » franco-allemande (la brigade) ; on soulignera les impossibilités présumées auxquelles le Conseil de sécurité, dans son ambition de définir une stratégie commune, ne peut, croit-on, que se heurter. On déplorera enfin que ce couple franco-allemand impudique froisse, par l'étalage de ses effusions, d'autres Européens.

Aucune de ces critiques ne sera totalement dénuée de fondement. Mais elles confirment à leur manière qu'un véritable élan nouveau est actuellement insufflé au rapprochement entre Paris et Bonn. Mme Thatcher, qui, il y a un an encore, n'y trouvait rien à redire, a multiplié ces temps-ci les mises en garde sous prétexte que cette sorte d'alliance dans l'alliance risquerait de menacer l'unité de l'OTAN.

A Moscou, on accuse Paris de tenter perfidement de lever les restrictions imposées au statut militaire de la RFA et de vouloir rattacher cette dernière à la stratégie française de dissuasion. Ces critiques sont fallacieuses – mais on ne prête qu'aux riches : elles témoignent que la coopération entre Paris et Bonn dans le domaine de la sécurité devient affaire vraiment sérieuse.

Les sceptiques, qui, à l'inverse, voient dans les dernières initiatives de la poudre aux yeux, méconnaissent, pour leur part, la dynamique propre du rapprochement, qui ne peut procéder que très progressivement. Les idées bouleversantes – comme celle d'étendre à l'Allemagne le « parapluie » nucléaire français – ont un effet de blocage, parce qu'elles déclenchent des polémiques là où l'on ne peut avancer que par consensus, parce qu'elles réveillent des radicalismes endormis, qu'ils soient gaullistes ou atlantistes.

Le statut différent de la France et de l'Allemagne par rapport à l'OTAN pose certes un problème complexe. Mais si ces avancées franco-allemandes sont aujourd'hui possibles, c'est que la complémentarité de ces statuts est désormais reconnue, y compris à Washington.

L'élan nouveau de la coopération franco-allemande veut répondre aux défis que pose le monde non seulement aux deux pays, mais à l'Europe, à sa sécurité, à son équilibre économique et monétaire. Les Français ont tenu à mettre sur le même plan que le conseil de défense un conseil économique dont la création, il y a quelques jours encore, paraissait des plus incertaines. Les attentes de Paris et de Bonn en ce domaine restent très disparates, et cette nouvelle institution aura, elle aussi, à faire ses preuves. Du moins témoigne-t-elle, du côté français, de l'effort récent du gouvernement de M. Chirac pour participer activement à une politique franco-allemande guidée par le président de la République, pour laquelle il avait jusque-là quelque peu manqué d'enthousiasme.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

M 0147 - 0123 0- 4,50 F



3790147004500 01230

La rencontre Sihanouk-Hun Sen en France

La négociation sur le Cambodge marque des progrès

La deuxième série d'entretiens entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, s'est tenue les mercredi 20 et jeudi 21 janvier, au pavillon Henri-IV de Saint-Germain-en-Laye. Elle a fait progresser l'épineux dossier du conflit cambodgien, qui est désormais en voie de règlement. Les deux hommes ont décidé de se retrouver à Pyongyang, en Corée du Nord, à la fin du mois d'avril.

Les deux parties étaient d'accord jeudi soir : un pas important a été accompli même si des désaccords subsistent et s'il faudra du temps pour les surmonter et organiser une phase de transition. Ayant abordé, pour la première fois, des questions concrètes, le prince Sihanouk et M. Hun Sen ont jeté les bases d'un règlement du conflit. Certes, le jeune premier ministre de Phnom-Penh ne s'est engagé qu'à « *étudier avec attention* » la proposition du prince de former, entre eux, un « *gouvernement provisoire* » chargé d'organiser l'élection d'une Assemblée constituante sous contrôle international. Mais il n'a pas rejeté le projet du prince, qui est désormais au cœur de la négociation.

Puisque M. Hun Sen est d'accord sur un « *gouvernement de coalition* » et sur le multipartisme, quel est le plan de Sihanouk ? Les deux autres factions cambodgiennes – les Khmers rouges et M. Son Sann – boudent, jusqu'à nouvel ordre, la négociation. Le prince propose à M. Hun Sen la formation, entre eux, d'un gouvernement de transition. Les Vietnamiens commenceront à évacuer le Cambodge – dans un délai de deux ans, et non plus de trente mois, a proposé, jeudi, M. Hun Sen – une fois un accord réalisé sur ce point.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

La préparation de la campagne présidentielle

M. Barre réservera ses critiques à M. Mitterrand

M. Raymond Barre, qui doit annoncer le 8 février sa candidature à l'Elysée, a confirmé, le vendredi 22 janvier à Europe 1, qu'il ne changerait pas le rythme de sa campagne, et clairement indiqué que son adversaire désigné était M. Mitterrand. A propos de M. Chirac, son rival dans la majorité, il a déclaré : « Nous ne sommes pas ennemis ; nous n'allons pas tirer l'un sur l'autre. Nous avons à tirer sur quelqu'un d'autre. »



Lire nos informations page 7

Les embarras de la circulation dans la capitale

Paris en proie aux grands projets

M. Jacques Chirac présentera lundi 25 janvier au Conseil de Paris un programme d'action pour désembouteiller la capitale : quelques mesures de détail et, peut-être au-delà, un réseau d'autoroutes souterraines. L'opposition critique ces propositions. Un débat devrait s'engager sur les déplacements de dix millions de Franciliens, l'aménagement cohérent de la région parisienne et, finalement, l'avenir de Paris.

Quatre cent cinquante policiers auxiliaires et cent cinquante « pervenches » (contractuelles) supplémentaires dans les rues ; l'extension du stationnement payant ; une augmentation de 5 % du tarif des taxis ; des facilités pour les véhicules de livraison et les cars de tourisme : telles sont les mesures que M. Jacques Chirac fera adopter, lundi 25 janvier, par le Conseil de Paris pour améliorer la circulation et le stationnement dans la capitale.

Les traditionnels « embarras de Paris » sont, en effet, pires que jamais. Après avoir légèrement décru en 1985 et en 1986, le flot des véhicules s'est à nouveau gonflé l'an dernier. Au total, il a augmenté de plus de 9 % en dix ans. Les spécialistes constatent que la saturation de la voirie peut provoquer aujourd'hui des embouteillages à toute heure de la journée et dans la plupart des quartiers.

Conscient de cette situation et du mécontentement qu'elle engendre, le maire a donc créé l'an dernier un « comité municipal de la circulation », qui a tenu trente-quatre séances. La montagne aurait-elle accouché d'une souris ? La modestie des mesures proposées résulte d'un choix politique. « *Le pari que je fais,* a expliqué le maire, *est de préserver la liberté de chacun et d'améliorer la situation actuelle, en ne retenant aucune mesure contraignante.* » Elle est dans le droit fil de l'attitude adoptée par le premier magistrat de la capitale, depuis son arrivée à l'Hôtel de Ville, en 1977.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 9.)

Raymond BARRE

Questions de confiance



Entretiens avec Jean-Marie COLOMBANI

Flammarion

Ventes de titres, concentrations, concurrence de la télévision

Les révolutions de la presse écrite

Dépôt de bilan du Matin de Paris, *rachat du groupe Les Echos, difficultés de M. Robert Hersant, nouvelles ambitions d'Havas et d'Hachette, émergence des Presses de la cité dans le domaine des journaux : l'année 1988 risque d'être une année décisive pour la presse écrite française comme 1987 l'a été pour la télévision. Une année de crises et de mutations spectaculaires.*

Rien de commun, en apparence, entre l'audiovisuel qui explose après quarante ans de monopole public et des journaux qui n'ont jamais connu que le régime de l'entreprise privée. Pourtant, la presse écrite, tout comme l'image, émerge brutalement d'une économie artificielle, strictement encadrée par l'Etat depuis la Libération. La déréglementation de 1986, l'arrivée des télévisions privées, la concurrence étrangère et les révolutions techniques bouleversent les équilibres du marché et imposent à toutes les entreprises une nouvelle donne économique.

1944 : la presse fait peau neuve en France. Compromis pour partie d'entre eux par leur flirt avec l'occupant, les grands quotidiens font l'objet de l'attention critique du gouvernement. Les titres convaincus de collaboration sont confisqués, comme leurs biens immobiliers et leurs imprimeries. Par le biais de la SNEP, qui les redistribue, ils échoient à des réseaux de résistants.

Soucieux de soustraire la presse à l'influence des puissances financières et désireux de garantir la diversité des opinions en favorisant le pluralisme des journaux, l'Etat réglemente strictement l'information écrite. L'ordonnance d'août 1944 traduit cette volonté de la voir devenir plus transparente et d'éviter sa concentration aux mains de quelques groupes de presse. Elle condamne les opérations de prête-nom, oblige les propriétaires d'une publication à apparaître au grand jour, fixe les responsabilités du directeur d'un titre et de ses collaborateurs et stipule enfin qu'une personne ne peut diriger plus d'un quotidien.

Le cadre réglementaire se double, au nom des mêmes principes, de mécanismes de solidarité interprofessionnelle. Les journaux bénéficient dès les lendemains de la Libération de systèmes coopératifs dans le domaine du papier et de la distribution. En 1947, se crée la Société professionnelle des papiers de presse (SPPP). Cet organisme coopératif procède à l'achat de papier journal et fixe un prix de péréquation qui tient compte du prix du papier français, largement supérieur à l'époque à celui du marché international. Identique quels que soient le tonnage, le volume et le lieu de transport des journaux utilisateurs, ce prix de péréquation les met tous sur le même plan.

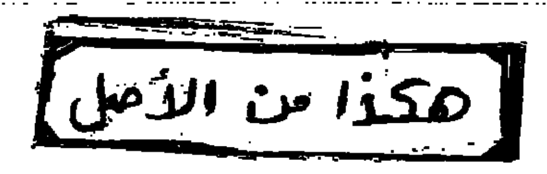
A la même époque, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) se mettent en place. Comme les sociétés de distribution existant en province pour les titres locaux ou régionaux, les NMPP assurent la diffusion dans les kiosques, en pratiquant une remise de base de 39 % sur le prix de vente des quotidiens, de 41 % pour les autres. Un système égalitaire qui favorise la création de nouveaux titres, mais dont le coût reste élevé (10 % à 25 % du total des coûts d'une entreprise de presse), car il prend en compte le retour des exemplaires invendus.

Enfin, l'Etat intervient directement, dès 1945, dans le financement de la presse par le biais des aides publiques. Une intervention conséquente puisqu'elle pèse aujourd'hui 5,7 milliards de francs, soit 13 % du chiffre d'affaires du secteur.

YVES-MARIE LABÉ et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 18.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 156 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Le vingt-cinquième anniversaire de la signature



Un mariage de raison

par RUDOLF VON THADDEN (*)

QUI se souvient encore de ce jour de mariage en janvier 1963 ? La France était à peine sortie de la guerre d'Algérie, l'Allemagne avait tout juste commencé à digérer *la construction du mur de Berlin*, qui cimentait la division du pays, l'URSS et les Etats-Unis se trouvaient au lendemain de leur dangereux affrontement de Cuba. Qui, dans ces circonstances, aurait placé ses espoirs dans l'avenir d'une communauté franco-allemande ?

A la base de cet invraisemblable couple franco-allemand, il n'y a pas l'expérience d'une réussite commune, mais plutôt la prise de *conscience des limites de la puissance* nationale de chacun. Considéré avec beaucoup de réserve de chaque côté du Rhin, ce couple de personnes déjà un peu âgées n'avait d'autre atout que la volonté de rassembler ce qui restait de leurs entreprises familiales. Avec la France et le lourd héritage de son passé colonial, avec l'Allemagne accablée par le poids de son passé hitlérien et la perte de ses territoires à l'est, *pouvait-on faire une communauté* assez forte pour sortir des impasses nationales ?

Beaucoup s'en méfièrent. En Allemagne fédérale, la majeure partie de la CDU, les libéraux et les sociaux-démocrates préférèrent l'alliance atlantique au resserrement des liens avec la France. Et, en France, ce fut finalement la conception gaulliste de la défense du sanctuaire national qui prit le dessus. On n'eut pas besoin d'attendre l'*Ostpolitik* de Willy Brandt pour voir mise à l'épreuve la volonté de coopération.

Au début des années 70, les problèmes économiques rappelaient encore aux hommes d'Etat que la situation, structurellement, restait la même qu'en 1963 : ni la France ni l'Allemagne n'avaient assez de poids pour peser sérieusement sur les relations internationales. Ce fut surtout Helmut Schmidt, qui, fort des expériences faites avec les Anglo-Saxons, éleva la voix pour que les deux voisins des bords du Rhin en tirent les conséquences dans le sens d'une union plus étroite.

La coopération franco-*allemande, pourtant, avait du mal* à avancer. Un peu plus tard, malgré les efforts de Mitterrand et de Kohl pour faire de ce couple un moteur de la construction de l'Europe, ce furent les populations qui cette fois hésitèrent. Cela se révéla d'abord dans la différence des réactions face à la course aux armements des deux superpuissances : les Français se méfiaient des tendances pacifistes apparues en Allemagne, les Allemands *soupçonnaient d'égoïsme national* les Français qui exigeaient que les Pershing soient déployés surtout en République fédérale.

Les erreurs à éviter

Les divergences des opinions *publiques face aux problèmes* de l'écologie et des centrales nucléaires n'étaient pas moindres. Après la catastrophe de Tchernobyl, on refusait à Sarrebruck de manger de la salade, que l'on vendait sans scrupules quelques kilomètres plus loin, à Forbach et à Metz. Les critiques des Allemands contre la politique nucléaire de la France se focalisaient sur Cattenom.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Ne vaudrait-il pas mieux renoncer à fêter le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée ? Je ne le crois pas du tout. Au contraire, *il faut en profiter* pour réfléchir sur les erreurs que nous avons commises jusqu'à présent et mieux saisir les chances *qui continuent de s'offrir à nous.*

Parmi les erreurs, la première à éviter est de ne pas suffisamment tenir compte dans la politique que l'on mène de l'opinion publique du partenaire. Il ne faut pas négliger les craintes de l'autre. Le manque de psychologie est souvent un germe de divorce.

Il ne faut pas, en second lieu, se lancer dans des projets de coopération *sans approfondir, en même* temps, la connaissance que l'on a de la culture et de la mentalité du partenaire. Qui n'a pas fait l'effort de comprendre l'autre n'arrivera jamais avec lui à une véritable entente. Est-il besoin de répéter que cela exige avant tout une meilleure connaissance des *deux langues nationales* ? L'anglais ne peut être un passe-partout pour la compréhension mutuelle !

Enfin, plutôt que de rivaliser sans cesse pour la gloire éphémère d'une première place, mieux vaudrait apprendre à partager les charges qui découlent des problèmes vitaux : l'augmentation du chômage, l'élaboration de plus en plus difficile d'une politique raisonnable à l'égard des immigrés, *le conflit* croissant entre les exigences du progrès économique et le souci écologique. S'atteler à résoudre en commun un seul de ces problèmes vaut plus que douze déclarations d'amitié !

Cependant, les chances que nous avons aujourd'hui de faire de la France et de l'Allemagne fédérale une communauté motrice au sein de l'Europe sont, malgré les lenteurs et les déceptions, plus grandes qu'il y a vingt-cinq ans.

D'abord grâce au *développement* des moyens de communication, qui nous permettront bientôt de suivre les programmes de télévision du partenaire dans les régions les plus reculées de chaque pays.

Il existe, ensuite, des conditions d'échanges scolaires et universitaires qui permettent de former des élites biculturelles, capables de partager des responsabilités avec leurs homologues dans le pays partenaire.

Enfin, dans le domaine politique, on a su réconcilier la coopération franco-allemande avec les besoins de *l'alliance atlantique et* ceux de l'Europe. Le couple n'est plus un objet de méfiance internationale.

Il n'y a donc pas que les mariages d'amour qui méritent de fêter leurs noces d'argent.

(*) Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Göttingen.

Des liens de famille indissolubles

par FREIMUT DUVE (*)

PERSONNE n'a encore mesuré la signification que l'amitié franco-allemande a eue pour la réussite de la démocratie allemande après 1945, pour notre accueil dans la famille européenne ! Lorsque, jeunes, nous dénoncions les tendances réactionnaires, lorsque arrivèrent les néonazis, lorsqu'une idée erronée de l'Etat fit connaître dans le monde entier le *mot de « Berufsverbote »* (les interdictions professionnelles), chaque fois nous nous tournions vers la France pour savoir ce qu'on pensait de nous.

La France a été, pour ma génération, une importante assurance de démocratie et de liberté. Quand les conservateurs devenaient chez nous trop conservateurs, l'Etat trop borné, la réaction trop agressive, nous en appelions à la France, nous lisions *le Monde* et Sartre. Nous nous réjouissons de l'intérêt des Français pour ce qui se passe chez nous. Quand le mouvement d'Harlem Désir faisait il y a peu les grands titres *de l'actualité*, notre cœur s'est mis à battre un peu plus fort. Il n'y a pas seulement une communauté d'intérêt franco-allemande dans les domaines militaire ou économique. Il nous appartient aussi de vaincre en commun la xénophobie, de renvoyer aux vestiaires Le Pen et les néonazis, de lutter ensemble pour plus de justice sociale, de confronter nos utopies culturelles.

J'aurais préféré qu'on parlât d'un « traité de famille ». Les amitiés ne sont pas éternelles, surtout celles sur lesquelles on doit en permanence faire de grands discours. Il y a toujours un moment où elles risquent de n'être plus qu'un ornement un peu kitsch. Non, nous avons une relation de type familial, pas toujours facile — ce n'est pas tous les jours l'amour fou, — mais elle est indissoluble par naissance et par raison.

*La France moderne et l'Allema*gne moderne sont les enfants du même drame de famille. Traité d'amitié ! Cela résonne d'une manière un peu trop diplomatique. On se serre les mains à Verdun ou sur pont flottant branlant. Des relations de famille n'ont pas besoin de diplomatie. Nous faisons partie du même monde, nous sommes extrêmement différents et nous avons besoin de nous parler sans cesse.

J'ai commencé tôt dans ce domaine. Elle s'appelait Mme Rassmann, habitait dans une soupente de notre internat, avait peu d'argent et *était tout imprégnée* de culture française. C'était mon professeur de français. Elle avait plus de soixante ans. Elle était tellement tendre et tellement belle. J'avais quatorze ans, j'adorais son style et il était français.

Miroirs déformants

Mon deuxième souvenir est un livre relié en cuir : Georges Duhamel avait sorti en 1923 aux éditions Insel une *Anthologie de la poésie lyrique française*, avec une préface destinée aux Allemands dans laquelle il écrivait : *« Je crois fermement que l'ignorance dans laquelle les peuples vivent et la méconnaissance réciproque de leurs vertus les rendent plus vulnérables à la haine et plus dociles aux sollicitations de la violence. En revanche, tout progrès dans la connaissance est un progrès dans l'amour. »*

La même année, les Français avaient occupé la Rhénanie. Je m'étais procuré ce texte il y a trente-deux ans en allemand. Depuis, je n'ai jamais oublié : il y avait déjà, après la première guerre mondiale, une aspiration à l'amitié.

On ne s'embrasse pas toujours. Parfois nous les Allemands, nous nous reconnaissons dans les articles de journaux français comme dans des miroirs déformants sur un champ de foire. Nous devrions y faire constamment attention, car l'image que nous voyons est aussi celle de notre histoire allemande telle qu'elle est restée gravée dans la tête des Français. Nous sommes étonnés que nos manifestations contre les armes nucléaires aient mis la presse française dans un tel état, comme si on se trouvait au bord d'un déferlement des pacifistes allemands. Quand nous discutions d'un approvisionnement rationnel en énergie ou des problèmes de la pol*lution par* les produits chimiques, nous lisions au début des années 80 dans les journaux français que nous n'étions pas encore tout à fait sortis des forêts des anciens Germains. Les Français s'irritent de Heidegger ; chez nous, il y a eu l'année dernière un joli petit congrès critique sur Sartre. C'est ainsi que doivent être des relations familiales supranationales ; c'est un Français qui était le meilleur expert de Hölderlin.

Comme social-démocrate, je porte jusqu'à aujourd'hui le poids d'une tâche centenaire. Comme éditeur, une responsabilité entre deux cultures sœurs, souvent écartelées mais toujours dépendantes l'une de l'autre, impensables l'une sans l'autre.

Un bilan ? La famille s'est retrouvée et est devenue adulte. Il est temps que nous nous rapprochions plus étroitement. Ne laissons pas les grands interprètes du franco-allemand *discuter de nous* dans leurs réunions mensuelles, mais discutons nous-mêmes ensemble à tous les niveaux. Ne limitons pas nos *débats* aux vols balistiques ou aux satellites ; les ingénieurs d'ITT, de Siemens ou de Mitsubishi le font mieux. Assez avec la jubilation sur la science-fiction. Nous avons des tâches plus grandes. Cherchons à définir à quoi ressemble la conscience culturelle de l'Europe. A quoi ressemble notre utopie commune de la liberté, de la paix intérieure dans notre société. Ayons des rêves concrets communs, pour surmonter le chômage sans être obligés de fournir le monde entier en armes.

Faux pathétique à la lumière froide des lampes à halogène postmodernes ? Quand un chancelier serre la main présidentielle pour la télévision, pourquoi ne pas me permettre une étincelle de pathétique ? Elle est imprégnée de trente-cinq ans de sentiments amicaux et justifiée par l'ampleur du défi européen.

(*) Député de Hambourg, responsable *du groupe parlementaire social-démocrate* pour les relations franco-allemandes, chef de collection aux Editions Rowolt.

Un optimisme mesuré mais légitime

par ALFRED GROSSER

OUI, l'état présent des relations franco-allemandes justifie la commémoration. A condition de signaler d'emblée qu'il n'a assurément pas marqué un commencement, *encore moins* une réorientation. Le général de Gaulle a eu l'immense mérite de convertir des millions de Français à une conception des rapports entre la France et la République fédérale qui avait prévalu avant lui et en partie contre lui. Et le traité de l'Elysée du 22 janvier 1963 a surtout été *un traité d'amitié. Il n'a pas réglé* de différends bilatéraux parce qu'il n'en restait guère à régler : le dernier traité apurant des conflits avait été signé en octobre 1956 par Guy Mollet et Konrad Adenauer à Luxembourg : il organisait, d'une part, le retour de la Sarre à l'Allemagne, d'autre part, *la canalisation de la Moselle*, permettant à l'acier lorrain d'accéder à la mer par voie fluviale.

La spécificité des relations franco-allemandes, on peut la lire dans la première phrase du Préambule de la Constitution de 1946, ce préambule auquel le Conseil constitutionnel se réfère si souvent : *« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine... »* C'est un régime qu'on avait vaincu, non un peuple ou une nation. Il s'agissait d'aider les Allemands qui l'*avaient* combattu à *construire* une autre Allemagne, qui serait ainsi *« l'Allemagne de nos mérites »*, pour reprendre le titre de l'article que Joseph Rovan, rescapé de Dachau, avait publié dans *Esprit* dès octobre 1945. Avant d'évoquer 1963, il faut rappeler le travail intense de contacts et d'échanges effectué de 1946 à 1949.

Et avant même de dire que le couple de Gaulle/Adenauer a été précédé, en 1950, par la trinité Adenauer/Robert Schuman/Alcide de Gasperi, unis moins par leur catholicisme que par leur destin commun d'hommes des frontières, il faut évoquer la trinité plus ancienne Eugen Kogon/Henri Frenay /Altiero Spinelli, créateurs, dès le lendemain de la guerre, d'un mouvement européen au nom des idéaux de la résistance. Kogon, l'ancien détenu de Buchenwald, qui vient de mourir, et dont l'analyse sur les camps — d'abord créés par des *Allemands pour des Allemands* — est toujours disponible en Livre de poche. Frenay, ancien chef du mouvement Combat à qui on vient de faire franchir le dernier degré dans l'ordre de la Légion d'honneur, et Spinelli, disparu en 1986, dont l'Acte unique européen reprend, en l'édulcorant, le projet à l'Assemblée de Strasbourg.

Le traité de 1963 comprend deux volets importants et un aspect surprenant, celui de la défense, puisque, au lieu de fixer un accord, il relève un désaccord : *« Sur le plan de la stratégie et de la tactique, les autorités compétentes des deux pays s'attacheront à rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes. »* Il aura fallu attendre la présidence de François Mitterrand pour voir cette disposition véritablement appliquée. Le volet instigateur d'un rapprochement tous azimuts est celui qui prévoit des consultations fréquentes entre les deux gouvernements, et cela à tous les niveaux et dans presque tous les *ministères*.

Le volet créateur a permis la mise en place, dès 1964, de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Un office qui a repris et développé le travail antérieur d'échange, et qui constitue aujourd'hui l'organisme le plus visible, le mieux implanté, touchant la « clientèle » la plus nombreuse, parmi les institutions publiques ou privées diffusant dans chacun des deux pays la connaissance des réalités de l'*autre*. A l'occasion de l'anniversaire du traité, ne conviendrait-il pas de célébrer l'action du BILD, avec ses revues *Documents* et *Dokumente* créées dès 1945, de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, né en 1948, du Centre d'études germaniques de Strasbourg, du Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine, et un nombre impressionnant de réalisations durables ?

Les gestes symboliques n'en ont pas moins leur justification, depuis le timbre-poste commun jusqu'aux manifestations organisées en commun par les ambassadeurs des deux pays dans les capitales d'Etats tiers. On est, en effet, en droit de relever de nombreux aspects positifs dans l'évolution des rapports franco-allemands. Par exemple, dans les attitudes révélées par les sondages : la première enquête française de 1988 donne 68 % de réponses positives, contre 10 % de négatives, à une question sur l'image de la République *fédérale, 72 % contre 12 %*, à propos des Allemands. Par exemple, dans les échanges commerciaux, la France étant le premier client et le premier fournisseur de la République fédérale.

Un problème d'identité

Mais aucune donnée favorable ne peut être produite sans réserves. L'amélioration de l'image du voisin va de pair avec le déclin de la connaissance de sa langue. Les abondants échanges commerciaux comportent un gros déficit français qui constitue une sorte de charge de dynamite au cœur des relations franco-allemandes. Dans tous les domaines, le bilan appelle la nuance, avec pourtant la possibilité de trouver partout des justifications pour un optimisme mesuré.

On n'a pas tort de regretter chez nous que 1992 soit moins évoqué et invoqué chez nos voisins qu'en France. Mais il ne s'agit pas seulement d'un certain refroidissement *européen en Allemagne*. A l'égard du marché unifié, on y éprouve à la fois moins de craintes et moins d'espoirs, parce qu'on se sent dès maintenant plus assuré. Et, sur bien des points, le retard est français. Ainsi, le Tribunal constitutionnel fédéral a autorisé récemment les citoyens allemands à ne pas obéir à la loi fiscale de leur pays si leur gouvernement a laissé passer le délai fixé par une directive européenne pour abolir les dispositions de ladite loi. Le Conseil d'Etat a gardé jusqu'ici une jurisprudence moins « européenne ».

En matière de défense, la France a signé, le 27 octobre dernier, la « plate-forme » de l'Union de l'Europe occidentale où elle affirme sa *« détermination à défendre* [à ses frontières] *tout Etat membre »*, ce qui correspond au désir vainement exprimé pendant de longues années par le partenaire allemand. Et, en République fédérale, le « mouvement de paix » est, si l'on peut dire, désarmé devant l'argument que, sans la fermeté occidentale pour l'installation des Pershing-2, il n'y aurait pas eu d'accord de désarmement, donc qu'il y aurait toujours les SS-20. *Mais on ne saurait* dire pour autant qu'il existe désormais, entre les gouvernements et dans les opinions, une claire communauté de conceptions en matière militaire.

Pas seulement à cause de différences d'appréciations sur la politique de l'URSS. Au contraire, les possibilités d'une *ostpolitik* commune sont plus amples que jamais. On l'a encore vu dans les formulations utilisées par M. *François Mitterrand* et par M. Jacques Chirac dans les discours adressés à M. Erich Honecker.

La vraie difficulté franco-allemande tient toujours aux problèmes d'identité des deux pays. Certes, la France tire avantage de ces problèmes en compensant *politiquement* son infériorité économique par le triple avantage de n'avoir pas eu Hitler dans son passé, d'être l'un des quatre Grands gardant une part de la souveraineté allemande et d'être une puissance nucléaire. Mais il existe une ambition française d'exercer des responsabilités mondiales — ambition *parfois* exprimée et ressentie avec quelque présomption — face à une sorte de résignation allemande, de désir d'être en quelque sorte à l'abri des tempêtes de la planète.

L'un des obstacles à l'hélicoptère militaire commun était que, pour son usage *français, il doit* être capable de résister à une tempête de sable, phénomène peu courant au cœur de l'Europe ! Mais une évolution nouvelle s'amorce. La diplomatie allemande est plus présente que naguère, notamment au Proche-Orient, tandis que l'idée progresse en France d'une plus grande efficacité par le biais d'actions plus communautaires. Oui, décidément, l'optimisme mesuré est de mise au moment de la commémoration du traité de l'Elysée.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

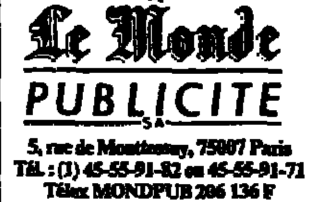
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Etranger

du traité de coopération franco-allemand

Une vingtaine de ministres français et ouest-allemands se sont réunis, vendredi 22 janvier, à Paris, autour du président François Mitterrand et du chancelier Helmut Kohl, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du traité franco-allemand de l'Elysée, signé en 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Si chargée de symboles soit-elle, cette journée prétend pourtant être davantage qu'un simple anniversaire. Les deux gouvernements entendaient consacrer à cette occasion les efforts accomplis depuis 1982 pour relancer les relations entre les deux pays dans l'esprit de ce traité, en lui annexant deux protocoles additionnels dans les domaines de la défense et de l'économie.

A l'issue d'une réunion plénière des membres des deux gouvernements présents, le président François Mitterrand et le chancelier Kohl ont solennellement paraphé dans le salon Murat du palais présidentiel français une nouvelle *« déclaration de l'Elysée »*, réaffirmant la *« communauté de destin »* des deux pays et leur volonté de *« renforcer leur coopération au service de la construction européenne et de la paix »*.

Cette déclaration entérine la création d'un *« conseil franco-allemand de défense et de sécurité »* et d'un *« conseil franco-allemand économique et financier »*, qui font l'objet de protocoles additionnels au traité de 1963 et devront tous deux être présentés à la ratification des deux Parlements. Elle confirme également la constitution d'une brigade commune, dont le poste de commandement sera installé à Boeblingen, près de Stuttgart, à partir du 1er octobre 1988 et sera tenu à tour de rôle, pendant deux ans, par un officier général français et un officier général allemand.

Sont également décidés la création d'un *« haut conseil culturel »* commun, composé de vingt personnalités représentatives des deux pays, d'un *« collège franco-allemand pour l'enseignement supérieur »*, destiné à faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants entre la France et la RFA, qui disposera de deux secrétariats à Strasbourg et à Mayence, et enfin d'un « prix De Gaulle-Adenauer », destiné à récompenser et à encourager une personnalité ou une institution particulièrement active au service de la coopération franco-allemande. Par ailleurs, les deux gouvernements se sont engagés à renforcer leur coopération en matière d'aide au développement en Afrique.

Après avoir paraphé cette déclaration, le président Mitterrand et le chancelier Kohl se sont réunis en tête en tête avant de coprésider un déjeuner offert à l'Elysée, le chancelier devait également rencontrer l'après-midi le premier ministre français, M. Jacques Chirac. Au programme des festivités figuraient ensuite, en début d'après-midi, une rencontre avec les élèves d'une classe franco-allemande du lycée Henri-IV et, en fin d'après-midi, une réception à l'Elysée, au cours de laquelle devaient être prononcées des allocutions.

L'affaire du président

A quoi bon les cérémonies commémoratives ? L'idée que l'on célèbre a plus de vingt-cinq ans. En 1949 déjà, de Gaulle – et quelques autres avec lui – pensait que de ce continent en ruine naîtrait ou non l'Europe nouvelle selon que serait possible ou non *« un accord direct entre Germains et Gaulois »* (1). En 1963, le traité dont on fête l'anniversaire faisait de la solidarité entre les deux Etats une obligation juridique qui allait s'imposer à tous leurs gouvernements, quels qu'ils soient.

La partie à l'époque n'était pas gagnée. Dans divers secteurs politiques français, on rechignait. M. Mitterrand, dont le parti allait s'abstenir lors du vote sur la ratification, déclarait lors d'un débat au Parlement : *« Vous faites de l'Allemagne par ce traité l'arbitre, le leader et, au moment où vous affirmez que ce rôle est le nôtre, vous venez de le concéder (...) Sur aucun point, Marché commun, négociation atomique, intégration politique de l'Europe, vous n'avez été en mesure de dire à la face du monde : nous, Français, nous Allemands, voilà ce sur quoi nous sommes d'accord. »*

Vingt-cinq ans plus tard, ce traité que nul ne remet plus en cause et dont M. Mitterrand est devenu le plus ardent défenseur a fonctionné au plan institutionnel au-delà des espoirs de ses auteurs. Et pour n'illustrer que par un exemple la priorité de la relation franco-allemande dans la politique de Bonn comme dans celle de Paris, évoquons seulement ce voyage quasi obligé que fait dans les quarante-huit heures chez le voisin tout nouveau chancelier, tout président français qui vient d'être élu. Bonn est même devenu une étape du parcours du candidat en campagne, et M. Raymond Barre y est allé la semaine dernière s'entretenir avec le chancelier Kohl.

Alors pourquoi tant de pompe si le franco-allemand est entré dans les mœurs ? C'est affaire sans doute de tempérament politique. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt formaient un couple de gestionnaires qui ne s'encombraient pas de commémorations et dont la contribution à l'idée que la coopération franco-allemande est le nerf de l'Europe n'en a pas moins été considérable. MM. Kohl et Mitterrand empruntent, eux, volontiers à l'héritage d'Adenauer pour l'un, de de Gaulle pour l'autre. Et l'image des deux hommes se tenant par la main dans le cimetière de Verdun en 1984 était faite aussi pour rappeler celle de leurs deux prédécesseurs illustres priant côte à côte dans la cathédrale de Reims en 1962.

Il reste d'autre part nécessaire, et M. Mitterrand l'a compris, de montrer aux Allemands – au risque de s'attirer l'ironie des sceptiques – qu'il est question en cette affaire franco-allemande d'amitié, et pas seulement d'intérêt.

C'est vrai aussi, d'une autre façon, pour les Français. Car de la même manière qu'il y a dans l'engouement récent de nos compatriotes pour l'Europe et l'aventure du grand marché de 1992 la prémonition que le salut sera collectif ou ne sera pas, il y a dans le regain de popularité dont jouissent actuellement auprès de nous les Allemands l'effet direct d'une fragilisation, d'une baisse relative de statut de la France au plan international, le sentiment que les Allemands sont parmi les maîtres du jeu économique et monétaire et celui, plus ou moins conscient, qu'ils sont au centre de tout dispositif de sécurité en Europe, quel qu'il soit. Dans le même temps où l'image de l'Allemand monte dans les sondages (on se sent proche de lui, on est prêt à le défendre), tout ce qui témoignerait d'un effort pour le mieux connaître (l'apprentissage de sa langue, les échanges, universitaires ou non) enregistre une tendance sensible à la baisse.

L'amitié franco-allemande requiert une forme d'éducation permanente. Les commémorations et les gestes symboliques, parce qu'ils contribuent à l'ancrer dans les mentalités, à la mettre à l'abri des versatilités chauvines, ne sont de ce point de vue pas inutiles.

La compétition entre cohabitants

Si l'on aime tant à célébrer les anniversaires, c'est aussi plus prosaïquement parce que le rapprochement avec l'Allemagne est pour les dirigeants politiques français valorisant en termes de pouvoir et de popularité. Ce domaine est traditionnellement celui du président de la République. C'est en outre le seul secteur des relations internationales – avec son prolongement : l'Europe – où la France et son président peuvent encore avoir l'ambition de « faire l'Histoire ». M. Mitterrand s'y est attelé bien avant mars 1986 : l'idée de réactiver les dispositions du traité de l'Elysée concernant la défense, restées jusque-là lettre morte, date de 1982, avant même la venue à la chancellerie de M. Helmut Kohl ; l'Acte unique européen est aussi antérieur à l'arrivée au gouvernement de M. Jacques Chirac, qui, dans un cas comme dans l'autre, n'a fait que se rallier.

Mais dès lors que l'on entrait dans l'ère de la cohabitation, quel terrain rêvé que le franco-allemand pour un président de la République soucieux de marquer son territoire ! Quel magnifique objet, par exemple, que ce Conseil de sécurité et de défense au confluent du diplomatique et du stratégique, dont M. Mitterrand s'est réservé d'annoncer lui-même la création, avant l'heure, alors que l'idée en était encore dans les limbes.

Ce qui s'est livré ces derniers mois à Paris, à propos de la coopération avec l'Allemagne, ce n'est pas un affrontement, car aucun des progrès accomplis n'est de nature à ébranler le consensus, c'est une compétition. On l'a vu, de manière caricaturale, au sommet de Karlsruhe, en novembre, lorsque les services du président de la République et ceux du premier ministre se sont disputé comme des chiffonniers la paternité de l'idée du comité économique franco-allemand. On l'a perçu en d'autres occasions, notamment par le soin mis successivement par M. Mitterrand et par M. Chirac à préciser ce que signifie pour la République fédérale la doctrine française de dissuasion.

Une évolution notable

De cette compétition, somme toute heureuse, on retiendra qu'elle témoigne aussi, sur les questions de la défense et de l'Europe, d'une notable évolution du RPR, enfin sorti d'un gaullisme par trop hexagonal. Paradoxalement, sur certains points précis, c'est le président de la République qui fait parfois figure de gardien du temple, quand, par exemple, il rappelle que c'est à lui, et à lui seul, qu'appartient la décision de recours à l'arme nucléaire, ou bien quand il se ferme à l'idée, avancée par tel ou tel représentant de la jeune garde du RPR, comme M. François Fillon, de communiquer aux Allemands les plans d'emploi des armes nucléaires françaises.

Même si la coopération a avancé ces dernières semaines dans un domaine qui est de la compétence du gouvernement, à savoir l'économie et les finances, avec la création du conseil, le véritable artisan du rapprochement franco-allemand est le président de la République.

En raison de diverses péripéties, le changement de gouvernement, après mars 1986, a été au début assez mal vécu à Bonn. Même si le premier ministre s'est efforcé, avec succès, de remonter la pente, son intérêt pour les questions allemandes est trop récent ; il lui manque, comme on dit, le « feeling ».

C'est lui qui alla à Reims commémorer la rencontre de Gaulle-Adenauer de 1962 ; c'est lui aussi qui alla à Ludwigsburg, où le général avait prononcé en septembre 1962 son célèbre « discours à la jeunesse », mais sans que ces déplacements aient eu beaucoup de retentissement. On le vit, à Ludwigsburg, devant une foule d'adolescents de toute évidence « débranchés » politiquement, mimer maladroitement de Gaulle (*« Nous revoilà ! »*), citer un philosophe qui n'est guère ces temps-ci en odeur de sainteté (Heidegger), refaire, alors qu'il ne se justifiait plus, le sermon prononcé trois ans et demi plus tôt au Bundestag par M. Mitterrand sur les dangers du pacifisme, et enfourcher les poncifs les plus propres à irriter les Allemands autour de l'idée qu'ils sont la conscience tourmentée de l'Europe et que nous en sommes la raison cartésienne. Un discours que peut-être, si l'on en juge par ses plus récentes déclarations sur l'Allemagne, M. Jacques Chirac ne referait pas aujourd'hui.

La coopération franco-allemande dépend aussi de l'alchimie entre les hommes ; au ministère des affaires étrangères de Bonn, on a des mots très durs pour l'actuelle direction du Quai d'Orsay, pour le manque de concertation, et on regrette ouvertement le temps où M. Genscher *« téléphonait tout les jours »* à son ami Roland Dumas.

La grande originalité du traité de l'Elysée – qui pouvait passer à l'époque pour une incongruité – était de présupposer que la coopération, y compris dans le domaine de la défense, est affaire de communication, de contacts entre les hommes. Les récents développements lui donnent raison. Hormis dans le domaine culturel cependant, ces contacts très intimes qu'instaure le traité de 1963 ne concernent que le gouvernement et les administrations. Et l'on pourrait, à peu de chose près, compter sur les doigts de la main, dans chaque parti français, les responsables qui sont sans a priori à l'égard de l'Allemagne et qui en ont une bonne connaissance. Peut-être, à force d'anniversaires et de beaux discours, deviendront-ils plus nombreux.

CLAIRE TRÉAN.

(1) Citation extraite du discours prononcé le 25 septembre 1949 par le général de Gaulle devant le monument des Girondins à Bordeaux.

Les « réserves » de la Bundesbank à l'égard du conseil économique et financier

Le conseil économique et financier franco-allemand, dont la création fait l'objet d'un additif au traité de l'Elysée, a eu une naissance difficile et aura sans doute une enfance à problèmes. Proposée par les dirigeants français lors du sommet de Karlsruhe au mois de novembre dernier, acceptée par le chancelier Kohl, cette institution était ardemment désirée, par Paris. MM. Chirac et Balladur et le président de la République avaient manifesté à diverses reprises auprès des dirigeants ouest-allemands leur souhait de donner la même importance à la concertation économique et financière qu'à la coopération en matière de défense et de sécurité. On était alors en pleine tempête boursière, et les tensions au sein du système monétaire européen étaient fort vives...

Au départ, la partie allemande n'était disposée qu'à admettre la création d'un « comité » rassemblant les ministres des finances et de l'économie et les gouverneurs des banques centrales pour des consultations régulières quatre fois par an. Cela aurait évité une discussion publique lors de la ratification des ajouts au traité de l'Elysée par le Bundestag. A la veille des célébrations du 22 janvier, on apprenait que Bonn consentait à donner à cette instance le statut de conseil, dénomination plus solennelle, bien que son rôle se limite *« à saisir les deux gouvernements de toute question nécessitant une décision »*.

Le gouverneur de la Banque centrale ouest-allemande, a d'ores et déjà déclaré que s'il *« donnait son accord »* à la création de ce conseil, il émettait cependant des *« réserves »* sur le contenu du protocole.

L'institut d'émission ouest-allemand craint, en effet, que sa légendaire indépendance vis-à-vis du gouvernement ne soit mise à mal par la pratique rigide et contraignante imposée par une instance où la Banque de France ne jouit pas des mêmes privilèges. M. Karl Otto Pöhl a annoncé que la Bundesbank allait se livrer à *« un examen juridique précis du contenu du protocole d'accord »*, laissant percer une réelle irritation de n'avoir été mis au courant de sa formulation qu'à la vielle de sa signature.

Le président de la Bundesbank a, par ailleurs, trouvé *« regrettable »* les récentes déclarations de M. Jacques Chirac estimant que la Banque centrale ouest-allemande n'intervenait pas assez pour soutenir le franc français au sein du SME. Pour M. Pöhl, au contraire, la Bundesbank a *« pris une part considérable »* dans le soutien à la monnaie française. La preuve en est, selon lui, que les réserves de la Bundesbank ont augmenté d'un montant net de 48 milliards de deutschemarks en 1987.

L. R.

Réunions bi-annuelles du Conseil de défense et de sécurité

Le protocole qui instaure un Conseil franco-allemand de défense et de sécurité se présente sous la forme d'une annexe au traité du 22 janvier 1963, et il sera soumis à l'approbation des Parlements dans les deux pays signataires.

Composé des chefs d'Etat, des chefs de gouvernement, des ministres des affaires étrangères et de la défense, et des chefs d'état-major des deux armées, qui y siègent ès qualités, le conseil devra se réunir, au moins, deux fois par an pour examiner des travaux préparés par la commission mixte permanente de défense et de sécurité instituée dès 1963 et composée de diplomates et de militaires. Le secrétariat du conseil sera établi à Paris.

L'article 4 du protocole additionnel au traité de janvier 1963 reprend, pour une large part, les objectifs précédemment définis en matière de stratégie, d'échanges d'unités militaires, de formation des personnels ou dans le domaine de la coopération pour la fabrication des armes.

Cependant, le protocole additionnel est plus précis, voire il innove en certains secteurs. Ainsi, il demande aux deux Etats de se concerter *« y compris dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement »*, de préparer des accords *« permettant de renforcer la capacité des forces armées des deux pays à coopérer en temps de paix, comme en temps de crise ou de guerre »*, d'*« améliorer l'interopérabilité des matériels »* (c'est-à-dire l'aptitude des deux armées à œuvrer ensemble sur le théâtre des opérations) et de *« prendre en considération la nécessité, pour assurer la défense commune, du maintien et du renforcement, en Europe, d'un potentiel industriel et technologique adéquat »*.

La brigade mixte sera basée au sud de Stuttgart

Placée pour commencer sous les ordres du général de brigade français Jean-Pierre Sengeisen, assisté du colonel ouest-allemand Gunther Wassenberg, la brigade franco-allemande, nouvellement créée, devra installer son PC, avant le 1er décembre prochain, à Böblingen, au sud de Stuttgart et non loin de la ville de Baden-Baden, où est basé le PC du corps d'armée français stationné en République fédérale. Elle sera commandée à tour de rôle par un général français et un allemand, selon une rotation de deux ans.

Les modalités techniques, sur le plan militaire, de l'organisation de cette première brigade mixte seront précisées ultérieurement. Mais, d'ores et déjà, on sait que la brigade franco-allemande, forte de quatre mille hommes environ, devrait comprendre, outre un bataillon de commandement et des services, deux bataillons d'infanterie, un bataillon de blindés et un bataillon d'artillerie.

Si l'état-major et son unité de commandement et de soutien doivent être mixtes, les bataillons de combat, en revanche, resteront dans leur composition nationale, telle qu'elle est acquise aujourd'hui.

Les éléments ouest-allemands de la brigade proviendront de la 55e brigade territoriale, qui est l'une des douze brigades de protection du territoire dépendant de l'armée territoriale ouest-allemande sous commandement national et ne relevant donc pas des états-majors intégrés alliés de l'OTAN. Certes, l'armée territoriale ouest-allemande a pour tâche, avec son personnel d'active et ses réservistes, de maintenir la liberté d'action des forces alliées qui seraient au contact d'un agresseur. Mais cette armée territoriale ouest-allemande est libre d'engagement, en particulier pour coopérer avec n'importe quel partenaire.

En temps de crise et, *a fortiori*, en période de conflit, la brigade franco-allemande aura une double mission. D'une part, elle pourra se voir confier une mission de sécurité et de protection en zone arrière. D'autre part, elle pourra venir renforcer une division appartenant à un corps d'armée français ou à une formation alliée.

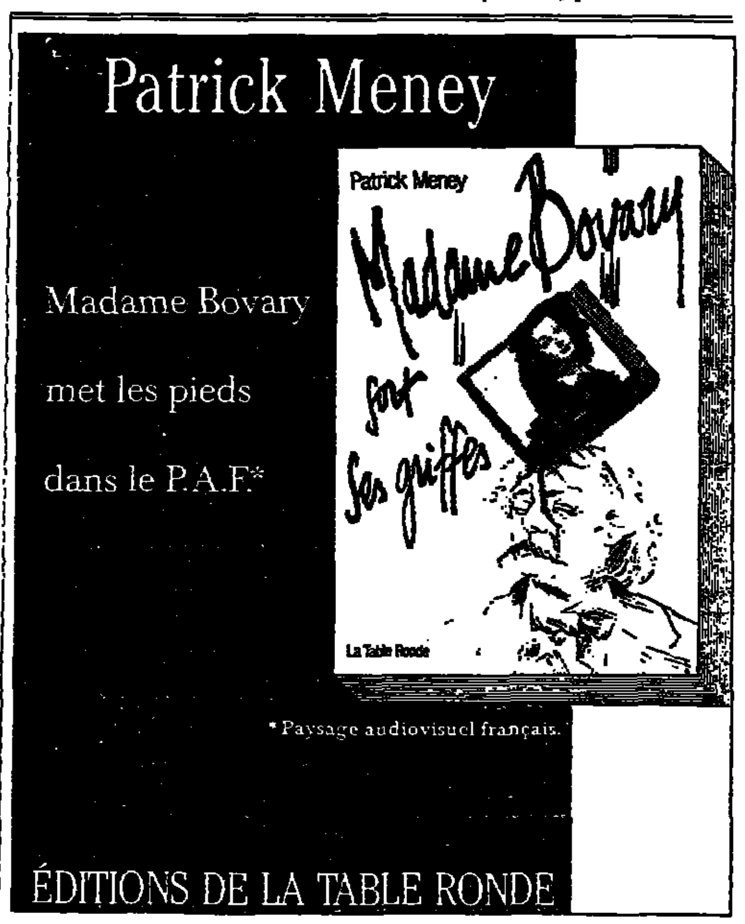
Selon les circonstances et si les autorités politiques des deux pays en sont d'accord, la brigade franco-allemande pourra être mise sous « contrôle opérationnel » d'un commandement territorial allemand ou d'un état-major français ou allié. Cette mise sous « contrôle opérationnel » a été expérimentée, en vraie grandeur, à l'automne dernier, lors des manœuvres « Moineau hardi », lorsque la Force française d'action rapide est venue renforcer, pour une semaine, le 2e corps d'armée ouest-allemand dans le sud de l'Allemagne fédérale. Ce « contrôle opérationnel » permet aux forces françaises de demeurer sous commandement national quand elles exécutent des ordres venus d'ailleurs.

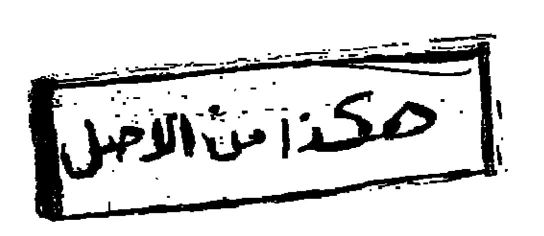
Au cours des discussions, le ministre français de la défense, M. André Giraud, a tenu à faire admettre à ses interlocuteurs ouest-allemands que les éléments français de la brigade mixte restaient sous la couverture permanente de la dissuasion nucléaire française, comme l'est présentement le corps d'armée français outre-Rhin. Ce principe a été admis des autorités ouest-allemandes.

Concrètement, cette exigence revient à placer les éléments français, que la brigade soit engagée dans la zone arrière ou qu'elle participe à la bataille du Centre-Europe, sous la protection, à distance, de la menace d'un emploi, par le chef de l'Etat français, des armes nucléaires selon le cours pris par les événements sur le terrain. Ce qui veut dire, en clair, que les éléments français de la brigade demeurent, comme l'ensemble des forces françaises outre-Rhin, régis par les accords Ailleret-Lemnitzer (1967) et Valentin-Ferber (1974) vis-à-vis des forces de l'OTAN.

JACQUES ISNARD.

[Né le 17 février 1935 à Nancy (Meurthe-et-Moselle) et germanophone accompli, Jean-Pierre Sengeisen, saint-cyrien d'origine, a longtemps servi dans l'infanterie parachutiste. Il a notamment commandé, en 1978, le 1er régiment de chasseurs parachutistes à Pau. Après avoir été, en particulier, chef d'état-major de la IIIe région militaire à Rennes (1983), puis adjoint au général commandant la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale à Toulouse, le général Sengeisen est, depuis 1987, directeur des études au Centre des hautes études militaires (CHEM), un organisme relevant de l'enseignement militaire supérieur et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).]





Diplomatie

La visite de M. Chevardnadze en Espagne

Madrid n'est pas prêt à se rallier à l'« option triple zéro »

MADRID
de notre correspondant

Durant les deux jours qu'il vient de passer à Madrid, M. Edouard Chevardnadze, qui devait regagner Moscou vendredi 22 janvier, a multiplié les éloges de la position espagnole en matière de désarmement, qu'il a décrite comme très proche de celle de son pays.

Ce thème a dominé les entrevues du chef de la diplomatie soviétique avec son homologue espagnol, M. Fernandez Ordonez, et avec le président du gouvernement de Madrid, M. Felipe Gonzalez. L'Espagne figure effectivement, au sein de l'alliance atlantique, parmi les pays qui appuient le plus résolument le processus de désarmement en cours entre l'Est et l'Ouest. Reste qu'elle n'entendait pas pour autant apparaître face aux Soviétiques comme le « mauvais élève » de la classe atlantique.

Tant les points d'accords sur cette question que leurs limitations ont d'ailleurs été mis en évidence, jeudi 21 janvier, lors de la conférence de presse conjointe des deux ministres. Ils se sont prononcés de concert pour une réduction de 50 % des armes nucléaires intercontinentales, une interdiction totale des armes chimiques (*« les armes nucléaires des pays pauvres »*, selon l'expression de M. Fernandez Ordonez), et une réduction substantielle des armements conventionnels. Mais le désaccord subsiste à propos du démantèlement des armes nucléaires de très courte portée : l'Espagne considère comme prématuré de franchir ce pas supplémentaire dans la voie de la dénucléarisation de l'Europe tant que n'a pas été réduit le déséquilibre entre les deux blocs en matière d'armements conventionnels : pas plus que ses alliés, elle ne s'est montrée favorable en ce moment, face à M. Chevardnadze, à l'« option triple zéro ».

Les problèmes régionaux ont également été abordés. Le ministre soviétique a proposé l'établissement de « canaux de consultations » entre Madrid et Moscou pour analyser la situation en Amérique centrale. A propos de l'Afghanistan (*« un héritage que nous n'avons pas choisi »*, a-t-il souligné), il a affirmé : *« Si les négociations de Genève prennent fin en février, le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan sera l'affaire des prochains mois. »* Le thème du Proche-Orient a également été examiné, et M. Chevardnadze a évoqué la démarche qu'il venait d'accomplir auprès du secrétaire général des Nations unies en vue d'une réunion urgente du Conseil de sécurité sur ce sujet.

Le ministre soviétique a, par ailleurs, signé à Madrid deux accords, l'un de coopération économique et industrielle (qui devrait notamment stimuler la formation d'entreprises mixtes entre les deux pays) et l'autre sur les échanges culturels. Il a également remis à M. Gonzalez une lettre de M. Gorbatchev, dans laquelle ce dernier exprime son désir de se rendre à Madrid, en réponse à la visite que le chef du gouvernement espagnol avait effectuée à Moscou en mai 1986. Invoquant des problèmes d'agenda, M. Chevardnadze a toutefois reconnu qu'aucune date n'avait encore pu être fixée pour un tel voyage.

THIERRY MALINIAK.

Les chasseurs américains F-16 de la base de Torrejon pourraient être transférés en Italie

ROME
de notre correspondant

Fidèle à l'image qu'elle entend donner de « meilleur allié des Etats-Unis au sein de l'OTAN », l'Italie a pris l'initiative d'examiner l'éventualité d'un repli chez elle des 72 chasseurs-bombardiers F-16 qui devront quitter dans les trois ans la base espagnole de Torrejon, après le récent accord entre Washington et Madrid (*le Monde* daté 17-18 janvier). Des entretiens que le président du conseil, M. Giovanni Goria, a eus le jeudi 21 janvier avec ses ministres des affaires étrangères et de la défense, il ressort que Rome ne se déroberait certainement pas si l'alliance atlantique lui formulait une requête précise en ce sens.

A la Farnesina, siège du ministère des affaires étrangères, on insiste sur le fait que l'initiative est partie de l'Italie et non d'une sollicitation extérieure : *« S'agissant d'appareils jusque-là destinés à couvrir la Méditerranée, le flanc sud de l'OTAN, seuls trois pays de repli seraient géographiquement possibles : outre nous-mêmes, la Grèce et la Turquie. Mais le différend qui oppose ces deux pays ne permet guère d'imaginer que l'un d'eux soit retenu. »*

Selon des rumeurs qui ont commencé à circuler après l'accord de Madrid, un lieu possible de repli pour les F-16 serait la base de Comiso, que quitteront progressivement, après l'accord Reagan-Gorbatchev, la centaine de missiles de croisière américains installés depuis 1983.

La rumeur a, par ailleurs, couru à Rome que Washington serait prêt à « faire cadeau » à l'Italie de ces appareils avec, pour conséquence, le retrait de ce pays du projet d'avion de combat européen EFA lancé en compagnie de la RFA, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne. Le projet est aujourd'hui déjà en difficulté du fait des craintes allemandes concernant les coûts de réalisation de cet appareil.

Ces informations coïncident avec l'offensive menée apparemment par les constructeurs d'outre-Atlantique pour faire accepter soit le F-16 – General Dynamics, – soit le F-18 – MacDonnell – aux pays alliés des Etats-Unis. Le ministre de la défense américain, M. Frank Carlucci, lèvera peut-être un coin du voile lors de sa visite à Rome, le 3 février prochain.

JEAN-PIERRE CLERC.

En visite officielle dans le Golfe et en Jordanie



M. Balladur va tenter de rassurer les partenaires arabes de la France

M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, parviendra-t-il à rassurer les pays arabes du Golfe, inquiets du rapprochement opéré entre Paris et Téhéran à l'occasion de la libération des otages français détenus au Liban ? Telle semble bien la principale mission du ministre d'Etat qui se rend en visite officielle du 22 au 29 janvier successivement en Arabie saoudite (du 22 au 24), dans les Emirats arabes unis (du 25 au 26), au Koweït (du 26 au 27) et en Jordanie (les 28 et 29).

Cette visite, *« aussi politique qu'économique »* devrait être, a assuré, jeudi 21 janvier, le porte-parole du Quai d'Orsay, *« l'occasion de réaffirmer les positions traditionnelles de la France sur les grands problèmes de la région, notamment la guerre Iran-Irak et le conflit du Golfe, le conflit israélo-arabe »*. Elle devrait aussi permettre de poursuivre les échanges de vues sur les relations bilatérales et les relations entre la Communauté économique européenne et les pays du Conseil de coopération du Golfe (GCC).

Chute des exportations

M. Balladur, a-t-on précisé au Quai d'Orsay, représentera au cours de cette visite le premier ministre, M. Chirac, dont plusieurs pays du Golfe avaient souhaité la venue. Depuis la fin de la « guerre des ambassades » entre Paris et Téhéran, et la libération de deux des otages français au Liban, les pays arabes alliés traditionnels de l'Irak, au premier rang desquels le Koweït et l'Arabie saoudite, de plus en plus impliqués dans le conflit du Golfe, s'inquiètent des « gestes » consentis par la France à l'Iran – libération de M. Walid Gordji, expulsions d'opposants au régime iranien réfugiés en France, règlement du contentieux financier Eurodif. Ils redoutent que la poursuite de la normalisation des relations franco-iraniennes n'entraîne un revirement de la politique française de soutien à l'Irak, un retrait des forces navales envoyées dans le Golfe pour garantir la circulation maritime ou une levée de l'embargo décidé en août 1987 contre les importations de pétrole iranien.

Sur le plan économique, cette méfiance risquerait de se traduire par une chute encore plus marquée des échanges, alors que les exportations françaises vers les pays arabes ont chuté de plus de moitié depuis 1985 en raison notamment du contre-choc pétrolier et de la concurrence accrue des Américains, favorisés par la baisse du dollar.

Outre le rétablissement des relations commerciales, M. Balladur devrait discuter avec ses homologues en Arabie saoudite, au Koweït et dans les Emirats arabes unis des négociations engagées avec la Communauté européenne visant à conclure un accord de libre-échange entre les deux groupes de pays. La France et l'Italie sont en effet concernés en première ligne par l'augmentation prévue des exportations de produits raffinés dans le Golfe, qui doubleront d'ici à 1990, ainsi que par celles de produits pétrochimiques, qui aggravent la concurrence déjà aiguë en Europe. Soumis à la pression des industriels français, Paris souhaiterait donc négocier des garde-fous sousforme de clause de sauvegarde.

Enfin, le ministre français des finances devrait évoquer le problème posé par les prises de participation des pays pétroliers dans les compagnies européennes. Le Koweït, qui s'est déjà doté d'un réseau de quatre mille cinq cents stations-service en Europe, souhaite s'implanter dans l'Hexagone, Abou Dhabi a pris récemment une participation de plus de 5% dans la compagnie française Total, et l'Arabie saoudite songe elle aussi à s'intégrer en aval.

M. Balladur, accompagné d'une délégation limitée de fonctionnaires des finances et des relations extérieures, devrait rencontrer dans chacun des quatre pays visités, outre le chef de l'Etat, ses homologues des finances et de l'économie, ainsi que les ministres des affaires étrangères et les responsables de la défense.

V. M.

Proche-Orient

Dans une lettre au secrétaire général des Nations unies

L'URSS remet sur la table le projet d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

Dans une lettre datée du 19 janvier et adressée au secrétaire général des Nations unies, le ministre soviétique des affaires étrangères demande que le Conseil de sécurité – plus particulièrement ses cinq membres permanents (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) – entame immédiatement des consultations en vue de préparer la conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

Estimant que *« les massives manifestations de Palestiniens dans les territoires occupés ont atteint désormais le niveau d'une révolte populaire »*, M. Chevardnadze critique *« les dangereuses illusions entretenues par ceux qui tentent de conserver des terres acquises par les armes et qui croient que le temps favorise la perpétuation des résultats de leur agression »*.

Se disant *« heureux de constater que la communauté internationale est désormais convaincue de la nécessité d'une solution durable »*, et rappelant l'appui donné par l'Assemblée générale des Nations unies à l'idée d'une conférence internationale, le ministre soviétique souligne *« l'urgence de transformer la volonté politique en une avance pratique vers la solution du cœur du problème »*.

Selon M. Chevardnadze, *« les Nations unies possèdent des ressources insuffisamment utilisées »* et suggère que *« le Conseil de sécurité envisage immédiatement la mise en place des mécanismes nécessaires au démarrage d'une telle conférence »*. L'aboutissement des consultations du Conseil de sécurité pourrait prendre la forme d'une séance solennelle au niveau des ministres des affaires étrangères, conclut la lettre soviétique.

Affaiblissement de la position de Jérusalem

De source proche du secrétaire général, on indique que la proposition soviétique serait incluse dans le rapport que M. Perez de Cuellar devait présenter au Conseil de sécurité le vendredi 22 janvier à la suite de la mission de son adjoint, M. Marrack Goulding, dans les territoires occupés. Avec une habileté que l'on pourra difficilement nier, l'Union soviétique reprend ainsi l'initiative sur un terrain particulièrement accidenté, mais propice à des gestes d'envergure.

Alors que Washington, principal allié d'Israël, ne peut que se montrer critique à l'égard des méthodes utilisées pour réprimer les démonstrations palestiniennes, Moscou remet sur la table l'idée de la conférence internationale émise il y a cinq ans, soutenue par l'ensemble du monde arabe, par une partie de l'Occident et par l'Assemblée générale des Nations unies, mais combattue vigoureusement par la droite israélienne, hostile à toute idée d'un règlement sous les auspices des Nations unies.

Profitant de l'affaiblissement manifeste depuis un mois des positions de Jérusalem sur le plan international, le Kremlin force ainsi la main de Washington, qui, il est vrai, a déjà donné son appui au plan du travailliste Shimon Pérès concernant une conférence organisée autour de contacts bilatéraux entre Israël et chacun de ses voisins arabes, chapeautée symboliquement par une « ombrelle » des Nations unies.

En automne 1986, lors de la quarante et unième Assemblée générale des Nations unies, M. Pérès avait rencontré M. Chevardnadze pour lui proposer son plan en échange d'un rétablissement des relations diplomatiques entre Moscou et Jérusalem. L'opposition, aussi brutale que définitive, du premier ministre Itzhak Shamir à toute idée d'une conférence multilatérale avait mis un terme aux espoirs soulevés par cette rencontre.

Moscou et le Golfe

Poursuivant néanmoins son idée dans une perspective à plus long terme, Moscou avait, avec une certaine perspicacité, exigé que les travaux préparatoires des cinq grandes puissances en vue de parvenir à une paix entre l'Iran et l'Irak entamés en février 1987 marquent également le début symbolique de leur coopération dans le domaine du Proche-Orient. Aussi, avant de commencer la rédaction du texte qui allait devenir la résolution 598 sur la paix dans le golfe Persique, les « cinq » se sont-ils réunis à la fin du mois de mars dernier, en présence du secrétaire général de l'ONU, pour affirmer solennellement leur accord sur une approche commune du conflit israélo-arabe.

L'« assurance » prise ainsi par l'Union soviétique se révèle payante aujourd'hui. Car Moscou dispose désormais d'une justification à son refus de s'associer aux sanctions contre l'Iran : que l'Occident fasse pression sur Israël et nous ferons de même à l'égard de Téhéran, semble dire M. Chevardnadze à l'adresse des gouvernements arabes déçus du rapprochement entre l'Union soviétique et l'Iran, rapprochement qui bloque toujours l'adoption de sanctions militaires à l'égard de Téhéran. Selon des diplomates de l'ONU, la conclusion semble être celle que plusieurs observateurs avaient avancée il y a déjà un an : Moscou lie sa propre coopération dans l'affaire du Golfe à celle de Washington dans le conflit israélo-arabe.

A ce propos, certains diplomates font remarquer la simultanéité des gestes esquissés par les deux grandes puissances ces derniers temps : d'une part, Washington s'est associé, le 5 janvier, à une condamnation d'Israël par le Conseil de sécurité ; d'autre part, Moscou vient de donner son accord à une visite de parlementaires israéliens en Union soviétique...

CHARLES LESCAUT.

La répression dans les territoires occupés par Israël

La politique des « passages à tabac » suscite des réserves au sein même de l'armée

Le gouvernement américain a exprimé jeudi 21 janvier son opposition à la politique de répression brutale adoptée par les forces israéliennes contre les manifestants palestiniens dans les territoires occupés. *« Nous sommes troublés par l'adoption par le gouvernement israélien d'une politique consistant à battre* [les manifestants] *pour instaurer ou maintenir l'ordre »*, a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat. Washington estime, a-t-il ajouté, qu'Israël *« peut assurer sa responsabilité de maintien de l'ordre en Cisjordanie et à Gaza en utilisant des mesures plus humaines »*.

A Moscou, cependant, l'agence Tass a dénoncé jeudi la *« duplicité politique »* qui caractérise, selon elle, l'attitude du *« Washington officiel »* face à la politique de répression. *« Les Etats-Unis*, affirme-t-elle, *mènent une politique contradictoire lorsqu'ils expriment publiquement leur « préoccupation »* concernant les mesures prises par les autorités israéliennes tout en poursuivant leur aide militaire à Israël.

A Strasbourg, le Parlement européen et M. Cheysson ont condamné, jeudi, la répression dans les territoires. Le groupe libéral, présidé par Mme Simone Veil, a toutefois refusé de s'associer à la résolution commune à toutes les fractions politiques de l'Assemblée.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Y a-t-il une « main mystérieuse » derrière les émeutes qui ont secoué les territoires occupés ces dernières semaines ? La question est posée, aussi bien par les autorités que par la presse israélienne, et les réponses paraissent encore spéculatives. Les spécialistes du « terrain » s'accordent sur un point : la vague de tourmentes fut, dans les toutes premières semaines au moins, largement spontanée. Elle fut ensuite reprise en main par les organisations militantes traditionnellement les plus actives, l'OLP et les islamistes.

Mais le schéma n'est sans doute pas aussi simple et comprendrait quelques éléments nouveaux. Le premier réside dans la collaboration qui se serait établie entre le courant nationaliste laïque (celui qu'incarne l'OLP) et la tendance islamiste (que représenterait le Djihad islamique, particulièrement à Gaza). C'est du moins l'opinion de Daoud Kuttab, journaliste et conférencier palestinien. *« Depuis deux ou trois ans*, explique-t-il, *ces deux camps habituellement ennemis ont resserré leurs liens. Le contact s'est souvent établi en prison. »*

M. Kuttab observe que cette évolution s'est d'ailleurs inscrite dans les instances mêmes de l'OLP. Le dernier Conseil national palestinien (CNP, le « Parlement » de l'OLP), réuni à Alger en avril 1987, avait accueilli dans ses rangs quatre représentants de la mouvance intégriste (dont deux siègent au Conseil central).

Le quotidien israélien *Jerusalem Post* va plus loin. Dans son édition du 21 janvier, il citait *« des sources haut placées dans les services de sécurité »* israéliens, faisant état d'une structure clandestine commune mise en place par les deux courants, à l'occasion de ces événements.

Une autre évolution peut-être plus importante est soulignée par Daoud Kuttab. Selon lui, une nouvelle génération de militants – pro-OLP ou islamistes – s'est forgée dans les camps et dans les quartiers. *« Un leadership local, non centralisé, plus activiste et plus radical »* que la vieille garde nationaliste, qui avait pignon sur, et que les autorités israéliennes pouvaient aisément contrôler.

Pas de famine dans les camps

Cependant, le politique des « passages à tabac » annoncée cette semaine par M. Rabin, ministre de la défense, suscite des réserves au sein même de l'armée. Des brutalités et des violences ont été commises à l'encontre d'innocents – rapporte la presse israélienne, – apparemment pour intimider et pour inculquer la « peur de l'armée » à la population des camps. En Cisjordanie comme à Gaza, plusieurs personnes (de tout âge) se sont présentées dans les hôpitaux pour faire soigner des blessures après avoir été frappées à coups de gourdin par des soldats ou des gardes frontières.

Résident du camp de Jelazoun, M. Rafik Issa, vingt-trois ans, a raconté à la presse : *« Nous étions en famille, en train de dîner quand des soldats ont enfoncé la porte de la maison. Le camp était calme. Il n'y avait pas d'incident ; (...) plus de trente soldats nous ont fait sortir. (...) Ils m'ont emmené à l'école, m'ont attaché les mains avec une bande de plastique et six ou sept hommes ont commencé à frapper à coups de matraque, sur tout le corps. Un officier est même venu se joindre au passage à tabac. »*

Humiliations publiques

Quelques témoignages font état d'actes de vandalisme de la part des soldats et d'actes d'humiliations publiques. A Gaza, dans le camp de Nusseirat, rapporte le *Jerusalem Post*, un millier d'hommes ont été tirés de leurs domiciles durant la nuit, regroupés et obligés de rester debout jusqu'à l'aube, sous la garde des soldats. De nombreux commentateurs israéliens estiment que la haine et la rancœur accumulées entre les deux communautés ne peuvent être que dramatiquement aggravées par cette politique d'intimidation.

A la mi-journée, le ministre de la défense avait qualifié d'*« absurdes »* toutes les allégations faisant état de famine dans les camps sous couvre-feu. Ses propos sont corroborés par un observateur des plus neutres et peu suspect de complaisance, M. Michel Amiguet, délégué du Comité international de la Croix-Rouge pour le Proche-Orient. De passage à Jérusalem et dans les territoires occupés, M. Amiguet a affirmé qu'*« il n'y avait pas de famine dans les camps, même si la situation de leurs habitants était difficile »*.

ALAIN FRACHON.

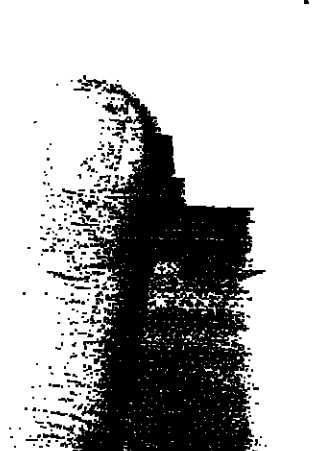
Après les altercations devant l'ambassade d'Israël à Paris

A la suite de notre article relatant les altercations survenues, le mercredi 20 janvier, à proximité de l'ambassade d'Israël à Paris (*le Monde* du 22 janvier), les promoteurs de l'Appel de juifs pour la défense des droits de l'homme dans les territoires occupés et en Israël, qui avaient pris l'initiative du rassemblement, nous adressent plusieurs précisions.

Tous les slogans, soulignent-ils, lancés pendant cette manifestation, reprenaient uniquement les termes de leur appel : *« Juifs souvenons-nous, à bas la répression ! »*, *« Israël négociera ! »*, *« Deux peuples, deux Etats ! »*, *« Négociation avec le peuple palestinien ! »*, *« Evacuation des territoires occupés ! »* Ils tiennent également à signaler que le professeur Marcel-Francis Kahn n'est pas à l'origine de l'Appel. Il l'a signé car celui-ci correspond à sa position ethique et politique et, accompagné d'une ancienne résistante et déportée, il a uniquement remis cet appel suivi de la liste de tous les signataires – deux cent douze à ce jour – au responsable de la mission israélienne.

Ultime précision, le rassemblement était pacifique et fut, dès 17 h 50, l'objet de provocations et d'agressions physiques émanant de contre-manifestants, adversaires du dialogue avec les Palestiniens. Enfin, la dispersion a eu lieu dans le calme, sous la protection des forces de l'ordre.

● **RECTIFICATIF.** – A la suite d'un mastic, nous avons écrit dans notre article intitulé « Yémen du Sud : sécurité et reconstruction » (*le Monde* du 22 janvier) que le colonel Haitham, vice-ministre de la défense, avait été promu ministre de la défense. Il fallait lire : *« ... pourrait être prochainement promu ministre de la défense »*.



Afrique

ANGOLA

Une importante garnison gouvernementale serait sur le point de tomber aux mains de l'UNITA

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La ville de Cuito-Cuanavale, dans le sud-est de l'Angola, siège d'une importante base militaire, serait sur le point de tomber aux mains de l'UNITA, le mouvement rebelle de Jonas Savimbi. Selon des sources diplomatiques, ce ne serait qu'une question de jours. Ce centre de garnison, point de départ des offensives des troupes gouvernementales contre les guérilleros de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola et base aérienne stratégique, serait en grande partie détruit.

L'agence officielle mozambicaine de presse AIM indique, depuis Luanda, que des avions angolais pilotés par des Cubains ont lancé une contre-offensive sur *« des positions tenues par l'armée sud-africaine »* et que des renforts cubains se dirigent vers Cuito-Cuanavale, située à 300 kilomètres au nord de la frontière namibienne. Il y aurait, selon AIM, actuellement cent soixante Cubains dans la ville assiégée, et la bataille aurait déjà fait au moins cent victimes parmi les troupes gouvernementales.

AIM rapporte aussi que, depuis le début du mois, l'Afrique du Sud a *« intensifié sa pression sur Cuito-Cuanavale »* et que *« la semaine dernière ces attaques ont atteint un point culminant avec le bombardement quotidien de cent soixante-dix à deux cents obus [155 millimètres] tirés par les canons à longue portée »*.

D'après certaines indications en provenance de Lisbonne, les troupes encerclées n'auraient pas reçu de ravitaillement depuis trois semaines. Autant d'informations dont il est impossible de vérifier le bien-fondé. A Pretoria, on se refuse à tout commentaire. Un porte-parole de l'armée sud-africaine s'est borné à répéter que les affirmations d'AIM *« faisaient partie des efforts continuels destinés à détourner l'attention des succès, largement connus, remportés par l'UNITA »*. La semaine dernière, Luanda avait indiqué que six mille soldats sud-africains participaient à la bataille de Cuito-Cuanavale.

Le 5 décembre, le général Jannie Geldenhuys, chef d'état-major des forces armées à Pretoria, affirmait que les troupes sud-africaines avaient commencé leur retrait du Sud-Est angolais sans donner de date sur l'achèvement prévu du désengagement. L'intervention dans cette zone avait été annoncée le 11 novembre. Elle avait été justifiée par la nécessité d'éviter une défaite à l'UNITA ainsi que par la menace que feraient peser les troupes soviéto-cubaines sur la province de Cuando-Cubango.

Assistance sud-africaine

Jonas Savimbi avait alors démenti que les soldats de Pretoria étaient venus lui prêter main-forte pour repousser la plus importante offensive jamais lancée par l'Angola contre le chef rebelle en douze années de guerre civile (*le Monde* du 14 novembre 1987). Ce dernier nous avait également affirmé, à l'époque, qu'il n'avait nullement l'intention de s'emparer de la ville de Cuito-Cuanavale pour la bonne raison que, une fois conquise, il serait très coûteux d'en garder le contrôle.

Avec l'arrivée de la saison des pluies, l'UNITA a repris l'initiative sur le terrain. Ce mouvement a, depuis le début de l'année, revendiqué la prise de deux villes situées sur la ligne de chemin de fer de Benguela : Munhango (ville natale de Jonas Savimbi) et Camacupa. Mais il paraît évident que les forces rebelles sont à elles seules dans l'incapacité de *« faire tomber »* Cuito-Cuanavale.

Quelle est l'ampleur de l'intervention sud-africaine ? Le 25 novembre, M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, avait parlé d'un contingent d'environ mille deux cents hommes. Sont-ils tous encore sur place ? Combien participent directement aux combats ? Des questions auxquelles il est impossible de répondre. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'UNITA bénéficie d'une assistance « technique » de Pretoria sous la forme de conseillers militaires et vraisemblablement de pièces d'artillerie, les fameux G5 et G6, considérés comme très performants. Et que, d'autre part, la neutralisation de la base de Cuito-Cuanavale est cruciale aux yeux du régime sud-africain.

MICHEL BOLE-RICHARD.

MAROC

Violents incidents entre étudiants et forces de l'ordre à Fès

Une jeune fille, qui a été grièvement atteinte au cours de violents incidents entre forces de l'ordre et étudiants mercredi à Fès, est décédée des suites de ses blessures, dans un hôpital de cette ville, a annoncé, le jeudi 21 janvier, l'agence de presse marocaine MAP.

Selon l'agence, il y a eu en outre vingt et un blessés : huit étudiants et treize membres des forces de l'ordre dont deux grièvement atteints.

Ces affrontements, qui ont opposé les forces de l'ordre à près de deux mille étudiants de l'université de Fès, ont eu lieu *« lorsqu'une manifestation de soutien au mouvement des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël a commencé à dégénérer »*, a-t-on indiqué de source autorisée.

Suppression du baccalauréat

Il est assez rare que les autorités marocaines prennent l'initiative de faire état de tels événements qui se déroulent sporadiquement dans les universités ou dans les collèges, mais qui restent inconnus ou donnent lieu à des rumeurs invérifiables.

On relève, par ailleurs, de bonne source, qu'une agitation s'est manifestée ces deux dernières semaines, cette fois-ci dans les lycées et collèges, à propos de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat au Maroc.

Le diplôme du baccalauréat a, en effet, été supprimé à compter de cette année dans l'enseignement marocain pour être remplacé par un système de contrôle des connaissances étalé sur les trois dernières années du secondaire.

Les lycéens, qui ont mené divers mouvements (grève des cours, manifestations, etc.) dans différentes villes du royaume – notamment à Rabat, à Fès et à Meknès, – protestaient contre la difficulté des textes soumis au premier examen de contrôle. – *(AFP.)*

Amériques

NICARAGUA : les négociations avec la Contra

Le gouvernement sandiniste multiplie les propositions

Au moment où les rebelles nicaraguayens rencontraient, à San-José-de-Costa-Rica, l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo, pour fixer les modalités de la reprise du dialogue avec les autorités sandinistes, une délégation nicaraguayenne a effectué une visite surprise dans la capitale costaricienne. Devant le refus de la Contra de procéder à des conversations imprévues, la date de la rencontre restant fixée au 28 janvier, la délégation sandiniste a fait de nouvelles propositions concernant un éventuel cessez-le-feu.

SAN-JOSÉ
de notre correspondant en Amérique centrale

Le gouvernement nicaraguayen a fait, jeudi 21 janvier, à San-José, une suggestion qui consisterait, pour lui, à accepter le principe d'une aide humanitaire américaine à la Contra, après la signature d'un accord sur le cessez-le-feu. Les insurgés ont aussitôt qualifié cette offre de *« ridicule »*. Au cours d'une conférence de presse organisée à l'ambassade du Nicaragua à San-José, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Victor Hugo Tinoco, a précisé que les Etats-Unis pourraient fournir aux rebelles une aide sous forme de nourriture, vêtements, tentes, médicaments, etc., par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale ou d'une *« organisation similaire »*. Cette aide, a-t-il ajouté *« sera destinée uniquement aux « contras » qui auront rejoint les zones de cessez-le-feu, délimitées à la suite d'un accord entre les deux parties »*.

Managua a délimité trois zones de cessez-le-feu (un peu plus de 10 000 kilomètres carrés) dans les régions montagneuses, où les rebelles sont les plus actifs. Dans un document antérieur, la Contra avait exigé plus de 60 000 kilomètres carrés, soit la moitié du territoire nicaraguayen. M. Tinoco a indiqué que sa proposition, qui permettrait également aux rebelles de *« conserver leurs armes pour une période de temps déterminée »*, visait à *« améliorer les possibilités de parvenir à un cessez-le-feu avec les « contras »*. Le gouvernement sandiniste, a-t-il ajouté, est disposé à *« accorder toutes les garanties aux « contras » qui souhaitent participer à la vie politique du pays, y compris le droit de créer de nouvelles organisations politiques »*.

Comme preuve de leur bonne foi, les sandinistes proposent la formation d'une *« commission internationale spéciale »* qui serait chargée de vérifier la réalisation de ses engagements auprès des intéressés.

Un des six dirigeants de la Contra, Mme Azucena Ferrey, a estimé que *« les propositions de Managua n'étaient même pas dignes d'une réponse »*. *« Les sandinistes*, nous a-t-elle déclaré, *ont proposé n'importe quoi pour essayer de sauver la face à la suite de notre refus de les rencontrer aujourd'hui. Ils ont cherché à s'immiscer dans la réunion que nous avions à San-José avec Mgr Obando* [l'archevêque de Managua, qui joue le rôle d'intermédiaire entre les belligérants] *en envoyant, sans avertissement préalable, une délégation dans l'espoir de nous forcer à négocier un cessez-le-feu sans aborder les problèmes politiques. »*

« Il est évident, a déclaré un des dirigeants de la Contra, M. Alfredo Cesar, *que nous ne nous bornerons pas à discuter des aspects techniques du cessez-le-feu. Il n'y aura pas de cessez-le-feu si les sandinistes n'entament pas simultanément un véritable processus de démocratisation, conformément aux engagements qu'ils ont pris en signant le plan de paix. »* Interrogé sur ce point, le vice-ministre des affaires étrangères a réagi en disant que *« tout* [était] *politique »*. *« Mais*, a ajouté M. Tinoco, *il n'est pas question de parler d'un éventuel partage du pouvoir avec les « contras » ni même de modifications constitutionnelles. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **Visite à Madrid du président nicaraguayen Daniel Ortega.** – M. Ortega rencontrera les 26 et 27 janvier à Madrid le roi Juan Carlos et le président du gouvernement, M. Felipe Gonzales. Ce sera sa première visite officielle. – *(AFP.)*

HAITI

Nombreuses protestations après l'arrestation de l'opposant Louis Déjoie

L'arrestation et la détention de l'un des principaux dirigeants de l'opposition haïtienne, M. Louis Déjoie, a soulevé de vives protestations en Haïti et à l'étranger. M. Déjoie, qui a été présenté, le jeudi 21 janvier, devant le juge d'instruction sous l'accusation d'« incitation à la violence et au désordre public » devait connaître son sort vendredi. Le juge devait en effet décider, dans les vingt-quatre heures, sa poursuite devant les tribunaux, ou sa libération.

Les quatre principaux partis haïtiens ont, pour leur part, appelé *« tous les patriotes à les rejoindre dans un front uni du refus »*. Le Comité d'entente démocratique (CED) estime, en effet, que l'arrestation de M. Louis Déjoie marque le retour aux *« actes arbitraires les plus honteux du régime* [duvaliériste] *déchu »*.

Le gouvernement américain a aussi demandé, jeudi, au gouvernement haïtien la libération de M. Déjoie dont l'arrestation est *« injustifiée et inquiétante »*, a déclaré M. Charles Redman, le porte-parole du département d'Etat. Washington a aussi mis en garde le gouvernement provisoire haïtien contre toute atteinte à la liberté d'expression dans le pays, *« des violations de ce droit entraîneraient nécessairement une nouvelle détérioration des relations avec les Etats-Unis »*, a poursuivi M. Redman.

Dans le même temps, les autorités haïtiennes poursuivent le dépouillement des élections générales de dimanche dernier. Les premières estimations laissent apparaître la possible victoire de M. Leslie Manigat. Deux des principaux candidats, MM. Grégoire Eugène et Hubert de Ronceray, ont qualifié le scrutin de *« coup d'Etat par les urnes avec la complicité de certains militaires »*. Les opposants du CED déclarent, pour leur part, « illégitimes » les résultats de cette « farce » et demandent la formation d'un gouvernement civil et militaire dont la fonction serait d'assurer des *« vraies élections libres honnêtes et indépendantes du pouvoir central »*. – *(AFP, Reuter.)*

Europe

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Mgr Desmond Connell nouvel archevêque de Dublin

DUBLIN
de notre correspondant

Près de neuf mois après la mort prématurée de Mgr Kevin McNamara, Mgr Desmond Connell a été nommé, le jeudi 21 janvier, archevêque de Dublin.

Agé de soixante et un ans, il est professeur de métaphysique et doyen de la faculté de philosophie et de sociologie à l'université de Dublin. Spécialiste de l'œuvre du philosophe français du dix-septième siècle Nicolas de Malebranche, il parle couramment le français. Il était le candidat de compromis entre les courants progressiste et conservateur.

Théologien orthodoxe, Mgr Connell s'est prononcé dans des articles contre l'ordination des femmes, et il a joué un rôle dans la campagne menée en 1983 pour l'amendement à la Constitution proscrivant l'avortement. Son manque d'expérience pastorale est considéré comme un handicap considérable dans un archevêché qui compte 1 068 000 catholiques et connaît de graves problèmes socio-économiques. Bien que 65 % à 70 % de la population catholique de la capitale et de ses alentours soient toujours pratiquants (80 % dans le reste d'un pays dont la population est à 95 % catholique), on observe, chez les jeunes en particulier, un désintérêt croissant pour la religion.

La population de l'archevêché de Dublin a augmenté de 280 000 personnes en vingt ans, et le nombre de diocèses est passé de cent treize à cent quatre-vingt-quatorze. Beaucoup se trouvent dans des banlieues nouvelles ne possédant pas toutes les infrastructures sociales nécessaires.

J. M.

EN BREF

● **Le Parlement européen dénonce la peine de mort en Turquie.** – L'assemblée parlementaire des Douze a demandé, le jeudi 21 janvier, à Strasbourg, aux autorités turques de *« commuer toutes les peines capitales prononcées dans le pays en attendant l'abolition de ce châtiment abominable »*.

Dans une résolution commune signée des groupes socialiste, communiste et libéral et adoptée par la majorité de l'assemblée, les députés rappellent que, depuis la loi martiale de 1978, cinq cents condamnations à mort ont été prononcées en Turquie et que cinquante personnes ont été exécutées par pendaison depuis 1980, dont vingt-six pour des délits politiques. Les parlementaires soulignent que la Turquie a introduit une demande d'adhésion à la Communauté européenne et qu'elle a signé récemment la convention européenne sur l'interdiction de la torture. – *(AFP.)*

● **URSS : Tass dénonce les manifestations de Tatars en Ouzbékistan.** – Des Tatars de Crimée *« extrémistes »* ont tenté ces dernières semaines de semer le *« désordre »* à Tachkent et dans d'autres villes de la République d'Ouzbékistan (Asie centrale), a indiqué, jeudi 21 janvier, l'agence Tass.

Citant le journal *Pravda Vostoka* paraissant à Tachkent, l'agence officielle affirme que ces *« extrémistes »*, conduits par Mustapha Djemilev, Fouat Ablyamitov et Sabrie Seoutova, avaient choisi pour leurs *« provocations »* notamment des monuments aux morts de la seconde guerre mondiale et dénonçaient *« les prétendues violations des droits des Tatars de Crimée en URSS »*.

Les Tatars de Crimée ont été déportés en masse vers l'Asie centrale par Staline, et ils réclament depuis lors le droit de regagner la Crimée. – *(AFP.)*

● **Des soldats algériens égarés au Maroc remis aux autorités de leur pays.** – Quatre soldats algériens qui s'étaient égarés en territoire marocain ont été remis à l'Algérie, a-t-on annoncé, jeudi 21 janvier, de source officielle à Rabat. Selon les mêmes sources, les quatre hommes ont été *« traités avec le respect dû à des soldats »* avant de rentrer dans leur pays, le 15 janvier, près d'Oujda. – *(AP.)*

● **La Libye critique la tournée africaine de M. André Giraud.** – La Libye a violemment critiqué, jeudi 21 décembre, la récente tournée africaine du ministre de la défense, M. André Giraud, qualifiant d'*« étonnants »* les propos qu'il a tenus à cette occasion.

Une source du ministère libyen des affaires étrangères a affirmé : *« De quel droit la France, un pays européen, se mêle-t-elle des travaux du comité africain* (allusion au comité *ad hoc* formé par l'OUA pour régler le conflit frontalier tchado-libyen), *et discute-t-elle des résultats de ses réunions ? »*

« La France, fidèle à sa politique colonialiste, se contredit en déclarant être attachée à la paix au Tchad alors qu'elle s'active en même temps à mettre en état l'aéroport de Faya-Largeau pour qu'il puisse accueillir tous les types d'appareils militaires. » – *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN

Le Parlement européen demande la libération immédiate d'Alain Guillo

Strasbourg. – Le Parlement européen a demandé, jeudi 21 janvier, à Strasbourg, la libération immédiate du journaliste français Alain Guillo, condamné début janvier à dix ans de prison par le tribunal de Kaboul. Les députés européens ont estimé *« que la sévérité de la sentence apparaît disproportionnée, injuste et excessive, et que les autorités de Kaboul entendaient ainsi faire un exemple pour dissuader les journalistes occidentaux de donner, par voie de presse, une vision objective du conflit afghan »*.

Ils considèrent également qu'Alain Guillo, condamné pour espionnage et subversion, est *« tombé dans une embuscade tendue à la suite d'une trahison »*.

Le Parlement européen a, d'autre part, exprimé son inquiétude pour le cas du journaliste italien Fausto Biloslavo, vingt-six ans, également détenu en Afghanistan. Capturé à la mi-novembre dans la province du Logar (nord-ouest de l'Afghanistan), ce journaliste est accusé par les autorités afghanes d'être *« entré illégalement en Afghanistan avec un groupe armé anti-gouvernemental »*.

● **CHINE : cinquante-neuf manifestants libérés à Lhassa.** – Cinquante-neuf personnes arrêtées lors des manifestations antichinoises de l'automne dernier à Lhassa, capitale du Tibet, ont été remises en liberté, a annoncé, jeudi 21 janvier, l'agence Chine nouvelle ; plusieurs d'entre elles ont fait preuve de *« repentir »*, a-t-elle précisé. Il reste encore officiellement dix manifestants en prison. – *(AFP.)*

● **INDE : dix morts au Pendjab.** – Quatre individus soupçonnés d'être des séparatistes sikhs ont ouvert le feu, vendredi 22 janvier, sur des militants hindous effectuant des exercices dans le parc de Barnala, au Pendjab, faisant dix morts et deux blessés, a annoncé la police. – *(Reuter.)*

La négociation sur le Cambodge marque des progrès

(Suite de la première page.)

Sans attendre la fin de ce repli militaire, le gouvernement provisoire s'installera à Phnom-Penh en même temps que, selon la formule de Sihanouk, *« une force internationale de maintien de la paix »*. Toutes les familles politiques du Cambodge seront invitées à participer à l'élection d'une Assemblée chargée de rédiger une Constitution.

Les réserves de M. Hun Sen portent sur plusieurs points. En premier lieu, il souhaite la formation d'un *« gouvernement de coalition »* après des élections et non avant, ce qui laisse penser qu'il veut la garantie, pour son propre parti, d'être associé au pouvoir dans le futur Cambodge. En outre, il refuse le *« démantèlement »* de son Etat – la République populaire du Cambodge – parce que, dit-il, cette proposition *« n'est pas équitable et est inégale »*. Il refuse de dissoudre son gouvernement *« tant que les forces militaires des Khmers rouges ne seront pas éliminées »*. En outre, il estime que cette dissolution remettrait en cause un *« ordre social solide »*.

Dans la pratique, ce point ne devrait pas poser de très graves problèmes. En fait, le prince Sihanouk, qui ne peut accepter de se rallier au régime actuel, ne réclame pas un démembrement de l'administration en place. La fonction publique, a précisé son fils, le prince Ranaridh, restera en place. Mais les institutions devront être abolies pour faire place à un nouvel Etat cambodgien que l'Assemblée, élue plus tard, dotera d'une Constitution. Apparemment, dans la phase de transition, le prince pourrait être chef de l'Etat, et M. Hun Sen premier ministre.

Il existe un deuxième point de divergence, mais de moindre importance, concernant le contrôle des élections. Non seulement M. Hun Sen ne souhaite pas la formation d'un gouvernement avant la tenue d'élections, mais il propose d'en confier l'organisation à un *« comité électoral sous contrôle international »*. De son côté, le prince veut l'intervention d'une *« force internationale de maintien de la paix »* – Ranaridh a parlé de faire appel, entre autres, à la France, au Maroc, au Sénégal et à la Suède – et la mise en place d'une commission internationale de contrôle. Mais ce point n'a pas été abordé au fond à Saint-Germain-en-Laye, ce qui expliquerait, avant tout, les différences entre les formules proposées.

En tout état de cause, une préoccupation majeure a dominé les débats : la neutralisation des Khmers rouges. M. Hun Sen, tout autant que le prince Sihanouk, redoute que les Khmers rouges n'exploitent une éventuelle période de transition pour tenter de reprendre le pouvoir par la force. C'est sans doute pour cette raison qu'il a accepté de *« prendre en considération les idées du prince Sihanouk sur un gouvernement provisoire »*. Et c'est pourquoi le prince veut qu'un tel gouvernement et qu'une force internationale de maintien de la paix soient mis en place avant la fin du rapatriement des troupes vietnamiennes. Ainsi, tout hiatus sera évité et les risques d'un coup de forces des Khmers rouges seront réduits au minimum.

Il reste à faire entériner un tel projet par la Chine et le Vietnam. Aucun règlement, en effet, ne peut se faire sans que Pékin accepte de cesser toute aide militaire aux Khmers rouges. Le prince Sihanouk va donc tenter de convaincre les Chinois de l'intérêt de son plan de paix dès son arrivée à Pékin à la fin du mois de janvier. De son côté, le Vietnam va *« étudier »* les propositions du prince. Il appartient désormais à Pékin et à Hanoï de se prononcer. Mais, pour la première fois, ils ont à le faire sur un schéma concret de règlement qui tient compte à la fois des préoccupations et des intérêts des uns et des autres. En ce sens, un *« pas important »* a effectivement été accompli à Saint-Germain-en-Laye.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

VIETNAM

Accord avec Washington sur le départ de 30 000 Amérasiens pour les Etats-Unis

Hanoï. – Le Vietnam et les Etats-Unis se sont mis d'accord sur un plan en deux ans de départ pour les Etats-Unis de quelque trente mille Amérasiens et membres de leurs familles vivant encore au Vietnam, a indiqué, le jeudi 21 janvier, le porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères. Ce plan a été présenté par le représentant Robert Brazek (démocrate, New-York) au cours de sa récente visite à Hanoï du 15 au 18 janvier, a indiqué Mme Ho The Lan, directeur adjoint du département de l'information au ministère des affaires étrangères, lors d'une conférence de presse. Elle a ajouté que l'application de ce plan devra commencer en mars.

Hanoï et Washington ont fait des progrès dans le règlement de la question des enfants amérasiens, nés de parents américains et vietnamiens, après la visite en août, à Hanoï, de l'envoyé spécial du président Reagan, le général John Vessey. Les deux parties ont alors décidé de traiter cette question sur un plan bilatéral. Selon les statistiques américaines, plus de trois mille cinq cents Amérasiens ont quitté le Vietnam pour les Etats-Unis entre 1979 et 1986 et environ dix mille Amérasiens vivent encore dans le sud du Vietnam. – *(AFP.)*



Politique

La campagne présidentielle

M. Rocard a bénéficié à Londres d'un « traitement royal »

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

S'entretenant avec les journalistes à Londres, vendredi matin 22 janvier, Michel Rocard a affirmé : *« Je serai sans doute le président de ce pays. Il y a un doute sur le quand. »* Le député des Yvelines a ajouté qu'il est *« toujours, François Mitterrand n'ayant pas parlé, candidat »*. Pour M. Rocard il y a des *« doutes »* sur les intentions de M. François Mitterrand et sur les siennes propres.

M. Rocard, invité pour deux jours a eu droit, de la part des autorités britanniques, à des faveurs exceptionnelles dont il a été le premier surpris. Il est vrai que les rendez-vous du député des Yvelines avaient été pris longtemps à l'avance, à un moment où sa candidature à la présidence de la République semblait moins aléatoire qu'aujourd'hui. La politesse anglaise fait que tous ont été maintenus.

M. Rocard a ainsi été reçu, le jeudi 21 janvier, par Mme Thatcher au 10 Downing Street pendant une très honorable demi-heure. Il a réussi, en outre, à rencontrer, jeudi, le leader travailliste, M. Neil Kinnock, le ministre de la défense, M. George Younger, et le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffroy Howe. Il a déjeuné à la résidence de l'ambassadeur de France avec M. David Owen, l'ancien dirigeant du Parti social-démocrate qui pourrait bien faire, dans les prochaines semaines, une rentrée triomphale sur la scène politique en raison de la déconfiture du projet de fusion entre libéraux et sociaux-démocrates auquel il a toujours été hostile. Il a dîné avec M. David Mellor, un des adjoints de Sir Geoffroy qui s'est acquis récemment une célébrité en critiquant publiquement, lors d'un voyage en Israël, la façon dont l'armée israélienne maintenait l'ordre dans la bande de Gaza. M. Rocard devait encore s'entretenir dans la matinée avec le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Cette activité un peu frénétique de député des Yvelines est passée relativement inaperçue en Grande-Bretagne, où il n'est guère connu que de la classe politique. *« Pour un homme qui n'a guère été autre chose que ministre de l'agriculture dans son propre pays, il a droit à un traitement royal »*, écrivait dimanche 17 janvier le *Sunday Times*.

Les questions de défense ont occupé une large part des entretiens de jeudi. M. Rocard a notamment évoqué avec M. Younger le projet de construction d'un missile de croisière franco-britannique lancé à partir d'un avion.

Quant à Mme Thatcher, sans demander explicitement que la France revienne au sein du commandement intégré de l'OTAN, elle maintient, selon M. Rocard, une certaine incompréhension des raisons qui déterminent l'attitude de Paris. Le député des Yvelines a eu en tout cas la nette impression que le premier ministre britannique souhaitait une présence plus active de la France dans des structures plus intégrées.

Les problèmes communautaires, et notamment les questions agricoles, ont été le second sujet d'importance évoqué par les interlocuteurs de M. Rocard, qui a eu aussi droit à quelques questions obligées sur l'élection présidentielle française. Mme Thatcher a demandé à son hôte si le président Mitterrand avait déjà pris sa décision. Il a répondu *« non »*, et on est passé à autre chose...

Ce voyage en Angleterre est le dernier d'une série qui, en quelque dix mois, a permis à M. Rocard de s'entretenir des questions de la défense européenne avec une demi-douzaine de premiers ministres de la CEE et plusieurs de leurs ministres de la défense, ainsi qu'avec le président Ronald Reagan et M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Léotard : un soutien « loyal » mais « réfléchi » à M. Barre

« L'UDF, c'est ma famille; la majorité, c'est mon camp. » M. François Léotard, invité, le jeudi 21 janvier, de « Questions à domicile » sur TF1, aurait, en résumé, pu faire sienne cette formule de M. Valéry Giscard d'Estaing, si celle-ci n'avait été entamée par la réserve calculée de son auteur. Tout au contraire, le ministre de la culture et de la communication a tenu à dissiper définitivement tout faux suspense. Il a dit et répété que, conformément *« à la logique des familles politiques »*, il apporterait donc un soutien *« clair, loyal »* mais *« réfléchi »* au candidat de l'UDF, M. Raymond Barre. Qu'il espérait bien que son parti, le PR, convoqué le samedi 23 janvier en convention nationale au Zénith à Paris, saurait faire fi de ses états d'âme et de ses réelles appréhensions pour *« approuver massivement »* cette décision. Et que, enfin, il s'engageait surtout dans ce combat présidentiel, ainsi qu'il le fait afficher sur les murs des cités, pour faire gagner, le 8 mai prochain, la majorité.

Le secrétaire général du PR avait eu d'ailleurs l'occasion de préciser par avance tout cela à M. Barre, le vendredi 15 janvier. Les deux hommes s'étaient rencontrés au domicile parisien de l'ancien premier ministre. Un entretien qualifié de *« cordial »* de part et d'autre, même si M. Léotard jugeait sur le coup n'avoir pas eu toutes les assurances utiles sur le bon déroulement de la campagne barriste. Néanmoins, les grands dossiers : institutions, éducation, formation, Europe, fiscalité, avaient pu être évoqués en bonne intelligence, et M. Léotard avait pu aussi préciser à l'ancien premier ministre quelle serait son attitude au cours des prochaines semaines. Le secrétaire général du PR y est revenu longuement sur TF 1, en formulant à ce propos quatre exigences regroupées en *« un carré magique »*.

Deux premiers points, essentiels à ses yeux : ne mettre en cause ni le choix de cohabiter du 20 mars 1986 ni le bilan de ces deux années de gouvernement. Est-il tout à fait certain que M. Barre l'écoutera ? On peut s'interroger. Quant au bilan, les centristes semblent plus nuancés, pour ne pas dire circonspects. Mais M. Léotard est, sur ces deux points, catégorique : M. Jacques Chirac a été *« un remarquable premier ministre »*. Il est fier d'*« avoir servi sous ses ordres »*. Il exercera *« ses fonctions de ministre jusqu'au bout »*. Et il faut comprendre, soutient-il encore, que, *« si la loyauté vis-à-vis de la famille politique UDF doit prévaloir, celle-ci n'implique pas une déloyauté vis-à-vis de M. Chirac »*.

M. Barre et M. Chirac, a souligné encore le patron du PR, *« sont deux hommes de grande qualité : c'est le plus unitaire qui gagnera »*.

Troisième côté du carré magique : les élections législatives. M. Léotard semble s'être fait définitivement à l'idée que la dissolution est pour le lendemain de l'élection présidentielle. *« La majorité, à l'heure actuelle, est battue mais je crois qu'elle va réussir »*, a-t-il pronostiqué. Il importe donc de songer au 8 mai, mais aussi de préparer le 9 mai. M. Léotard a posé clairement ce problème qu'on s'efforce plutôt pour l'instant de taire dans les rangs de la majorité. Parfaitement instruit des prétentions de M. Giscard d'Estaing, qui continue de guetter dans l'ombre du PR, résolument hostile à la constitution d'un centre *« avec un peu de Delors et un peu de M. Stasi »*, jugeant joliment que *« les consensus sont comme les paradis, souvent artificiels »*, M. Léotard, se plaçant dans les deux hypothèses : l'une élection de M. Barre ou celle de M. Chirac, s'est nettement prononcé pour la reconduction d'une majorité solidement accrochée aux amarres de l'UDF et du RPR.

Le lapin et le boa

Certes, il souhaite que l'UDF devienne la première force de cette majorité. Une prétention légitime pour quelqu'un qui n'exclut pas de ravir la présidence de cette confédération. Une ambition parmi tant d'autres. Car, tout naturellement, fut envisagée l'autre hypothèse : celle de la réélection du président Mitterrand. Dans ce cas, M. Léotard ne rejette pas formellement un acte II de la cohabitation, dont il pourrait être le premier ministre. Cette éventualité, il ne l'a pas du tout formalisée, mais, bien sûr, tel n'est point le scénario qu'il veut retenir en priorité. D'abord parce qu'il n'est pas, a-t-il dit, *« fasciné »* par M. Mitterrand, lequel, pourtant, lundi soir, à l'occasion d'une réception des Prix Nobel à Orsay, s'est longuement et chaleureusement intéressé à son avenir. *« Je ne suis pas devant lui comme un lapin devant un boa »*, a ironisé M. Léotard. Enfin, parce que, tant au niveau européen qu'intérieur, il considère qu'un second septennat socialiste *« ne serait pas une bonne chose pour la France »*.

Car, et c'est le quatrième point de ce fameux carré, M. Léotard, contre vents et marées, persiste à croire que le libéralisme reste la meilleure locomotive politique et économique de ce pays. Ainsi s'efforce-t-il encore lui-même d'avoir, au cours de cette campagne, *« une attitude et des projets libéraux »*, en souhaitant déteindre un peu plus sur ses amis barristes.

Après avoir expliqué tout cela, M. Léotard, pour la forme, a affirmé qu'il ne demandait rien, qu'*« il ne cherchait pas à se caser »*, bref, qu'il voulait garder les mains libres. Propos d'autant plus faciles à tenir aujourd'hui que les sondages, mettant à présent M. Chirac et M. Barre dans un mouchoir, rendent M. Léotard, cette fois, vraiment incontournable. Dans ce jeu de vases communicants, le réservoir PR est à même de faire la différence.

D. C.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin

Scandaleux

« M. Chalandon devrait être plus discret dans la vie politique française actuellement », a déclaré, le jeudi 21 janvier, M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du PS répondait aux récents propos du garde des sceaux qui avait comparé l'attitude des Français à l'égard de M. François Mitterrand avec les relations que la population avait eues avec le maréchal Pétain de 1940 à 1944. *« Ce qui est proprement scandaleux*, a expliqué M. Jospin sur RTL, *c'est cette espèce d'assimilation entre les deux périodes. » « Je connais des relations père-fils qui sont beaucoup plus saines que les relations entre certains clients et leur joaillier (...) et leur banquier »*, a ajouté M. Jospin en faisant allusion à l'affaire Chaumet.

M. Lajoinie

« Jobs fast-food »

M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, a critiqué, le jeudi 21 janvier, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle), les *« jobs fast-food »* de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui organisait, jeudi et vendredi, un colloque sur l'adaptation, en France, des « recettes » de création d'emplois aux Etats-Unis. *« Plusieurs réalités rendent complètement caduque »* cette adaptation, a déclaré M. Lajoinie devant environ cinq cents personnes.

M. Séguin

Idolâtrie

Le « culte » rendu au président de la République par certains de ses « fans » irrite M. Philippe Séguin. *« Ce que je trouve très encombrant aujourd'hui dans le paysage politique français, ce sont des gens qui se livrent à des manifestations d'idolâtrie à l'égard de qui vous savez, ce qui me semble peu compatibles avec une démocratie moderne »*, a expliqué, le jeudi 21 janvier, le ministre des affaires sociales et de l'emploi, invité de « Télématin » sur Antenne 2.

(Publicité)

AVEC FRANÇOIS MITTERRAND

Madame, Monsieur,

Dans quelques mois, vous élirez le Président de la République.
Face aux trois candidats de la Droite, tout atteste que, pour la majorité des Français, le meilleur président est de loin FRANÇOIS MITTERRAND.
Nous faisons partie de cette majorité.

Nous pensons que FRANÇOIS MITTERRAND peut seul garantir à la fois le rassemblement et l'unité de la nation, le rayonnement de la France, le progrès et la solidarité.

Nous nous reconnaissons dans les valeurs qu'il incarne.

Depuis quelques semaines, des comités "AVEC FRANÇOIS MITTERRAND" se créent dans toute la France, pour traduire ce mouvement majoritaire.
Nous vous demandons de signer et de faire signer ce texte :

"Je soutiens l'action de FRANÇOIS MITTERRAND, Président de la République, et je manifeste ma volonté de le voir assumer cette fonction après mai 1988."

Nom :

Adresse :

Secteur d'activité professionnelle :

Signature :

J'adresse une somme de 20 F. (ou plus) à l'ordre de :
"AVEC FRANÇOIS MITTERRAND", 1 rue Paul-Baudry - 75008 PARIS

Politique

La campagne présidentielle

M. Raymond Barre veut rester à l'écart de « l'agitation »

Présentant, le vendredi 22 janvier, son livre *Questions de confiance* sur Europe 1, M. Raymond Barre a indiqué qu'à plus de trois mois de la campagne présidentielle il n'avait nullement l'intention de presser le pas ou *« de se livrer à une agitation tous azimuts »*. Malgré le dernier sondage de la SOFRES commandé... par le comité national de soutien à la candidature de M. Chirac mettant pour la première fois celui-ci à un point devant lui, l'ancien premier ministre, qui s'exprimait, la veille au soir, devant l'association des Femmes démocrates, a rappelé que *« l'important était de faire ce que l'on croit devoir faire, de dire ce que l'on croit devoir dire, et que le reste sera donné par surcroît »*.

En revanche, M. Barre a accueilli avec intérêt les déclarations de M. François Léotard, qui s'est prononcé, le jeudi 21 janvier, à « Questions à domicile » sur TF 1, pour un soutien *« clair, loyal »* mais *« réfléchi »* au candidat de l'UDF. *« J'ai confiance dans la loyauté de M. Léotard »*, a-t-il déclaré. Conformément au souhait du secrétaire général du PR, M. Barre a réaffirmé que son adversaire était M. Mitterrand et non M. Chirac. *« Le gouvernement,* a-t-il déclaré, *a essayé courageusement de remonter la pente, mais il avait une épée de Damoclès au-dessus de la tête. »* Puis, faisant allusion à la dernière campagne d'affichage socialiste : *« La génération Mitterrand, c'est la génération du recul économique et social de la France (...). C'est à la fois charmant et flou. C'est tonton gâteau. Je ne crois pas que c'est de cette façon-là que l'on peut mettre les Français en face du sens du vote qu'ils vont émettre au moment de l'élection présidentielle. »*

Sa part de vérité

Qui est-il ? Que pense-t-il ? Que veut-il ? C'est à ces trois questions, évidemment essentielles pour pouvoir appréhender enfin toute la complexité de sa personnalité, que M. Raymond Barre répond dans un livre d'entretiens avec Jean-Marie Colombani. Un ouvrage retraçant dans le détail, avec nombre d'éléments inédits, l'itinéraire singulier d'un homme qui ne l'est pas moins. Débarqué en politique comme un éléphant dans un jeu de quilles, empêcheur de tourner en rond et content de l'être, et s'apprêtant, dans une centaine de jours, à solliciter pour la première fois de sa vie la confiance des Français.

Un livre-radioscopie présentant avec une grande liberté de ton et d'humeur un Raymond Barre tel qu'en lui-même, n'hésitant point, comme sur les estrades, à renvoyer à leurs picotins *« les belles âmes »* et *« les belles plumes »*, avec son caractère — fût-il mauvais, — ses regrets et ses espoirs. Un livre définissant, enfin, un projet pour demain, nourri par l'expérience des affaires, les labours tranquilles de campagne et une ambition pour la France, destiné aussi à faire litière des mauvais procès et fausses réputations amoncelées dans les chausse-trappes du microcosme. Une part de vérité livrée naturellement avec d'évidentes pensées électorales, agrémentée aussi de quelques petits règlements de comptes mais indispensable pour qu'il ne soit pas dit, si le moment venu venait, que les Français auront été pris par surprise par le barrisme...

Qui est-il ? Entêté ? Non ! Obstiné ? Oui ! Rigide, certainement. Constant, il le pense. Désintéressé, il l'affirme. N'ayant jamais rien promis et ne voulant rien promettre. A l'écart des partis, mais, complète-t-il, *« jamais à l'écart du gaullisme »*. Homme libre, librement placé aux confluents du gaullisme rassembleur, du centrisme humaniste et du libéralisme social.

Que pense-t-il ? *« L'expérience,* disait Diderot, *est la mémoire de beaucoup de choses. »* Lui aurait plutôt retenu qu'il importe *« de ne jamais se laisser dominer par l'idéologie »*, et donc *« de ne jamais farder les réalités »*. Europe, défense, social, économie, M. Barre évoque ici tous ces grands sujets à la lumière de son expérience internationale, sans faire l'épargne de quelques critiques bien pesées. Les privatisations ? s'interroge-t-il par exemple : *« Une fois vendus les bijoux de famille »*, que ferons-nous ? L'Europe ? *« Le problème,* ironise-t-il, *n'est pas de faire sortir un lapin du chapeau à chaque fois que l'on en parle. »* Les hommes sont aussi jugés. Gloire à Valéry Giscard d'Estaing, *« qui a fait face pendant son septennat à une situation difficile avec beaucoup d'intelligence, de courage et de cœur »*. Jacques Chirac ? Passons vite. Il est *« sympathique, direct. Son ardeur à vivre l'heure qui passe rend les contacts faciles et agréables »*. François Mitterrand ? *« On ne peut pas dire que survivre à l'échec soit un très grand succès »*, dénonce-t-il sans pouvoir cacher toutefois un certain respect professionnel pour *« cet homme de stature et de culture »*.

« Clarté et loyauté »

Reste enfin la grande question pour demain, qui est tout de suite : que veut-il ? On n'a que trop dit que lui, Raymond Barre, n'avait rien à vendre aux Français, sinon du sang et des larmes, qu'il leur demandait de voter pour lui les yeux fermés, et qu'il se chargerait de tout le reste. Certes, concède-t-il, qu'on ne compte point sur lui pour entretenir l'utopie. Il est contre *« les salmigondis philosophico-moralisateurs, qui font chez nous la réputation des belles âmes »*. Mais il a, lui, pour la France, un idéal : celui d'une *« société ouverte »* politiquement étrangère à tout modèle incertain *« socialo-centriste »*, fondée sur le triptyque *« travail, confiance, espoir »*, où l'Etat est au service de la société, et non l'inverse, nourri aux valeurs de *« la liberté, de la responsabilité, de la solidarité et de l'unité »*, regroupant tous les hommes *« de bonne volonté et de bonne foi »* pour contribuer au redressement de la France.

Tel est le barrisme. *« Une politique de mesure,* explique M. Barre, *éloignée des idéologies, susceptible de faciliter les adaptations de l'économie et de la société par une action tenace, peut-être rude, mais soucieuse d'atténuer les coûts économiques et sociaux de la mutation. »* Concédant tout de même que, s'il avait à se placer sur un échiquier à ressemblance britannique, il se verrait très bien figurer *« à l'aile libérale du parti conservateur »*, le futur candidat définit ici en quelque sorte *« un thatchérisme à la française »* refusant de faire du chômage une fatalité, mais promettant, du moins faut-il en accepter l'augure, de ne pas laisser sur le bord du chemin les exclus de cette fin de siècle.

Enfin, M. Barre précise utilement sa pensée sur ses projets de gouvernement. Il l'a encore dit récemment : il est hostile à *« la monarchie républicaine »*. Il ne veut pas d'un premier ministre *« ectoplasme »*. Sitôt élu, il dissoudrait. *« Aucun président élu,* note-t-il d'ailleurs, *ne se satisfera de la composition artificielle de cette Assemblée »*. Mais loin de lui l'ambition de créer un parti du président qui nous ramènerait tout aussitôt vers *« l'Etat-parti »*. Il lui importera uniquement *« d'avoir une majorité cohérente et soudée »*. Pour l'heure, il souhaite *« une élection présidentielle nette et saine »* : *« clarté au premier tour, loyauté au deuxième, dignité du débat à la fin de la compétition, voilà mes principes,* rappelle-t-il. *Je les respecterai, même si je ne suis pas payé de retour. Les Français jugeront »*. Mais quand enfin on lui demande si, vaincu, il serait décidé, comme on le dit, à retourner à ses chères études, là l'interrogé pouffe carrément : *« Les Français sauront ce que j'ai l'intention de faire le lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle. Rira bien qui rira le dernier ! »* Ces « questions de confiance » mériteront peut-être un second tome...

DANIEL CARTON.

★ *Raymond Barre, Questions de confiance*, entretiens avec Jean-Marie Colombani. Flammarion. 340 pages. 89 F.

L'ancien premier ministre et les femmes

Certes, comme l'avait mâlement proclamé d'emblée Mme Louise Moreau, fondatrice de l'association des Femmes démocrates, dont le vingtième anniversaire était fêté jeudi 21 janvier à Paris, *« la matière grise n'a pas de sexe »*. Il faut croire qu'en revanche les bulletins de vote en ont un. Autrement dit, un vrai candidat n'omet jamais, en cours de campagne, de se préoccuper des électrices. C'est ce qu'a donc fait M. Raymond Barre le temps d'un dîner auquel participaient M. Alain Poher, président du Sénat, les membres du gouvernement appartenant au CDS et les dirigeants de ce parti.

Pour Mme Marie-Thérèse Boisseau, présidente des Femmes démocrates, les femmes, en politique, sont là pour dépassionner les débats, pour apporter à la réflexion le réalisme et le concret. Pour M. Barre, elles sont *« porteuses de valeurs d'avenir »*. Au moins à ce titre, elles méritent, selon lui, d'avoir *« une plus ample donc une plus juste place »* dans la société, dans les entreprises et dans la politique.

Globalement, l'ancien premier ministre se félicite volontiers du pragmatisme des femmes qui leur a fait délaisser *« le féminisme parce qu'elles ont compris que certaines formes de libération de la femme n'aboutissent qu'à plus de dépendance et plus de solitude »*, de leur participation à la vie économique, de leurs exigences qui les font critiquer les discours *« sans suite concrète de bien des politiciens »*, de leur dynamisme les attirant *(là où cela bouge)*, de leur tolérance et de leur sens de la solidarité, vertus dont *« notre société si diversifiée et complexe, si individualiste, a besoin pour respecter l'autre, toujours plus différent de soi »*.

Parler des femmes aux femmes implique aussi d'évoquer la famille *« cellule sociale fondamentale »*, selon sa formule. Pour M. Barre, *« dans les sociétés modernes les mœurs doivent se réguler d'elles-mêmes après un intense effort d'observation, de réflexion, de discussion et d'éducation »*. Cela ne veut pas pour autant dire que, en ce domaine, le futur candidat n'a pas de programme. Il y a d'abord celui qu'impose *« l'hiver démographique »* : en l'occurrence, la nécessité du troisième enfant.

Le député du Rhône poursuit en proposant *« un statut social de la mère de famille »* qui serait susceptible de reconnaître *« un droit permanent et gratuit à l'assurance-maladie pour les mères de famille nombreuse »* n'ayant pas d'activité professionnelle et ne pouvant bénéficier de la Sécurité sociale d'un conjoint. Il y ajoute la possibilité pour les femmes mariées et mères de famille de souscrire une assurance-retraite personnelle avec, dans certaines limites, une exonération fiscale. Plus spécifique à l'encouragement de la naissance du troisième enfant est sa proposition d'augmenter l'allocation parentale d'éducation et de réviser ses conditions d'attribution.

A. Ch.

Selon un sondage de la SOFRES commandé par le RPR

M. Chirac devancerait M. Barre au premier tour

M. Alain Juppé, porte-parole de la campagne présidentielle du premier ministre, a rendu public, le jeudi 21 janvier, un sondage d'intentions de vote commandé par le Comité national de soutien à la candidature de Jacques Chirac. Réalisée par la SOFRES, les 18 et 19 janvier, après l'annonce de la candidature du premier ministre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, cette enquête attribue 22 % de suffrages à M. Chirac et 21 % à M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle dans l'hypothèse où M. Mitterrand est candidat. Dans le dernier sondage réalisé du 9 au 12 janvier par la SOFRES pour le compte de plusieurs journaux de province, le chef du gouvernement était crédité de 19,5 % d'intentions de vote et M. Barre de 23 %. M. Mitterrand obtient, pour sa part 40 % d'intentions de vote dans les deux études.

Le sondage commandé par le comité de soutien montre que, au second tour, le président de la République est réélu face à M. Chirac (avec 56 % des voix) et face à M. Barre (avec 53 %).

[M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, nous a indiqué que ce sondage avait été réalisé dans les conditions habituelles, c'est-à-dire que les personnes ont été interrogées par un enquêteur à leur domicile et que la question relative aux intentions de vote a été posée avant celle relative à la manière dont a été perçue la candidature de M. Chirac.]

vu dans le n°16 des
BANCS d'ESSAIS du TOURISME

INUITS les fils de la banquise

Dans le numéro des Bancs d'Essais du Tourisme qui vient de paraître vous découvrirez des paysages qui vous feront rêver de vacances.
Au Nord du Canada, les Inuits vivent comme des hommes libres entre la terre et la banquise, ils font encore eux-mêmes leurs canoës en peau de phoques et tissent leurs costumes brodés à la main comme il y a mille ans, ils ne refusent pas le progrès et acceptent que leur ciel se peuple de paraboles de télévision et de petits avions qui sont, eux, un trait d'union privilégié avec la civilisation.
Dans ce numéro, vous découvrirez aussi :
— Mombasa et ses plages immenses.
— Les jeunes filles qui choisissent librement leur fiancé, au "Moussem" d'Imilchil
— Singapour, la riche 3e Chine.
— Les cathédrales d'or du Mexique.
— Les villes souterraines de la Turquie de l'est
— Les stations de sports d'hiver où il reste des places en février !
— Trois Bancs d'Essais exclusifs sur : le T.G.V. — Un voyage au Sénégal avec Jet Tours — Un vol avec Olympic Airways
Des reportages, des rubriques, des informations, des fiches techniques, etc...
Rendez-vous tous les jours avec les Bancs d'Essais du Tourisme sur
NOSTALGIE
Paris sur 105.1 FM et 150 réémetteurs en France. Fréquence : consultez votre Minitel tapez 3615 code N.O.S.T
100 pages en couleurs. En vente chez votre marchand de journaux, 25 francs.

Le financement de la vie politique

M. Pasqua se déclare « ouvert à toutes les propositions »

Les députés se sont mis au travail, sans attendre le 2 février, date probable de l'ouverture de la session extraordinaire. Le jeudi 21 janvier, la commission des lois a commencé l'examen des deux projets de lois sur le financement de la vie politique. Comme prévu, elle en a confié le rapport à son président, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). Puis elle a écouté les explications de M. Charles Pasqua.

Le ministre de l'intérieur a souligné que *« la plupart des démocraties parlementaires occidentales »* s'étaient déjà dotées d'une telle législation, même s'il était *« particulièrement délicat de légiférer »* en ce domaine. Il a admis que la démarche du gouvernement était *« prudente, pour éviter les bouleversements que ferait naître l'adoption immédiate d'un ensemble complet de dispositions nouvelles, mais qu'elle n'excluait pas pour l'avenir des évolutions progressives »*. Pour lui, l'essentiel de la démarche du gouvernement cherche à *« dissiper à l'avance toute suspicion infondée »* sur l'enrichissement des hommes politiques et à mettre un terme à *« l'accroissement important des dépenses électorales »*, dont la poursuite *« pourrait à terme introduire entre les candidats une inégalité liée au montant de leurs ressources financières »*.

A ce sujet, M. Pasqua a affirmé que *« la qualité d'une campagne n'est pas le corollaire de son coût et que, dans bien des cas, il est difficile d'apprécier l'utilité des dépenses engagées »*. Répondant à une question de M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) sur la notion de *« dépenses effectuées pour le compte du candidat »*, qui seront plafonnées, le ministre a précisé qu'elle ne visait que les dépenses réalisées *« directement par le candidat ou son madataire »*. Il a aussi annoncé que le gouvernement était *« ouvert à toutes les propositions »* mais qu'il souhaitait que *« les amendements éventuels ne conduisent pas à dénaturer les deux projets de lois qui constituent la synthèse des points de vue exprimés par les différentes formations politiques »*.

Déjà, M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), auteur d'une proposition de loi sur ce sujet, a annoncé son intention de déposer des amendements ouvrant les dotations publiques aux partis non représentés au Parlement, s'ils ont obtenus 5 % des suffrages exprimés aux élections législatives et européennes, et créant une incitation fiscale pour les dons faits aux partis politiques. Le porte-parole du PR souhaite aussi, par des précisions aux textes gouvernementaux, éviter de *« trop faciles détournements »* de la loi.

Th. B.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

FOURRURES GEORGE V

du vendredi 22 janvier au samedi 6 février

SUPER ESCOMPTES

-40%

MANTEAUX

RAGONDIN col Renard	9250F	5500F
VISON lunaraine	28750F	17250F
VISON pastel	29750F	17850F
RENARD blue silver	42750F	25650F
VISON Koh-i-noor lustré	55000F	33000F
VISON fantaisie	65000F	39000F
VISON saphir	75000F	45000F

VESTES

VISON dark	22750F	13650F
VISON blanc	35000F	21000F
VISON tourmaline	45000F	27000F
3/4 ASTRAKAN gold swakara	11250F	6750F
PELISSES int. Lapin col Opossum	3250F	1950F

exceptionnel ouverture DIMANCHE 24 JANVIER de 10h. à 19h

-65%

MANTEAUX longs du soir

VISON ranch	52750F	18450F
VISON dark	55000F	19250F
VISON lunaraine col Zibeline	88650F	31000F
VISON blanc et renard shadow	91500F	32000F
CAPES Renard bleu	99850F	34950F

MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

-50%

MANTEAUX

VISON dark allongé	28750F	14350F
VISON rovalia et Renard shadow	65000F	32500F
VISON blanc saga	65000F	32500F
LYNX canadien	82750F	41375F
ZIBELINE blonde	235000F	117500F

VESTES

RAGONDIN allongé	5650F	2825F
MOUTON	6850F	3425F
VISON mileraies (petites tailles)	9850F	4925F
VISON Koh-i-noor lustré	16750F	8350F
BOLERO VISON blanc, dark (avec strass)	25750F	12875F

-35%

MANTEAUX

VISON pastel morceaux	9850F	6400F
OPOSSUM d'Amérique	13850F	8950F
CASTOR longs poils	24750F	16000F
VISON dark Renard	45000F	29250F

VESTES

COYOTE	14850F	9650F
MARMOTTE	18750F	12000F
RENARD blue silver	19500F	12650F
LYNX du Montana	28750F	18650F
VISON saphir	35000F	22750F
RENARD argenté	45450F	29500F
PELISSES RAGONDIN réversible	7450F	4800F

40, Av. George V. Paris 8e

Société

Le procès des « tueurs fous » du Brabant suspendu

Une enquête à recommencer

BRUXELLES
de notre correspondant

« *La cour ordonne le renvoi de la cause à une session ultérieure.* » Il était 16 h 15, mercredi 21 janvier, lorsque M. Jacques Vereecke, président de la cour d'assises de Mons, annonça cette décision exceptionnelle : l'interruption *sine die* d'un procès d'assises (*le Monde* du 20 janvier). La surprise, pourtant, ne fut pas totale. La veille, en effet, la déposition de l'ancien juge d'instruction chargé de l'affaire avait mis le tribunal en émoi : il annonçait avoir découvert un pistolet permettant de relier non seulement les deux périodes de ce qu'il est convenu d'appeler les « tueries du Brabant wallon » — vingt-huit morts en quatre ans, — mais aussi de leur trouver des points communs, avec l'assassinat, le 7 janvier 1986, sur une bretelle de l'autoroute Paris-Bruxelles, de l'ingénieur commercial de la fabrique d'armes d'Herstal, Juan Mendez.

Or les inculpés du procès de Mons, « la bande des Borains », six personnages apparemment de seconde zone, ne devaient répondre que d'une série de crimes attribués aux « tueurs fous » et étaient déjà écartés des autres attaques, les plus violentes, notamment celles qui s'étaient soldées par des dizaines de morts dans des supermarchés da la banlieue bruxelloise. Quant à l'assassinat de Juan Mendez, le suspect numéro un, Daniel Bouhouche, est en prison depuis février dernier, et c'est précisément chez sa femme que l'on a trouvé l'arme ayant provoqué l'interruption du procès de Mons.

Face cachée

Que va-t-il maintenant se passer ? Les enquêteurs, dans la logique des événements de cette semaine, devraient tenter d'unifier les investigations liées aux différents dossiers et surtout de soulever le voile sur une série d'affaires dont la Belgique a été le théâtre ces dernières années. Ce ne sera certainement pas aisé mais les résultats pourraient être impressionnants et révéler la face cachée d'un pays apparemment sans histoire. Toutes ces affaires, en effet, mettent en cause un même milieu où se mêlent des anciens gendarmes, des militants d'extrême droite, des adeptes de clubs de tir, des truands, de première ou de seconde zone, un ancien directeur de prison et des trafiquants d'armes...

D'une étrange enquête sur la drogue au vol des armes les plus sophistiquées du groupe Diane, une brigade antigang de choc, en passant par le mitraillage d'un major de gendarmerie ou l'attaque d'un transporteur d'or et le vol de son chargement, sans oublier la fuite au Paraguay de Jean Bultot, un ancien directeur de prison (le lendemain, précisément, de l'arrestation de Daniel Bouhouche, impliqué dans l'assassinat de Mendez), c'est une cascade d'énigmes que les enquêteurs vont donc essayer de déchiffrer avec, maintenant, la volonté — ce qui n'a pas toujours été le cas — d'en trouver le fil conducteur.

Celui-ci serait-il l'appartenance aux différentes composantes de l'extrême droite, comme une grande partie de journalistes belges semblent le penser ? Il est établi en tout état de cause que des liens évidents existaient entre de nombreux suspects de ces différentes affaires et les organisations les plus extrémistes qui auraient eu comme objectif une déstabilisation de la Belgique. Alors, une « organisation » — le mot a été employé par le juge d'instruction — du type de la loge P 2 en Italie ? Certains n'hésitent pas à faire le parallèle, comparant par exemple l'attentat aveugle à la gare de Bologne avec les tueries — tout aussi aveugles — perpétrées contre les supermarchés de la banlieue bruxelloise.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● **Avis favorable à l'extradition d'un Basque espagnol.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a émis, le jeudi 21 janvier, un avis favorable à la demande d'extradition, présentée par le gouvernement espagnol, de M. José Ramon Martinez de la Fuente, trente-six ans, membre présumé de l'ETA militaire. Actuellement détenu à la maison d'arrêt de Nantes, celui-ci a été condamné à sept ans de prison, le 24 juin 1986 par la cour d'appel de Pau, pour détention illégale d'armes, recel de documents falsifiés et participation à une association de malfaiteurs. La demande d'extradition, sur laquelle il appartient désormais au gouvernement français de prendre une décision, porte sur sept dossiers relatifs à des faits criminels commis au Pays basque espagnol de décembre 1978 à avril 1984 : attaque à main armée, quatre assassinats et deux tentatives d'assassinat de policiers et de militaires. — *(Corresp.)*

Au procès d'Action directe

Ultimes proclamations avant le jugement du 12 février

C'est l'heure du message ultime. La dernière bouteille à la mer, avant d'aller s'enfouir des mois, des années encore, dans la solitude de la prison. C'est l'heure où le président, mettant de l'ordre dans ses dossiers, demande : « *Les accusés ont-ils encore quelque chose à ajouter ?* » Vite, vite, tout résumer en quelques mots. Alors, jeudi 21 janvier, pour la première et la dernière fois, ils parlent. De tout. Et même, semble-t-il, un peu d'eux-mêmes.

Pour la première fois, Régis Schleicher ne sert pas de porte-parole à ses camarades mais s'exprime en son nom. Il déplie son texte : « *Comme je me suis entendu traiter d'abruti par je ne sais plus qui, le pauvre crétin que je suis voudrait utiliser un papier.* » Et il lit : « *J'ai entendu que nous étions des vaincus. Certes, nous sommes prisonniers, mais nous n'avons pas rendu les armes. Certains sortiront brisés ; d'autres seront certainement exterminés ; mais le mode de production capitaliste est porteur de sa propre destruction* (...) ». »

Salvatore Nicosia fait lire un appel par son interprète. « *Moi, je ne fais pas partie d'Action directe, et ces personnes, je les connais tout juste ; mais mon devoir de communiste est d'être solidaire de leur grève de la faim.* »

Revenu à son emploi de porte-parole, Schleicher explique, au nom des quatre grévistes de la faim, Rouillan, Ménigon, Aubron, Cipriani, qui en sont à leur cinquante-deuxième jour, que, « *tout au long de ce procès, l'hypocrisie de la non-inculpation pour reconstitution de ligue dissoute ou atteinte à la sûreté de l'Etat a été démontrée* ». C'est tout. Tout à l'heure, dénonçant « *ce procès de la criminalisation d'une expression politique* », leur avocat, Mᵉ Bernard Ripert, a expliqué que les « quatre » lui avaient interdit de plaider pour eux. « *La mort n'aveugle pas les yeux des combattants* », concluait-il, paraphrasant Aragon (1).

Seule à avoir refusé d'être défendue, Helyette Bess « *n'a rien à ajouter ni à retirer* », mais tient à remercier Mᵉ Thierry Levy qui, la veille, a eu un mot pour elle.

La voix tassée, Dominique Poirré dénonce son régime d'incarcération : « *L'isolement est une torture. L'isolement peut briser, et je veux trouver le courage de le dire, l'isolement a brisé.* »

Tout d'un coup, les deux boxes et la salle retiennent leur souffle : Frédérique Germain, la « repentie », se lève : « *Monsieur le président, je voudrais dire que mes connaissances vis-à-vis de ce groupe montrent mon étrangeté par rapport à eux. Je n'ai jamais reçu que des confidences d'amant ou des révélations sous l'emprise de la colère ou de l'alcool ; mes révélations ne m'ont rien apporté, sinon des menaces bien plus lourdes que toutes les condamnations ; ma vie ne sera plus jamais normale.* » Longs sanglots ironiques dans le box du « noyau dur ».

Souvenirs...

Claude Halfen, qui porte un sweat-shirt marqué « Palestine », s'excuse d'avoir « *la parlote balbutiante* ». Il a emprunté la forme de son intervention au romancier Georges Perec, que « *l'interdiction des crayons dans le box aurait bien fait sourire* ». « *Je me souviens*, lance-t-il, *que la date de ce procès a été connue avant même que l'instruction soit terminée. Je me souviens qu'un seul magistrat a refusé de prêter le serment d'allégeance à Pétain ; je me souviens qu'en 1943 ma grand-mère, mon père, les miens, étaient des terroristes. Nous vaincrons.* »

Arrive enfin Jean Asselmeyer. Après un rapport d'activité rétrospectif sur le journal *l'International*, il cite une déclaration antisémite de... « *Louis IX, dit Saint Louis, qui a sa statue dans l'enceinte du palais* ». « *Vous mettez en cause sa béatification ?* », lui demande le président Ducos, insistant une nouvelle fois ironiquement sur « *ses qualités d'orateur* ». « *Je n'ai pas l'habitude de ce type de prétoire* », répond Asselmeyer. « *Etant révolutionnaire, il faudra vous y faire* », réplique Jacques Ducos.

Tout est dit ? Presque. Une poignée de jeunes Allemands, au premier rang du public, crient soudain leur soutien aux prévenus en allemand, avant d'être fermement expulsés par les gendarmes. On passe une dernière fois les menottes aux petits soldats perdus, qui disparaissent dans la « souricière », non sans avoir échangé entre eux des saluts et des baisers. A la fin de ce drôle de procès, une seule certitude, glaciale, s'impose : ils n'ont rien oublié, rien appris.

Jugement le 12 février.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Le texte véritable, extrait de l'*Affiche rouge*, poème à la gloire de Manouchian, est « *la mort n'éblouit pas les yeux des partisans* ».



Marie-Ange Laroche sur la « 5 »

« Ah ! vous parlez du petit Grégory ? »

Marie-Ange était en noir, forcément, avec une fantaisie dans le chemisier et des talons hauts. Lorsqu'elle a fait son entrée sur le plateau de la 5, jeudi soir, le public a applaudi. Quelqu'un a bien sûr trouvé le moyen de la confondre avec Christine et de la saluer d'un « *bonsoir madame Villemin* ». Mais Marie-Ange, elle, n'a jamais prononcé le prénom de la mère de Grégory. Ni même celui de l'enfant qui a été retrouvé dans la Vologne, avant d'y être expressément invitée par un spectateur qui s'étonnait qu'elle ne parle pas de cette autre victime : « *Ah, vous parlez du « petit Grégory » ?* Pour elle, l'enfant est « *le petit Grégory* », comme dans les dépêches d'agence et les titres de journaux.

Sans un mouvement ni une larme, Marie-Ange Laroche commente son propre drame, en direct pour l'émission « Face à France » de Guillaume Durand. Une prestation à titre gracieux, tient-elle à préciser, car « *ce n'est pas une solution de s'enrichir sur les assassinats* ». Si elle s'est décidée à en appeler à l'opinion publique, après avoir écrit au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, c'est que Jean-Marie Villemin a passé Noël en famille. « *L'assassin* » de son mari a été libéré avant même d'être jugé ; il s'est installé dans la région parisienne, et même il aurait retrouvé un emploi. Contre ce « *favoritisme* », la veuve de Bernard Laroche fait campagne, elle que personne n'a recrutée, elle qui est « *obligée de faire soigner* » son fils, traumatisé par le drame et qui « *aurait presque de la haine* » ; elle qui n'entend pas refaire sa vie ailleurs puisque son « *mari est enterré là* », dans les Vosges. Mais, interrompt une mère de famille présente sur le plateau : « *Christine, c'est l'enfant, qu'on lui a pris. Vous, ce n'était que le mari.* »

Car Marie-Ange, confrontée à un jury « reflet de la France » sélectionné par l'institut Louis-Harris, a affaire à de vrais spécialistes, qui ne font pas de sentiment mais réclament des détails parce qu'ils voudraient comprendre. Au fil des questions, chacun semble oublier que ce drame tombé dans le domaine public a vraiment existé. « *Vous avez dû apprendre que maman est décédée* », dit Marie-Ange. Personne, bien sûr, n'a raté cet épisode, et justement, interroge une dame, « *votre mère avait-elle des problèmes cardiaques ou est-ce vraiment la mise en liberté de Jean-Marie Villemin qui l'a achevée ?* » Marie-Ange répond tranquillement. « *Est-ce que vous en voulez toujours à Muriel ?* » poursuit un employé des P et T. Non, Marie-Ange ne tient plus rigueur à sa sœur de son premier témoignage. « *Christine Villemin et Bernard Laroche ont-ils été amants ?* », demande une ouvrière à la veuve de Laroche. « *Est-ce que le petit Grégory n'aurait pas assisté à des scènes, entre eux, qu'il n'aurait pas du voir ?* », insiste l'interlocutrice « *sans agressivité* » naturellement. Marie-Ange répond toujours, à peine agacée : « *Je ne peux quand même pas dire que mon mari avait une maîtresse...* »

Le visage de Marie-Ange Laroche apparaît sur un grand écran vidéo. En incrustation, les réalisateurs de l'émission ont pensé à mentionner l'adresse de sa boîte postale. « *Ce n'est pas le moment d'applaudir*, dit Guillaume Durand. *Ce serait un peu indécent.* » Le public attendra donc un peu, puis claquera des mains. Pour la performance autant que par réflexe.

C.L.

Evasion d'un détenu au palais de justice de Draguignan

DRAGUIGNAN
de notre correspondant

Pascal Hernandez, vingt-sept ans, auteur présumé d'une vingtaine de vols qualifiés, s'est évadé jeudi après-midi 21 janvier du palais de justice de Draguignan. Entendu sur commission rogatoire par M. Guemas, juge d'instruction, Pascal Hernandez, sous la menace d'une grenade, a contraint la greffière de passer les menottes aux trois policiers composant son escorte, avant de s'emparer de leurs pistolets.

Pascal Hernandez s'était déjà évadé de la prison de Nîmes et, une seconde fois, du cabinet du juge d'instruction de cette ville. Malgré les barrages mis en place dans le Var, il n'avait pas été retrouvé vendredi en fin de matinée.

J.-P. G.

Attentats et interpellations en Bretagne

Trois personnes, dont un militant nationaliste breton, Denis Riou, trente ans, ont été interpellées à leur domicile, le jeudi 21 janvier, à Lorient (Morbihan) et placées en garde à vue. Ces interpellations, opérées par les policiers du SRPJ de Rennes, sont intervenues quelques heures après que deux attentats, revendiqués par l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), eurent été commis contre les locaux de l'URSSAF à Quimper (Finistère) et ceux du rectorat d'académie à Rennes (Ille-et-Vilaine). Ces attentats, présentés dans le communiqué de revendication comme « *une réponse aux provocations de l'Etat français* », ont entraîné d'importants dégâts matériels, évalués à environ 900 000 francs.

Ces deux attentats sont les premiers revendiqués par l'ex-ARB (l'organisation a été dissoute en 1974) depuis le mois de juin 1985.

Société

La Conférence de Paris

Les Prix Nobel à la gloire de l'homme

La conférence des Prix Nobel, réunie à Paris depuis le 18 janvier, s'est terminée le jeudi 21 janvier, par une cérémonie à l'Elysée au cours de laquelle le président de la République, M. François Mitterrand, a apporté son soutien à la demande des Nobel d'une conférence internationale sur la dette du tiers-monde.

M. François Mitterrand a aussi proposé que l'UNESCO rédige une histoire universelle qui serait enseignée à tous les enfants.

Les soixante-quinze participants avaient répondu à l'invitation du président de la République et de M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix. Pendant près de quatre jours, ils ont réfléchi aux *« menaces et promesses à l'aube du vingt-et-unième siècle »*. Les travaux ont eu lieu à huis clos. A plusieurs reprises, M. Mitterrand a traversé la rue pour aller de l'Elysée à l'hôtel Marigny et écouter en « auditeur silencieux » les savants, écrivains ou responsables d'organisations concernées par le Nobel.

Au cours de la cérémonie de clôture, M. Elie Wiesel a présenté les seize conclusions de la conférence, et annoncé qu'elle se réunirait à nouveau dans deux ans. D'ici là, *« lorsque l'urgence sera perçue »*, une délégation des Prix Nobel se rendra sur place *« dans tous les lieux où les droits de l'homme sont menacés »* ou, comme elle aurait pu le faire, lors des catastrophes de Bhopal en Inde, ou à Tchernobyl. Vendredi, plusieurs Prix Nobel doivent se rendre dans des universités à Paris et en province, pour donner un cours et rencontrer des étudiants français.

L'Américain, Suédois d'origine, Hannes Alfven a partagé en 1970 le prix Nobel de physique avec le Français Louis Néel. Ils ne se sont jamais revus depuis la cérémonie de Stockholm il y a dix-huit ans.

Voilà déjà qui en dit long sur l'utilité de la conférence de Paris. D'abord mettre en contact des hommes qui, de toute évidence, se rencontrent rarement. La « communauté » scientifique n'est souvent qu'une juxtaposition de spécialistes. Mais c'est peut-être justement parce qu'ils n'étaient pas rassemblés entre spécialistes d'une même discipline que les soixante-quinze lauréats se sont écoutés, et donc mieux connus.

Les Nobel réunis à Paris ont-ils, pour autant, rempli leur contrat ? M. Elie Wiesel s'est interrogé, au terme des travaux. *« Comment résoudre en trois jours ce que, en cinquante ans ou en cinq mille ans, depuis Caïn et Abel, l'humanité n'a pu qu'ignorer ou aborder ? »* En écho, M. François Mitterrand constate qu'ont été *« quelque peu débroussaillés quelques sentiers du prochain millénaire »*. Ce n'est déjà pas mal. Plusieurs des conclusions énoncées jeudi soir sont même assez précises pour permettre aux responsables politiques de prendre des décisions s'ils le veulent bien. Que l'éducation soit partout une priorité, et qu'elle valorise la créativité des élèves, voilà qui serait une manière de révolution. Que les industries pharmaceutiques s'entendent pour mettre au point un vaccin contre le SIDA et, *« une fois ce vaccin disponible »*, qu'il soit garanti par les pouvoirs publics, voilà qui représenterait un grand pas en avant. L'idée d'une conférence internationale pour traiter dans son ensemble de la dette du tiers-monde pourrait faire son chemin. Même si l'on sait bien qu'une conférence internationale n'épongerait pas, par sa seule magie, les difficultés économiques des pays du Sud.

Bergers de l'humanité ?

Les participants n'ont d'autre légitimité que celle qui leur est reconnue par les opinions publiques, et plusieurs d'entre eux s'avouaient parfois eux-mêmes étonnés du poids attribué à leurs paroles. A cause de leurs recherches, de leurs écrits, de leur courage, le public les a promus experts en lucidité et bergers de l'humanité, mais ils restent modestes.

« La Fondation Nobel n'a pas encore trouvé le secret de donner aux lauréats, assure M. Elie Wiesel, *en même temps que la gloire mondiale, la sagesse universelle. Mieux que quiconque, il savent ce qu'il leur reste encore à découvrir ou même à apprendre ».* M. Jean-Marie Lehn pense de même : *« Nous devons éviter de nous prendre pour la conscience des autres. »*

Mais ils sont, grâce leur « gloire », mieux que d'autres écoutés. Ainsi, M. James Grant a expliqué que, sur les quarante mille enfants qui meurent chaque jour de faim ou de maladies curables, dix mille seraient sauvés par un vaccin qui coûte 2,50 F, rien n'était encore résolu mais cela était dit.

Certains participants auraient voulu aller plus loin dans les recommandations. Le séminaire Droits de l'homme, par exemple, dont le médiateur, M. François Gros, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, aurait souhaité que l'ensemble de la conférence réclame la ratification des grands textes (Déclaration universelle des droits de l'homme)... à laquelle se refusent la moitié des Etats, et que des moyens de pression soient prévus en cas de manquement au respect de ces droits.

Le professeur Roger Guillemin, Nobel de médecine en 1977, appartenait à ce groupe de travail et, lui aussi, déplorait que la résolution n'ait pas été reprise par la conférence. Et pourtant, il louait la *« très haute qualité des débats »*, s'étonnant seulement que la presse n'y fût pas conviée comme elle l'aurait été aux Etats-Unis où il vit.

La conférence pouvait difficilement renoncer à un consensus. Il s'imposait par réalisme aux participants. D'autres facteurs y ont aidé. Ce n'est pas un hasard si l'une des interventions les plus marquantes de la conférence a été celle du Nigerian Wole Soyinka. Sa dénonciation des fanatismes religieux a éclaté avec une force accrue par le fait que le premier Africain lauréat du Nobel de littérature était l'un des rares représentants du tiers-monde.

La conférence n'a pas connu d'affrontements. On était entre gens de bonne volonté. Comme le confiait M. Roger Guillemin, les préoccupations de politique locale auraient paru dérisoires face à l'examen des enjeux planétaires. Mais aussi les « blocs » étaient absents. Les trois participants soviétiques sont restés très discrets. L'évocation des problèmes palestiniens par la Britannique Dorothy Hodgkin, et par M. Mitterrand dans son discours de clôture, a été suffisamment nuancée pour ne heurter aucune conviction.

Dans deux ans

MM. François Mitterrand et Elie Wiesel pouvaient donc se réjouir de leur initiative conjointe. L'accusation portée par la droite française à l'encontre du « futur » candidat à l'élection présidentielle d'avoir voulu monter une opération médiatique a fait long feu. Les débats ont eu lieu à huis clos. La finalité des travaux est apparue plus humanitaire que politique, et plus même que scientifique.

Quant à M. Elie Wiesel, si l'un de ses chagrins reste l'absence de M. Andreï Sakharov dont il espérait jusqu'à la dernière minute qu'il obtiendrait l'autorisation de venir, la promesse d'une deuxième conférence dans deux ans justifie cette première réunion. Avant même la séance de clôture, Robert Guillemin nous confiait : *« J'aimerais qu'on se revoie pour continuer notre réflexion. J'aimerais que ce soit Gorbatchev qui invite, ou Mme Thatcher, ou l'Algérie... »*

CHARLES VIAL.

M. Mitterrand : « Qui a peur de l'intelligence ? »

Clôturant les travaux de la conférence de Paris, M. François Mitterrand a notamment déclaré :

« Entre 700 et 800 millions d'êtres humains sont, à l'heure où je vous parle, menacés de mourir de faim. Le tiers-monde abrite, si j'ose dire, 450 millions de handicapés, 80 millions d'aveugles. 40 000 enfants meurent chaque jour de la faim ou de maladies dont on connaît les vaccins. Et en Inde même, cet immense pays qui a fait des progrès si considérables, si exemplaires, dans l'agriculture comme dans l'éducation, le jour de la catastrophe du Bhopal, il y eut ce jour-là plus d'enfants morts du fait de l'absence de vaccins que de victimes de la contamination chimique. Je sais bien qu'il n'y a pas d'arithmétique du malheur, mais, puisqu'il s'agit de chiffres, je voudrais évoquer le problème de la dette du tiers-monde, et d'abord le terrible constat : ce ne sont pas les pays du Nord qui contribuent à financer les pays du Sud, mais l'inverse.

» La Banque mondiale vient de le confirmer : en 1987 comme en 1986 les « transferts nets » des pays du Sud vers les pays du Nord ont atteint près de 30 milliards de dollars. Bien sûr, il n'y a pas de solution simple au problème de l'endettement, et on ne peut rayer d'un trait de plume l'ensemble des dettes contractées. Mais comment ne pas insister une fois de plus sur la nécessité de partager le fardeau entre pays créditeurs et pays endettés ? Comment oublier que derrière ce que l'on appelle pudiquement « le processus d'ajustement » des économies des pays endettés se cache tout un cortège de sacrifices qui conduit ceux qui n'ont rien à se priver encore davantage ?

» (...) L'un d'entre vous a eu cette formule : *« Les droits de l'homme commencent au petit déjeuner. »* Vous conviendrez qu'ils n'y finissent pas. Qu'il s'agisse des droits traditionnels, civiques et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels, encore bien lointains pour plusieurs milliards d'êtres humains, qu'il s'agisse des nouveaux droits, des nouvelles responsabilités créées par les progrès de la science — je pense, bien sûr, à la bioéthique, — ils sont indivisibles et universels. Universels, comme la souffrance des hommes. (...)

» La tolérance est plus nécessaire que jamais lorsque reviennent au premier plan les fanatismes idéologiques, nationalistes ou religieux. Que l'an 2000 n'amène pas, selon le beau mot de Wole Soyinka, de nouvelles épidémies d'irrationalité avec leurs cortèges d'exclusives et de deuils. Puissent en l'an 2000 les hommes distingués entre leurs pairs, et de quelque origine qu'ils soient, être en mesure de participer à une réunion comme celle-ci. (...)

» Résumons-nous. D'ici à la fin du siècle, il nous faudra faire face, en priorité, aux problèmes suivants : le développement et le désarmement, comme vrais facteurs de sécurité ; le fardeau de la dette, intolérable aux économies autant qu'aux peuples du tiers-monde ; la force de la tolérance face à la montée des fanatismes ; l'approfondissement et l'ouverture des systèmes nationaux d'éducation. D'ici à la fin du siècle, au fond, il reste douze années, la question à trancher sera de savoir : « Qui a peur de l'intelligence ? Qui a peur de la connaissance ? »

Seize conclusions

Voici les seize conclusions de la conférence :

1. Toutes les formes de vie doivent être considérées comme un patrimoine essentiel de l'humanité. Endommager l'équilibre écologique est donc un crime contre l'avenir.

2. L'espèce humaine est une, et chaque individu qui la compose a les mêmes droits à la liberté, l'égalité et la fraternité.

3. La richesse de l'humanité est aussi dans sa diversité. Elle doit être protégée dans tous ses aspects, culturel, biologique, philosophique, spirituel. Pour cela, la tolérance, l'écoute de l'autre, le refus des vérités définitives, doivent être sans cesse rappelés.

4. Les problèmes les plus importants qu'affronte l'humanité aujourd'hui sont à la fois universels et interdépendants.

5. La science est un pouvoir, son accès doit être également réparti entre les individus et les peuples.

6. Le fossé existant dans de nombreux pays entre la communauté intellectuelle et les pouvoirs politiques doit être réduit. Chacun doit reconnaître le rôle de l'autre.

7. L'éducation doit devenir la priorité absolue de tous les budgets et doit aider à valoriser tous les aspects de la créativité humaine.

8. En particulier, dans les pays en développement, les sciences et la technologie doivent être rendues disponibles pour leur permettre de contrôler leurs futurs et de définir eux-mêmes les connaissances nécessaires à leur avenir.

9. Si la télévision et les nouveaux médias constituent un moyen essentiel d'éducation pour l'avenir, l'éducation doit aider à développer l'esprit critique face à ce que diffusent ces médias.

10. L'éducation, l'alimentation et la prévention sont des instruments essentiels d'une politique démographique et d'une réduction de la mortalité infantile. En particulier la généralisation de l'usage de vaccins existants et le développement des vaccins nouveaux doivent être la tâche commune des savants et des politiques.

11. Toutes les recherches concernant la prévention et le traitement du SIDA doivent être mises en commun et stimulées sans être freinées et compartimentées, en particulier par la coopération de l'industrie pharmaceutique. Une fois disponible, le vaccin devra être garanti par les pouvoirs publics.

12. La biologie moléculaire, qui par ses récents progrès permet d'espérer des progrès dans la médecine et d'isoler la dimension génétique de certaines maladies, doit être encouragée, ce qui aidera à prévoir et peut-être à guérir ces maladies.

13. Le désarmement donnera un élan significatif pour le développement économique et social, compte tenu des ressources limitées de la planète, aujourd'hui drainées par l'industrie de l'armement.

14. Nous demandons qu'une conférence internationale se tienne pour traiter dans son ensemble du problème de la dette du tiers-monde, obstacle à son développement économique et politique.

15. Les gouvernements doivent s'engager sans ambiguïté, et d'une façon qui les lie par la loi, au respect des droits de l'homme et des traités qu'ils ont ratifiés.

16. La Conférence des lauréats du Nobel se réunira de nouveau dans deux ans pour étudier ces problèmes. D'ici là, lorsque l'urgence sera perçue, plusieurs Nobel se rendront sur place (imagine-t-on cinq Prix Nobel à Bhopal ou à Tchernobyl), ou dans tous les lieux où les droits de l'homme sont menacés.

Les embarras de la circulation

La capitale en proie aux grands projets

(Suite de la première page.)

A quelques mois de l'élection présidentielle, le candidat Chirac prendrait moins que jamais le risque de froisser, par quelques mesures audacieuses, la susceptibilité de ses fidèles électeurs parisiens.

Mais, comme il fallait bien étoffer un dossier fort modeste, le maire a lancé des idées un peu plus neuves, dont la réalisation éventuelle n'interviendra que plus tard. La capitale s'est dotée, depuis 1983, d'un « système urbain de régulation des feux », le SURF. Près de deux cents carrefours du centre-ville, sur les mille deux cents que compte Paris, sont reliés à un ordinateur qui, selon les heures et la densité du trafic, leur impose un rythme de fonctionnement programmé à l'avance. Ce dispositif a réussi à « éponger » l'afflux croissant des voitures et à maintenir leur vitesse moyenne à 17 kilomètres à l'heure. Son extension prévue à l'ensemble des quartiers demandera encore dix ans et une somme estimée à 300 millions de francs. Mais déjà, il éprouve de grandes difficultés à gérer la saturation quasi permanente des grandes artères.

Pour essayer de l'améliorer, le maire propose d'y adapter un système qui fonctionne depuis des années chez M. Chaban-Delmas, à Bordeaux : la Gestion électronique de régulation du trafic routier urbain défiant les embouteillages, autrement dit, « Gertrude ». L'expérimentation aura lieu dès cette année dans un secteur limité de Paris et coûtera 10 millions de francs. Mais les spécialistes savent qu'il n'y a pas de remède-miracle, surtout dans la capitale. Ils estiment que l'accélération du trafic, si elle a lieu, restera marginale.

Aussi, M. Chirac a-t-il été tenté par un autre projet, beaucoup plus révolutionnaire, sorti des bureaux d'études de la société des Grands travaux de Marseille. Il s'agirait de forer dans les tréfonds parisiens une toile d'araignée de cinq autoroutes concentriques raccordées à un périphérique central. La capitale pourrait être ainsi traversée à bonne vitesse. Des trémies permettraient d'émerger dans le centre-ville. L'accès à ces voies invisibles serait étroitement contrôlé et soumis à péage. Le maire a indiqué que le projet allait être mis à l'étude et que sa réalisation, s'il était retenu, prendrait au moins cinq ans. Il n'a pas caché que le risque était de voir arriver au cœur de Paris un flot de véhicules supplémentaires. Cette « solution » ne pourrait donc être fiable que si elle s'accompagnait d'une réduction draconienne du stationnement en surface, ce à quoi on s'est toujours refusé jusqu'ici.

En tout état de cause, le petit train de mesures prévues aujourd'hui et les idées lancées pour demain ne concernent que les automobilistes. Or les véhicules particuliers n'assurent, au mieux, que le tiers des déplacements de ceux qui habitent, qui travaillent ou qui font du tourisme à Paris. Pour les deux tiers, les déplacements dans la capitale sont assurés par les transports en commun. Sur ce chapitre pourtant essentiel, le maire, qui est aussi premier ministre, a été encore plus discret. Il demande simplement à l'Etat, à la région, aux syndicats des transports parisiens, à la RATP et à la SNCF de *« prendre en considération trois priorités » :* la desserte des quartiers sud-est de Paris, en plein développement mais fort mal lotis ; le doublement de la ligne A du RER, que chacun s'accorde à juger indispensable ; et la réactivation de la voie de Petite-Ceinture, sur la rive gauche.

Un contre-plan des socialistes

Lundi, au Conseil de Paris, l'opposition municipale tentera de démontrer, si elle parvient à s'exprimer, que M. Chirac s'attache davantage à résoudre les difficultés d'une minorité d'automobilistes plutôt qu'à améliorer les déplacements de la majorité des Parisiens.

S'ils ont refusé de siéger au « comité municipal de la circulation », les élus socialistes ont formulé un contre-plan. Ils observent d'abord que 52 % des « ménages » parisiens ne possèdent pas de voiture et que, comme usagers de la rue, les piétons, les enfants, les personnes âgées, les handicapés, les mères de famille, les deux-roues, sont mis en danger par une circulation anarchique. Trois mille d'entre eux en sont victimes chaque année. Ils suggèrent donc que les passages pour piétons soient systématiquement protégés et que les zones piétonnes, dont la capitale reste très avare, soient multipliées.

L'effort principal, disent-ils en substance, devrait porter sur l'amélioration des transports collectifs : prolongation de certaines lignes de métro, nouveaux couloirs réservés aux bus, amélioration des services en soirée, les dimanches et jours de fête, augmentation du nombre des taxis de 14 300 à 15 000. Ils soulignent, bien entendu, l'absolue nécessité de doubler la ligne A du RER et d'en prévoir aussitôt le financement. Leur suggestion la plus originale consisterait à recréer sur la Seine une ligne de coches d'eau desservant dix-sept stations dans la traversée de Paris, au moins pour desservir les sites touristiques et éviter ainsi la circulation des cars.

Ne souhaitant nullement proscrire les voitures, les socialistes proposent d'interdire le stationnement le long des grands axes, de créer dix mille places de parking en dehors de la voirie et de multiplier les aires de livraisons. Comme il est impossible de décongestionner la capitale sans traiter les problèmes de banlieue, les élus du PS réaffirment la nécessité de multiplier les parkings près des gares de la région Ile-de-France et aux portes de Paris. Ils avancent aussi une série de mesures destinées à faciliter les liaisons inter-banlieues afin d'éviter l'encombrement permanent du périphérique.

Enfin, ils soulignent l'incohérence fondamentale qui préside à l'aménagement de Paris et de sa région. On continue à construire des millions de mètres carrés de bureaux à l'Ouest, alors que les logements s'édifient plutôt à l'Est. Paris perd ses habitants mais renforce ses pôles d'activité. D'où un déséquilibre croissant habitat-emplois, qui oblige les Franciliens à se déplacer chaque année davantage. Les conseillers de gauche mettent ainsi le doigt sur un problème resté jusqu'ici sans solution : l'absence de coordination entre la politique d'urbanisme de M. Chirac et celle des maires de la région parisienne. L'opposition municipale pose ainsi de vraies questions, à la fois au maire de Paris, au premier ministre et au candidat à la présidence.

MARC AMBROISE-RENDU.

GERTRUDE flèche Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondante

Les Bordelais roulent depuis 1973 avec GERTRUDE ; le système de Gestion électronique de régulation du trafic routier urbain défiant les embouteillages. Sur tous les grands axes et dans le centre-ville, trois mille cinq cents capteurs sont installés sur la voirie. Des émetteurs sont fixés sur les véhicules des sapeurs-pompiers et sur les autobus. A partir de ces informations, un ordinateur central gère la circulation seconde par seconde. Averti de tous les incidents et accidents de parcours (voitures en double file ou carambolages), GERTRUDE règle le débit des véhicules en jouant des feux de circulation. Le principe consiste à ne laisser filtrer que le volume de voitures susceptible de s'écouler par les goulets d'étranglement des carrefours.

Les méchantes langues prétendent que le système sert avant tout à maintenir une circulation fluide dans le centre, quitte à créer des embouteillages en amont de la ville. L'ingénieur Christian Franceries, « père » de GERTRUDE, s'offusque de ce raccourci. *« Coupez le système, et vous verrez la catastrophe ! »,* s'écrie-t-il. Il aligne des chiffres. Toutes les mesures effectuées depuis 1976 montrent que l'on gagne 50 % de temps dans la traversée du centre de Bordeaux en voiture légère. Les transports en commun améliorent leurs performances de 48,5 %. Les économies de carburant oscillent entre 30 et 35 %. La pollution d'origine automobile a baissé depuis l'entrée en scène de GERTRUDE de 66 %. L'ordinateur n'apprécie pas le mauvais temps. En février 1985, la foudre et l'inondation firent disjoncter GERTRUDE, semant la pagaille à tous les carrefours.

Coincés dans les embouteillages matinaux sur l'un des trois ponts menant à Bordeaux, les automobilistes doutent souvent de l'efficacité de GERTRUDE. Idem le soir entre 17 et 18 heures. *« Le système n'est pas en cause,* affirme M. Christian Franceries. *GERTRUDE n'a pas de limites... sauf la capacité de la ville. Si les rues étaient trois fois plus larges, on ferait passer trois fois plus de voitures. »*

Le système GERTRUDE a été mis au point et est commercialisé par une société d'économie mixte associant Elf à la communauté urbaine de Bordeaux. Il équipe les villes de Fort-de-France, Dax, Mont-de-Marsan, Lisbonne et Rennes. Ces deux dernières villes l'ont payé respectivement 16 millions et 10 millions de francs.

GINETTE DE MATHA.



Société

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Temps

L'EFFET, toujours, est le même. Il suffit de quelques heures d'avion, le temps d'affronter deux ou trois escales (ah ! les salles de transit !), et la France s'évanouit. Ses soucis, qu'elle voit sans pareils, et ses problèmes, qu'elle croit incomparables, ne survivent pas à l'odeur du kérosène et à la sensation d'humidité qui, mêlées, donnent, ignorerait-on où l'avion s'est posé, la certitude d'être à l'autre bout du monde.

Non, certes, que l'on oublie sa nationalité, encore moins qu'elle soit reniée (quelque envie qui en vienne parfois au vu de certains compatriotes (1). Mais cette nationalité est momentanément en vacances. Son titulaire s'en déclare affranchi, délié de l'inévitable solidarité que secrète, pour le meilleur et le pire, l'appartenance à une nation.

Qu'est-ce, d'ailleurs, à la dimension d'une planète, que les zigzags de la cohabitation, les inconnues de l'élection présidentielle, et même les défaillances économiques, et même le chômage, et même les délires d'un parti politique dont, à distance, l'appellation de « national » paraît bien incongrue ?

Qu'est-ce que cela à l'aune de contrées où tout se conjugue pour les rendre dangereuses ou inquiétantes à ceux qui y vivent le climat, le régime politique et l'inertie économique ; l'ignorance, la maladie, et jusqu'à l'incertitude d'être un pays dont l'existence est irréversible ? Ces pays qui ne vont aux urnes que sur l'ordre de celui qui doit en sortir vainqueur, où l'armée recrute plus que l'éducation nationale, où le pain n'est quotidien qu'un jour sur deux, où la maladie n'est permise qu'aux plus riches, où l'économie n'offre rien entre l'usine et l'échoppe, où même la liberté d'aller et venir doit être quémandée ?

Comme elle paraît courte et en même temps outrancière, quelles que soient les détresses individuelles, la liste des maux dont il n'est pas de jour que l'Europe ne se plaigne, ne cherchant qu'en dehors d'elle-même, de ses frontières et de son unité, des remèdes !

∴

LA France est quittée à l'instant du décollage, mais il s'en faut de deux ou trois jours que l'œil se fasse au nouveau paysage : nouvel ordre, nouvel alphabet des valeurs et des choses. Le décalage horaire n'est pas le plus grand fautif. Une nuit de sommeil et le voilà effacé !

Le voyage aérien n'est-il pas le moyen de transport qui crée les effets de ce décalage, mais les guérit au fur et à mesure ? A bord, tout est fait pour que l'écoulement du temps, tel qu'il résulte des pendules restées à terre, ne dépende que des mouvements de l'appareil.

Sinon, quelle pendule faudrait-il prendre en compte ? Celle du départ, ou celles qui se succèdent d'escale en escale, si ce n'est même celle du point d'arrivée ? Non, c'est l'avion qui définit son temps, au rythme de ses étapes.

Après chacune d'elles, manger. De repas en en-cas et de *médianoche* en goûter, le temps cesse d'être un point de repère pour n'être plus qu'une durée. La nuit succède au jour à des allures qui font fi du système solaire, et le voyageur, affranchi du temps qu'il a quitté, est prêt à se soumettre à un autre, provisoirement.

MAIS l'œil ne l'entend pas de cette oreille. Il est resté à la traîne, outil indocile qui charrie encore dans sa mémoire des scories d'Occident. Dans un premier temps, on se soutient par la logique. Autrement dit, je vois cela parce que je suis ici ; et pas encore : je vois cela parce que cela est.

Moment d'inconfort, au point de se poser la question. Pourquoi rester dans un endroit, aussi séduisant qu'on le devine, dont il faut, minute après minute, se prouver pour soi l'existence ? Puis le malaise passe, l'œil cesse d'être un relais rebelle et l'esprit s'ouvre sans renâcler. Quel voyage n'est pas une initiation ?

∴

AUTREFOIS (et encore fallait-il que le temps le permît : la neige ne gelait pas que les os, mais aussi toute idée de départ), il devait falloir huit gros jours pour aller de Rodez à Paris.

Un chiffre tout approximatif, dont il serait facile de vérifier la juste ou l'injuste évaluation en allant piocher dans Mme de Sévigné. Elle précisait ce genre de choses. Mais pourquoi diable aurait-il fallu emporter la marquise et risquer l'excédent de bagages ? Pourquoi s'embarrasser de modèles épistolaires ? Allait-on écrire des lettres, ou même ces fichues « cartes postales » dont la moitié est toujours un hommage à l'hypocrisie, dans un pays dont le service postal sert beaucoup plus à occuper des postiers qu'à acheminer le courrier ?

En huit jours, aujourd'hui, n'importe quel pékin, grossiste en lasagnes, négociant en *delikatessen* ou courtier en frites, surpasse Bougainville, Cook, La Pérouse, Jacques Cartier et le comte Volney. Mais aucun de ces ersatz contemporains du désir de connaître ne risque d'être boulotté par les cannibales ou trucidé par les végétariens. Au plus d'être dupé par un marchand qui lui vendra, la main sur le cœur, les bras de la Vénus de Milo, la tête de la Victoire et le crâne de Ranavalo enfant.

C'est qu'aujourd'hui on ne voit plus rien. Le voyage devient ragoût, potée et marmite perpétuelle. Tout se mêle pour une saveur unique qui est à forfait, quelle que soit la destination. On « fait » la Chine comme « on se fait une nénette », et Zanzibar comme « on se fait un mec ». A la même allure. Avec les mêmes égards.

Le temps efface la plantation, qui a elle-même pulvérisé le musée, lequel a réduit à rien le coucher du soleil, à cause de quoi le bas-relief est devenu plat comme une perte de mémoire. Le voyage achevé (quel mot !), il reste le souvenir d'être allé quelque part. Mais où ?

Il reste l'exploit imbécile d'avoir franchi 30 000 kilomètres en huit jours, d'avoir eu chaud quand nos congénères avaient froid, de s'être baigné quand ceux-ci s'emmitouflaient et la vanité d'opposer bientôt le hâle à leur teint de lait.

La belle affaire ! Un conteneur bien arrimé en accomplit tout autant sans en faire un fromage, encore moins un papier paraissant le vendredi !

∴

TSS ! Tss ! dit la conscience : trop de sévérité nuit à la vraisemblance. Partir est le plus doux des déchirements. Cela peut même donner l'impression que nous quittons ceux qui nous quittent. Il sera bien temps, le moment venu, de confesser que celui qui est parti n'est pas celui qui s'en est allé !

Entre-temps, la réalité est là : couleurs, parfums, odeurs, formes, frontières abolies. Demande-t-on aux charmes du rêve le prix et la durée de ses illusions ?

« Waiter, please, another Big Bamboo ! »

(1) Du temps de M. Giscard d'Estaing, une campagne publicitaire avait été lancée pour rappeler à chaque voyageur français qu'il était l'ambassadeur de son pays. L'idée pourrait être reprise.

ENVIRONNEMENT

Des « sources » radioactives disparaissent du centre anticancéreux de Dijon

La préfecture de Côte-d'Or a lancé, jeudi 21 janvier, à l'initiative du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), un appel pour tenter de retrouver deux « sources » radioactives de césium 137 à usage médical dont la disparition a été constatée la veille au centre anticancéreux Georges-François-Leclerc de Dijon.

Signalée mercredi, la disparition *« inexplicable »* de ce matériel thérapeutique, régulièrement contrôlé et stocké dans des conditions rigoureuses de sécurité, a justifié le déplacement immédiat du SCPRI. Les recherches à l'intérieur de l'établissement étant restées infructueuses, le SCPRI a décidé d'informer la population par voie de presse, afin de recommander *« à toute personne qui découvrirait ou aurait découvert l'une ou les deux sources de ne pas les saisir ou les manipuler »*, et d'avertir les services de sécurité civile.

Ces sources se présentent sous la forme de gaines métalliques souples de 4 millimètres de diamètre, longues l'une de 19 centimètres et l'autre de 28 centimètres et contenant chacune les capsules radioactives proprement dites. Elles sont habituellement conservées dans un container plombé dont la fermeture est garantie par un système de verrouillage, lui-même entreposé dans une salle forte à l'étage de traitement.

Dans le cas, *« échappant à toute logique »*, selon le directeur de cabinet du préfet, où ces sources auraient été laissées à l'air libre, elles auraient pu attirer l'attention d'un visiteur, les familles des malades ayant accès à l'étage de traitement.

[De tels incidents sont fort rares, mais ce n'est pas la première fois que sont signalées, dans des centres de recherche ou des hôpitaux, des « disparitions » de sources radioactives, souvent dues — bien que ce ne soit pas forcément le cas à Dijon — à des négligences. Négligences parfois lourdes de conséquences, comme ce fut le cas il y a quelques mois à Goiania au Brésil, où une capsule de césium 137 abandonnée dans les décombres d'un institut de radiothérapie a provoqué la mort de quatre personnes et en a contaminé deux cent quarante-huit autres. Il est vrai qu'au Brésil, un ferrailleur avait eu la malencontreuse idée de fondre le conteneur renfermant la source, laquelle avait ensuite été manipulée par plusieurs personnes, notamment par des enfants. A Dijon, cependant, les sources « égarées » sont protégées par des gaines.]

REPÈRES

Cancer

Des malades algériens refusés à Lyon

Le conseil d'administration du centre anticancéreux Léon-Bérard, à Lyon, a pris la décision de ne plus accepter dans les services de soins de son établissement les malades en provenance d'Algérie. Cette mesure ne concerne que les adultes. Les traitements des patients actuellement hospitalisés seront poursuivis, et les urgences assurées. Cette décision rend public un contentieux qui oppose la direction du centre aux Caisses de sécurité sociale algériennes. Celles-ci doivent en effet 17 millions de francs au titre de l'année 1987 (environ 10 % du budget d'exploitation du centre anticancéreux).

Chambres à gaz

M. Decaux réfute la thèse Roques

M. Alain Decaux, dont le soutien avait été publiquement invoqué par l'avocat de M. Henri Roques, l'auteur de la thèse annulée, réfute vigoureusement les conclusions de ce travail. M. Decaux estime que la thèse *« prise au pied de la lettre, ne contient pas la négation des chambres à gaz »*, mais que *« tout son environnement, l'attitude et les déclarations de son auteur, prouvent que M. Roques crie avec les loups »*. L'avocat de M. Roques s'était appuyé (*le Monde* du 16 janvier) sur une citation du livre de M. Alain Decaux *Histoire en question* : *« J'estime que M. Henri Roques est aujourd'hui l'homme qui connaît le mieux l'affaire Gerstein. Même s'il tire de ses recherches des conclusions qui ne sont pas toujours les miennes. »* M. Decaux confirme aujourd'hui la qualité des recherches effectuées par M. Roques à propos de Kurt Gerstein. Mais les contradictions relevées dans le témoignage de cet officier SS antinazi, ne conduisent nullement, selon l'historien, à le rejeter globalement comme le fait M. Roques, pour finalement jeter le doute sur la réalité des gazages.

Université

Une agression à Lyon-III

M. Jean-Paul Allard, professeur d'allemand à l'université Lyon-III, a été agressé le 14 janvier sur le parking de la faculté par plusieurs personnes portant des cagoules. Président du jury de la thèse révisionniste de M. Henri Roques tendent indirectement à nier l'existence des chambres à gaz, M. Allard fait partie du comité national de soutien à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen, à la présidence de la République. Au début de janvier, soixante-dix enseignants de Lyon-III avaient dénoncé dans une pétition l'*« escalade inacceptable de la violence »* dans cette université, à la suite de plusieurs agressions commises contre des étudiants par des militants d'extrême droite.

SIDA

Justice pour les hémophiles

Pour la première fois, une dizaine d'hémophiles français veulent obtenir réparation pour avoir été contaminés par le virus du SIDA. Cette contamination est due à l'utilisation de produits thérapeutiques fabriqués à partir du sang. Les hémophiles ont décidé d'engager une action en référé devant le tribunal administratif de Paris afin qu'il désigne un expert, indique leur avocat, Me Jean-Paul Levy.

Groupés en Association des polytransfusés, présidée par le pianiste Jean Peron-Gervanoff, ils reprochent aux centres de transfusion sanguine d'avoir continué à utiliser des produits sanguins contaminés ou susceptibles de l'être durant l'été 1985, voire avant.

Ils font notamment valoir qu'à cette période, des produits de traitement sûrs pouvaient être importés ou encore que ceux fabriqués en France pouvaient être rendus sans risques graves grâce à un procédé de chauffage.







Le Monde

SPORTS

BOXE : le championnat du monde des lourds

Tyson, frère noir de Rocky

Dix mois après le « combat historique » Hagler-Leonard (*le Monde* du 4 avril 1987), l'Amérique s'offre, le vendredi 22 janvier, à Atlantic-City pour quelque 50 millions de dollars, une nouvelle « rencontre du siècle » d'un autre genre. Larry Holmès, trente-huit ans, à la retraite depuis vingt et un mois à la suite de deux défaites contre Michael Spinks, affronte Mike Tyson, vingt et un ans, détenteur du titre mondial unifié (WBA, WBC, IBF), pour tenter de réussir là, où en leur temps, Max Schmelling, trente-deux ans, Joe Walcoot, trente-neuf ans, Mohamed Ali, trente-huit ans, ont échoué : la reconquête du titre mondial des poids lourds. L'orgueil semble la principale motivation de Holmes, qui est riche et qui a été champion pendant sept ans. Pour Tyson, dont la fortune est déjà faite, il s'agit de succéder à Ali.

DOS Passos ou Steinbeck auraient-ils osé un soir de beuverie écrire un livre dont le héros aurait été un personnage comme Mike Tyson ? Ce n'est pas sûr ! La vie du champion du monde des poids lourds est une accumulation de clichés caricaturaux sur le monde de la boxe et les mythes américains : l'enfance misérable dans un ghetto new-yorkais, la délinquance, la rédemption par la boxe, la réussite. C'est énorme. Et, pourtant, Mike Tyson a bien suivi cet itinéraire qui le conduit à affronter un homme de dix-sept ans son aîné, avant d'exécuter pour la chaîne câblée HBO un contrat de 26 millions de dollars portant sur la retransmission des six prochains championnats du monde.

Il n'y aurait que Paul-Loup Sulitzer pour écrire aujourd'hui pareille histoire. Elle commence très mal pour Mike Tyson. Il n'a pas percé sa première dent que son père a disparu de la maison. Institutrice à Brooklyn, dans un quartier noir plus dangereux que le Bronx, Bedford Stuyvesant, sa mère le gave mais n'a pas le courage de s'en occuper autrement. A dix ans, Mike pèse près de 80 kilos, et ne sait pratiquement pas lire. Les loubards du quartier l'ont pris comme souffre-douleur. Selon les jours, il se fait *« piquer »* ses chaussures ou se fait *« tabasser »*. Laisse béton !

Gros balourd, Mike s'intéresse surtout aux pigeons. Il est placide. Jusqu'au jour où un des *« caïds »* qui le martyrisent étrangle les oiseaux qu'il est en train de nourrir. Mike se met alors à *« cogner »*. Il découvre sa force en même temps qu'il éprouve du plaisir à frapper. Et il n'arrêtera plus. A Brooklyn, c'est un billet direct pour la délinquance. *« J'ai arraché des sacs à des femmes, j'ai braqué des vieux. J'ai fait des trucs horribles »*, confesse-t-il aujourd'hui. Tant est si bien que, à treize ans, il se retrouve dans un pénitencier pour enfants dans le nord de l'Etat de New-York.

« Comme au bon vieux temps »

Ici s'arrêtent les malheurs de Mike Tyson. La rédemption du mauvais garçon commence. Un des éducateurs du centre de redressement est un ancien champion de boxe amateur : Bob Stewart. Il fait passer les gants au gamin-bibendum, dont la fiche signalitique mentionne *« attardé mental »*. Le résultat est dévastateur. La salle du pénitencier n'est pas à la dimension de Mike Tyson.

Stewart l'adresse à son ancien entraîneur, Cus d'Amato. Le bonhomme, alors âgé de soixante-dix ans, est à lui seul un chapitre de la *« légende des rings »*. Il est borgne. Il a connu la violence et la prison. C'est un maître à boxer. Il a fait de Floyd Patterson le plus jeune champion du monde des lourds. Les poulains ont une boxe très particulière, fondée sur l'esquive, la vitesse et la puissance. Sa salle, qui est située à Castskill, en bordure de l'Hudson, est installée au-dessus du poste de police local. Le gamin y va pour sortir du centre de redressement. Après le premier entraînement, Cus d'Amato s'approche de Mike Tyson : *« Si tu restes avec moi, et si tu le veux, tu seras champion du monde. »*

Quelques semaines plus tard, le garçon s'installe dans une des quatorze pièces de la maison de l'entraîneur. Quelques mois plus tard, Cus d'Amato devient le tuteur légal de Mike Tyson, dont la mère vient de mourir d'un cancer. L'apprenti boxeur a alors seize ans. Il en a dix-neuf quand d'Amato meurt, à soixante-dix-sept ans, d'une pneumonie, en lui laissant une devise : *« La volonté de vaincre est plus forte que la capacité de vaincre. »*

Le troisième chapitre de la vie de Tyson commence alors : la revanche sur le mauvais sort. Au contact d'Amato il a, non seulement appris à combattre – sans sa réputation de mauvais garçon, il aurait été sélectionné pour les Jeux de Los Angeles car il avait battu tous les autres postulants – et modelé son corps – l'haltérophilie lui a permis de transformer sa graisse d'enfant en paquet de muscles, – mais il s'est aussi immergé dans les mythes de la boxe. Pour l'Amérique reaganienne, il va jouer la carte de l'identification nostalgique aux anciens grands poids lourds. Dès son premier combat professionnel, le 6 mars 1985, il apparaît sur le ring en short noir large comme Jack Dempsey, et torse nu comme Rocky Marciano.

Et, *« comme au bon vieux temps »*, il combat souvent. Ses quinze premiers combats ne le retiennent entre les cordes que quarante minutes et vingt-cinq secondes au total. Le temps d'un clip spécial « KO » qui est envoyé sur cassettes aux cinq cents journalistes spécialistes de boxe aux Etats-Unis. Après les coups de poings, c'est le coup de génie : tout le monde veut voir Tyson, alors que la cote des champions olympiques de Los Angeles, lancée à grand renfort de publicité, décline : *« C'est un Rocky Marciano noir. En plus grand et plus fort »*, commente Jack *« Raging Bull »* La Motta, le tombeur de Marcel Cerdan.

Une aubaine pour le promoteur des combats poids lourds Don King, qui cherchait désespérément un successeur à Mohamed Ali (Cassius Clay) ! Il n'a aucun mal à convaincre une chaîne de télévision de couvrir les frais de la conquête du titre mondial pour le nouveau prodige. D'ailleurs, Tyson ne perd pas de temps : le 22 novembre 1986 à Las Vegas, il terrasse en deux rounds le Canadien Berbich, devenant à vingt ans le plus jeune champion du monde des lourds pour son vingt-septième combat professionnel.

L'enfant pauvre de Brooklyn est donc devenu riche et célèbre. Un nouveau chapitre de son existence débute : la « starification ». Le personnage qui apparaît sous les projecteurs de l'actualité n'a absolument plus rien d'un attardé mental. Les managers Jimmy Jacobs et Bill Cayton, qui ont débuté dans la publicité, offrent de lui une image qui fait *« craquer »* l'Amérique. Pêcheur repenti, il assure les vieux jours de l'épouse de Cus d'Amato, dont il occupe toujours la maison, désormais flanquée d'un vaste pigeonnier. Il ne s'habille pas de costume rayé voyant mais de tweed souple. L'Américain moyen a envie de l'inviter chez lui pour le week-end. Il n'hésite donc pas à payer très cher une place dans un hôtel de Las Vegas ou d'Atlantic-City pour le voir défendre son titre.

C'est ce qu'il fait quatre fois en 1987 aux dépens de James Smith (aux points), Pinklon Thomas (arrêt de l'arbitre), Tony Tucker (aux points) et Tyrelle Biggs (KO). Cela gonfle son compte en banque sans réellement ajouter à sa gloire. Pour devenir « le plus grand », il lui faut subir l'épreuve des plus grands. C'est pour cette raison que Larry Holmes, qui avait mis un terme à la carrière d'Ali, sort de vingt et un mois de retraite. Et c'est pour cette raison qu'il devra croiser la route de Michael Spinks, le mi-lourd champion des lourds déchu sans avoir combattu, après avoir pris rendez-vous avec l'Anglais Frank Bruno, l'Italien Francesco Damiani, ou son compatriote blanc Gerry Cooney. Mais, après ces années-lumières, quel éclairage connaîtra Tyson ? La boxe n'est pas une comédie hollywoodienne. C'est un drame humain. La presse américaine a peut-être commencé à écrire la suite, en rapportant, ces derniers mois, sa liaison avec une actrice et son passage au tribunal pour une rixe avec un gardien de parking. Quel sera donc le prochain épisode ?

ALAIN GIRAUDO.

AFP

Pinklon Thomas a été l'une des vingt-sept victimes de Tyson.

Le dixième Rallye Paris-Alger-Dakar

Le virus de l'aventure

A la veille de la dernière étape, le Rallye Paris-Alger-Dakar a connu un nouveau drame. Alors que les concurrents et la caravane qui les accompagne ralliaient Nouakchott à Richard-Toll en Mauritanie, jeudi 21 janvier, en groupe puisque l'étape avait été une nouvelle fois annulée, deux spectateurs ont été fauchés par une voiture. Il s'agit d'une femme et de son enfant, morts sur le coup.

L'accident s'est produit à 25 kilomètres de Rosso, près de la frontière sénégalaise. Le véhicule serait, d'après les premières informations, l'une des voitures appartenant à la Société Sierra-Production chargée de réaliser des films sur la course.

Alors que le dixième rallye parcourt ses derniers kilomètres d'aventure sur la plage de Dakar, le bilan de cette épreuve se fait plus lourd. Depuis le départ de Paris, le 1er janvier, six personnes ont trouvé la mort sur les pistes africaines. Trois concurrents, le navigateur néerlandais Kees Van Loevezyn, le copilote français Patrick Canado et le motard de la gendarmerie Jean-Claude Huger, ainsi que trois spectateurs.

DAKAR
de notre envoyé spécial

Tout le monde en convient : le «Dakar» 1988 est raté. Même Gilbert Sabine, son directeur, l'a publiquement reconnu (*le Monde* du 22 janvier). Il flotte sur l'ensemble de la troupe – quelque 2 500 personnes dans les périodes de pointe – un air de déconvenue qui ne trompe pas. Y aurait-il quelque chose de pourri au royaume de Thierry Sabine ? Le mal le plus évident est cette fuite en avant vers le « toujours plus ». Six cents concurrents, c'est beaucoup trop pour des bivouacs, sinon conviviaux, du moins vivables. Et cela étale tellement les départs des étapes que les derniers partis, fatalement, roulent une partie de la nuit. Autant dire que pour beaucoup la *« grande aventure africaine »* se traduit au quotidien par une *« galère pas possible »* qui consiste à errer la nuit dans un terrain déjà difficile le jour, en mangeant très peu et en dormant encore moins. Comment, dans ces conditions, apprécier les *« paysages fabuleux »* qui sont annoncés le matin au *briefing ?*

L'inflation a gagné l'entourage de la course. Trois hélicoptères et plus de trente avions sillonnaient chaque jour le ciel pour acheminer les organisateurs, les équipes d'assistance et les suiveurs. Cela donne un ballet aérien qui mobilise beaucoup d'énergie et renchérit forcément le prix de revient du rallye aux dépens des concurrents.

Le trop grand nombre des concurrents a conduit le directeur de la course, René Metge, à placer d'emblée un obstacle majeur pour faire chuter 30 % des inscrits dès la première spéciale. *« Ce sont les concurrents eux-mêmes qui me l'avaient demandé* affirme René Metge. *Ils étaient frustrés de ne pas connaître les franchissements de dunes qui n'apparaissaient qu'en Mauritanie lorsqu'ils n'étaient plus en course. »* Quoi qu'il en soit, cette décision a été redoutablement efficace mais aussi très destructrice. *« Je n'avais jamais vu pareille hécatombe de motards »*, dit un chauffeur de camion-balai, lui-même ancien motard. *Des gars découragés montaient dans le camion en abandonnant leur bécane toute neuve. C'était navrant. »* Aucun des side-cars engagés dans la course n'a pu franchir ce premier obstacle. *« A la limite, c'est de l'escroquerie de les avoir inscrits en sachant pertinemment qu'ils perdraient leur argent. »*

De l'argent, Thierry Sabine Organisation en brasse beaucoup. On n'emmène pas une troupe aussi fournie dans les coins les plus reculés sans faire cracher au bassinet. Un mécanicien dans un avion coûte 50 000 F (comme un stock de pièces détachées dans un camion). Le chiffre peut doubler lorsqu'il s'agit d'invités pris en charge par une grande marque.

L'hécatombe dans les dunes a eu une autre conséquence : faire perdre leur assistance (auto ou camion) à nombre de ceux qui sont restés en course. Pourtant, les pilotes d'assistance devaient rouler jour et nuit : *« J'ai passé cinq jours sans dormir avant d'arriver à Agadez*, raconte un camionneur Lada. *Heureusement qu'ils nous donnent notre « biberon » chaque jour – un mélange dopant qui empêche de dormir, – on tient, mais on flotte un peu. »* Certains n'ont pas tenu. Deux camions de l'organisation chargés d'apporter le kérosène aux hélicoptères ont eu des accidents dus, pour l'essentiel, à la fatigue des chauffeurs.

Année noire

Au fil des ans, les étapes n'ont cessé de s'allonger et de se durcir, et les véhicules d'augmenter leurs performances. Un camion comme celui du Hollandais Jan de Rooy, qui atteint les 200 kilomètres à l'heure, devient un risque permanent pour les autres concurrents. De *« rallye des camionnettes »*, le Dakar 88 a viré à la domination des bolides qui prennent chaque année plus de risques sur un terrain qui interdit pourtant les grandes vitesses. *« Plus le rallye est dur, plus il profite aux professionnels »*, reconnaît Ari Vatanen, qui n'a pas été autorisé à prendre le départ de la dernière étape après l'affaire du vol de son véhicule à Bamako.

A cette dérive s'est ajoutée une série d'accidents tragiques : trois morts parmi les concurrents, trois morts dans le public et deux paralysés à vie. *« C'est une année noire »*, a reconnu René Metge, tout en expliquant que *« les accidents n'ont rien à voir avec la course »* et sont dus, très souvent, à des défaillances mécaniques...

Mais plus la course est difficile et dangereuse, plus elle attire la *« clientèle Dakar »*, c'est-à-dire les passionnés qui veulent mettre à l'épreuve leur résistance physique et surtout les performances de leur engin.

Cette passion forcenée apparaît aussi bien chez les vétérans qui s'obstinent qu'avec les nouveaux venus qui découvrent. Ainsi le motard Alain Padou, quarante-neuf ans, qui avait fait les six premiers Dakar et qui n'a pu résister à l'appel de ses compagnons motards. Il a donc *« remis ça »* l'an dernier, mais a dû abandonner à Ghardaïa (Algérie) après une chute qui lui a cassé la clavicule. Malgré cette contre-performance, il a repris le guidon cette année, a refait une chute et s'est cassé le pied au Niger. Au lieu de rentrer chez lui, il a suivi le rallye en avion jusqu'à Dakar, clopinant crânement sur ses béquilles.

Autre exemple : ce jeune pompier du Nord qui, après avoir économisé pendant trois ans, s'est lancé dans le Dakar seul. Il a calé dans les dunes d'El Oued, mais il a refusé de monter dans le camion-balai pour ne pas perdre sa chère BMW. *« J'ai mis quinze heures à la sortir »*, dit-il en la contemplant amoureusement. Il a suivi le rallye jusqu'à Dakar en passant par des pistes détournées pour ne pas perdre ses 10 000 francs de caution. *« Si je le refais l'an prochain, je prends une assistance. »* Le virus du Dakar, subtil mélange de mécanique, d'Afrique, de « galère » et d'aventure, l'a contaminé à son tour.

ROGER CANS.



LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat de France. – (6e tour retour), samedi 23 janvier (A 2, 15 heures, Samedi-passion : Nantes-Villeurbanne en direct).

Boxe

Championnat du monde. – Poids lourds, samedi 23 janvier, à Atlantic-City (E.-U) : Myke Tyson-Larry Holmes (Canal +, 4 h 25).

Championnat du monde. – IBF plume, samedi 23 janvier, à Gamaches (Somme) : Antonio Rivera-Colvin Grove (la 5, à partir de 22 h 25).

Football

Tournoi de Los Angeles. – Bordeaux-Cologne (TF 1, dimanche 24 janvier (en différé à 23 h 10).

Hockey sur glace

Championnat de France. – 4e tour des play-off, vendredi 22 janvier à 20 heures : Français volants – Villars-de-Lans. Samedi : Mont-Blanc-Briançon ; Rouen-Gap.

Patinage de vitesse

Championnat d'Europe. – A La Haye (Pays-Bas), jusqu'au dimanche 24 janvier.

Rugby

Championnat de France. – Samedi 23 janvier (Canal + à 16 h 35) : Racing-Club de France-Stade toulousain.

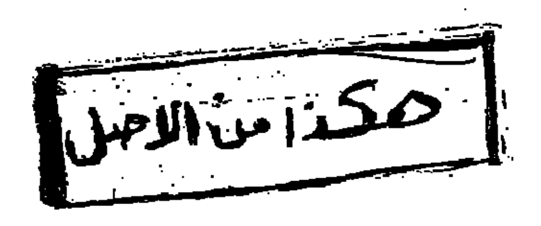
Ski alpin

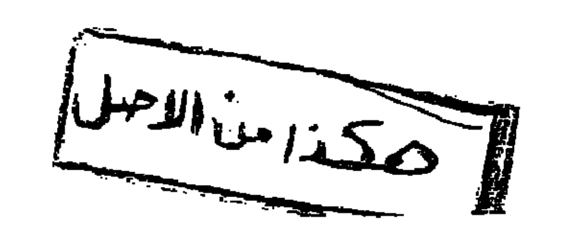
Coupe du monde. – Descentes et super-géant messieurs, samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 janvier, à Loches-les-Bains (Suisse). Descente et slalom dames, samedi 23 et dimanche 24, à Badgastein (Autriche).

Tennis

Internationaux d'Australie. – Melbourne, jusqu'au dimanche 24 janvier (la 5, finale dimanche, à partir de 14 h 15).







(Publicité)

L'utilisation de la contraception se développe, le nombre d'avortements diminue chaque année. La loi de 1975 est un réel progrès, mais ses mesures restrictives (délai de dix semaines, délai obligatoire de réflexion, consentement parental pour les mineures, obligation de résidence pour les étrangères...) renvoient encore des femmes à l'avortement clandestin et parfois à l'infanticide.

Face à ces détresses, il est impossible au MFPF comme au personnel médico-social de s'en tenir à toutes les conditions de la loi.

Bien qu'une inculpation sous ce même motif ait abouti à Metz en mars 87 à un non-lieu, les adversaires de la loi persistent dans leur intolérance.

SAVEZ-VOUS QU'ILS REMETTENT EN CAUSE LE DROIT A L'AVORTEMENT ?

METZ ET LYON : LE PLANNING FAMILIAL DEUX FOIS INCULPÉ !

DEBOUT ! Nous avons gagné des batailles, le droit à la contraception, le pouvoir de choisir nos maternités, le droit à l'avortement. DROITS RECONNUS, REMBOURSÉS !

Ces victoires ont été celles des femmes mobilisées dans un même élan. Aujourd'hui, quelques réactionnaires de l'Union départementale des associations familiales du Rhône (UDAF) attaquent le Mouvement français pour le planning familial. Ils accusent ses militantes de « propagande » *(Code de la santé publique, article 647 L)*. Ils veulent les faire passer pour ce qu'elles ne sont pas : des avorteuses.

Est-il illégal de dire aux femmes décidées à avorter où peut être pratiquée l'intervention ? Les femmes sont adultes et savent ce qu'elles veulent ou ne veulent pas vivre ou faire vivre dans un monde en crise.

EN 1992 : L'EUROPE ! Et il serait encore interdit, en 1987, en France, de parler des pays européens où la législation correspond mieux au droit des femmes ?

EXIGEONS LA DÉPÉNALISATION DE L'AVORTEMENT :

Abrogation de l'article 317 du Code pénal ! Abrogation de l'article 647 L du Code de la santé publique !

MANIFESTONS ENSEMBLE NOTRE FORCE !

ASS. POUR AIDE ET ACCUEIL FEMMES EN DIFFICULTÉS ; ASS. EUROPÉENNE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES AU TRAVAIL ; ASS. DES FEMMES JOURNALISTES (AFJ) ; AFPA ; CENTRE AUDIOVISUEL SIMONE DE BEAUVOIR ; CNAFAL ; COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL ; CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES ; DIALOGUES DE FEMMES ; FASTI ; FCPE ; FOL ; GRAIN DE SEL, RENCONTRES JEUNES FEMMES ; LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ; LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ; SOS FEMMES ALTERNATIVES ; FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FEN) ; SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE (SAF) ; SGEN. CFDT ; SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE (SM) ; SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES (SNCS) ; SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (SNES) ; SNI ; PEGC ; UNION SYNDICALE DE LA MÉDECINE ; LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE (LCR) ; PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ (PSU) ; MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS (MPPT).

PARIS : ANGELOPOULON Anne *(interprète)* ; ANTOINE Monique *(avocate)* ; ASSOULINE David *(campag. P. Juquin, sect. jeunes et comm.)* ; ASTRE Louis *(respons. FEN)* ; AUBERGER Pierre *(campag. P. Juquin, trésor.)* ; AUDIARD Marie-José *(monteuse films)* ; AVICE Edwige *(députée, anc. ministre)* ; AVIV Nurith *(dir. photo)* ; BADINTER Elisabeth *(prof.)* ; BARBARANT Jean-Claude *(secr. gén. SNI-PEGC)* ; BARBERA Grazielle *(ass. de product.)* ; BARTOU Pierre *(camp. P. Juquin)* ; BATAGLIA Françoise *(sociol. CNRS)* ; BECKMANN Alice *(secr. cinéma)* ; BELORGEY Jean-Michel *(député, prés. intergroupe parlem. memb. LDH)* ; BENOITS Henri *(campag. P. Juquin)* ; BERGER Thérèse *(relations publ.)* ; BEZARD Marie *(cinéma)* ; NAUDY Christiane *(campag. P. Juquin, comm. communic.)* ; BOISSEAU Clarisse *(médecin)* ; BOITARD Olivier *(médecin, prés. USM)* ; BOULLENGER J. *(enseign.)* ; BOULLIER Jean-Michel *(secr. gén. SGEN)* ; BREILLAT Catherine *(auteur)* ; BRUNERIE KAUFMANN Joëlle *(gynéco.)* ; CADRAS Mary *(journaliste)* ; CARDRON Daniel *(instituteur)* ; CARPENTIER Jean *(médecin)* ; CASALIS Marie-France *(respons. assoc.)* ; CEREQ, *(Centre d'Études et de rech. sur les qualific.)* ; Collectif du personnel *(cherch.)* ; CHAUDRON Martine *(maître de confér.)* ; CHRÉTIEN Nicole *(psycho.)* ; CIVG BROUSSAIS : BUREAU Annie *(médecin, prés. ANCIC)* ; COUSIN Marie-Thérèse *(médecin. prof. chef de serv.)* ; LECOMTE Danièle *(médecin)* ; SALZMANN Jean-Loup *(médecin)* ; TASSIN Jean-Pol *(dir. rech. INSERM - Collège de France)* ; TRONCHET Christine ; WELLHOFF *(médecin)* ; CLAMETTE Philippe *(paysagiste)* ; COHEN Nicole *(cinéma)* ; COLANIS Alice *(Dialogue de Femmes)* ; CONORD Patricia *(ass. de product.)* ; CYFERSTEIN Serge *(pianiste)* ; DECURE Danièle *(1re femme pilote de ligne)* ; DELEAGE Jean-Pierre *(campag. P. Juquin, comm. envir.)* ; DENEUVE Catherine *(actrice)* ; DHAVERNAS Marie-José *(philosophe)* ; DHAVERNAS Odile *(avocate)* ; DINET Béatrice, *(campag. P. Juquin)* ; DOUBIN François *(Prés. MRG)* ; DUBOSCQ Marie-Pierre *(comptable product.)* ; DUMAS André *(Pasteur)* ; DURIN Jean *(campag. P. Juquin, sect. organ.)* ; ECHARD Nicole *(ethnol.)* ; ELEINI Claudette *(avocate)* ; FERRAND Michèle *(sociol. CNRS)* ; FERRES Gilles ; FINET Jeanne *(secr. SNI-PEGC)* ; FISCHER Catherine *(animat.)* ; FONFRIA Jackie *(FEN)* ; FONTY Bernard *(gynéco.-obstétric.)* ; FOURNIER Sonia *(comptable)* ; FREY Sami *(artiste)* ; FRICANO-CHAGNAUD Dominique *(ass. soc.)* ; GAUDRON Martine *(réceptionn.)* ; GENIN Véronique *(campag. P. Juquin, secrét.)* ; GOLDET Cécile *(médecin, sénateur)* ; GOSSE Catherine *(artiste)* ; GOUPIL Sophie *(scénariste)* ; GIRAULT-LAURENCE Josseline *(animat.)* ; GROULT Benoîte *(écrivain)* ; GUILLEMETEAU Jacqueline *(animat.)* ; HACHE Marie-Agnès *(ass. soc.)* ; HASSOUN Danièle *(gynéco.)* ; HEMERY Daniel (campag. P. Juquin) ; HELBERT-ISTEL Francine *(animat.)* ; HERBECK Silvia *(empl. banque)* ; HESSEL Anne *(médecin)* ; IFF Simone, *(c. économ. et soc.)* ; IRESCO ; JASPARD Maryse *(maître de conf.)* ; JOUFFA Yves *(prés. LDH)* ; JOUSSELIN Renée ; JOYE BESNAINOU Annie *(animat.)* ; JULIEN Pauline *(artiste)* ; JUQUIN Pierre *(prof.)* ; KANCEL Isabelle *(ag. administr.)* ; KERGOAT Danièle *(sociol.)* ; KHAMES Djamel *(journalis.)* ; KHAYATI Patricia *(comédienne)* ; KIEFFER Anne *(journalis.)* ; KRIVINE Alain *(journalis.)* ; LALANDE Marie-Hélène *(campag. P. Juquin, att. press.)* ; LAOT Jeannette ; LECOURTOIS Martine ; LE GARREC Evelyne *(journalis. (écrivain)* ; LEMAIRE Jean-Pierre, *(campag. P. Juquin)* ; LEMAITRE Martine *(secrét. FOL)* ; LE NEOUANNIC Guy *(secrét. nat. FEN)* ; LENORMAND Hélène *(documental.)* ; LE PERON Martine *(avocate)* ; LESTERPT Catherine *(géographe)* ; LEVIN Danièle *(psychanal.)* ; LOCHAK Danièle *(prof. de Droit)* ; LORENTE Isabelle *(monteuse cinéma)* ; LOUIS Marie-Victoire *(sociol.)* ; LOUPIAC Marianne *(animat.)* ; LOUVET Odile, *(animat.)* ; MAILLIARD Jacqueline *(enseign.)* ; MAIN Bertrand *(secrét. gén. adj. LDH)* ; MAMOU Sabine *(mont. ciné)* ; MAMY Colette *(psychol.)* ; MARCON Marie-Claire *(commerc.)* ; MARTIN Françoise *(médecin)* ; MARTIN Etienne, *(prof. fac. méd.)* ; MASSARI Michèle *(maître de conf.)* ; MAURY Rosine ; MEYER Laurence, *(médecin)* ; MIRA Elisabeth *(animat.)* ; MONTREYNAUD Florence *(journalis.)* ; MORICET Véronique *(secrét.)* ; MOUCHOUX Alain *(FEN)* ; MUCKENSTURM Françoise *(pasteur, journalis.)* ; NAJMAN Maurice *(campag. P. Juquin, coord. comm.)* ; NEUMANN Isy *(médecin)* ; NICAUD Denise *(ass. parlement.)* ; NIESOR Monique *(ass. soc.)* ; PARLANT Pascale *(charg. de mission)* ; PATON Laurence *(journalis.)* ; PATRY Marie-Thérèse *(campag. P. Juquin. com. entrepr.)* ; PERROT Monique *(journalis.)* ; PIERCY Françoise *(animat.)* ; PIERQUIN Françoise *(empl. de banque)* ; PLATEAU Dominique *(médecin)* ; POITREVAUX Laurent ; POUILLON-FALCO Denise *(journalis.)* ; RAYNAUD Annette *(cinéma)* ; REY Geneviève ; ROUSSOPOULOS Carole *(cinéaste)* ; SABBAH Catherine, *(cinéma)* ; SAUVAGE Moïra *(journalis.)* ; SAVY Nicole *(prés. com. Femmes. LDH)* ; SERREAU Coline *(cinéaste)* ; SEYRIG Delphine *(artiste)* ; SIMBRON Yannick *(secrét. gén. FEN)* ; SPENSKY Martine ; SUGIER Annie *(ingénieur)* ; SURDUTS Maya *(traductr., campag. P. Juquin, com. Femmes)* ; SYLVESTRE Anne *(artiste)* ; TITOUS Faïssa *(campag. P. Juquin, dir. campagne)* ; TUININGA Marlène *(journalis.)* ; VAINOPOULOS Jeannette *(animat.)* ; VALABREGUE Catherine ; VAPPEREAU Gérard *(dir. publ. Gai-Pied)* ; VARDA Agnès *(cinéaste)* ; VARGIN-ORRU Ginette *(prés. LDH Paris)* ; VLADY Marina *(artiste)* ; VOURCH Jean-Luc *(médecin)* ; WALLON Bernard *(prés. Com. Inform. LDH)* ; YARMIEVIO José-Martin *(réalis. ciné)* ; ZARIFIAN Philippe *(campag. P. Juquin)* ; ZELENSKY Anne *(prof.)*.

RÉGION PARISIENNE : ABIKER Marie-Claire *(ass. soc., cons. conjug.)* ; AUDRY Colette *(écrivain)* ; BARBERIN Marie *(puéricult.)* ; BARBOUX Huguette *(secrét.)* ; BEAUDEAU Marie-Claude *(sénatrice)* ; BELLANGER Monique *(documental.)* ; BENSIMON C. *(médecin)* ; BERTRAC Sylvie *(médecin)* ; BIDART Danièle *(sénatrice)* ; BIGLE Laurence *(médecin)* ; BLANPIED Yvette *(animat.)* ; BONNEMAISON Gilbert *(député-maire)* ; BOUBILLEY Dominique *(médecin, bureau ANCIC)* ; BOUTHIER Françoise *(instit.)* ; BRAZZINI Elisabeth *(médecin)* ; CARREZ Evelyne *(bibliothéc.)* ; CASAGRANDE Sonia *(éduc.)* ; CENTRE DE FORMATION AUBERVILLIERS (35 élèves) ; CENTRE DE FORMATION AUBERVILLIERS (éduc. jeunes enf.) ; CHASTAGNIER Marielle *(médecin)* ; CHATAGNER Jacques *(dir. de « LA LETTRE »)* ; CHEMIN Christian *(enseign.)* ; CHOMBART DE LAUWE Marie-José *(psycho-sociol.)* ; CLARISSOU *(médecin)* ; CREUSY Marie-Jo *(médecin)* ; DELMAS Catherine *(médecin)* ; FICHET J.-N. ; FILATOFF Michèle ; FRELAUT Dominique *(maire)* ; GALHAUT Albert *(économ., c. gén.)* ; GALHAUT Marie-Claude *(instit.)* ; GAUDRY Danièle *(gynéco.-obstétr.)* ; GILLES-GIOVANONNI Anne-Marie *(orthophon.)* ; GILLOT Dominique *(c. gén.)* ; GOMEL Bernard *(statistic.)* ; GONIN Jeanne *(retraitée CFDT)* ; GONIN Marcel *(retraité CFDT)* ; GRANDVOINET Danièle *(c. conj.)* ; GUILLON Claude *(écrivain)* ; JACQUAINT Muguette *(députée)* ; JAUBERT Andrée *(dir. Maison des Femmes CERGY)* ; KARTOWSKI Estelle *(médecin CIVG)* ; LACALMETTE Marie-Geneviève *(éduc. spéc.)* ; LAM THAN Vo *(médecin)* ; LAMY Yvette *(enseign.)* ; LE SAVOUROUX Bernard *(c. rég.)* ; LEMAIRE Simone *(c. conjug.)* ; LETREGUILLY Christiane *(maire-adj.)* ; LIENEMANN Marie-Noëlle *(parlem. europ.)* ; LINCA Annick *(médecin)* ; LUCAS Max *(médecin)* ; LUCAS Danielle *(médecin CIVG)* ; LUDWIG Joachim *(pasteur)* ; MAHEAS Anne-Marie *(vice-prés., c. gén.)* ; MARIONNET Georges *(expert-compt.)* ; MARQUET Claudette *(journalis., pasteur)* ; MARTIN Thierry *(secrét. féd. PSU)* ; MERCIER Sylviane *(avocate)* ; MERVILLE Françoise *(éduc. ASE)* ; MERVILLE Pierre *(CNRS)* ; MESPOULES Evelyne *(dir. centre héberg.)* ; METZEL Tania *(pasteur)* ; MICHEL Andrée *(dir. rech. CNRS)* ; MIDY Monique *(maire-adj.)* ; MONTENOT Catherine *(assist. parlem.)* ; NEIERTZ Véronique *(députée)* ; NEVOUX Paulette *(députée)* ; PIET Emmanuelle *(médecin)* ; PINCHON Catherine *(gynéco.)* ; PONS Michel *(chercheur)* ; PORTIER Bertrand *(médecin)* ; REBERIOUX Madeleine *(histor.)* ; RENUCCI Gracieuse *(psychol.)* ; RODRIGUEZ Geneviève *(maire)* ; ROGERAT Chantal *(CNRS)* ; ROY Monique *(ass. dir.)* ; RUSTIN Elsa *(médecin)* ; SAMUEL Pierre *(prof. univ.)* ; SCARAFFIOTTI Monique, *(enseign.)* ; SEGAL Abraham *(cinéaste)* ; SEGAL Annie *(enseign.)* ; TINOT Anne-Marie *(admin. théâtre)* ; TOULOTTE Katia *(médecin)* ; TRIC Philippe *(médecin, chef de serv.)* ; TRUBERT Jean-Michel *(réalisat. TV)* ; TRUMEL Nelly *(artiste-peintre)* ; VERFAILLE Louise *(c. conjug.)* ; WROBEL Nathan *(gynéco.-obstétr.)* ; AFPA MONTREUIL ; CFDT SANTÉ SOCIALE SEINE ST-DENIS ; DU COTÉ DES FEMMES, CERGY ; GROUPE ACTION MUNICIPALE, NEUILLY : PSU SEINE ST-DENIS.

ALSACE : BEAUVOIR Hélène (de) *(peintre-graveur)* ; BOCKEL Jean-Marie *(ancien ministre, député, c. gén. c. mun.)* ; GRIMONT Jean *(député c. gén.)* ; TRAUTMANN Catherine *(députée)*.

AQUITAINE : AGUILA Jacques *(médecin)* ; ANDREU Monique *(PEGC)* ; ASTRUC Françoise *(avocate)* ; BARANDE Claude *(c. gén., maire)* ; BARDINET Florence *(médecin)* ; BATARD Elisabeth *(artiste)* ; BEFFARA Marylin *(psycho.)* ; BEFFARA Claude *(kiné.)* ; BELLERIVE Jean-Pierre *(avocat)* ; BENKEMOUN Annie *(instituteur)* ; BERGEZ Jean-Pierre *(médecin)* ; BERNOZ Jean-Albert *(prés. Libre Pensée)* ; BIOULAC Bernard *(prés. du c. gén.)* ; BLAIZOT Odile *(gynéco.)* ; BŒUF Josiane ; *(obstétricienne)* ; BŒUF Josiane *(sénateur)* ; COADOU Bernard *(médecin)* ; COURTY Agnès *(avocate)* ; COURTY Paulette *(retraitée E.N.)* ; CRECENT Juliette *(universitaire)* ; CUNCHINABE Dominique *(apiculteur)* ; CURCULOSLE André *(c. gén.)* ; DESJOUIS Marie-Agnès *(médecin)* ; DESTRACQ Brigitte *(gynéco.)* ; DOAT Gatienne *(laborant.)* ; DUCHENE Michel *(porte-parole nat. des Verts)* ; DUSQUENOIS Bernard *(secr. gén. CFDT Béarn)* ; ELISSONDE Raymond *(c. gén.)* ; EMMANUELI Henri *(député, prés. c. gén.)* ; ETCHEBAR Françoise *(médecin)* ; EYRAUD Robert, *prés. AFL)* ; FAMOSE Martine *(gynéco.)* ; FEN 24 ; FREMION Mathilde ; GEYRE Gérard *(secrét. SNI-PEGC)* ; GONZALES Suzy *(empl. de mairie)* ; GOUFFRANT Jean-Michel *(chirurg.)* ; GOURGUES Mme *(enseign.)* ; GOUZY J. *(enseign.)* ; GUEDON Monique *(avocat)* ; JAULT Daniel *(médecin)* ; JOACHIM Philippe *(animat. UNEF ID)* ; JOUANTEGUY Henri *(infirmier)* ; JUNQUA Marthe *(charg. de mission C.F.)* ; LABARRERE André *(député-maire ancien ministre)* ; LABAZEE Georges *(c. gén.)* ; LABORDE Albert *(médecin)* ; LACHAIZE Antoine *(chirurg.)* ; LAGORCE Colette *(infirm.)* ; LAINE Christian *(Dir. CS)* ; LE METAYER Françoise *(gynéco.)* ; LE BLEIS Evelyne *(gynéco.)* ; LESCUDE Catherine ; LIGNIÈRES Martine *(c. gén.)* ; LHOMME Lionel *(maire-adj.)* ; LOISEAU Catherine *(gynéco.)* ; LUCCHINI Louis *(maire-adj.)* ; MAGRE André *(c. rég.)* ; MARNIQUET Anne-Marie *(kinési.)* ; MATHIEU Catherine *(avocate)* ; MENON Céline *(géophysicienne)* ; MONTAUT Jean-François *(médecin)* ; NOUGUEZ Josette *(médecin)* ; PARIS Jean-Jacques *(c. gén.)* ; PATIE Jacqueline *(resp. féd. PS)* ; PEDEBOSCQ Bernard *(prés. CDAFAL)* ; PECAR Roger *(médecin)* ; PERE Jean-Charles *(médecin)* ; PEYROU Suzanne *(enseign.)* ; POVEYTO Josy *(c. mun., prés. CIDF)* ; PRADET Marie-Christine *(Dir. centr. héberg.)* ; PRAT Henri, *(député)* ; RAPIN Dominique *(animat.)* ; RICOUD E.L. *(enseign.)* ; ROBERT Josette ; ROBERT Jean *(enseign.)* ; SAGLIER Dorita *(ass. soc.)* ; SAINTE-MARIE Michel *(député)* ; SALLES Geneviève *(c. mun.)* ; STOLL Emmanuel *(c. mun.)* ; SUCHOD Michel *(prés. de la Ligue des Droits de l'Homme)* ; SUHUBIETTE Mireille *(enseign.)* ; TESSON Gilles *(respons. SOS Racisme)* ; TOMBRET Jean *(cadre)* ; TUAL Hélène *(gynéco.)* ; CDAFAL ; CIDF *(PYRÉNÉES-ATLANT.)* ; CFDT UD *(DORDOGNE)* ; CFDT UD (BÉARN) ; FÉDÉRATION ANARCHISTE UL 33 ; FÉDÉR. PS ; PS PAU ; FEN ; LIBRE PENSÉE ; MAISON POUR TOUS ; SNI-PEGC.

AUVERGNE : RAMEAU Pierrette *(agric.)* ; RAMEAU Fernand *(agric.)* ; FEN *(SECTION PUY-DE-DOME)*.

BOURGOGNE : BONIN Régine *(instit.)* ; LASSALLE Roger *(c. rég.)* ; LEJAULT Félix *(enseign.)* ; MARTIN Ginette ; RAYNAL Jeanne *(prof.)* ; ROUSSEAU Jean-Paul *(c. gén.)* ; SUZEAU Bernadette *(enseign.)*.

BRETAGNE : AUBRY Christiane *(éduc.)* ; BOMMERT Jean-Luc *(c. gén.)* ; BOQUEN Romain *(maire-adj.)* ; BOURGES Marie-Claire *(prés. CIDF)* ; BOUSQUET Danielle *(maire-adj.)* ; BRAILLARD Jean-Christophe *(enseign.)* ; BRIAND Maurice *(c. gén., maire)* ; CHOUAT Anna *(enseign.)* ; CHOUAT Didier *(député)* ; CUDONNEL Bernard *(enseign.)* ; DARCEL Simone *(c. gén., maire)* ; DAVID Evelyne *(retraitée)* ; DELOULE Anne *(enseign.)* ; DOLLO Yves *(c. gén., maire)* ; DOUILLARD Marie *(dir. foyer femmes en difficult.)* ; FLOURY Yvonne *(retraitée)* ; FOURDILIS André *(enseign.)* ; GARNIER Yves *(gynéco.)* ; GERMAIN Philippe *(assist. parlem.)* ; GOURMELON Françoise *(enseign.)* ; GRABOUAC Annarita *(formatrice)* ; GUEDE Robert, *(enseign.)* ; HELARY Olga *(enseign.)* ; HELARY Roland *(dir. CES)* ; JACQ Marie *(députée)* ; JOSSELIN Charles *(député)* ; JOSSELIN Pierre *(technic.)* ; LAGADEC Anne *(psycho.)* ; LAMOUREUX Véronique *(secrét.)* ; LE BRETON Claudy *(prés. féd. élus soc. et républ.)* ; LE CORRE Christine *(enseign.)* ; LE FAUCHEUR Jean *(maire-adj.)* ; LE FOLL Yves *(maire honor.)* ; LEGLANAER Gérard *(enseign.)* ; LEGLANAER Lily *(enseign.)* ; LE GUISTIN Pierre *(enseign.)* ; LE MASSON Annick *(enseign.)* ; LE MEUR Christiane *(agent chef lycée)* ; LE MEUR Jean, *(agent chef lycée)* ; LE PENSEC Louis *(député, ancien ministre)* ; LE SAGE Michel *(c. gén.)* ; LE STER Christiane *(enseign.)* ; LOCQUET Claudie *(médecin)* ; LOGET Anne-Marie *(animat.)* ; L'HOSTIS Josette *(enseign.)* ; MEINNEL Annick *(comptable)* ; NICOLAS GUELLE Michèle *(secrét.)* ; POUSTHOMIS Chantal *(formatrice)* ; PROUET Monique *(secrét.)* ; QUBIAC Monique *(enseign.)* ; REDONDO Joëlle *(psycho.)* ; REGNAULT René *(sénateur)* ; ROULAND Françoise *(enseign.)* ; ROUX Jean-Pierre *(offic. marine march.)* ; ROUX Marie-Jeanne *(enseign.)* ; SAULOUP BON Rita *(formatrice)* ; SAUNIER Claude *(maire)* ; SEBIRE Claude *(éduc.)* ; SEGUIN Christiane *(enseign.)* ; STEPHAN Maryvonne *(enseign.)* ; STREE Dominique *(peintre)* ; THEYS Marie-Claire *(enseign.)* ; TREMEL Pierre-Yvon *(vice-prés. c. gén., maire)* ; VANDENDRIESSCHE Bernadette *(animat., adj. à la mission locale)*.

CENTRE : BOUCHER Monique *(documentaliste)* ; GERMAIN Jean *(vice-prés. univ.)* ; GASPARD Françoise *(députée)* ; MATHIS Philippe *(doyen UER)* ; NOTTIN Philippe *(médecin)* ; PORTHEAULT Jean-Claude *(député-maire)* ; PROVEUX Jean *(député)*.

CHAMPAGNE-ARDENNES : BAILLET Guy *(c. gén., maire)* ; BONNOTTE Philippe *(c. gén., maire)* ; BOUQUET Jean-Pierre *(c. gén., c. rég.)* ; CARPENTIER Hubert *(c. rég.)* ; CARTELET Michel *(député)* ; CHANFRAULT Guy *(c. gén., député)* ; CHARPENTIER Gilles, *(c. gén.)* ; CHERAIN Jean-Pierre *(c. gén.)* ; FERRAO Rose-Marie *(styliste)* ; FONTALIRAND Jean-Claude *(c. gén.)* ; GILARDIN Marcel *(c. gén., maire-adj.)* ; MARCHAND Michelle *(maire-adj.)* ; PETIT Marie-Ange *(c. rég., c. mun.)* ; PITOIT Pierre *(c. gén.)* ; TRAPET Alain *(dir. MJC)* ; WEINLING Jean *(c. gén.)* ; GROUPE SOCIALISTE CONSEIL RÉGIONAL.

FRANCHE-COMTÉ : BOUCHARDEAU Huguette *(députée, anc. ministre)* ; VACHERET Geneviève *(c. région.)* ; VIEILLE Lise *(bur. inform. Droit des Femmes)*.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : ALLIES Paul *(prof. univ.)* ; ARNAL Roger *(retraité)* ; ARTES R. *(instituteur)* ; AUTIN Jean-Louis *(prof. univ.)* ; BAYLE M. ; BITTON Alice *(coiffeuse)* ; CADENE H. *(ag. serv.)* ; BLANCHARD Nathalie *(ass. soc.)* ; BONNET Christine *(gynéco.)* ; CALVO Michel *(assist. univ.)* ; CARRERE Isabelle *(enseign.)* ; CHEVILLARD M. *(INSERM)* ; CHIRON Simone *(retraitée)* ; CORBIER André *(retraité)* ; COUZINIER Micheline *(enseign.)* ; DAMAMME Daniel, *(prof. univ.)* ; DESCHAMPS Bernard *(député, c. gén., prés. gr. PC Gard)* ; DERRIEN Emile *(médecin)* ; DELEUZE Guilhem *(prof. univ.)* ; DUCHÉ Geneviève *(prof. univ.)* ; ESCRICHE Marie ; ESTEBAN Corinne *(enseign.)* ; FESQUET Michel *(CFDT)* ; FRECHÉ Georges *(député-maire)* ; GARROUSTE *(enseign.)* ; GASTON Sabine *(saisonn.)* ; GUILLOU Danièle *(empl. comm.)* ; HELIE-LUCAS M.A. *(Ass. Femmes sous lois musulmanes)* ; JEANNET Elisabeth ; LACUBE G. *(secrét.)* ; LEMASSON Yannick *(prem. secrét. Féd. PS)* ; LOUIS Catherine *(ass. soc.)* ; MARCHAND Alain *(prof. univ.)* ; MARTELLI Gilbert *(c. gén.)* ; MAUREL Françoise *(institutrice)* ; MIAILLE Michel *(prof. univ.)* ; MIAS Josyane *(empl.)* ; MILLET Gilbert *(maire, c. gén.)* ; RECH Christiane *(SOS Femmes, Montpellier)* ; PALMIER Cathy *(éduc.)* ; PETIT François *(empl.)* ; PIECHON A. *(retraité)* ; ROCHEVABLE Daniel *(ASTM)* ; SAINTE-MARIE Josette *(CNRS)* ; SOUM Gilles *(enseign.)* ; SOUM Renée *(députée)* ; THALER Louis *(prof. USTL)*.

LORRAINE : BRUAN Jean *(enseign.)* ; CALOY A. *(documental.)* · GAINSONNAT Marie-Thérèse *(secrét. Féd. PS)* ; HEMMER Thérèse *(enseign.)* ; JEUDY François *(maire-adjoint)* ; LAURRAIN Jean, *(député)* ; LEBRUN Jean *(enseign.)* ; LEBRUN Yvonne *(enseign.)* ; LOUBERT Dominique *(enseign.)* ; MARCHAL Brigitte *(enseign.)* ; MASSERET Jean-Pierre *(secrét. Féd. PS)* ; METZINGER Charles *(député)* ; MICHEL Claude *(infirmière)* ; MORVAN Jean-Claude *(médecin)* ; NICHINI Edith *(maire-adj.)* ; PARADEIS Pierre *(charg. de mission)* ; RIEU Bernard *(enseign.)* ; STIN Patricia *(enseign.)* ; THEBAUD Danièle *(enseign.)* ; THEBAUD Joseph *(enseign.)* ; VALROFF Jean *(maire c. rég.)* ; WELZER Gérard *(député, avocat)*.

MIDI-PYRÉNÉES : BARDOU Louis *(enseignant)* ; BOURAD Louis *(commerçant)* ; BUSCAIL Georges *(libraire)* ; CAMBON Christine *(gynécol.)* ; CABANIS Catherine *(sexol.)* ; CAUSSADE Fabienne *(secrét.)* ; CAYREL Maire *(agricultrice)* ; CRIQUY M. *(artiste)* ; DALLE Anne *(avocate)* ; DEKHAY M. *(sexol.)* ; DENJEAN Jean-Marc *(avocat)* ; DEROBERT Brigitte *(kinésit.)* ; DIDIER Marie-Frédérique *(gynécol.)* ; ESTIVAL Bernadette *(agent coll.)* ; ETELIN Marie-Christine *(avocate)* ; ETELIN Christian *(avocat)* ; FONTVIEILLE Jean-Paul *(enseign.)* ; FOURTET Simone *(resp. assoc.)* ; GENY Colette *(pharmacie)* ; GONZALES M. *(méd. neuropshych.)* ; HUYGHE Jean-Marc *(médecin, cons. mun.)* ; LEJUIN M. *(maire)* ; LEVADE Colette *(enseign.)* ; LLABRES Claude *(cons. mun., coord. Rénov. commun.)* ; LETRAUBLON Agnès *(cons. mun.)* ; MANENO S. *(chauffeur rout.)* ; MESSERSCHMITT J.-P. *(enseign.)* ; MEZIANE C. *(enquêtrice)* ; PEY Serge *(écrivain)* ; PECASTAING M. *(enseign.)* ; PISTRE Charles *(député)* ; PRADAYROL Claudie *(commerçante)* ; RATIE W. *(mécanicien)* ; REUILLON F. *(horticulteur)* ; ROUSSEL Chantal *(cons. mun.)* ; RAYNAUD Marie-Louise *(instit.)* ; SALANE M. *(psychol.)* ; SOTO Antoine *(cons. éduc.)* ; TIMSIT Pierre *(instit., SOS Racisme)* ; TREMBLAY Régis *(instit., SOS Racisme)* ; TRIC Madeleine ; ZABRANIECKI Bruno (gynécol.) ; ZADEH Hélène *(gynécol.)*.

NORD-PAS-DE-CALAIS : BRUNET Laurence *(avocate)* ; BOIS Jean-Claude *(cons. gén.)* ; CACHEUX Denise *(députée, cons. rég.)* ; COTTE Martine *(méd. CIVG)* ; DARRAS Danièle *(vice-prés. cons. gén., maire adjoint)* ; DELELIS André *(ancien ministre, sénateur maire)* ; DERYCKE-CAUDRON *(cons. gén.)* ; DUFOUR Françoise *(maire adjoint)* ; GEOFFROY Marianne *(avocate)* ; GROSSE Jocelyne *(attach. comm.)* ; GROSSE Claudette *(cons. gén., maire adjoint)* ; GUILLAIN Hélène *(cons. mun.)* ; JANOT Claude *(médecin)* ; MARTIN Isabelle *(médecin)* ; MARKUAILLE Jeannine *(com. nat. Femmes PS)* ; PAS Hervé *(médecin)* ; PREVOST Daniel ; RAVERDY Jean-Pierre *(médecin)* ; RIFF Bertrand *(médecin)* ; SAVATIER Benoît *(médecin)* ; TIRLOY Corinne *(médecin)* ; TORON Pierre *(prés. Centre cult.)*.

NORMANDIE : BACHELET Jeannine *(enseign.)* ; BOUILLON Danièle *(médecin)* ; CANU François *(médecin)* ; CARPENTIER Arlette *(secrét.)* ; CAVAIROLY François *(pasteur)* ; CORDIER Dominique *(photog.)* ; DARINOT Louis *(député)* ; DHAILLE Paul *(député maire)* ; DESCHAMPS M. *(médecin)* ; DEGREMONT Annie *(animat.)* ; DUCASSOU Laure *(CIMADE)* ; DUROMEA André *(sénateur maire)* ; ERNIS Michèle *(instit., cons. mun.)* ; FERRE Christian *(médecin)* ; FOLLAIN Alexis *(technic.)* ; FONDARD François ; GODEFROY Annie-Laurence *(médecin)* ; GONDONNEAU Jean *(cons. gén.)* ; GOUIN Huguette *(instit.)* ; GROSDIDIER Marie-Christine *(médecin)* ; HARENG Michel *(instit. SNI)* ; JOLY Pierre *(secrét. gén. FEN)* ; JUDON M. *(médecin)* ; LEBAILLY M. *(médecin)* ; LABAYE Nathalie *(hôtesse)* ; LABAYE Robert *(comédien)* ; LESCESNE Philippe *(prés. LDH)* ; LECOMTE Claire *(médecin)* ; MADERA Marie-José *(CGT)* ; MONELLO Mireille *(prés. SOS Racisme)* ; MORELLE François *(médecin)* ; PEREZ Enrique *(anim.)* ; Mme RAUST *(secrét.)* ; SENECAL Régis *(metteur en sc.)* ; TRANCHEPAIN Philippe *(secret. gén. SNI)* ; TRUCHON Rémy *(médecin)* ; VERGNIOL Bertrand *(pasteur)* ; VARIN Jean-Luc *(journaliste)* ; RIVET Michel *(psychiatre, dir. ARIRT)* ; ROUDY Yvette *(députée, ancienne ministre)*. ASS. ADELE BLANC SEC ; ASS. ROUENNAISE POUR L'INTERVENTION ET LA RECHERCHE EN TOXIMANIE ; CIMADE ; COMITÉ SOS RACISME ROUEN ; CSF FAMILLES MONOPARENTALES ; CSF ROUEN ; CSF SEINE-MARITIME ; ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE ROUEN ; FEN SEINE-MARITIME ; FORCE OUVRIÈRE, UD ORNE ; GROUPE CHILI AMÉRIQUE LATINE ; MISSION POPULAIRE ÉVANGÉLIQUE ; SNI PEGC LE HAVRE.

PAYS DE LOIRE : AUBIN Monique, *(Animat.)* ; AYRAULT Jean-Marc, *(député maire)* ; BILLAUD Catherine, *(milit. GAS PROM-ASTI)* ; BONTE Solange, *(vice-Psdte FCPE 44)* ; BROHAN Françoise *(médecin)* ; DAVID Philippe, *(gynéco obstétric.)* ; DEBOT France, *(milit. MRAP)* ; GAUTIER Charles, *(vice-psdt cons. rég.)* ; GRALEPOIS Alain, *(syndicaliste)* ; JARRY Annie, *(médecin)* ; LEGOVIC Yvette ; LEPINAY Paule, *(animat.)* ; LEROY Martine, *(milit. féministe)* ; LEVANT Martine, *(milit. MRAP)* ; MAHE Albert, *(cons. gén.)* ; MAHMEL Yasmine, *(animat.)* ; MARCHIVE Ginette, *(médecin)* ; MARESCHAL Patrick, *(cons. gén.)* ; MENIER Michèle, *(éducatr. spé.)* ; MEURET Françoise, *(médecin)* ; MILLOT Nadine, *(déléguée féd. droit des femmes)* ; MOREAU Jacqueline, *(animat.)* ; NICOL Gérard, *(milit. MRAP)* ; PERRIGAUD Catherine *(gynéco.)* ; POUPIN Christine *(féd. 44 LCR)* ; PRADIER Jean-Robert *(médecin)* ; RIALLAND Dominique *(psychol.)*.

PICARDIE : BERTHELOT Jeanne *(instit.)* ; CESBRON Paul *(gyn. obs., secrét. ANCIC)* ; MICHEL Claire *(enseign.)* ; SAVART Hervé *(expl. agric.)* ; TETU Michelle *(médecin)*.

POITOU CHARENTE : BENOIST Françoise *(documentaliste)* ; BONNIN Nicole *(trav. soc.)* ; BUSS Annick *(informatrice)* ; CLARAC Viviane *(historienne)* ; DAIRON Monique *(infirmière)* ; DURANT Bernadette, *(agricultrice)* ; MOSCATI Mireille *(enseign.)* ; ORION Janine *(agricultrice)*.

PROVENCE-COTE-D'AZUR : CANAS Monique *(dir. école, cons. mun.)* ; ELEDJAM Jocelyn *(syndicaliste)* ; FLAMENT Catherine *(sociol.)* ; GATEL Jean *(anc. secrét. Etat. cons. rég. cons. mun.)* ; LAPEYRE Renée *(enseignante)* ; MARQUER Georges *(prof. honor.)* ; PEZET Michel *(député, maire adjoint)* ; RAVIER Guy *(vice prés. cons. gén. cons. rég. cons. mun.)* ; ROSSO Ophélie ; SENECA Jacky *(syndicaliste)* ; SIMONCINI Alain *(médecin)* ; TREGAN Michelle *(cons. mun.)* ; ZBIR Gérard *(cons. mun.)* ; CENTRE ORIENTATION DOCUMENTATION INFORMATION FEMMES (C.O.D.I.F.) FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS DE FEMMES ; FLORA ASS. ; PEUPLE ET CULTURE MIDI-PROVENCE SOS FEMME MARSEILLE CFDT-SANTÉ VAUCLUSE FEN VAUCLUSE SNI-PEGC VAUCLUSE.

RHONE-ALPES : ABDENNEBI Carine *(enseign.)* ; AGAR Catherine *(médecin)* ; AMSELLEM Jacqueline *(chercheur CNRS)* ; AROGIO Eva *(institutrice)* ; AUGELLO Corinne *(coiffeuse)* ; AUROUX Jean *(ancien ministre député maire)* ; BADET Jacques *(député-maire)* ; BERNAZ Alice *(animat.)* ; BONNARD Yvette *(c. mun.)* ; BONNET Luce *(formatrice)* ; BOST *(c. rég.)* ; BOUCHY Marcelle *(ass. soc.)* ; BOSLE Jacqueline *(gynécol., ANCIC)* ; BOUTONNET Françoise *(enseign.)* ; BRIÈRE Jean *(enseign. fac. méd., Les Verts du Rhône)* ; BRUYÈRE Nicole *(animat.)* ; BUISSON Andrée *(UD CFDT Rhône)* ; CAMPANA-CICCOLI Mauricette *(animat.)* ; CAVOT Madeleine *(retraitée)* ; CHALEARD Annie *(infirmière)* ; CHANSON Martine *(enseign.)* ; CICCOLI Marc *(ingénieur)* ; COLAS Colette *(animat.)* ; COMTE Monique *(enseign.)* ; DAMESTON Jean *(ppal collège)* ; DAVAL Odette, *(ass. soc.)* ; DEBOUT Michel *(prof. fac. méd., secrét. féd. PS)* ; DECHAVANNE Renée *(enseign.)* ; DEPARDON Jacques *(gynécol. obstétr.)* ; DESAILLY Françoise *(infirmière)* ; DESCHAMPS Annie *(c. rég., c. mun.)* ; DESCHAMPS Yvon *(secrét. féd. PS)* ; DESCOLLONGES Marie-Pierre *(infirmière)* ; DEYGAS Marie-Renée *(médecin)* ; DINGUIRARD Maguite *(laborantine)* ; DRIDI Nadia *(animat.)* ; DUFOUR Michèle *(médecin)* ; DUFOUR Maurice *(ingénieur)* ; DUTEY Pierre *(enseign. fac. méd.)* ; FAIVRE Sylvie *(médecin)* ; FARJANEL Jean *(enseign. univ.)* ; FAYOL NOIRETERRE J.-M. *(magistrat)* ; FLÉCHET Mannette *(animat.)* ; FRANC Suzanne *(enseign. univ.)* ; GENTER M.-C. *(infirmière)* ; GEYLER Mireille *(enseign.)* ; GRANGER Marthe *(animat.)* ; GRÉGOIRE Chantal *(enseign.)* ; GROS Hélène *(animat.)* ; HOUEL Annick *(enseign. univ., CLEF)* ; JACOBO Christine *(animat.)* ; JULLIARD Karin, *(enseign. univ.)* ; KHAN-FALLET Elisabeth *(enseign.)* ; KELFA-SAHEL Bachir *(expert comptable)* ; LAFORIE Guy *(c. mun.)* ; LAPIERRE Françoise *(prof. univ.)* ; LAURENT Denise *(enseign.)* ; LAURENT Françoise *(c. rég., c. mun.)* ; LECHENET Annie *(enseign.)* ; LEERS Claire *(journaliste)* ; LEFORT Marie-Jeanne *(médecin)* ; LEGEAY Anne *(éducatrice)* ; LEROUX Valérie *(comédienne)* ; LEYDIER Suzanne *(ppal adjoint collège)* ; LEYDIER Jean *(prés. féd. Loire Léo-Lagrange)* ; LHOMOND Brigitte *(CNRS, CLEF)* · LINDEPERG Michèle *(enseign.)* ; MARCELLI Micheline *(enseign.)* ; MONOD Alice *(animat.)* ; MURE Chantal *(secrét.)* ; NAQUET Adrienne *(animat.)* ; ONAVE Aline *(enseign.)* ; PICHON M. *(ass. soc.)* ; POINT Marie-Claude *(enseign.)* · POULARD Blanche *(infirmière)* ; POURQUIER Pierre *(secrét. gén. FEN)* ; PRAGER Dani *(comptable)* ; QUEYRANNE Evelyne *(rel. publiques)* ; RAPEY Andrée *(animat.)* ; RIOU Alain *(enseign.)* ; RIVALTA Bernard *(prés. gpe PS c. gén.)* ; ROCHE Renée *(UD CFDT Rhône)* ; ROYER Christiane *(enseign.)* ; ROYER Jacques *(ingénieur)* · PUGGIERO Florence *(CNRS)* · SALOMÉ Jacques *(psychosociol.)* ; SARKISSIAN Jeannine *(resp. féd. femmes PS)* ; SEUX Colette *(médecin)* ; SICARD Odile *(députés)* ; SIGEL Jacqueline *(documentaliste)* ; SOUDY Christiane *(psychol.)* ; SOULARD Bernadette *(institutrice)* ; SOULIER Michèle *(médecin)* ; SUBLET Marie-Josèphe *(députée-maire)* ; THÉOLEYRE Alain, *(enseign.)* ; THÉVENET Catherine *(retraitée)* ; THÉVENET Brigitte *(éducat.)* ; THOUVENOT Geneviève *(animat.)* ; TOURNEUR Yves *(chercheur CNRS)* ; ULMER Myriam *(ass. soc.)* ; VALLA Evelyne *(enseign.)* ; VENNIN Françoise *(enseign.)* ; VEYSSERE Danièle *(secret.)* ; VILLEGAS Gilles *(c. rég.)* ; ZELMAYER Geneviève *(enseign.)* ; CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DU RHONE ; FEMMES ET POUVOIRS ; FEMMES INFORMATION LIAISON (FIL SAINT-FONS) ; LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU RHONE ; VIFF VILLEURBANNE ; CFDT. UD DU RHONE ; FEN DU RHONE ; LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE.

Le Mouvement français pour le Planning familial reçoit chaque année 350 000 personnes. En un mois, cet appel a recueilli plus de 10 000 signatures, qui ne peuvent toutes figurer sur cette page. La solidarité et le soutien financier de ces milliers de femmes et d'hommes ont permis cette parution. Pour contribuer à l'extension de cette mobilisation, vous pouvez envoyer vos signatures et contributions au MFPF, 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris.





Le Monde
SANS VISA





Fès dévorée par ses habitants

Fès doit être sauvée... Sept ans après l'appel lancé par l'UNESCO, un inventaire précis des richesses esthétiques d'une des plus prestigieuses cités de l'islam a été dressé. Mais les méthodes de la sauvegarde restent à définir.

par Patrick Francès

FÈS : *« Des maisons surplombant des maisons, au pied desquelles coule une eau plus agréable que le vin délicieux. »* L'eau, celle de la rivière qui traverse la ville, mais aussi celle des sources qui jaillissent à l'intérieur de ses remparts. *« Si le paradis est sur terre, c'est Fès ! »* Mêlant les splendeurs de Cordoue et celles de Bagdad. Mais surtout un des environnements urbains les plus harmonieux que l'homme ait jamais créés.

Un directeur général de l'UNESCO avait loué, lui aussi, *« l'ordonnance équilibrée et la subtile ingéniosité »* de la ville. C'était en avril 1980, et Amadou Mahtar M'Bow lançait un appel pour la sauvegarde de *« l'une des cités les plus prestigieuses du monde islamique ». « Cité de la foi et du savoir », « centre de rayonnement culturel et artistique exceptionnel », « Athènes de l'Afrique ».* Lieu de tous les talents et de toutes les tolérances.

Pendant dix siècles, l'université Qaraouiyine, édifiée en 895 (la plus ancienne du monde avec celle de Bologne), attirera et accueillera des étudiants venus du Maghreb, de l'Orient, de l'Afrique, de l'Espagne et de toute l'Europe. « *Fès,* avait expliqué M. M'Bow, *doit être sauvée pour ses populations, pour le Maroc, pour le monde islamique et pour l'ensemble de la communauté internationale, car elle appartient désormais au patrimoine commun de l'humanité.* »

Qui découvre la ville pour la première fois imagine aisément le ravissement du voyageur qui, arrivant de Tanger et de Meknès à dos de mule, voyait s'élever lentement sur l'horizon les hautes murailles ocres escaladant rochers et collines avant que n'apparaisse, dans le ravin creusé par l'oued, la coulée de ses terrasses blanches et, dans un pittoresque désordre, coupoles, mosquées et minarets. Certes, le touriste moderne a, depuis longtemps, oublié le charme de ces approches lentes et subtiles, mais il n'en saisit pas moins, très vite, la magie et le mystère de l'endroit.

Plongée dans la foule qui grouille et glisse dans des ruelles étroites et sombres, à travers des souks souvent recouverts de claies de roseaux. Immersion troublante et sensuelle dans un univers qui respire l'abondance et le raffinement. Une ville de tous les sens. Un dédale où, ivre de couleurs, d'odeurs et de sons, on se perd presque aussitôt. Sentiment de plénitude, sensation de bien-être, émotion, *« joie d'être enveloppé d'une vivante amitié »,* évoquée par Ahmed Sefrioui dans la préface du Guide bleu.

Ainsi transporté, à deux heures trente d'avion de Paris, dans un Moyen Age qui ici marqua l'apogée d'une civilisation, l'étranger voit, comme un rêve éveillé, cette cité où jadis un fonctionnaire, escorté de douze archers, parcourait régulièrement la ville à cheval pour contrôler les produits et faire fouetter publiquement celui qui avait triché sur le poids du pain ou de la viande. Une cité où l'épouse était conduite chez son mari dans un coffre de bois recouvert d'étoffes de soie et de brocart et rendue promptement à ses parents si elle n'était pas vierge.

Devins, enchanteurs et cabalistes

Une cité où les bateleurs chantaient sur les places, jouaient du tambourin, de la viole ou de la harpe. Où les guérisseurs ambulants se gardaient de passer deux fois par la même ville (1). Une cité parcourue par des montreurs de singes, des charmeurs de serpents, des vendeurs d'amulettes et des oiseleurs qui proposaient serins et chardonnerets aux portes des maisons. Une cité de devins, d'enchanteurs, d'exorcistes, de cabalistes, d'ermites, de chercheurs de trésors et d'alchimistes. Une cité qui changeait en or tout ce qu'elle touchait et qui, aujourd'hui, rongée par la gangrène, n'en continue pas moins, comme si de rien n'était, à jeter de la poudre aux yeux des visiteurs.

Avec le départ massif de ses habitants les plus aisés vers des quartiers plus modernes, voire vers d'autres villes comme Rabat ou Casa, commence en effet pour la médina le temps de la décadence. Après onze siècles d'un développement harmonieux, la pression démographique a fait exploser l'équilibre qui existait entre l'homme et son cadre de vie. Ainsi le transfert de l'université hors des remparts et la désertion des mosquées et des médersas (écoles coraniques) ont-ils marqué la fin du rayonnement culturel d'une médina également privée de nombreux équipements administratifs.

Plus grave encore, le fait que les nouveaux arrivants (paysans attirés par les lumières de la ville), trop pauvres pour acheter, louent non pas une maison mais quelques pièces d'une maison qu'ils n'ont ni les moyens ni la volonté de maintenir en l'état. Pas plus d'ailleurs que les propriétaires, qui laissent tout un patrimoine à l'abandon.

Ainsi n'est plus assurée cette action continue de rénovation qui, entreprise spontanément par les anciens habitants, contribuait à l'embellissement permanent de la médina. Un artisanat traditionnel de très grande qualité perd, peu à peu, sa raison d'être. Avec pour résultat la dégradation accélérée de milliers de demeures bâties en pisé, donc fragiles. Sans parler des bois sculptés, des plâtres ouvragés et des céramiques arrachés pour être vendus !

Certes, la médina cache sa misère, mais il suffit de s'écarter des ruelles animées et de pousser une porte au fond d'une impasse pour réaliser l'ampleur des dégâts. On découvre alors comment plusieurs familles se partagent les pièces qui ouvrent sur les galeries entourant la cour centrale, où des morceaux de tissus font office de frêles parois. Etranges campements blottis ainsi au cœur des palais d'hier.

En 1963, Fès comptait 225 000 habitants. En 1982, sa population avait doublée, et elle se situe aujourd'hui autour de 600 000. En l'an 2000, on estime qu'elle atteindra le million ! Une « explosion » qui a d'abord affecté la médina : de 100 000 habitants, elle est passée à près de 300 000. Investie par un flot de paysans démunis, elle devait rapidement déborder à l'extérieur de ses remparts, déversant ce trop-plein dans des lotissements « clandestins » qui mitent gravement la structure même de l'agglomération.

Asphyxiée, la médina est maintenant victime d'un développement anarchique qui pollue ce qui fit jadis sa splendeur : l'eau.

Quoi de plus symbolique, en effet, que cette eau, jadis source de vie et de prospérité et qui, aujourd'hui, charrie détritus et déchets. Là encore, une superbe machinerie, l'une des plus perfectionnées jamais inventées, a fonctionné pendant près de dix siècles à la satisfaction de tous. Fondé sur l'abondance des eaux, au cœur même de la cité, un système ingénieux alimentait aussi bien les maisons que les célèbres tanneries, faisait tourner les moulins, remplissait les fontaines et irriguait les jardins. Aujourd'hui, ce système est brutalement remis en question. En raison du doublement de la population et en raison des dégradations liées à son grand âge et au manque d'entretien. Jadis rivière fraîche et limpide, l'oued Fès est maintenant une rivière malade.

Sauver Fès ? Bien sûr, mais n'est-il pas déjà trop tard ? *« Il y a extrême urgence »,* estime un spécialiste. Ici, la mort est distillée au compte-gouttes. Un chef-d'œuvre, ciselé par les siècles, s'effrite sous le poids des ans et sous celui d'une population qui, sans le savoir et sans le vouloir, creuse la tombe de son asile précaire. Ainsi le manque d'emplois a-t-il entraîné le développement des petits métiers et multiplié les ateliers à domicile, ce qui contribue à miner de vénérables demeures.

Cité vivante ou ville-musée ?

Ici s'affrontent deux logiques, deux luttes pour la vie : celle d'un peuple en quête d'un gagne-pain quotidien et celle d'une médina qui voudrait bien épouser son siècle sans pour autant perdre sa splendeur passée, sa mémoire et son âme. Avec parfois un sentiment de découragement devant l'ampleur du défi. *« Entre la lassitude et la modernité »,* résumait Tahar Ben Jelloun (2). Posée en ces termes, on mesure la difficulté de la tâche à laquelle sont confrontés les responsables marocains.

L'option retenue est de sauvegarder la médina en tant que « cité vivante », et non d'en faire une ville-musée. Cette démarche, d'une certaine façon, qu'on se l'avoue ou non, revient à jouer l'avenir contre le passé. Comment en effet faire de la médina une ville comme les autres, pour ce qui est des conditions de vie de ses habitants, sans renoncer, plus ou moins, à la ville unique qui témoigne, justement, d'un art de vivre aujourd'hui révolu et condamné ?

D'ailleurs, la question se pose-t-elle encore ? On peut en douter. D'abord parce que le niveau de dégradation est tel qu'en de nombreux secteurs le point de non-retour a été franchi et qu'il faut alors trancher dans le vif, c'est-à-dire détruire pour remodeler et reconstruire. *« Faire du curetage »,* résume Jean-Paul Ichter, un architecte-urbaniste français « habité » par la médina. Une restructuration qui accouche d'une autre médina. Ensuite, la sauvegarde du patrimoine architectural se heurte à l'importance des moyens financiers à mettre en œuvre (3).

Rarement autant d'experts et de consultants internationaux, autant de spécialistes locaux se seront rassemblés au chevet d'une cité à l'agonie. Ont ainsi été évalués l'état du bâti historique, son utilisation présente, les dangers qui le menacent, les possibilités de reconversion, le genre d'intervention requise. Pas une mosquée, une médersa, un fondouk (auberge), une forge, un pressoir, un atelier, un moulin, un four, une tannerie, une maison, un palais, une fontaine, un jardin, un rempart qui, jugé digne d'intérêt, n'ait été identifié, décrit, répertorié, photographié. Un travail remarquable mais qui, par certains côtés, ressemble à une autopsie. Comme si Fès, se sentant condamnée, avait décidé d'établir son testament.

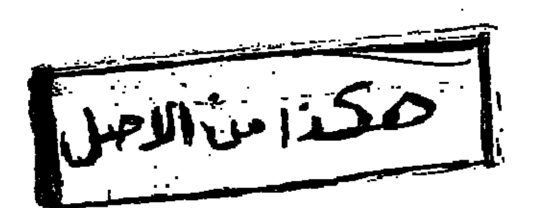
(Lire la suite page 14.)

(1) Lire *Léon l'Africain,* de Amin Maalouf.

(2) *Le Monde* daté 9-10 janvier 1977.

(3) En 1980, ils étaient évalués à 540 millions de dollars.





هكذا من الاصل

ESCALES

CARLOS FREIRE

L'Inde et ses musiques

Musiques, chants et danses de l'Inde. Pour faire vivre ce rituel étrange aux oreilles occidentales, le Monde de l'Inde et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 46-34-03-20) a composé un itinéraire jalonné de haltes dans les plus beaux hôtels et hauts lieux architecturaux : Taj Mahal à Agra, palais des Vents à Jaipur, sculptures « érotiques » des temples de Khajurao, mais aussi promenade en barque sur le Gange, le long des « ghats » de Bénarès et visite de Calcutta et de Delhi.

Le voyageur découvrira des instruments inusités au cours de soirées chez les *meilleurs musiciens* : les frères Misra, Rajan et Sajan, qui représentent le plus pur style vocal de l'école de Bénarès ; Ustad Asad Ali Khan, dernier fils d'une famille qui joua dans les cours des maharadjahs de Jaipur et maître du Dtanpad traditionnel ; Sri Armanath Misra et son sitar ; le pandit Kisham Maharaj, spécialiste du tabla, un instrument à percussion traditionnel ; le maître Pt Hanuman Misra, spécialiste du sarangi ; Buddhadev Das Gupta, au sarod, un instrument à cordes de l'Inde du Nord ; enfin Deboo Prasad Banerjee, à la flûte. Pour douze participants, pendant dix-sept jours, 23 250 F par personne, tout compris.

Les trains, en Inde, magistralement décrits par *Henri Michaux dans Un barbare en Asie*, sont désormais « accessibles » à partir de la France par l'intermédiaire du *Monde de l'Inde* et de l'Asie. Le forfait (Indrail Pass) va de vingt-quatre heures à quatre-vingt-dix jours. Quelques prix : 195 F environ pour un forfait de sept jours en deuxième classe, 445 F environ pour le même forfait en première classe et 885 F environ en classe climatisée.

Le Brésil des trois carnavals

Botafogo, Leblon, Flamengo, Ipanema, Copacabana. Au cœur de notre hiver, l'été brésilien, arrosé de pluies tropicales. Entre 30°C et 40°C, dix jours par an, sur une scène nommée Rio, se déroule le plus grand show du monde. Une fête somptueuse baptisée Carnaval. Une rumeur qui déferle des collines. Une débauche de strass, de paillettes et de plumes. Un défilé où seize écoles s'affrontent au rythme de la samba.

Une fête unique qu'Atout Brésil (9, rue d'Odessa, 75014 Paris, tél. : 43-20-69-69) propose de vivre d'une façon originale en y associant, dans un circuit de douze jours (15 300 F par personne, en demi-pension), du 12 au 23 février, les carnavals de Recife (celui des origines, le plus pur et le plus sincère) et de Salvador. Ici ni tribunes ni *défilés*, mais une ferveur anonyme, unanime et contagieuse qui fait danser chaque rue. A Rio, on a droit aux plages, au Pain de Sucre, au Corcovado et au *grand final, au Sambadrome* (de 70 à 100 dollars l'entrée), avec les écoles gagnantes.

De son côté, un autre spécialiste, Brasitour/Zenith (dans les agences) met en vedette un combiné Bahia-Rio, du 10 au 22 février (13 300 F) avec, en option, une excursion de deux jours (1 950 F) aux chutes d'Iguaçu.

Barracudas et francolins

La haute saison bat son plein pour la pêche au Sénégal. Autour des îles du Saloum, à 60 kilomètres à l'ouest de Kaolack, au sud de Dakar, dans un estuaire relativement peu touché par les marées, un centre de pêche reçoit les disciples de saint Pierre.

Trente bungalows forment un village de vacances tout à fait agréable : piscine, ping-pong, tennis, permettent d'attendre les meilleures heures pour la touche, qui intervient tôt le matin et, le soir, à la nuit qui tombe. Au menu : le barracuda hargneux, le capitaine vorace, la carpe rouge lourde sur la ligne, mais aussi des raies que l'on prendra non plus à la traîne mais à soutenir. Le « rapala » se révèle le meilleur leurre dans tous les cas.

Le matériel peut être trouvé sur place, mais rien *ne vaut l'utilisation de* ses propres cannes. Deux sont à recommander, l'une destinée à la traîne (30 livres), une autre pour le lancer lourd. Deux moulinets pour les armer : l'un avec du 60/100, l'autre avec du 35/100 ou du 40/100. Plombs de 80 grammes à 120 grammes et leurres ondulants ou plats feront l'affaire.

Se lasse-t-on de la pêche ? On peut solliciter, sur terre ferme, francolins ou phacochères. Des camps de brousse reçoivent jusqu'à dix chasseurs. Ici, les installations sont plus rustiques, mais marcher dans les pailles à la poursuite des compagnies de volatiles véloces mérite le déplacement.

Pour la pêche, selon le nombre de pêcheurs, de 6 750 F à 9 000 F la semaine, Paris-Paris. Pour la chasse, de 9 000 F à 11 000 F la semaine (plus le permis, 1 000 F environ). *Jet Tours chasse-pêche et* agences Air France.

Détente au château

D'un château l'autre : Go Voyages (22, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. 42-66-18-18) lance des week-ends dans le sud et le *centre de la France, avec*, pour base arrière, quelques-uns des fleurons de la chaîne des châteaux-hôtels.

Ainsi, près de Chartres, le château d'Esclimont, *authentique demeure du* seizième siècle, berceau de la famille La Rochefoucauld. Le forfait de 2 950 F comprend trois nuits avec petit déjeuner et dîner (vins sélectionnés et café compris). On *peut jouer au tennis, monter* à cheval, faire un parcours de golf, notamment.


D.R.

Dans le calme de l'arrière-pays provençal, face aux remparts de Saint-Paul-*de-Vence, le mas d'Artigny*, au contraire, est une construction très moderne. Forfait de 5 500 F pour cinq nuits avec petit déjeuner et dîner (toujours avec vins *sélectionnés et café compris*). Cheval, tennis, ski nautique, plongée. On peut aussi louer un bungalow avec piscine privée.

COMMISSARIAT AU TOURISME DE BELGIQUE/LEVAN

Forfait pour Waterloo

« Derrière un mamelon, la garde était massée, la garde, ultime espoir et suprême pensée »... Waterloo, 18 juin 1815. Le panorama de la bataille qui représente la première charge de la *cavalerie française, peinture* de cent dix mètres de long abritée dans une rotonde au pied de la butte du Lion, *vient d'être restauré. Ainsi* que Napoléon 1er, Wellington, Blücher, Cambronne et le maréchal Ney, figés dans la cire, au musée voisin. Mais il y a plus de trente *sites, monuments ou fermes* d'intérêt historique autour de Braine-l'Alleud, Genappe et Plancenoit, à 17 kilomètres au sud de Bruxelles.

Cette année aura lieu les 18 et 19 juin une reconstitution – la dernière date de 1985 – de certains épisodes du fameux affrontement. Des hommes en uniforme viendront de France, d'Angleterre et de Suisse. *Le* Commissariat général au tourisme de Belgique propose des forfaits, visites + une nuit d'hôtel, valables tout au long de la saison, qui *comprennent le logement à* Bruxelles ou en Brabant wallon et les entrées dans les musées. Renseignements : 21, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 47-42-41-18.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

83240 CAVALAIRE

HOTEL-RESTAURANT LA CALANQUE ***
« Les pieds dans l'eau ». Site exceptionnel. Chbres avec TV. Piscine. Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pens. à partir de 450 F/jour et par personne.
Tél. 94-64-04-27.

06500 MENTON

HOTEL DU PARC***
Tél. : 93-57-66-66.
Près mer. Centre-ville. Parking. Grand jardin. Cuis. réputée. Dépliant sur dem.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Mapotel Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville. Calme.
Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, Tél. direct, minibar.

NICE

HOTEL GOUNOD***
Grand confort, service prévenant, central, tranquille, agréable, garage.
Tél. 93-88-26-20.

Montagne

AURON

HOTEL DU PILON***
Affaire de famille. Confortable et agréable. Piscine et patinoire.
Tél. 93-25-00-15.

VALLÉE DU QUEYRAS

Ski de fond, ski alpin, réduction janvier, détente soleil, vue panoramique.
HOTEL LE CHAMOIS **NN
LOGIS DE FRANCE
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. (16) 92-45-83-71

05390 MOLINES-EN-QUEYRAS

Station village des Hautes-Alpes
1750-2580 m
Dans un parc régional naturel. 300 jours de soleil par an. Ski alpin, ski de randonnée, ski de fond. Hôtels-restaurants, location chalets et gîtes.
Rens. OFFICE DU TOURISME
Tél. (16) 92-45-83-22

05490 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. - studio + cuisinette-grill. Depuis 450 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pensions de 1 617 F à 1 848 F sem.
Demi-pens. de 1 267 F à 1 617 F.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES

au MAS DE GARRIGON ***
LE PETIT HOTEL DE CHARME DU LUBÉRON
Etape gourmande.
Passez-y des vacances cet hiver.
Accueil : Christiane RECH-DRUART
Tél. 90-05-63-22.

TOURISME

Ferme de la Besse XVe siècle
SÉJOUR SKI DE FOND
Sur le haut plateau ardéchois
7 jours pension + encadrement + matériel 1200 à 2000 F
DOCUM. GRAT. sur demande.
Tél. : 75-38-80-64 – MÉJEAN Gérard, 07510 USCLADES RIEUTORD.

Fès dévorée par ses habitants

(Suite de la page 13.)

De l'étude ainsi menée, il ressort en effet que la plupart des *structures inventoriées se trouvent* dans un état de dégradation plus ou moins avancé. Que la protection des lois existantes est illusoire et inefficace. Que les moyens financiers font toujours cruelle*ment défaut. Destiné a priori* à servir de base à une action, l'inventaire inviterait finalement davantage à baisser les bras qu'à retrousser les manches. Même si les responsables locaux parlent d'*un programme de longue* baleine, tout en précisant que la bataille se gagnera ou se perdra dans les cinq ans qui viennent.

Reste qu'une entreprise de cette ampleur ne peut être menée à *bien sans une aide internatio*nale substantielle. Reste que huit ans après, l'appel de M. M'Bow n'a guère mobilisé les bailleurs de fonds potentiels. D'ailleurs existent-ils ? Reste que les responsables marocains ne semblent plus se faire beaucoup d'illusions et se consacrent en priorité à satisfaire les besoins les plus pressants de la population. Parviendront-ils, comme ils le voudraient, à vider Fès de quelque cent mille personnes ? On ne peut que le souhaiter dans la mesure où il s'agit là d'une des clefs du problème (4).

En attendant, comment ne pas s'interroger une fois de plus sur la signification de la notion de patrimoine commun de l'humanité si cela ne suscite aucune mobilisation au sein de la communauté internationale ? Une communauté qui donne parfois l'impression *d'un héritier qui renoncerait à son* héritage pour ne pas avoir à en payer le prix. Pour l'instant, la seule chose à faire, c'est de vous dépêcher d'aller voir Fès et sa médina. Demain, en effet, il sera peut-être trop tard.

PATRICK FRANCÈS.

(4) « Vider Fès pour la sauver ? », tel était le titre de l'article où Roland Delcour présentait l'appel de M. M'Bow (*le Monde* du 19 avril 1980).


MARTINE VOYEUX

Carnet de route

● **Y aller**

De Paris, un vol Air France (42-99-23-64) sans escale le samedi et deux vols directs de Royal Air Maroc (47-42-10-36), les mercredi et dimanche. Tarif « vacances » : 3 000 F aller-retour. De Marseille, un vol direct de la RAM (91-95-91-26), le dimanche.

● **Avec qui ?**

Rares sont les voyagistes qui proposent un séjour à Fès. Tel est pourtant le cas, dans le groupe Wagons-lits, de Planète (en vente dans les agences de voyages), qui a sélectionné quatre hôtels, dont les Mérinides et le Palais Jamai, un palace d'hier, planté dans un jardin andalou et dont la renommée serait pleinement méritée si le service ne laissait parfois à désirer. Deux hôtels qui, dominant la ville, offrent sur la Médina toute proche un superbe panorama. Sur place un correspondant est à votre disposition. Jusqu'au 20 mars, *le forfait de* sept nuits, de Paris, est de 4 440 F par personne en chambre double et demi-pension aux Mérinides, de 5 120 F en pension complète et de 5 270 F et 6 220 F au Palais Jamai. De Marseille, ces prix sont à réduire de 450 F.

A signaler également les séjours proposés par Jet Tours, la filiale tourisme d'Air France, *ainsi que la* formule d'Air Vacances, qui permet de réserver et de payer avant le départ son avion (3 000 F), son hôtel (255 F la nuit par personne en chambre double avec petit déjeuner *aux Mérinides) et une voiture de* location (autour de 900 F pour trois jours et de 1 700 F pour une semaine) en kilométrage illimité.

● **Animation**

Dar Hadara, association culturelle animée par Jean-Paul Ichter, œuvre pour la sauvegarde de la Médina. Y sont organisés des concerts, des expositions et des *stages pour étudiants et professionnels* de l'architecture. Renseignements : Centre de recherches architecturales de Dar Hadara, 12, Oued Souaffine, Fès Médina (Maroc), tél. : 337-11.

● **Une adresse à Paris**

L'Office national marocain du tourisme, 161, rue Saint-Honoré (place du Théâtre-Français), 75001, tél. : 42-60-63-50.

● **A lire**

– *Guide bleu Maroc* (Hachette), 138 F. Complet et récent.

– *Guide du routard Maroc* (Hachette), 50 F environ. Sortie en février. Pour voyager *cool* et pas cher.

– *Fès, joyau de la civilisation islamique*, d'Attilio Gaudio. Paris, UNESCO, *Nouvelles Editions* latines, 1982, 120 F. Un pavé, certes, mais la bible pour qui veut tout savoir.

– *Léon l'Africain*, d'Amin Maalouf, Edition Jean-Claude Lattès, 89 F. Pour voir et vivre la Fès du seizième siècle.

LIRE

D'autres nouvelles du Paris-Dakar

BERNARD MAGNIER a eu l'idée de réunir treize romanciers, nés, vivant ou ayant vécu sur l'itinéraire du rallye Paris-Dakar. Avec un mot d'ordre, dangereux, s'agissant de menteurs professionnels : racontez-nous ça autrement ! Pas besoin de permis de conduire pour se mettre au volant d'une machine à fiction et parcourir 15 000 kilomètres de pistes en folie. Dans ce *Paris-Dakar, autres nouvelles*, pas d'autres règles que celles de l'imaginaire.

L'Algérien Tahar Djaout rencontre Ammi Dalimane le dinandier. Ils regardent passer les véhicules bariolés. *« On ne sait où s'arrête la main et commence le volant chromé, où prend fin le pied et s'amorce la pédale ; il n'y a aucune séparation nette entre les cuisses musclées et l'encolure de la cylindrée, entre le visage et le casque ».* Notre dinandier a peur que ça donne des idées aux jeunes d'Alger. Qu'ils *« ne sortent un matin de chez eux avec des dents longues, bousculant et piétinant leurs semblables, bien décidés à réussir ».*

Rachid Mimouni raconte comment *« plus nombreux que les étoiles dans le ciel, plus bruyants que troupeau de chamelles en furie, plus fébriles que foreurs américains des bases pétrolières, ils firent irruption chez nous au soir d'une belle journée d'hiver pour aussitôt s'approprier sans vergogne la grande aire où se déroulent notre souk heddomadaire et nos cérémonies rituelles ».*

Ce ton d'accusateur public ne domine pas le livre, loin de là. La plupart des écrivains ont préféré des chemins de traverse. Leïla Sebbar évoque à mi-voix ces hommes qui *« se perdent, espèrent et désespèrent, ils se tuent eux et leurs machines dans un paysage qui les mange, comme il mange les soldats qui tombent au désert ».*

Rabah Belamri remonte au temps où le rallye n'existait pas. Le temps des convois militaires qui laissaient sur leur passage des boîtes de corned-beef que les enfants jetaient dans l'oued, les prenant pour des boîtes de viande de porc.

Abdoulaye Mamani est carrément en Land-Rover *« dans un terrain sablonneux et mou comme du coton »*, en compagnie d'un chauffeur-guide targui. Mais c'est une nuit au Ténéré, une de ces nuits où il ne se passe rien, où *« sur le désert apaisé ne passe plus la bourrasque ».*

L'impossible Dakar-Paris

Catherine N'Diaye raconte l'histoire émouvante et drôle du vieux Djibril qui rêvait d'échanger Dakar contre Paris, son Paris de 1946, ville éclairée par le souvenir des jolies jambes de Suzanne, une Antillaise qui habitait la Butte-aux-Cailles. Djibril n'ira pas à Paris.

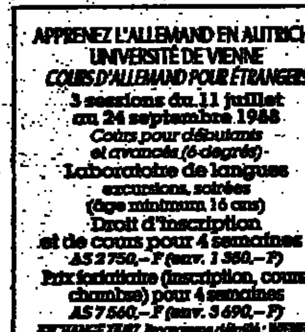
Le Zaïrois Pius Ngandu Nkashama, les Maliens Mohamed ag Mohamed, Moussa Konaté, Mandé-Alpha Diarra et Ibrahima Ly, la Française Maguy Gautier, donnent encore d'autres nouvelles. La plus tordue est sans doute celle de Didier Daeninckx : l'histoire du vieux Cémogo qui, sur la piste de Gao, va tuer par vengeance... devinez qui ? le premier leader africain du Paris-Dakar !

Bref, l'aventure de la narration, à distance respectable des chronos du rallye. Ou comment voyager sans se fatiguer.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

● *Paris-Dakar, autres nouvelles,* réunies par Bernard Magnier. Editions Souffles (28, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris, tél. 42-03-22-33), collection « Nouvelles en tête » dirigée par Ghislain Ripault, 142 p., 75 F.

LES ANTIQUAIRES A BALTARD
22/25 Janvier
tous les jours 10h - 20h
nocturne vendredi 22h
salle chauffée
NOGENT SUR MARNE



APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
UNIVERSITÉ DE VIENNE
COURS D'ALLEMAND POUR ÉTRANGERS
3 sessions du 11 juillet au 24 septembre 1988
Cours pour débutants et avancés (6 degrés)
Laboratoire de langues
excursions, soirées
(âge minimum 16 ans)
Droit d'inscription et de cours pour 4 semaines :
AS 2750,– F (env. 1 350,– F)
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines
AS 7 560,– F (env. 3 690,– F)
ÉCHANGE 13/87, Programme détaillé : WIENER INTERNATIONALE HOCHSCHULKURSE, A-1010 WIEN UNIVERSITÄT



Rive droite

NOUVELLE DIRECTION
Le Sarladais
NOUVELLE DIRECTION
avec FOIE GRAS MAISON
2, rue de Vienne – 45-22-23-62 – Parking

ARTOIS ISIDORE
MAISON ROUZEYROL
42-25-01-10 - F. sam., dim.
SPÉCIALITÉS AUVERGNATES
LE COQ AU VIN DE CAHORS
LES CHARCUTERIES D'AUVERGNE
LES QUENELLES DE BROCHET MAISON
GIBIER EN SAISON
13, rue d'Artois - 8e

LA TABLE

Le bœuf à la Camargo

QUELLE merveilleuse idée a eu Claude Saillard d'organiser des dîners musicaux célébrant les « accordailles de la musique et de la gastronomie » en unissant les époques ! C'est ainsi que le concerto *Pour la nuit de Noël* de Corelli (1653-1713) fut accompagné d'un menu tiré du *Cuisinier royal et bourgeois* de Massialot (1660-1733). Le cadre historique de la *Rôtisserie de la Boule d'Or* s'y prêtant, puisque cette auberge s'était installée dès l'an 1696 dans la deuxième plus ancienne maison de Versailles.

Les jeudis musicaux mensuels continuent donc, et celui du 28 janvier, consacré aux menuets du dix-huitième siècle (Haydn, Bach, Boccherini, Mozart), sera gastronomiquement placé sous l'égide de Menon, l'auteur des *Soupers de la cour* (1755). Du reste, à la carte de la *Boule d'Or* figurent déjà deux plats signés Menon, les œufs en matelote et la pièce de bœuf braisée à la Camargo.

En vérité, dans l'ouvrage, aujourd'hui introuvable, de Menon, le plat est intitulé : tranche de bœuf à la Camargot. Mais il s'agit d'une erreur typographique, le plat étant probablement dédié à Marie-Anne de Cupis de Camargo, danseuse française née à Bruxelles en 1710 et dont les débuts, en 1726, furent remarqués.

La recette ? Un beau morceau de bœuf (1,500 kg) dans la tranche, la noix ou le rond, précise Menon. Bien profondément lardé de 100 g de lard et 100 g d'anchois sans arête. Barder une sauteuse, y faire rissoler la viande puis ajouter herbes, ail, poivre et moitié bouillon moitié vin blanc et cuire à feu doux quatre heures. Réduire la cuisson, la lier de farine, ajouter des câpres et en napper la viande au moment de servir.

Je ne sais si M. Saillard respecte intégralement la recette. Elle peut, du reste, être améliorée et, curieusement, c'est à Léo Larguier, dans son charmant petit livre *les Dimanches de la rue Jacob*, que je demanderai une version plus moderne du bœuf à la Camargo. On y voit Mme Arnault, femme d'un vieil amateur de peintures, expliquer en posant le plat sur la table : *« C'est un morceau de culotte de bœuf piqué de lardons et de filets d'anchois. Une fine champagne assez honorable m'a servi à le flamber et il a cuit à feu doux pendant cinq heures dans un court-bouillon de bordeaux rouge. La sauce que je crois réussie est massive parce que j'ai écrasé dans ce qui restait de jus les carottes, les tomates et les olives noires, qui forment presque une purée autour de la viande... »*

Et la cuisinière, ajoute pour son mari s'apprêtant à découper la viande : *« Méfie-toi, Ambroise, tu ne tranches pas dans le vrai sens et le bœuf va s'effilocher ! »*, reconnaît qu'elle remplace les câpres par de belles olives noires charnues et ajoute carottes, tomates, un pied de veau. Pourquoi pas ? De même elle use de vin rouge au lieu de blanc, ce qui fait certainement moins dix-huitième siècle. Mais les olives remplaçant les câpres, je suis pour !

Je suis bien curieux de savoir ce que M. Saillard demandera à Vincent La Chapelle (*le Cuisinier moderne*, 1733) pour accompagner, le jeudi 25 février, Bach et son *Ouverture en sol mineur*. Et ainsi de suite des autres jeudis de concerts musicaux gourmands : 24 mars, 28 avril et 26 mai (pour ce dernier, accordailles de Vivaldi avec *les Délices de la campagne* de Nicolas de Bonnefons, les beignets de melon, le canard en ragoût et ce dessert curieusement baptisé « petits métiers » me paraissent de saison).

Réservations à *la Boule d'Or*, 25, rue du Maréchal-Foch, Versailles. Tél. : 39-50-22-97. (Fermé dimanche soir et lundi.) Et notez que vous y trouverez chaque jour une double carte : spécialités comtoises (le pays du patron) et contemporaines, et une sélection des plats des anciens maîtres cuisiniers.

LA REYNIÈRE.

P.S. – Amusant de trouver dans le *Journal* des Goncourt (juillet 1856) une note rapportant qu'ils se sont vu refuser, par *le Figaro*, un article sur les deux sœurs Camargo enlevées par le comte de Melun, scandale galant de l'Opéra au dix-huitième siècle.

SEMAINE GOURMANDE

Le Gourmand Candide

La façade n'invite point à la joie, mais, dès la porte franchie, l'accueil et le confort vous enchantent. En avant-première d'une cuisine très intéressante. Elle est signée de Jean-Claude Deslot (que nous connûmes rue de l'Arbre-Sec).

Annick Deslot vous présentera une carte à la fois originale et sage, des plats honnêtement servis, du gratin de moules aux poireaux à la salade d'épinards et foie de veau, ou du haddock aux noix et chou, puis du mixed-grill de saint-jacques et langoustines, d'un curry de poissons très « gourmand », du millefeuilles de raie avant le civet de canard aux pruneaux, la poularde aux morilles, le foie de veau aux raisins et à la moutarde ancienne, voire un simple jarret de veau aux carottes fondantes auxquels s'ajoutent les plats du jour, ce jour-là un foie gras chaud en robe d'hiver et une tourte de faisan aux champignons des bois.

Beaux fromages. Des desserts (une table roulante de Cocagne !) et l'indication que le chef peut égayer tous les poissons en fonction de votre régime. Belle carte des vins. Compter 350/400 F. Et notez que tous les mardis les dîners sont suivis d'une soirée de musique classique. Service féminin (vous y retrouverez Marcelle, après vingt ans à la Bourgogne).

● *Le Gourmand Candide,*
6, place du Maréchal-Juin,
75017 Paris.
Tél. : 43-80-01-41.
Fermé samedi midi et dimanche.
Salon 45 couverts.
DC - AE - CB - Visa

Le Grand Hôtel de Saint-Jean-de-Luz

Entièrement rénové l'an dernier, avec sa vue imprenable (les pieds dans l'eau) et son confort patricien, sa piscine suspendue, cette belle maison a trouvé en Bruno Cirino un chef de qualité. Notez l'adresse pour la réouverture (début mars) où vous pourrez vous régaler de la salade « Tout canard », du sauté de langoustines, des rougets aux pimentos, du gigot d'agneau de lait des Pyrénées rôti, etc. Remarquables desserts (dont le Moctezuma – au chocolat, bien sûr).

Menus à 320 F : 3 plats, fromages et 2 desserts, et carte : compter 350/400 F. Cave intéressante proposée par le sommelier J.-J. Place. Dans l'hôtel une discothèque, *l'Amphithéâtre*, animée, dès Pâques, par la glorieuse Leïla, déesse de nos nuits parisiennes d'hier.

● *Grand Hôtel (Salle Mazarine),*
43, boulevard Thiers,
64500 Saint-Jean-de-Luz.
Tél. : 59-26-12-32.
AE - CB - DC - Parking.

L'Aviron bayonnais à Bayonne

L'Aviron bayonnais ! Un nom familier des amateurs de courses d'aviron. Mais c'est aussi un complexe sportif et dans une grande salle toute simple, rustique, ornée de coupes et de trophées, un gentil restaurant animé par Xavier Salaberry (qui travailla au *Véfour* de la Belle Epoque).

Une carte passant de la salade du mareyeur (32 F) à la zarzuela (72 F), du foie gras au sauternes (55 F) aux piccatas de ris de veau (39 F), du grenadin de thon fumé (44 F) à l'entrecôte bordelaise (43 F). Un menu à 75 F que l'on peut arroser d'un Irouléguy frais (vins locaux à moins de 50 F). Bien agréable.

● *L'Aviron bayonnais,*
10, avenue Paul-Bras,
64100 Bayonne.
Tél. : 59-63-55-05.
Fermé mardi.

La Haie fleurie à Subligny

Entre Sens et Montargis, un ancien relais routier où Dominique Stefanetto (qui travailla aux *Trois Dômes* de Lyon et aux *Bézards*) propose deux menus (95 et 145 F), tous deux fromages ET dessert, ainsi que la carte où les amateurs savent apprécier le feuilleté de saumon aux girolles, la tête de veau, le carré de veau aux Saint-Jacques, etc. A la carte, compter 250 F.

● *La Haie fleurie,*
Subligny, 89100 Sens.
Tél. : 86-88-84-44.
Fermé mercredi. CB

La Ribandière à Saint-Etienne

C'est le restaurant de l'*Hôtel Altea* avec, au piano, Yves Pouchain, un chef de qualité. L'ami Maurice Denuzière y apprécie la soupe de pintade à la fondue de chou (39 F). J'ai aimé les trois menus (120, 175 et 230 F), tous fromages ET desserts (les fromages sont de Mme Richard, à Lyon) et certain rognon de veau au fumet de poires. Bonne cave.

● *La Ribandière,*
rue de Wuppertal
(Parc de l'Europe),
42000 Saint-Etienne.
Tél. : 77-25-22-75.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking. - AE - DC - CB

Pain, Adour et fantaisie à Grenade-sur-l'Adour

Denis Oudil a fait de bonnes études culinaires, notamment avec Jean Delaveyne. Le voici chez lui, dans une maison de maître qu'il n'a pu encore aménager qu'au rez-de-chaussée. Pourquoi cette enseigne ? On songe à Tristan Derème : *« L'œil de la Bayonnaise est une baïonnette, Adour, cruel Adour, Adour quand tu nous tiens ! »*

Il y a ici 3 menus : le menu « Pain » (155 F), cuisine du terroir, le menu « Adour » (184 F), cuisine de poissons, et le menu « Fantaisie » (116 F) au gré du marché et de l'inspiration. Vins du pays (jurançon).

● *Pain, Adour et fantaisie,*
7, place des Tilleuls,
40270 Grenade-sur-l'Adour.
Tél. : 58-45-18-80.
Fermé dimanche et lundi.

Le Dauphin à Toulon

J'avais signalé, en 1985, la reprise de cette vieille et sympathique maison par Alain Biles. Il y propose deux menus (125 et 180 F), deux plats, fromages ET dessert, et une carte (barigoule d'escargots, mesclun aux trois confits, saint-pierre au coulis de favouilles, gibelotte au pistou, etc.). A la carte, compter 200/250 F.

● *Le Dauphin,*
21 bis, *rue Jean-Jaurès,*
83000 Toulon.
Tél. : 94-93-12-07.
Fermé samedi midi et dimanche.
CB

L.R.

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS
Spécialités françaises et étrangères

AUVERGNATES
ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 42-25-01-10. F/sam.-dim.

BOURGUIGNONNES
CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel, 45-08-05-48/17-64. F. sam., dim. Cuisine bourgeoise.

BRETONNES
TY COZ 35, r. St-Georges, 48-78-42-95. F. dim., lundi soir. POISSONS, COQUILLAGES, CRUSTACÉS.

PAELLA
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 43-87-28-87. F/lundi-mardi. Env. 170 F. PLATS A EMPORTER

FRANCAISES TRADITIONNELLES
RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 47-23-54-42. Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant. Fermé samedi, dimanche.

FRUITS DE MER ET POISSONS
A LA BONNE TABLE 45-39-74-91 F. sam., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.

LE BISTROT D'H, 36, pl. Marché-St-Honoré. 42-60-03-00. Cuis. trad.

LA CLÉ DU PÉRIGORD, 38, rue Croix-des-Petits-Champs, 40-20-06-46. F. dim. Spéc. Sud-Ouest. Env. 230 F s.c.

LYONNAISES
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

SARLADAISES
LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e, 45-22-23-62. Cassoulet 90 F. Confit 90 F.

SUD-OUEST
LE PICHET, 174, r. Ordener, 46-27-85-28. F. jeudi soir et dim. Grillade. Poisson. P.M.R. 130 F.

LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.

ENCLOS DE NINON Tous les jours – Tél. 42-72-22-51 19, bd Beaumarchais (près la Bastille)

BRESILIENNES
O BRASIL RESTAURANT DISCOTHÈQUE Tél. 43-54-98-56. 10, rue Guenegaud, 75006 PARIS (St-Germain-des-Prés).

DANOISES ET SCANDINAVES
142, av. des Champs-Elysées. 43-59-20-41. COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA et son agréable jardin.

ETHIOPIENNES
ENTOTTO 45-87-08-51. F/dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e. Dorowott, Beyayenetou av. l'Indjera.

HONGROISES
LE HONGROIS DE PARIS
LE PAPRIKA, 43, r. Poliveau, 5e. 43-31-65-86. Orchestre tzigane de Budapest. Ts les soirs.

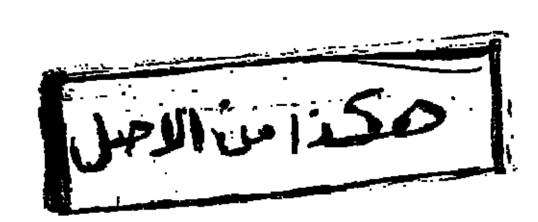
INDIENNES-PAKISTANAISES
MAHARAJAH 43-54-26-07 7 jours sur 7 72, bd St-Germain. Mº Maubert. SERVICE NON-STOP j. 23 h 30. Vend., sam. j. 1 h. Cadre luxueux.

KOH-I-TOUR Tél. 47-66-56.74 Fermé dimanche. 14, r. Saussier-Leroy, 75017 Paris (Mº Ternes)

ITALIENNES
L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 13e. 45-89-08-15. F/dim., lundi. ÉMILIE-ROMAGNE.

MAROCAINES
LA BONNE TABLE DE FÈS (ex-AISSA fils) 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 20 h à 0 h 15. F. dim. lun. 45-48-07-22. Rés. à part. 17 h. Couscous, Pastilla, Tagines de Zohra Mernissi depuis 1963.

VIETNAMIENNES
NEM 66, 66, rue Lauriston (16e). 47-27-74-52. F. sam. soir et dim. Cuisine légère Grand choix de grillades.



JEUX

échecs

N° 1264

UN LONG VOYAGE

(Tournoi international de Belgrade, 1987)

Blancs : V. KORTCHNOI

Noirs : V. SALOV

Défense ouest-indienne.

1. ç4	Cf6	31. d×é5	Dç5 (t)
2. Cf3	é6	32. D×g6+	Rh8
3. Cç3	b6	33. Df6+	Rg8
4. g3	Fb7	34. h6!	Tf8 (u)
5. Fg2	Fé7	35. D×g5+	Rh8
6. d4	Cé4 (a)	36. f4!	Th7
7. Fd2 (b)	Ff6 (ç)	37. f5!	Fé8
8. 0-0	0-0	38. é6! (v)	Dé7
9. Tç1 (d)	d5 (é)	39. D×é7	T×é7
10. ç×d5	é×d5	40. g4	b4 (w)
11. Ff4! (f)	Ca6 (g)	41. ç×b4	ç3
12. Fé5	Té8	42. g5	d4! (x)
13. F×f6	D×f6	43. g6	d3 (y)
14. é3	ç5	44. g7+	T×g7
15. Cé5 (h)	Dé7	45. h×g7+	R×g7
16. Té1	Cç7	46. Tg1+	Rf6 (z)
17. Cd3! (i)	C×ç3	47. Té3	Fb5
18. b×ç3 (j)	ç4	48. Tg6+	Ré7
19. Cf4!	Dd6 (k)	49. Tg7+	Rd6
20. f3!	Té7 (l)	50. a4! (aa)	Cd5
21. é4	f6	51. é7!	Té8
22. Tc2	Ta-é8	52. Té6+ (ab)	Rç7
23. Tç-é2	b5	53. a×b5	ç2
24. h4	a5! (m)	54. Tç6+	Rb7
25. Rh2	Fç6	55. f6!	d2 (aç)
26. Dç2!	g6 (n)	56. f7!! (ad)	d1=D (aé)
27. Fh3	Rg7		
28. h5! (o)	g5 (p)	57. f×é8=D	Dd2+
29. Cg6!! (q)	h×g6 (r)	58. Tg2	Df4+
30. é5!	f×é5 (s)	59. Tg3 aband. (af).	

NOTES

a) Tout commence par une « défense ouest-indienne » classique entre le plus doué des jeunes grands maîtres soviétiques et celui dont on se rappelle le surnom, depuis une vingtaine d'années, de Moscou à Leningrad, « Kortchnoï le Terrible ».

b) Une idée d'Opocensky : après 7..., C×ç3 ; 8. F×ç3 le F-D joue pleinement son rôle sur la diagonale a1-h8 et après 7..., C×d2 les Blancs contrôlent la case é4.

c) D'autres possibilités sont 7..., f5 ; 7..., d5 ; le reste étant souvent inadéquat (par exemple, 7..., Dç8 ; 7..., C×ç3 ; 7..., C×d2) mais le coup du texte est assez populaire.

d) Ou 9. Dç2, C×d2 ; 10. D×d2, d6 ; 11. Ta-d1 ou 11. é4.

é) On sait aujourd'hui que, sur l'avance 9..., ç5, les Blancs peuvent riposter par 10. d5!, selon le plan de Kasparov ; par exemple : 10..., é×d5 ; 11. ç×d5, C×d2 ; 12. C×d2, d6 ; 13. Cd-é4!, Té8? (13..., Fé7! ; 14. f4, Cd7 ; 15. g4!) ; 14. Dd2, a6 (14..., Fé7 est toujours préférable) ; 15. b4! avec avantage aux Blancs, Fé7 ; 16. b×c5, b×c5 ; 17. Df4, Dç7 ; 18. Ca4, Da5 ; 19. Tb1!, F×d5 ; 20. Cb6, F×é4 ; 21. F×é4, Ta7 ; 22. C×ç8!, Cç6 ; 23. C×a7, C×a7 ; 24. Fd5, abandon. (Kasparov-Kigterink, Malte, 1980).

f) Dans la logique du neuvième coup, les Blancs maintiennent leur pression sur la colonne ç et renforcent le contrôle de la case centrale é5.

g) Si 11..., Cb-d7 ; 12. F×ç7!.

h) Avec quelques menaces sur les pions pendants.

i) Avec, entre autres, l'idée 18. d×ç5, b×ç5 ; 19. C×é4, d×é4 ; 20. C×ç5.

j) Choisissant la construction f3-é4, soutenue par la Té1 et renforcée par le pion ç3.

k) Sur la défense automatique 19..., Ta-d8, la formation f3-é4 conserve son efficacité tant que la D noire se tient sur la colonne de la Té1.

l) Sur l'affaiblissement 20..., f5 ; 21. Dç2!.

m) Un combat gigantesque s'engage, les Blancs sur l'aile-R, les Noirs sur l'autre aile, alors que le centre n'est pas stabilisé.

n) La présence de la D en ç2 rend difficile l'avance b5-b4 puisque les échanges résultant de é×d5 donneraient aux Blancs le pion ç4 ; cependant, on peut discuter de cet affaiblissement du roque des Noirs.

o) Les Blancs dominent dans le milieu de partie et menacent maintenant le pion g6.

p) Que faire d'autre ?

q) 29. Cg2 menaçant Cé3 et Cf5+ est, en réalité, moins fort que le coup du texte, puisque, sur 29. Cg2, les Noirs peuvent répondre 29..., Fd7! ; 30. Cé3, d×é4!. Kortchnoï attaque maintenant à tout va.

r) Si 29..., Tf7? ; 30. é5!.

s) Si 30..., Dd8 ; 31. é×f6+!, R×f6 ; 32. D×g6 mat ou 31..., Rh8 ; 32. f×é7, etc.

t) Ou 31..., T×é5 ; 32. T×é5, T×é5 ; 33. T×é5, D×é5 ; 34. D×g6+, Rh8 ; 35. Ff5, Dé7 ; 36. Dxç6 avec une finale avantageuse pour les Blancs.

u) Les Noirs doivent veiller à la défense de leur R sinon les Blancs trouveront un mat rapide par é6 et Té5-T×g5+. Si 34..., Cé6 ; 35. h7+!.

v) Ou 38. f6, d4 ; 39. ç×d4, D×d4 ; 40. T×d2 etc.

w) *L'avalanche des quatre pions* semble irrésistible mais les Noirs ont encore du contre-jeu.

x) 42..., C×é6 ne semble pas suffisant.

y) Peut-être 43..., Rg8 vaut-il mieux ? Le long voyage du pion g est étonnant.

z) Si 46..., Rh8 ; 47. Té4.

aa) Tendant un horrible piège : si 50..., ç2 ; 51. a×b5!, ç1=D ; 52. Td7 mat.

ab) L'énergie, la puissance de Kortchnoï sont ici particulièrement admirables.

ac) Si 55..., C×f6 ; 56. Ff5 ou même 56. T×f6, ç1=D ; 57. Fg2+, Rç8 ; 58. Tç6+.

ad) Une position extraordinaire, chaque camp ayant deux pions qui vont à D ; il est tout à fait étrange que le premier qui fait D perde !

aé) Si 56..., T×é7 ; 57. f8=D.

af) Après 59..., Dd2+ ; 60. Fg2 les Noirs n'ont plus d'échec et ne peuvent parer le mat. Comme le dit Andric, un western au départ (une « ouest-indienne »), puis un thriller qui se termine par des scènes d'horreur !

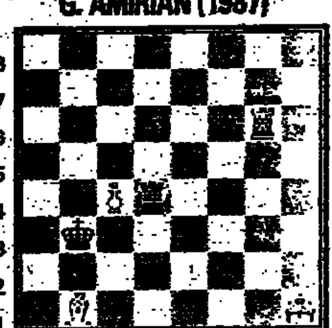
Solution de l'étude n° 1263
K. Runquist, 1925.
Premier Prix. « Tidskrift for Schack »

(Blancs : Ré5, Th8, Cb3, Ph5. Noirs : Rg5, Fé3, Ph6, h3 et g3. Nulle.)

Le pat est la seule chance des Blancs. 1. Tg8+, Rh4 ; 2. Cd4! menaçant mat, F×d4+ ; 3. Rf4, h2 (si 3..., g2 ; 4. Tg4+, R×h5 ; 5. Rf3, g1=D ; 6. T×g1, F×g1 ; 7. Rg3 nulle et si 3..., Fé3+ ; 4. Rf3 arrêtant les pions) ; 4. Tg4+ R×h5 ; 5. R×g3, h1=D (si 5..., Fé5+ ; 6. Rg2 nulle) ; 6. Tg5+!, pat. Simple et élégant.

ÉTUDE N° 1264

G. AMIRIAN (1987)



BLANCS (4) : Rh1, Tg6, Fb1, Pç4.
NOIRS (2) : Rb3, Td4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1262

HAUTE SÉCURITÉ

Les Hongrois participent aujourd'hui aux compétitions européennes comme ils le faisaient avant la guerre à une époque où ils étaient avec les Français les principaux rivaux des Autrichiens, champions du monde en 1937.

Parmi les membres de l'équipe hongroise il y avait Raphaël Cohen qui a réussi ce coup fameux en 1951.

Nord : ♠ A ; ♡ D V 10 4 ; ◇ A R V 10 6 ; ♣ 7 4 2
Ouest : ♠ D V 9 6 5 ; ♡ R 7 6 2 ; ◇ 9 7 4 2 ; ♣ —
Est : ♠ R 7 3 2 ; ♡ 9 3 ; ◇ 8 3 ; ♣ V 9 8 6 5
Sud : ♠ 10 8 4 ; ♡ A 8 5 ; ◇ D 5 ; ♣ A R D 10 3

Après l'entame d'un petit Pique pour l'As sec du mort, *comment Raphaël Cohen, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

L'impasse à Cœur n'était pas nécessaire à condition de couper Pique et de ne perdre qu'*un* atout. Mais de quelle façon ?

Le déclarant a joué le 2 d'atout du mort et, quand Est a fourni le 5, il s'est rendu compte qu'il pourrait se protéger contre une chicane à Trèfle en Ouest à condition de donner *un coup à blanc à... Trèfle !*

Ainsi, sur le 5 de Trèfle, Sud fournit le 3 de Trèfle sur lequel Ouest défaussa un Pique. Est contre-attaqua alors le 9 de Cœur, le déclarant mit l'As, monta au mort *en coupant un Pique,* puis il fit l'impasse au Valet de Trèfle, battit atout et réalisa ses cinq Carreaux...

Le plus étonnant est que, si après l'As de Pique on fait l'impasse au Valet de Trèfle, on chutera. En effet, il ne servirait à rien de donner ensuite un coup à blanc à Trèfle car Est rejouerait atout pour empêcher la coupe à Pique. De même *toutes les autres lignes de jeu échoueraient,* et ce coup mérite donc de passer à la postérité.

La grande réduction

Certains contrats, qui semblent infaisables, peuvent être réussis même à la table si on en connaît bien le mécanisme. La manche suivante, réussie par le champion français Dominique Pilon au cours de l'open par paires d'un festival à Deauville, est un exemple typique :

Nord : ♠ — ; ♡ R D 9 8 ; ◇ A V 9 5 ; ♣ R V 7 6 2
Ouest : ♠ A 10 7 6 2 ; ♡ V 3 2 ; ◇ R 10 6 ; ♣ 8 4
Est : ♠ 8 ; ♡ 10 6 5 ; ◇ 8 7 4 3 ; ♣ A D 10 9 3
Sud : ♠ R D V 9 5 4 3 ; ♡ A 7 4 ; ◇ D 2 ; ♣ 5

Ann. : E. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Coppet	Y...	Pilon
—	—	Passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ◇	passe	4 ♠

Ouest a entamé le 8 de Trèfle pour le Valet et la Dame d'Est, qui a contre-attaqué Cœur. Sud a pris avec l'As et il a joué le Roi de Pique, puis la Dame de Pique prise par l'As sur lequel Est a défaussé un Trèfle. Ouest ayant rejoué le 4 de Trèfle, *comment Pilon a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La main est trop belle pour ouvrir de « 3 Piques » et pas assez puissante pour ouvrir d'un 2 fort. Il était donc normal de dire « 1 Pique ». Ensuite la redemande de « 2 Piques » paraît timorée, mais le changement de couleur au palier de 2 promettait plus de 10 points et garantissait que le répondant ferait une deuxième enchère. Enfin, sur « 3 Carreaux », il était normal de sauter cette fois à « 4 Piques ».

Courrier des lecteurs

Hypothèse nécessaire (1243)

Louis Salaun fait une excellente analyse des enchères, et il aboutit à la conclusion que le total des points de Nord-Sud n'est que de 32. Il manque donc 1 point et il vaut mieux ne pas déclarer ce chelem dont les chances de réussite sont effectivement inférieures à 50 %. Le point discutable est de savoir s'il fallait ouvrir en Nord avec :

♠ V 6 ; ♡ V 6 3 ; ◇ D 9 5 ; ♣ A R V 7 4

La main vaut 13 points, c'est la frontière entre l'ouverture de 1 Trèfle et passe. Or l'expérience prouve que l'on a intérêt à ouvrir si les deux conditions suivantes sont remplies ;

1) avoir une redemande correcte, ce qui est le cas (puisqu'on pourra redire 2 Trèfles) ;

2) indiquer une bonne entame, et c'est aussi le cas.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 285

CHINOISERIES

Sensible à l'intérêt suscité par le film *le Dernier Empereur*, nous allons vous SINISER aujourd'hui par le truchement du PINYIN, transcription du chinois en caractères latins, plutôt que par l'intermédiaire des KANA, signes simplifiés japonais.

En restant dans le domaine linguistique, apprenez bien sûr le WU, parlé au sud de Sanghaï, amis aussi le MIN (en face de Taiwan), le XIANG (au sud-est), et enfin le HAKKA (région de Canton, à quelques LIS de Hong Kong.

Rayon chiffons, visitez les capitales : PÉKIN, *soierie alternativement mate et brillante,* dont le chatoiement se retrouve dans les tissus PÉKINÉS (et pourquoi pas PÉKINOIS ?) ; et NANKIN, qui a donné son nom à une solide étoffe jaunâtre. Pour payez vos emplettes (des BOUDDHAS et des POUSSAHS ?), déstockez vos YUANS achetés au noir (oubliez vos SAPÈQUES et TAËLS, démonétisés depuis longtemps).

Soignez-vous par le MOXA, acupuncture pratiquée à l'aide de cautères. Soignez aussi votre âme par le TAOISME, fondé sur le TAO, principe d'ordre et d'unité du cosmos, et sur l'alternance du YIN, froid, obscur, féminin et reposant, avec le YANG, chaud, lumineux, mâle et mouvementé. Ainsi devenus TAOISTES, vous pourrez imiter le Dernier Empereur et cultiver votre jardin.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Scrabble-Meinau.
M. J. C. de Strasbourg
21 juillet 1987
(Tournois le mardi à 20 h et le samedi à 14 h 30.)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BEFHIOR			
2	HO+EISUV	FIBRE	H 4	28
3	HU+ADLOT	VOISÉ	9 E	21
4	DLOTU+ES	AH	10 E	31
5	ADEFGIK	SOLITUDE (a)	5 E	86
6	DK+EILOR	FIGEA	4 A	28
7	DIL+MNNU	KORÉ	11 C	44
8	–AAADERU	KID	C 11	26
9	A+NNOOT?	FARAUDE (b)	A 4	33
10	AACGSUY	DONAT(I)ON	K 5	66
11	–BCEEIU?	YUANS	12 H	48
12	BIU+ANOR	(L)YCÉE	H 11	45
13	INU+CEIT	BOIRA	12 A	31
14	ETU+EHLT	ACINI (c)	8 K	30
15	ELTTU+MM	EH	B 9	29
16	LMTU+TTX	TOME	F 4	19
17	LMTTT+MU	EUX	14 H	32
18	LMTT+ERS	MUT	4 L	14
19	LRT+EISW	STEM	14 C	23
20	EILRT+AU	WUS	M 3	34
21	U+ELNSVZ	LITERA	O 1	27
22	–LPQEIJL	USEZ	13 J	49
23	–ALNNPFQ	BILE	A 12	18
24	–ELLNNPR	QAT	I 3	23
25		RUNE	J 4	18
26				803

(a) DOUBLETS, 6 E, limite la case à 21 pts.

(b) Ou FARDEAU.

(c) Pluriel d'ACINUS, masse de cellules sécrétrices (cf ACINEUSE). 1. 798, 2. 762, 3. 714.

mots croisés

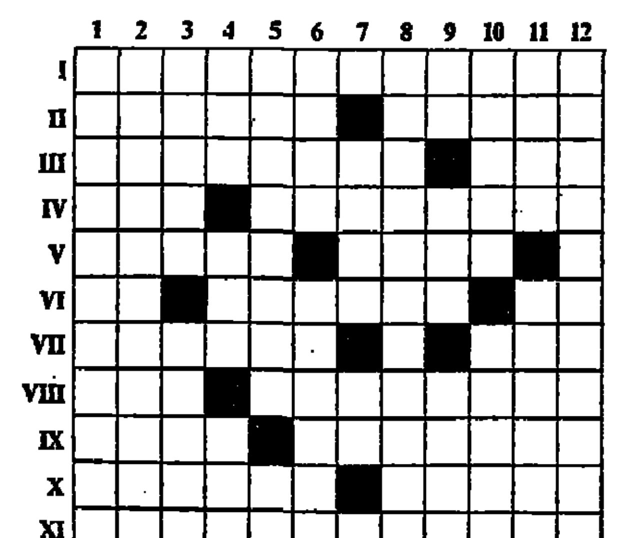
N° 492

Horizontalement

I. Les idées de Monsieur sont avancées. – II. Le revoilà. Doux pour un romantique, souvent pénibles à arracher pour les autres. – III. Jusqu'où va-t-il tomber ? Il n'est pas grand, il n'est pas fort, mais il sait arborer ses richesses. – IV. Pas beau. On n'y a pas mis beaucoup de formes. – V. On ne peut pas la sentir si l'on parle d'argent. Prêt au départ. – VI. Sous vos yeux. Pour une fine lame. Une espèce de voiture. – VII. Dans la balle. S'entend de loin. – VIII. Sportif ou agressif. Montent en graine. – IX. Crochet. Son Q.I. la teste et l'atteste. – X. Tout se passe à l'intérieur. Despote cruel aujourd'hui dépassé. – XI. Purent se refaire.

Verticalement

1. Ne laisse guère de répit à ses interlocuteurs. – 2. Il a recommencé. – 3. Proche parent. C'est la panique. – 4. A de la joie. Garde un certain ton. Vieille bête, en un sens. – 5. Feront plus d'un pli. Grecque inversée. – 6. Pas forcément vieille, mais tout autant retournée. Se répande en soupirs. – 7. Va sur l'eau. La même chose, à moitié. – 8. On le disait, d'une mélancolique. – 9. Deux pour quatre. Pour montrer. Pour faire tenir. – 10. N'a plus de sève. En Irlande. – 11. On lui a pris l'essentiel. Il vous tombe du ciel. – 12. Portent un jugement de valeur.



SOLUTION DU N° 491

Horizontalement

I. Aphrodisiaque. – II. Frein. Noceurs. – III. Fervent. Irais. – IV. Ruserais. Eino. – V. Avéré. Muer. Er. – VI. Ne. Audacieuse. – VII. Fixité. Ns. – VIII. Hume. Si. Etuis. – IX. Il. Niçois. Ede. – X. Emotionnelles.

Verticalement

1. Affranchie. – 2. Preuve. Ulm. – 3. Herse. F.M. – 4. Riveraient. – 5. Onéreux. Ii. – 6. Na. Disco. – 7. Intimation. – 8. So. Suce. In. – 9. Ici. Ei. Ese. – 10. Aérèrent. – 11. Quai. Usuel. – 12. Urines. Ide. – 13. Essoreuses.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 493

Horizontalement

1. AADEMSU. – 2. DELOORT. – 3. CEHIORRS (+ 1). – 4. EFIILORT. – 5. EEGLMSU (+ 1). – 6. ACEGIRS (+ 3). – 7. AEIIMMQU. – 8. AEIMMRTU (+ 1). – 9. ACEERSTU (+ 3). – 10. DEEGONRT (+ 1). – 11. EEINTTU. – 12. EEEIIJNSV (+ 1). – 13. CEEIMNO. – 14. BDEINOST. – 15. AEINSTU (+ 2). – 16. ADENSTY. – 17. AEINSTT (+ 5).

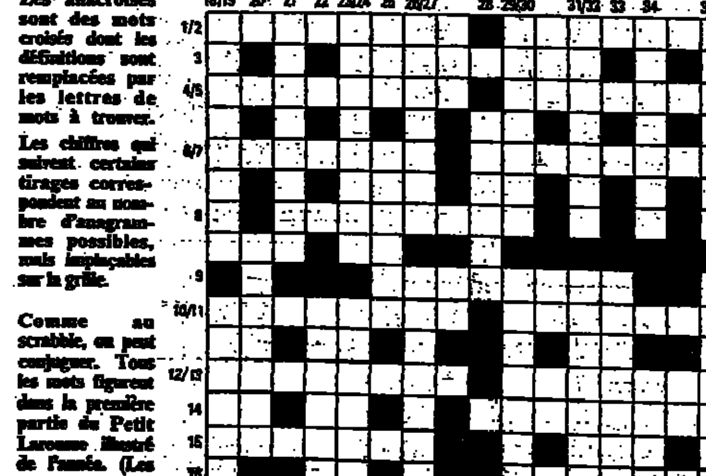
Verticalement

18 AEEGMNTU (+ 1). – 19 GEMNSTU. – 20. EENORST (+ 2). – 21. CEEIIMRU. – 22. EEEINST. – 23. CEIMOSST. – 24. EEINRTV (+ 1). – 25. ACEENS. – 26. ADINRTV. – 27. AAEILNST (+ 4). – 28. AACNRT (+ 3). – 29. DEILMOO. – 30. DEEHIMOT. – 31. ABEGIMR. – 32. CDENNOOS. – 33. ACDIIISU. – 34. EIMOQSU. – 35. EENSSTU. – 36. CEEELSST (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

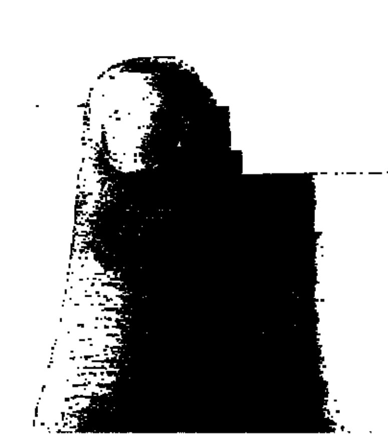
Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 492

1. HORRIBLE. – 2. RENFORT. – 3. AVEULIES. – 4. PAISIBLE. – 5. NIVELONS. – 6. EDIFICE. – 7. CANETTE. – 8. OLEACE. – 9. REGIONAL (LONGERAI). – 10. STIPULER. – 11. ALEVINE (AVELINE, ENLEVAI). – 12. PENALTY. – 13. TISSIONS. – 14. BARATTES (EBATTRAS RABATTES). – 15. ANATHEME. – 16. CACTACEE. – 17. REFUSE (FERUES). – 18. NEGONDO, érable d'Amérique. – 19. DEVONIEN. – 20. HANNETON. – 21. PINCERA (CAPRINE, CARPIEN). – 22. OVOIDALE. – 23. ELEATES (ETALEES). – 24. VIRETON, flèche d'arbalète. – 25. RUBEFIAS. – 26. ABATTUS. – 27. PLANASSE. – 28. BIDOCHES. – 29. ETAYATES. – 30. THEINE (ETHNIE). – 31. CARPETTE. – 32. NEUVIEME. – 33. REGLISSE. – 34. SOUTIENS. – 35. TORELONS (NOTOIRES, STERIONS, SONORITE). – 36. OMBRIEN (OMBRINE). – 37. ORAISON. – 38. ARANEIDE. – 39. THERMALE. – 40. SETACEE, en forme de soie.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Culture

ARTS

PHOTO

Rétrospective Fernand Michaud à La Rochelle

Le voleur d'âmes

Expression du geste, mélodie des corps et des visages. Un portraitiste avignonnais rend hommage au théâtre.

Fils de boulangers-pâtissiers, c'est en autodidacte que Fernand Michaud se consacre d'abord à la photographie traditionnelle. Installée en 1969 à Avignon, où il ouvre un atelier de mode, de publicité et d'industrie, il archive patiemment le Festival, d'abord à son compte, puis officiellement. Et concrétise peu à peu sa mémoire par la saisie esseulée d'un spectacle.

C'est ainsi qu'il réalise en 1984 un long portrait-séquence de deux mille prises de vue sur Ariel Garcia-Valdès, interprète de *Richard III*, monté par Georges Lavaudant. Rituel incantatoire sur la mort, la métamorphose et la résurrection, hymne au théâtre, reportage passionnant sur le métier d'acteur à travers un texte, un rôle, une pièce. Des coulisses au plateau, c'est à un ardent combat, mené sur huit soirées, que convie Michaud en projetant le spectateur au cœur de la représentation. Priant, hurlant, mimant le pouvoir et la folie, Valdès, grimé, ébouriffé par le mistral, aidé d'accessoires sobres (armure, prothèse, gants), puis asphyxié, tétanisé, ne joue pas mais vit proprement l'image de sa mort face à deux mille huit cents personnes.

L'extrême tension de cette « chanson de gestes » se retrouve dans *Walzer* et *Nelken* de Pina Bausch. Autant que l'esprit du corps, c'est l'arrêt du mouvement dans l'espace que visualise l'opérateur en isolant un détail (soulier, col, nuque). Dansée, dite ou chantée, l'expressivité du théâtre taille aussi son empreinte sur les traits ravinés de ceux qui le font.

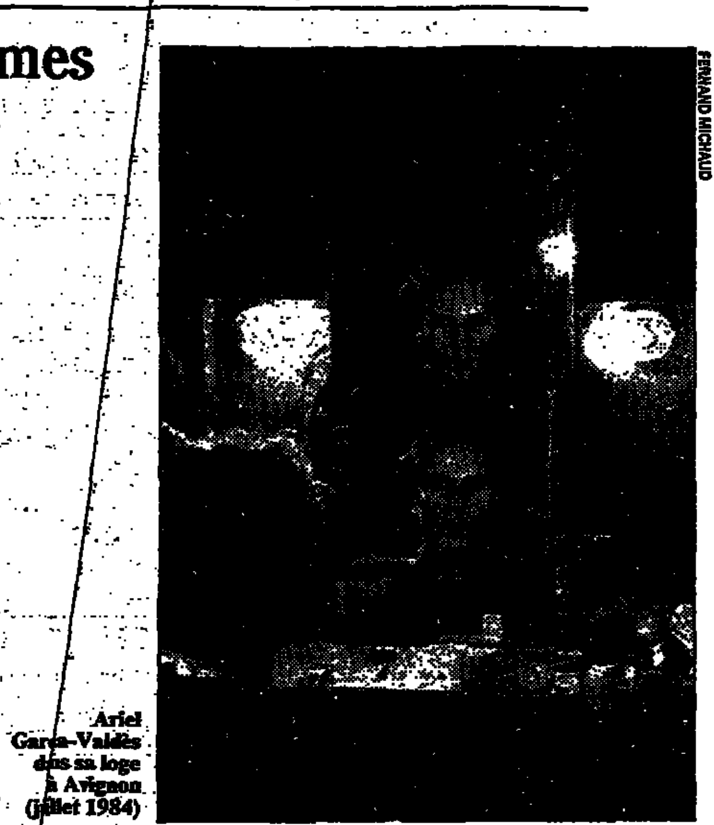
C'est avec violence et gravité que cet entomologiste tendre épingle frontalement ses victimes. Dociles, anxieux et vulnérables, brûlés de l'intérieur, fichés en très gros plan, ses modèles (François Chaumette, Vitez ou Bourseiller) expriment non seulement cet état de beauté incertaine que dicte la conscience de la pose, mais aussi l'estime, l'écoute et l'affrontement complice de deux rivaux qui se font face. Le portraitiste révèle à chaque prise, souvent à l'insu du sujet, une part ignorée de lui-même.

La même angoisse nimbe les études de nus qu'il mène depuis 1980. Traité en pleine pâte par un œil qui martelle, ausculte et palpe, le corps féminin, moulé par la lumière, est l'objet de tableaux obscurs et éblouis. Vomissant ourlets, vagues et dunes, la figure maternelle trouve son aboutissement dans la trilogie, regroupant trois générations, faite en 1977. Michaud a également réalisé, entre Ingres et Degas, une série de faux instantanés de son épouse Odette, qui est un pur chef-d'œuvre.

Superbement tirées à l'or, au platine ou au sel de sélénium, cet hommage en deux cent vingt images, spacieusement accroché, ponctue l'action menée depuis quatre ans à La Rochelle par un lieu polyvalent en faveur de la photographie. Après Salgado, Coplans ou Thierry Girard, Michaud est l'hôte de la Maison de la culture de La Rochelle, à la demande de Claude Hudelot, nouveau directeur des Rencontres d'Arles.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Hommage à Fernand Michaud*, Maison de la culture de La Rochelle, jusqu'au 28 février.



FERNAND MICHAUD

Ariel Garcia-Valdès dans sa loge à Avignon (juillet 1984)

GALERIES

Copies sur commande : « certifié faux »

Une galerie de tableaux parisienne, ouverte depuis peu, commercialise des tableaux garantis faux. Avec un certain succès.

Nous sommes dans l'ère des simulacres. Après le vrai-faux passeport de l'ancien chef de cabinet ministériel et la fausse-vraie carte grise du « plombier » maladroit, voici les faux tableaux certifiés faux. Il y a quatre mois, Daniel Delamare ouvre, 34, avenue Matignon, une galerie ou il expose des copies d'œuvres impressionnistes. Sur le dos des toiles, un cachet indélébile atteste officiellement de leur qualité de faux. Le très austère *Wall Street Journal* se fait l'écho — en première page — de cette curieuse entreprise, et la nouvelle émission de Maurice Rheims sur Antenne 2 s'ouvre sur elle (1).

Un tel tapage ne peut qu'attiser le mécontentement de certains propriétaires de galeries voisines. Les jugements sont parfois vifs. *« Un individu qui commet une copie ne peut que déposer un mensonge sur sa toile »*, affirme l'un d'eux. *« Il y a autant de différence entre une œuvre originale et une copie qu'entre une rencontre au bordel et un séjour amoureux à Venise »*, soutient celui-là.

Il ne faut pas oublier, pourtant, que pendant de longs siècles la copie a tenu une place très honorable et parfaitement officielle aux côtés des œuvres originales. Il n'y a pas si longtemps, le fastueux Charles de Bestegui n'hésitait pas à accrocher dans son palais vénitien, au milieu de ses collections, quelques copies d'œuvres qu'il n'avait pu se procurer. C'est oublier également que la copie faisait partie de l'arsenal éducatif de tous les artistes, impressionnistes compris.

La conscience de Daniel Delamare est, de toute façon, parfaitement tranquille : *« On me reproche seulement d'avoir commercialisé une idée simple »*, déclare-t-il. Très sûr de lui, volubile, il discourt au milieu de « ses » toiles : *les Paveurs de la rue de Berne* de Manet, la *Danaé* de Klimt, *les Footballeurs* du Douanier Rousseau, *la Maison du Père Lacroix*, de Cézanne, un grand *Nu* de Modigliani. Son histoire, racontée par lui-même, ressemble à un conte bleu. Tôt initié à l'art grâce au séjour qu'il a fait dans les maisons d'enfants de la Fondation Rothschild, cet élève médiocre fait vite fortune dans le textile. Mais pas suffisamment pour se payer les toiles dont il rêve : Corot, Renoir... Déception. Pour le consoler, une amie prétend lui fournir la copie « parfaite » d'un de ses tableaux favoris : le *Fighting Temeraire* de Turner. Le résultat dépasse ses espérances. Daniel Delamare a trouvé là son chemin de Damas, et, pense-t-il, un bon filon financier. A trente-quatre ans, il laisse tomber le textile pour ouvrir une fabrique d'authentiques faux.

A la recherche des mercenaires

Avant toutes choses, il prend ses précautions pour se garder de toutes actions judiciaires. Seules les œuvres d'artistes morts depuis plus d'un demi-siècle — et donc tombées dans le domaine public — seront copiées. Les tableaux ne seront jamais reproduits deux fois (rien ne l'oblige pourtant à respecter cette clause), et si le format diffère légèrement de celui de l'œuvre originale, c'est à la demande des héritiers de l'artiste ou des sociétés d'auteurs avec qui il est en négociation constante.

Ensuite, il lui a fallu trouver des pinceaux mercenaires. Une ancienne fonctionnaire du ministère de la culture belge, Danièlle Van Staten, lui débusque une équipe de praticiens chevronnés : *« J'en ai vu trois mille pour en choisir quinze »*, affirme-t-elle fièrement. Tous réclament l'anonymat le plus épais, car *« ce sont des artistes à part entière. Chacun a un nom, un marchand et une cote »*, murmure, mystérieux, Daniel Delamare.

Ces Rembrandt de l'ombre travaillent d'après les originaux quand ils le peuvent. Sinon, ils utilisent des ektachromes de grande taille qui leur sont fournis avec la commande. *« Mais auparavant*, note Danielle Van Staten, *nous nous livrons à une étude minutieuse de l'œuvre : grain et apprêt de la toile, palette du peintre... La copie achevée — un mois est nécessaire, — nous comparons le résultat avec l'original pour faire les dernière retouches. »*

Si l'on en juge par ce qui est accroché sur les cimaises de la galerie, l'examinateur est parfois bien indulgent. Ou fort myope. Il est quand même difficile, par exemple, de prendre les deux Gauguin qui s'y trouvent pour des œuvres authentiques du peintre. Ces différences de qualité expliquent sans doute l'étendue de la fourchette des prix demandés : de 30 000 F à 100 000 F. Un écart officiellement justifié par la *« notoriété du copiste »*.

Le public a l'air de suivre : vingt-huit titres sur soixante-six ont été, nous dit-on, vendus depuis l'ouverture de la galerie et vingt-six commandes sont en cours. Les motivations des acheteurs sont multiples : plaisir de posséder une toile donnant l'illusion de l'original, désir d'assortir la couleur de ses rideaux à celle d'un tableau choisi sur catalogue, volonté de doubler une œuvre authentique déposée dans un coffre, goût du bluff, rappel d'un tableau jadis possédé...

Celles de Daniel Delamare sont simples : gagner de l'argent *« avec une idée simple »* et *« réhabiliter la copie, qui a accompagné l'histoire de la peinture jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle »*. Avec le secret espoir que ces copies « uniques » prennent un jour de la valeur et que ce « second marché » devienne à son tour une valeur de placement... Une idée fixe.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) Le premier numéro de cette émission, « Haute curiosité », proposée par Maurice Rheims et Léo Scheer, sera diffusée le dimanche 31 janvier à 22 heures.

EXPOSITIONS

Gonzalez, Smih, Saint-Jacques

Signes

Dessins de sculpteurs et première exposition personnelle d'un jeune peintre : l'expression d'un sens liée à une forme presque abstraite.

Il n'est pas d'histoire de la sculpture qui n'accorde une place à Julio Gonzalez. Il n'en est pas non plus qui ne rappelle, et légitimement, la place de Picasso dans son œuvre. Le premier apprit au second, en 1928 comment travailler et souder le métal, et l'on se défend mal contre l'idée que c'est le second qui suggéra au premier quels effets tirer de ces procédés. Gonzalez fait donc souvent figure de disciple talentueux. C'est un peu simpliste. Les dessins de Gonzalez le prouvent (1).

Alors que Picasso conçoit ses sculptures comme des agrégats de volumes, Gonzalez les déduit d'une géométrie linéaire. L'espace que son maître-élève envahit par la prolifération de la forme, lui le traverse, le perce ou le circonscrit. L'un s'installe, l'autre danse. Et danse des figures de plus en plus savantes et allégoriques, abstraites si l'on veut mais d'une abstraction chargée de mouvements et d'allusions corporelles. Chaque dessin, chaque fer, apparaît comme l'épure d'une expression.

On pourrait dire la même chose de David Smith, sculpteur américain de la génération de l'expressionnisme abstrait et grand admirateur de Gonzalez. On ne voit cependant ici que quelques croquis peu aboutis qui se rattachent à ses œuvres les plus géométriques. L'hommage reste peu éloquent, malgré le voisinage de quelques dessins de Stankiewicz, autre Américain, autre soudeur, autre inventeur d'assemblages. Stankiewicz et Smith cherchent à retrouver la statue, ou l'idole, par l'accumulation et l'allusion. Leurs abstractions ne relèvent ni du système ni du hasard, mais de la conviction que l'on peut s'exprimer par le truchement de formes non descriptives.

Il est inattendu, et peut-être rassurant, de découvrir que cette conviction, qui était celle d'un Kandinsky ou d'un Klee, n'a point perdu tous ses défenseurs. Elle en trouve même à nouveau parmi les peintres de trente ans, au premier rang desquels se trouve Camille Saint-Jacques. Pour sa première exposition personnelle (2), celui-ci présente des huiles et des œuvres sur papier où il mélange encres et pastels. Cette technique autorise de fort beaux effets de matière, mais elle est moins surprenante encore que l'inspiration.

Saint-Jacques dessine et peint des « choses », qui ont densité, volume et couleur, des « choses » qui ressemblent fortement à des corps, à des sculptures primitives, des armes ou des vêtements. Il les dispose dans l'espace de l'œuvre comme pour une scénographie symbolique fondée sur la transposition du réel et sur l'évocation d'une sorte de mémoire mythologique des formes. Chaque image balance entre la douceur et une noire violence, sans tomber dans l'une ni dans l'autre. Ni transvanguardiste, ni post-moderne, cette peinture a de la poésie et de la force. Elle est de celles, peu nombreuses, qui aident à ne pas désespérer entièrement de l'art actuel.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris, jusqu'au 26 février.

(2) Galerie Guy Mondineu, 11, rue Neuve-Popincourt, 75011 Paris, jusqu'au 13 février.

THEATRE 71
MALAKOFF
Mº Malakoff-Pl. de Vanves (à 10 mn de Montparnasse)
46.55.43.45
13 JANVIER – 14 FEVRIER
L'AMANTE ANGLAISE
de Marguerite Duras
Mise en scène : Charles Tordjman • Décor : Yannis Kokkos
avec Coco Felgeirolles, François Clavier, Christian Drillaud
Production : Théâtre Populaire de Lorraine

VENTES

Créations de Lalique salle Drouot

Du verre sous le marteau

Quelque trois cent soixante créations en verre de René Lalique vont être dispersées à la salle Drouot.

Pas de pièces exceptionnelles, mais quelques beaux objets créés entre 1900 et 1945 dans cette collection amassée par Hector Favrat, ciseleur des ateliers Lalique pendant plus de cinquante ans. Il est très rare aujourd'hui qu'une vente de cette taille soit consacrée à ce maître verrier, dont chaque œuvre, de la plus simple à la plus sophistiquée, porte son nom.

Au début du siècle, Lalique a commencé par exécuter des bijoux art nouveau , en assemblant des matières hétéroclites :or, argent, pierres précieuses, émaux et verre. Sa réputation dans ce domaine éveilla l'intérêt du parfumeur Coty, qui n'était pas encore le mirobolant patron de presse de l'après-guerre. Il lui confia le dessin de ses flacons. Cette association donna naissance à l'industrie du flaconnage personnalisé. La première de ses réalisations, « Héliotrope », en verre blanc transparent, sera mise aux enchères pour 2 500 francs.

Flacons, boîtes à poudre, à crème, vaporisateurs en verre aux noms évocateurs, sont l'un des points forts de cette collection. Les plus célèbres parfumeurs d'avant-guerre — Houbigant, Lubin, d'Orsay — et certains grands couturiers comme Worth ou Lanvin, qui possédaient leurs propres lignes de parfums, seront au rendez-vous : la fameuse boule en verre blanc étoilé « Dans la nuit », de Worth, sera mise aux enchères à 2 000 francs. Sa sœur jumelle, encore plus rare, une boîte à poudre signée dans la masse doit démarrer à 3 000 francs.

Dans les années 20, Lalique revient à ses premières amours, les bijoux, et met à leur service son expérience du verre. Broches, colliers, épingles à chapeau, pendentifs et médailles, tout est en verre. Ce qui ne va pas sans inconvénients. Le bracelet « Engrenage », qui cisaillait cruellement le poignet des élégantes de l'époque, fut retiré de la vente au bout de quelques mois. Il n'en est que plus rare et estimé à 10 000 francs.

Par la suite, les ateliers sortirent d'innombrables cendriers, bonbonnières, encriers, cachets, vases, luminaires et des statuettes animales ou humaines : une femme nue baptisée « Côte d'Azur » est évaluée à 15 000 francs. Elle avait été distribuée gratuitement en 1929 aux voyageurs de première classe du train de luxe qui portait ce nom. « Rose », un presse-papiers à la cire perdue, retrouvé au fond d'une cave à charbon, sera mis aux enchères à 25 000 francs.

Ces estimations, relativement basses pour une vente sans réserves, pourraient attirer les amateurs et créer ainsi des surprises. La production de Lalique entre les deux guerres est en effet très recherchée aujourd'hui. Un bouchon de radiateur en forme de hibou a été vendu l'année dernière 340 000 francs. Et les « vieilles » maisons de parfums comme Houbigant ou Roger & Gallet s'arrachent certains flacons à prix d'or pour constituer une collection complète de leur production.

ALICE SEDAR.

★ Salle Drouot, lundi 25 janvier, à 11 heures et à 14 heures.

COMPAGNIE
LAURENT TERZIEFF
CE QUE VOIT FOX
de JAMES SAUNDERS
THEATRE LA BRUYERE 48 74 76 99

COULISSES

Des musées changent de tête

Plusieurs permutations ont eu lieu à la direction de musées en France. Ainsi, Suzanne Pagé, directrice de l'ARC, remplace Bernadette Contenson — qui part à la retraite — à la tête du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Arnand Brejon de Lavergnée est maintenant responsable du Musée des beaux-arts de Lille à la place d'Hervé Oursel, lui-même chargé du Musée national de la Renaissance au château d'Ecouen. Monique Laurent, conservateur en chef du Musée Rodin s'occupe désormais de la coordination de « La ruée vers l'art ». Elle est remplacée par Jacques Vilain. Rappelons enfin que Pierre Rosenberg est depuis la fin de l'année dernière à la tête du département des peintures du Musée du Louvre.

La Rome antique est à Caen

La grande passion de Paul Bigot durant toute sa vie (1870-1942) fut la Rome antique. Cet architecte, qui ne laissa qu'un seul bâtiment notable (celui de l'Institut d'art et d'archéologie à Paris, de style touareggo-roman) a surtout travaillé pendant trente ans à une réplique au un quatre centième de la capitale de l'empire romain au quatrième siècle après Jésus-Christ. Cette œuvre couvre 70 mètres carrés. Relégués dans les combles de l'Institut après sa mort, des morceaux seraient aujourd'hui en caisse au Musée des monuments français.

Un des disciples de Bigot, Henri Bernard, également architecte — il dessina les plans de la Maison de la radio, — en donna une réplique à la ville de Bruxelles et une autre à l'université de Caen. Si la première est en bon état, la seconde est laissée à l'abandon depuis quinze ans. François Hinard, professeur à l'université de cette ville, a créé une association pour la réhabilitation de ce travail de Romain. *« Il faut 1 million de francs »*, précise le professeur Hinard, qui a obtenu l'autorisation de commercialiser des répliques moulées en plâtre de certaines parties du plan.

LIVRES

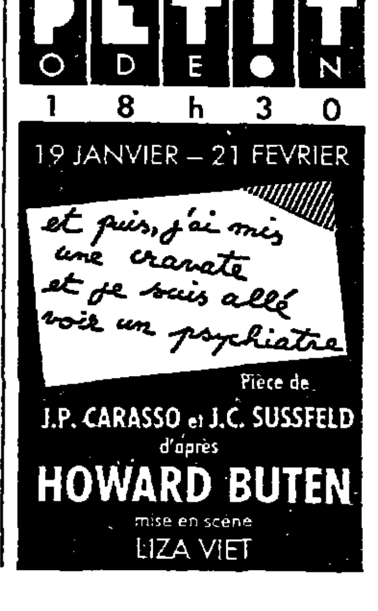
Le Sueur de retour

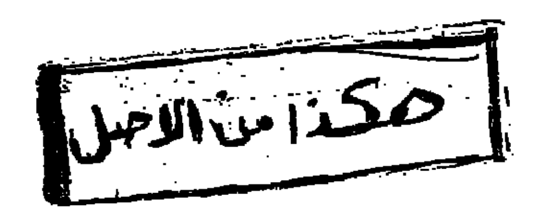
Le Sueur, *« ce doux génie d'une mélancolique pâleur » (dixit* Théophile Gautier), n'avait point encore trouvé son biographe. Son « génie » était bien méconnu, et passablement oublié. Alain Mérot a choisi de l'analyser en profondeur, d'aller bien au-delà des parallèles habituels, Le Sueur et Zurbaran, Le Sueur et Poussin, et de réunir le catalogue raisonné de l'œuvre.

Sa monographie est ce que devraient être toutes les monographies scientifiques : bien écrite, savantissime sans bavardages, claire, mesurée, et donc convaincante. Elle donne de la peinture française de la première moitié du dix-septième siècle une vision nouvelle. Quant au catalogue, qu'en dire, sinon qu'il est d'une monumentale érudition et que, selon toute vraisemblance, il est de ceux qui doivent faire autorité sur leur sujet !

Ph. D.

★ *Eustache Le Sueur*, de Alain Mérot. Ed. Arthéna, 478 pages, 570 planches, 500 F.





Culture

CINÉMA

« Une femme honnête », de Huang Jianzhong

La dame au petit mari

Une jeune fille mariée à un enfant de six ans. La situation n'est pas banale, mais ça se passe en Chine, avant Mao.

Elle est chinoise, jeune et jolie, sérieuse et souriante, n'a qu'un malheur : avoir dix-huit ans avant la victoire du « Grand Timonier » en 1949 sur les forces de l'obscurantisme. C'est ainsi que Yu Xingxian (interprétée, en 1985, par Cong Shan, en passe d'être LA star de Pékin à l'exportation) se retrouve mariée à un charmant bambin de six ans, Weiwei, en vertu d'une vieille coutume féodale, dont il n'est pas certain qu'elle ait totalement disparu des coins reculés de l'ex-empire du Milieu : en mariant un fils très tôt, le père devenait le concubin de sa bru, laquelle engendrait donc des frères pour son mari et non des fils, avant que ce dernier devenu adulte ne l'abandonne pour une plus fraîche et ainsi de suite.

Dans le cas qui nous occupe, il n'y a pas de père pour mettre à profit la belle jeunesse de l'épouse, mais ça n'arrange rien : l'inconvénient n'est pas moindre d'avoir un mari qui pisse au lit, couine quand il rêve de travers et ne laisse aucun espoir immédiat sur l'art de la flûte de jade. Trop petit mon ami, soupire la femme soumise, il te faudra deux ou trois fois ton âge pour les jeux des nuages et de la pluie. On voit du reste des paysages naturels inspirés, des rizières en terrasses, des paysans au labeur.

Xingxian a bien de la patience, la chair la travaille néanmoins. Elle n'est pas longtemps indifférente au charme robuste d'un homme de peine et va même jusqu'à discuter, en catimini certes, avec lui de la possibilité de faire la chose. L'adultère est puni de mort, pour l'homme (*une folle en témoigne* dont l'amoureux a été plongé dans l'étang, une pierre au cou), mais les « camarades » des temps nouveaux n'arrivent-ils pas avec les lumières du divorce pour dissiper ces mariages arrangés ?

Dans un film, plagiat de celui-ci, réalisé en 1986 par Xiepei, *la Jeune Fille de Xia Xia*, le brin de causette entre le gai saisonnier et l'inassouvie tournait au bambou torride. Point de cela, ici, la femme reste « honnête », mais rien n'est simple, pas plus là-bas qu'ailleurs. *Et le plus troublant* est de voir le petit mari minuscule s'accrocher à celle qui veut s'enfuir et n'ose pas. Il y a quelques scènes très étonnantes à ce propos, fort éloignées de la mièverie comme de la comédie, d'une élégante bizarrerie qui repose, un peu comme dans *King Kong*, sur le dialogue désiré, impossible, entre des proportions inconciliables.

Une histoire singulière et universelle qui ne concerne pas tout à fait que la Chine. Il est d'autant plus dommage qu'un film aussi rare ne soit distribué en France que dans une seule salle – le Cluny-Palace, à Paris – *quand on sait qu'à peu près* cinq cents millions de Chinois l'ont déjà vu.

MICHEL BRAUDEAU.

« Ange gardien », de Goran Paskaljevic

La défaite de l'homme seul

La misère terrible des tziganes. Le trafic d'enfants. La lutte désespérée d'un courageux journaliste.

D'importantes communautés de tziganes vivent en Yougoslavie, concentrées au Kosovo, en Vojvodine et en Macédoine, dans une profonde misère. Et, chaque année, des milliers d'enfants tziganes sont « loués » pour une durée déterminée, ou vendus à des trafiquants qui les expédient en Italie, en France, en Autriche. Ils sont dressés à voler, à se prostituer. Les nouveaux marchands d'esclaves qui les exploitent *passent le plus souvent à travers les* filets de la police.

Sur ce trafic honteux, horrible, Goran Paskaljevic avait, dans les années 70, réalisé un documentaire, tourné pour l'essentiel dans un *ghetto tzigane situé à l'emplacement* d'un ancien cimetière juif. Le lieu a hanté le cinéaste yougoslave. Quinze ans plus tard, il est retourné au cimetière juif. Et il a écrit, puis filmé *Ange gardien*.

L'*Ange gardien* est, dans la croyance des tziganes, celui qui *donne la vie et la reprend*, récompense et punit. Le film part de faits vrais pour une histoire dramatique, brutale, émouvante. La mise en scène et les éclairages, extrêmement élaborés, traduisent le rêve humaniste d'un journaliste (*interprété par* Ljubisa Samardzic), et le cauchemar atroce de la réalité. Ainsi, Goran Paskaljevic propose-t-il une suite de « visions » sur des conditions de vie insupportables, sur les rites et la mentalité des « roms » et sur un idéalisme dont il constate forcément la faillite.

Dragan, le journaliste, ce bon Samaritain au sourire presque permanent apprend à ses dépens (la fin du film est terrible), qu'un homme seul ne suffit pas à changer ce monde de misère, de trafic et d'esclavage. Les grands sentiments et la soumission à la mythologie de l'ange Saybia conduisent au même *échec, au même obscurantisme.*

Les images des punitions infligées aux enfants réfractaires ne relèvent nullement de l'exhibitionnisme. Sans doute, pour alerter l'opinion publique en Yougoslavie et ailleurs, le cinéaste a-t-il dû frapper fort. Mais, c'est pour détruire les illusions de la bonne conscience et situer le problème des tziganes sur le terrain social et politique. Cette œuvre brûlante de colère passe volontairement par le spectacle pour se faire entendre au-delà des frontières yougoslaves.

JACQUES SICLIER.

« Robocop », de Paul Verhoeven

Le glamour de la machine

50 % film
50 % de publicité
100 % succès.

Si on ne sait pas qui est Robocop, c'est qu'on ne jette jamais un regard sur les kiosques à journaux, où quatre *revues au moins* affichent en couverture le casque à mentonnière et la bouche virile de la créature.

C'est qu'on refuse obstinément la télévision, où magazines et journaux télévisés ont obstinément montré ladite *créature, une sorte de créature* de Frankenstein glamour, marchant lourdement dans la neige d'Avoriaz, au festival dont il a fait l'ouverture. Et les présentateurs de répéter avec fougue – preuve qu'il est excellent – le slogan publicitaire du film de Paul Verhoeven, *Robocop :* 50 % homme, 50 % machine, 100 % flic. Et de dire ce que l'on peut lire dans les revues, à savoir que le Grand Prix d'Avoriaz est pratiquement sûr, ainsi que l'oscar des effets spéciaux (mais qui sait ?).

On a vu également à la télévision l'acteur qui joue les 50 %, Peter Weller (Buckaroo Banzaï au cinéma) : on l'a entendu confier qu'il avait travaillé six mois pour trouver les gestes exacts de la machine impossible, ainsi la façon *de tourner avec une torsion du cou*, en balançant le bras pour entraîner le corps.

L'histoire, car il y en a une, se passe au début du XXIe siècle à Detroit, où, pour lutter contre une criminalité épouvantable, les ingénieurs d'un consortium – dirigé par des gens plus attachés à leurs bénéfices qu'au bien de la nation – ont fabriqué un robot qui ressemble à un énorme crabe et tire en aveugle.

D'ailleurs, au cours de la démonstration, comme il est mal réglé, c'est le massacre. Mais voilà que, lors d'une arrestation sanglante, Peter Weller, qui est encore simple flic, est abattu sous les yeux de sa partenaire, Nancy Allen. A la suite de quoi il va être transformé en Robocop. Il est programmé en « *justicier impitoyable, mais qui ne tire pas en aveugle* » et sait reconnaître les bons des méchants, grâce à ce qui reste *de son cerveau. En ce temps-là on* n'aura pas encore inventé l'équivalent des cellules grises.

La suite est celle de tout film où un justicier débarrasse la ville des méchants, y compris de ceux qui *n'en ont pas l'air. Paul Verhoeven*, auteur du tendre et désespéré *Turkish Delice*, du picaresque *la Chair et le sang*, se limite avec *Robocop* au standard bien fait d'actions et de violence. Il dit qu'il a voulu parler de ses obsessions morbides, et que derrière l'intrigue on peut lire une parabole à tendances mystiques. C'est difficile à confirmer, car après une demi-heure on a oublié ce qui se passe dans le film.

On se souvient de quelques séquences – les interventions burlesques et terrifiantes du premier robot lourdaud – et surtout celle qui sert à la promotion, quand le Robocop tire sur un violeur à travers les jambes écartées de la jeune fille, sans la blesser bien entendu. Mais on n'oublie pas *Blade Runner* et Harrison Ford, *Terminator* et Schwarzenneger...

COLETTE GODARD.



MUSIQUE

Mort du chef d'orchestre Evgeni Mravinski

Evgeni Mravinski, le directeur musical de l'Orchestre de Leningrad, est mort d'une crise cardiaque, a annoncé mercredi 20 janvier l'agence Tass. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Mravinski était une autorité incontestée, sorte de « commandeur » dont tous les chefs d'orchestre parlaient avec déférence. Une exception, aussi, dans la profession. Né à Saint-Pétersbourg, formé à la direction d'orchestre dans sa ville natale, second, puis premier chef au Théâtre Kirov entre 1931 et 1938, il n'avait quitté les rives de la Neva que pour de rares tournées, et son nom avait fini par s'identifier totalement à la formation dont il avait, depuis 1938, la responsabilité. Grâce à sa sévérité proverbiale, à sa discipline féroce, à sa manie de remettre chaque œuvre, avant chaque exécution, complètement sur le métier, la Philharmonie de Leningrad était devenue l'une des toutes premières formations du monde, dans un répertoire très particulier (Tchaïkovski, classiques du vingtième siècle comme Bartok, Prokofiev *ou Debussy). Mravinski était* le dédicataire de la *Huitième symphonie* de Chostakovitch et avait créé beaucoup d'œuvres de ce compositeur, avant que la politique ne les sépare, dans les années 60.

Son dernier passage en France date de 1982, année où il dirigea son prestigieux orchestre à... Dijon. En novembre dernier, quand Menuhin retrouvait Leningrad (*le Monde* du 26 novembre 1987), Mravinski, *malade, avait annulé ses concerts.* Pour mesurer l'efficacité et l'autorité de cet infaillible technicien, il reste de rares enregistrements disponibles chez Deutsche Gramophon (les 4e, 5e, 6e de Tchaïkovski sur *deux disques compacts*) ou en imports japonais (7e de Sibelius, 2e de Brahms...).

A.R.

LETTRES

M. Michel Debré candidat à l'Académie française

L'Académie française a enregistré, jeudi 21 janvier, la candidature de M. Michel Debré, soixante-seize ans, ancien premier ministre, au fauteuil du duc de Broglie, l'un des six actuellement vacants au quai Conti.

Communication

Les révolutions de la presse écrite

(Suite de la première page.)

Aux côtés des aides directes (allégement des charges téléphoniques et des transports SNCF, aides aux journaux d'informations politiques et générales à *faibles* recettes publicitaires), figure un éventail d'aides indirectes, qui représentent l'essentiel de la manne : elles vont des tarifs postaux préférentiels à l'exonération de la taxe professionnelle, de l'allégement du taux de la TVA aux avantages fiscaux. Grâce à l'article 39 *bis* du code des impôts, les entreprises de presse bénéficient en effet d'une franchise d'impôts sur une part de leurs bénéfices à condition qu'ils servent à leur modernisation.

Ce triple encadrement, juridique, industriel et financier, devait assurer le pluralisme par la diversité des titres. Son succès est très relatif. Si l'on dénombrait, en 1947, dans l'enthousiasme de l'après-guerre, cent soixante-quinze quotidiens de province et vingt-huit titres pour la presse parisienne, on ne trouve plus aujourd'hui que soixante-dix régionaux et douze titres pour la presse nationale. Mais le principal reproche que l'on peut adresser au *dispositif* de la *Libération* est d'avoir maintenu la presse écrite dans un cocon faussement protecteur, alors que l'environnement de la communication évoluait rapidement.

Protégés de la concurrence publicitaire de la télévision jusqu'en 1968, les entreprises de presse peuvent prospérer mais sans se développer. La diversification dans l'audiovisuel est rendue impossible par le monopole public. Le rachat de titres est strictement limité par la loi. Situation d'autant plus difficile que la hausse du prix du papier (qui a quadruplé entre 1970 et 1986), le dérapage des coûts de fabrication et de distribution, vont rapidement ronger les marges bénéficiaires. A cela s'ajoute, pour la presse quotidienne, *une érosion inquiétante* du lectorat.

La France, cinquième puissance mondiale, ne se situe en effet qu'au vingt et unième rang mondial pour la lecture des journaux (205 quotidiens vendus pour 1 000 habitants, quand le Japon, champion en la matière, en vend 546). Entre 1970 et 1985, alors que la population française passe de 50,7 millions d'habitants à 55 millions et que son niveau d'instruction s'accroît, la diffusion des quotidiens chute de 10 millions d'exemplaires vendus par jour à 8,6 millions (soit 14 % de moins).

La baisse est particulièrement dramatique pour la presse parisienne, dont la diffusion – 34 % de moins en quinze ans – passe de 3,5 millions d'exemplaires à 2,3 *millions. La concurrence* des autres médias a sans doute sa part dans cette désaffection. Mais la presse, qui n'a pas su, à temps, répondre aux bsoins du lectorat (notamment dans le domaine de la distribution, grâce au portage à domicile déjà pratiqué dans l'Est ou le Nord) et qui a trop longtemps sauvé la face d'une gestion approximative par la seule augmentation du prix du journal, a aussi ses responsabilités. Ces quinze dernières années, le prix moyen d'un quotidien a été multiplié par sept quand l'indice des prix de détail ne faisait que quadrupler.

Le paysage idéal dessiné par l'ordonnance de 1944 ne résiste pas longtemps à la pousée du marché. M. Robert Hersant est le premier à défier la loi, à se *moquer des poursuites judicaires* et à convaincre les banques que la presse écrite peut -être un secteur rentable, comme c'est le cas aux Etats-Unis. A partir d'un magazine, *l'Auto-Journal*, et d'une agence de publicité, il tisse patiemment sa toile d'araignée Il s'attaque d'abord à la prese régionale, collectionne les titres (*Centre-Presse, Paris-Normandie, Nord-Matin*, etc.). Au milieu des années 1970, il prend successivement le contrôle du *Figaro*, de *France-Soir* puis de *l'Aurore*.

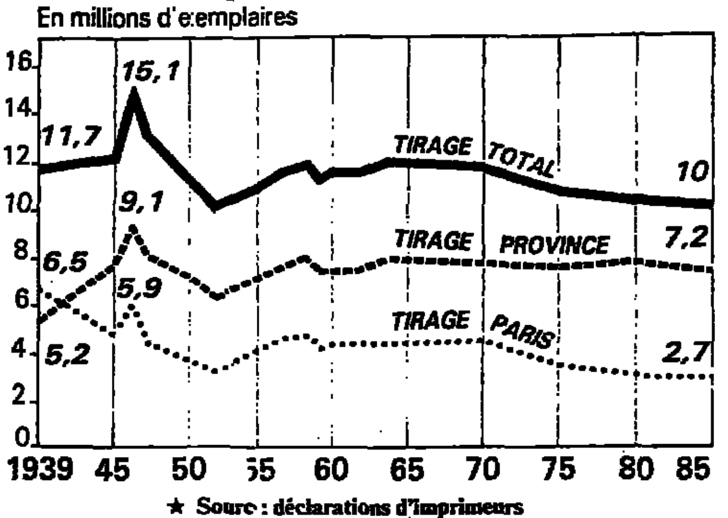
La Socpresse comprend *aujourd'hui quatre quotidiens* nationaux (avec *Paris-Turf*), dix-huit régionaux, une dizaine d'hebdomadaires locaux, des magazines spécialisés, une agence de presse, trois régies publicitaires et de nombreuses imprimeries. *Il* pèse 6,3 milliards de francs. Cette fulgurante ascension déchaîne la polémique : les uns dénoncent le « *fossoyeur du pluralisme* », les autres lui savent gré d'avoir sauvé des journaux en difficultés.

Mais si M. Hersant concentre les critiques parce qu'il s'attaque à la presse quotidienne, d'autres groupes, plus discrètement, bâtissent de véritables empires. Hachette, Filipacchi, les Editions *mondiales, choisissent* le secteur des magazines comme terre d'élection. Un secteur neuf, porté par le développement des loisirs, et qui attire à lui tous les investissements publicitaires qui ne trouvent pas place sur les écrans de télévision.

La concentration bat aussi son plein dans la presse régionale. Chaque quotidien régional assure sa *domination* sur son fief en rachetant (ou en condamnant à la disparition) les périodiques locaux qui existent sur ses marchés. *La presse régionale* réussit même à canaliser l'offensive des journaux gratuits, secteur fortement concentré entre les mains d'Havas et de la COMAREG, en concluant des accords avec eux. A *l'aube des années 80, le* développement d'une dizaine de groupes de presse a habilement contourné l'ordonnance de 1944. Le cadre juridique né de la Libération n'est plus qu'une coquille vidée de sa substance. Matra vient de s'emparer d'Hachette en y injectant les capitaux nécessaires à un rapide développement. Groupes industriels et financiers considèrent que le moment est venu de lancer les entreprises de presse dans la grande bataille de la communication.

YVES-MARIE LABÉ et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les quotidiens de 1939 à 1985



★ Source : déclarations d'imprimeurs

Demain, la suite de notre enquête :
Défi industriel et pluralisme

La surveillance des ondes à l'approche de l'élection présidentielle

La CNCL précise les règles du respect du pluralisme

La surveillance des ondes lors de la campagne pour l'élection présidentielle pose de redoutables problèmes à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Comment faire respecter le pluralisme sur six chaînes de télévision alors que seules les télévisions publiques (A2 et FR3) sont tenues de diffuser les émissions officielles ? Comment veiller à l'égalité de traitement entre tous les candidats alors *que M. Jacques Chirac et M. François* Mitterrand, s'il se présente, exercent par ailleurs des fonctions officielles ?

Après avoir obtenu confirmation de son rôle par la récente modification du décret de mars 1964, la CNCL a consulté les responsables de l'audiovisuel et les représentants des différents partis. Les treize « sages » viennent d'écrire à tous les présidents de chaîne pour fixer les premières règles du jeu. La Commission distingue trois grandes périodes.

– Jusqu'au 22 février, la répartition des temps de parole doit suivre la règle générale des « trois tiers » : un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité et un tiers pour l'opposition. Les interventions du président de la République ne sont pas prises en compte dans cette évaluation.

– A partir du 22 février (neuf semaines avant le premier tour du scrutin) et jusqu'au 8 avril (date vraisemblable de l'ouverture de la campagne officielle), la proximité des élections impose un régime spécial. Pour l'actualité « *non liée à la campagne* », la règle des trois tiers doit s'appliquer pour toutes les émissions (journaux télévisés, magazines et autres). Pour l'actualité « *liée à la campagne* », la Commission définira dans les prochains jours « *un traitement équilibré à instaurer entre les candidats déclarés ou présumés et ceux qui les soutiennent* ». Une tentative pour contourner les problèmes posés par une candidature tardive de M. Mitterrand.

Enfin, à partir du 8 avril, la CNCL demande à toutes les stations de radio et de télévision, publiques ou privées, de respecter le principe d'égalité entre les candidats dans les programmes d'information « *en ce qui concerne la reproduction ou les commentaires des déclarations et écrits des candidats et la présentation de leur personne* ».

D'ores et déjà, la CNCL demande aux chaînes de lui communiquer les listes d'invités dans les émissions d'information prévues jusqu'au 8 avril afin de s'assurer que les équilibres sont bien respectés. Mais les « sages » s'intéressent aussi aux nombreuses personnalités du monde politique, invitées dans les émission de variétés. Elle « *considère qu'il y a lieu de limiter les interventions d'hommes politiques et de tous ceux qui soutiennent les candidats, qui ne pourraient être équilibrées dans les mêmes conditions de programmation et d'audience* ».

● **Publicité : la CNCL met en garde TF 1.** – La CNCL, dans une letre à TF 1, donne dix jours à la chîne pour indiquer les mesures quelle compte prendre en vue de limiter les dépassements de quotas publicitaires. La CNCL a en effet contaté par trois fois, en décembre, une durée horaire de publicité supérieure aux douze minutes autorisées pour une heure donnée. Alors que TF 1, lors de sa discrète assemblée généale, avait minimisé de tels dépasements, la CNCL rappelle qu'elle « *n'exclut pas de saisir le président de la section du contentieux du Coseil d'Etat* » en cas de récidive.

● **Les auteurs-compositeurs veulent limiter les coupures publicitaires.** – La Société des auteurs-compositeurs dramatiques (SACD) vient de proposer une modification de la loi Léotard qui interdirait les coupures publicitaires à la télévision dans les œuvres de fiction audiovisuelle diffusées pour la première fois. Ce projet prévoit en outre que « *ces mêmes œuvres ne peuvent faire l'objet, dès la seconde diffusion, de plus d'une coupure publicitaire, sauf dérogation accordée par la CNCL* ». La SACD s'élève également contre le « formatage », c'est-à-dire l'obligation imposée par certains diffuseurs ou producteurs aux créateurs d'écrire les scénarios en fonction des *coupures publicitares.*

● **Un commentateur de télévision américain licencié pour racisme.** – Jimmy Snyder, commentateur sportif très connu aux Etats-Unis, a été licencié le 16 janvier par le service des sports de la chaîne CBS pour avoir fait des remarques discriminatoires. Il avait en particulier affirmé que les Noirs faisaient de meilleurs athlètes que les Blancs car ils étaient « *élevés pour ça* ». Snyder, qui travaillait depuis douze ans au service des sports de CBS, avait affirmé en outre que les différences entre Blancs et Noirs en matière *sportive « remontent à la guerre civile, période escalavagiste où le propriétaire mariait un grand noir avec une grande noire pour qu'ils aient un grand enfant noir* ».

Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

DIVAS SUR CANAPÉ. Sentier des Halles (42-36-37-27), 20 h 30.

ATTENDRIRE. Spectacle avec Jean Lapointe. Grand Edgar (43-20-90-09), 20 h 30.

LA MÉTAMORPHOSE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79), 21 h.

MADEMOISELLE ELSE. Café de la Gare (32-78-52-51), 19 h 30.

L'EXTRAORDINAIRE MONSIEUR NICOLAS. Cinq Diamants (45-80-51-31), 20 h 45.

LES SEPT MIRACLES DE JÉSUS. Théâtre des Nouveautés (47-70-52-76), 18 h 15.

CLERAMBARD. Chelles. Théâtre (60-08-55-00), 21 h.

JACQUES ET SON MAITRE. Corbeil-Essonnes. Centre Pablo-Neruda (60-89-00-72), 20 h 45.

TOUTE DIFFÉRENTE EST LA LANGOUSTE. Théâtre Moderne (43-59-39-39), 21 h.

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR. Odéon/Comédie-Française (43-25-70-32), 20 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers Tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Offre d'emploi : recherchons Dieu diplômé : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zone : 20 h 45.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anomique II : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). Petite salle. ◇ Poésie de Turquie : 21 h.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-28). Femmes de cirque : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Jour de la limace : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Au-delà du jardin : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Crime et Châtiment : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). ◇ Six jours pour la création : 20 h 30 et 22 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Didon et Enée : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ L'Etonnante Famille Brontë : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30. Finie la comédie : 21 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Lamy public n°1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h 15. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Carte blanche à Bernar Venet et Arman : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Une passion dans le désert : 19 h. ◇ Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Quinctinx : 10 h. Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SALLE DE LA JACQUERIE (69-21-60-34). ◇ Ubu roi : 21 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute surveillance : 22 h 15.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ La Savetière prodigieuse : 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). ◇ Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

cinéma

Les cinémathèques

MERCREDI

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Harvey Middleman, Fireman (1965, v.o.), de Ernest Pintoff, 16 h ; le Pacte (1936, v.o.), de Henry King, 19 h ; Chronique des pauvres amants (1953, v.o.), de Carlo Lizzani, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

VENDREDI

La Nuit sans lune (1943, v.o.), de Irving Pichel, 15 h ; A toi... toujours . v.f.), de Carmine Gallone, 17 h ; Blessures légères (1984, v.o.s.t.f.), de György Syomjas, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Palabras de Max (1976, v.o.), d'Emilio Martinez Lazaro, 14 h 30 ; la Sabina (1979, v.o.), de José Luis Boran, 17 h 30 ; Viridiana (1961, v.o.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount

Vendredi 22 janvier

Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CAYENNE PALACE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DRAGNET (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IL SEMBLE MORT ? (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

ISHTAR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES MONTAGNES DE LA LUNE (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

POKER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGE GARDIEN. Film yougoslave de Goran Paskaljevic, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CANDY MOUNTAIN. Film franco-canadien-suisse de Robert Frank et Rudy Wurlitzer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANDIN. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DERNIER CRI. Film français de Bernard Dubois : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EL SUR. Film espagnol de Victor Erice, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROBOCOP. (*) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE FEMME HONNÊTE. Film chinois de Huang Jianzhong, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Y'A BON LES BLANCS. Film franco-italo-espagnol de Marco Ferreri : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

YAM DAABO, LE CHOIX. Film Burkina-Faso de Idrissa Ouedraogo, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FESTIVAL ORIENT-OCCIDENT
DEUX CONCERTS EXCEPTIONNELS
ANGÉLIQUE IONATOS
23 janvier à 20 h 30
REINETTE L'ORANAISE
24 janvier à 15 heures
CAFÉ DE LA DANSE
5, passage Louis-Philippe
75011 PARIS
M BASTILLE
Renseignements réservation : 43-57-05-35

Le Monde sur minitel
LES TOURS D'HANOI
3615 TAPEZ LEMONDE puis JEUX

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 JANVIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Orsay : symbolistes, nabis, Daum... », 1, rue de Bellechasse (Mathilde Hager).

« Les nouvelles acquisitions du Louvre », 11 heures, porte de Flore, quai des Tuileries (Didier Bouchard).

« Au Louvre, les réalistes parisiens », 11 h 30, entrée, quai du Louvre (Hauts lieux et découvertes).

« L'orfèvrerie française de la cour du Danemark », 13 heures, 107, rue de Rivoli (Monuments historiques).

« Dossier du Théâtre des Champs-Elysées », 13 heures, Musée d'Orsay (Gh. Caneri).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Hôtels du Marais », 14 heures, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« La religion funéraire de l'Egypte pharaonique », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcus).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La peinture italienne au Louvre », 14 h 30, hall, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« La civilisation égyptienne », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'accueil (Approche de l'art).

« Les jardins, beaux hôtels du Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Le vieux Paris).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'église Saint-Merri et les hôtels restaurés de la rue Quincampoix », 15 heures, parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Gilles Botteau).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (Christine Merle).

« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, portail (La France et son passé).

« Saint-Germain-l'Auxerrois et son passé », 15 heures, portail de l'église (Lutèce-Visites).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

NOUVEAU DROUOT

Samedi 23 janvier

14 heures : estampes, bibelots, fourrures.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 24 janvier

Versailles Chevau-Légers, 14 heures : Extrême-Orient ; 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Provins**, 14 heures : décorations militaires ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : linge, fourrure, Extrême-Orient, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 23 janvier

Bolbec, 14 heures : mobilier, bibelots ; **Issoudun**, 14 h 45 : souvenirs de Chopin et George Sand.

Dimanche 24 janvier

Sens, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nonancourt (27)**, 14 h 30 : mobilier, outils anciens ; **Troyes**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Parthenay**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

La Flèche, Bordeaux-Lainé, Nogent-sur-Marne, Paris : BHV (samedi seulement).

CONFÉRENCES

SAMEDI 23 JANVIER

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La montée de Constantinople et les controverses christologiques », par Christian Marquant ; 16 heures : « Les cités grecques d'Occident : Paestum, Tarente, Metaponte », par Aude Congnard (Clio-Les amis de l'histoire).

Châtillon, 2, rue Lasègue, 14 h 30 : « Les mystères de la construction de la grande pyramide », par Jean-Patrice Goidin et Gilles Dormion (Médiathèque Max-Pol Fouchet).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Comment rénover l'image du syndicalisme en France ? », avec Chantal Cumunel, M. Rousselot et Bernard Ibal (Centre Varenne).

6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art de l'Inde », par Rita Régnier ; 17 heures : « La vie musicale en Inde du Sud », par Françoise Chappuis (Musée Guimet).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Sicile » (Aurel Sala).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Dijon au temps des ducs de Bourgogne » (Monuments historiques).

Collège de France (salle 1), 17 heures : « Le seul Bourguignon qui ait été roi de France », par Michel Sot.

Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, 17 heures : « La nature de l'essence du Bouddha-Dharma », par S.E. Shenphendawa Rinpoche (Association bouddhiste européenne Nyingmapa).

DIMANCHE 24 JANVIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Les Capétiens, d'Hugues Capet à Louis XIII » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

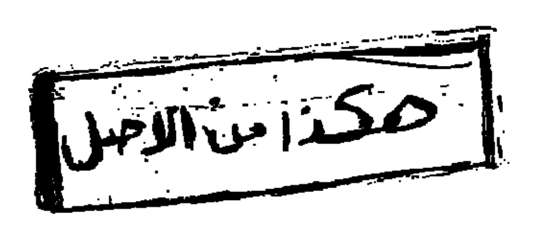
18, rue de Varenne, 14 h 15 : « Brésil de tous les rêves » ; 16 heures : « Mexique, des Aztèques à nos jours » ; 17 h 30 : « Japon, les chemins du sacré », par Charles Cousin (Cinéma et civilisation).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Nouvelles recherches sur les ivoires du Levant, XIVe-VIIIe siècles avant J.-C. », par Annie Caubet (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'assassinat de l'amiral Darlan en décembre 1942 », par Bernard Czarny ; « Origine et destin de Paris », par Natya.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Turquie antique, Cappadoce » (Aurel Sala).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Giotto », par Simone Saint-Girons (Monuments historiques).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 janvier

TF 1

▶ **20.40 Variétés : Les uns et les autres.** ▶ **22.40 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême. **23.40 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Série : Les envahisseurs.**

A 2

20.30 Série : Espionne et tais-toi. Les poubelles de la gloire, avec Grace de Capitani, Jean-François Balmer, Sophie Grimaldi. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Tous les plaisirs du roman », sont invités : Daniel Boulanger *(Jules Bouc)*, Franck et Vautrin *(la Dame de Berlin)*, Patrick Grainville *(l'Atelier du peintre)*, Benoîte Groult *(les Vaisseaux du cœur)*, François Salvaing *(Misayre ! Misayre !)* Nicole Avril *(la Peau du diable)*. **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : M. Smith au Sénat** ■■ Film américain de Frank Capra (1939). Avec Jean Arthur, James Stewart, Claude Rains. **1.05 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Feuilleton : Un jour viendra. De Luigi Perelli. Avec Virna Lisi, Jean-Pierre Cassel, Mathilda May (3e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Rivages amers. *Aux Philippines.* **22.15 Journal.** Avec un confrère allemand Peter Scholl-Latour. **22.35 Documentaire : Ballerina** (3e partie). Présenté par Natalia Makarova. **23.35 Musicales.** Trois années dans la vie de Mozart : les vêpres d'un confesseur (1780).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Les enfants de Stepford. 21.55 Flash d'informations. ▶ **22.05 La nuit du film d'art. 3.05 Documentaire : Lions dans la nuit africaine. 4.00 Boxe.** Présentation du combat. **4.25 Boxe.** Championnat du monde des poids lourds : Mike Tyson (E.U.)-Larry Holmes (E.U.) **5.25 Série : Le retour de Mike Hammer. 6.10 Documentaire : Les allumés du sport.**

LA 5

20.30 Variétés : Les flambeaux du Sénégal. Emission présentée par Stéphane Collaro. En direct de Dakar, remise des prix du dixième Rallye Paris-Alger-Dakar. **22.30 Magazine : Bains de minuit. 0.00 Série : Maigret** (rediff.). **1.45 Série : La grand vallée** (rediff.). **2.55 Série : La cinquième dimension.** Lieu maudit (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. L'héritage. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 21e épisode : A votre santé. **22.10 Série : Addams family.** La famille Addams sur la lune. **22.40 Journal. 22.50 Météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Peindre sur les murs. **21.30 Musique : Black and blue.** Les tambours à Colin-Maillard. **22.40 Nuits magnétiques.** Les mariniers (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 3 en mi bémol majeur*, op. 97, de Schumann ; Concerto pour violon et orchestre en la mineur, op. 82, de Glazounov ; Carnaval (transcription de Maurice Ravel pour timbales, harpe et cordes), de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner ; sol. : Frank-Peter Zimmerman, violon. **22.20 Premières loges.** Extraits des Troyens, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique royal et le Chœur de la BBC, dir. Thomas Beecham. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Cycle Joseph Krips et l'Orchestre national.

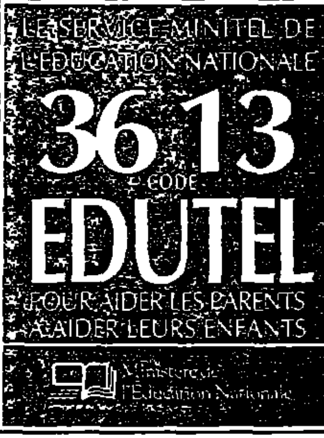
Samedi 23 janvier

TF 1

▶ **13.15 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Mère à quatorze ans. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous** *(suite)*. *15.45 Tiercé à Vincennes.* **16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Miss Dog au pays des Hot-dogs ; Gros plan : *La poule* ; A Nantes : Scanner « d'occasion » pour animaux. **18.35 Série : Agence tous risques.** Voie de garage. **19.25 Série : Marc et Sophie.** L'honneur des Righini. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Jeux : Intercontinents.** Animés par Guy Lux et Simone Garnier. France (Brest), Etats-Unis (Denvers), Espagne (Cadix), Corée (Kyoung Joli). Invités : Eddy Barclay ; F. Mitterrand : P. Pechin ; Danièle Evenou ; Kimera : Th. Vigneron ; Guy Béart. **22.50 Série : Commissaire Moulin.** Choc en retour, avec Yves Rénier. **0.25 Journal. 0.35 Série : les Incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Galactica.** L'évasion. **15.00 Sport.** Basket : Nantes-ASVEL. **16.45 Jeu sportif : Téléballe. 17.10 Magazine : Sport passion.** Club des dirigeants : Gérard Saillant, conseiller technique au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ; cyclisme : présentation des équipes françaises pour le Tour de France. **17.50 Série : Ah ! quelle famille.** Cindy. **18.25 Magazine : Entre chien et loup, en Chine.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Avec la participation de l'Opéra de Pékin. Au sommaire : Oiseaux de compagnie : Pandas : Les mesures de protection ; Poisson rouge : La couleur du bonheur ; Il revient de loin le matou pékinois. **19.05 INC.** Les agences matrimoniales. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : Bêtes à malices.** Présenté par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** *Emission de Michel Drucker.* Avec : François Valéry, Jean Guidoni, Vanessa Paradis, Kazero, le groupe Kassav, Pierre Bachelet, Simon et les Modanais, *le danseur Eric Vu An, Johnny* Clegg et Savuka, Michael Douglas, Gérard Lanvin, et un clip de Dolly Parton. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Evan. **23.05** *Les enfants du rock.* Fantasy, magazine d'Alain Carraze, présenté par Olivier Dorangeon et Jean-Luc Delarue : les derniers événements du fantastique. **0.35 Journal.**



FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Samedi-vision. 15.15 Espace 3 : Telecom.

A 15 H 30 SUR FR3
"TOUS SUR LE TERRAIN"
avec le
SERNAM

16.00 Espace 3 : Objectif santé. *16.15 Espace 3 : Hart et communication.* **16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Dessins animés et à 18.00 un épisode du feuilleton : Diligence-express. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les muscles et la graisse. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Dessins animés : La bande à Picsou ; à 21.00, un épisode du Chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan** Emission d'Henry Chapier. Invité : Jean-Christophe Averty. **22.30 Feuilleton : La montagne magique.** De H. W. Geissendörfer, d'après Thomas Mann. Avec Elmut Griem, Hans Cristian Blech, Marie-France Pisier (4e épisode). **23.25 Magazine : Sports 3.** Au sommaire : Portrait de l'invité (Fabien Canu, champion du monde de judo) : La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.25 1988 : l'année de la danse.**

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. Invité : Henri Laborit. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.50 Série :** *Superman. 15.15 Série : Throb.* **15.40 Série : Stalag 13. 16.05 Documentaire : Envols d'oiseaux. 16.35 Rugby.** Championnat de France : *Racing-Club de France-Stade Toulousain.* **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Flash d'informations.** *19.35 Mon zénith à moi. Présenté par* Michel Denisot. Invité : Jean-Claude Brialy. **20.30 Téléfilm : Pour l'honneur des Grenville.** (2e partie). *Le couple Grenville continue de dériver. Survient le drame...* **22.05 Les superstars du catch. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Meurtres en trois dimensions** □ Film américain de Steve Miner (1982). Avec Richard Brooker, Dana Kimmell, Paul Kratka. *Il s'agit en fait du troisième épisode de la série des « Vendredi 13 » ; le principe est simple : réunir un maximum de teen-agers dans un lieu clos et lâcher un tueur. Excédé par la bêtise des adolescents américains, le déséquilibré nettoie l'endroit. Mais, évidemment, cela ne fait pas un film, et Canal Plus devrait décidément revoir sa programmation fantastique.* **0.40 Cinéma : les Cousins** ■■ Film français de Claude Chabrol (1958). Avec Jean-Claude Brialy, Gérard Blain, Claude Cerval. **2.25 Cinéma : le Guerrier fantôme** ■ Film américain de Larry Carroll (1985). Avec Hiroshi Fujioka, John Calvin, Janet Julian. **3.40 Téléfilm : Une affaire d'enfer.** De Steven Stern, avec Victoria Principal, Gil Gerard. **5.10 Téléfilm : Des détectives très spéciaux.**

LA 5

12.30 Magazine : Reporters. L'Australie, *présentée par Patrick de Carolis* à l'occasion du bicentenaire de sa création. **13.15 Le best off.** Des images de l'actualité de la semaine, insolites, drôles et spectaculaires. *13.30* **Série : Superminds.** Où est passée Gina ? **14.25 Série : Au cœur du temps.** L'île du diable. **15.15 Série : Cosmos 1999.** L'élément Lambda. **16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Wonder Woman.** L'homme le plus riche du monde. **19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas.** Enigmes et trompe-l'œil. **22.15 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la semaine ; Reportages ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif en direct ; Rediffusion du magazine Circuit. **Série : Superminds** (rediff.). **Série : Au cœur du temps** *(rediff.).* **Série : Cosmos 1999** (rediff.). **Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première. L'actualité des films de la semaine (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra !** *13.55 Clip fréquence FM. 14.45 Série :* **Le Saint.** L'héritage (rediff.). **15.35 Série : Destination danger.** Double jeu. **16.25 Magazine : Danarama.** *Invitée* : Elli Medeiros. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 21e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les histoires les plus courtes. **19.00 Série : Cher oncle Bill.** Les faussaires. **19.30 Série : Mon ami Ben.** Le citoyen du monde. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Le rayon de la mort. **20.30 Série : Le prisonnier.** Double personnalité. **21.20 Série : Poigne de fer et séduction.** *Un plus un égale un.* **21.50 Série : Clair de lune.** Le train du mystère. **22.40 Série : Portraits crachés.** Ronnie et Nancy Show. **23.10 Journal. 23.20 Météo. 23.25 Série : Aventures dans les îles.** L'orgueilleux. *0.15 Magazine :* **Danarama** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Bernard Delvaille. **20.45 Dramatique : Les animaux de compagnie, de Jean-Marie Ferrant. 22.35 Musique : Opus.** L'homme qui a pris sa femme pour un chapeau, opéra de chambre de Michael Nyman. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (concert donné le 28 septembre 1987 au Staatsoper de Vienne) : L'Italienne à Alger, opéra en deux actes, de Rossini, par le chœur et l'orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. Claudio Abbado ; chef de chœur : Helmut Froschauer ; *sol. Ruggero Raimondi,* Patricia Pace, Anna Gonda, Alessandro Corbelli. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.05 Musique de chambre.**

Dimanche 24 janvier

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. *Journal présenté par* Jean Offredo, en direct de Font-Romeu. **8.20 Nicolas le jardinier. 8.30 De la cave au grenier. 9.02 Dorothée dimanche.** Dessins animés ; sketches : *Pas de pitié pour les croissants.* **10.00 Série : Tarzan.** Alex le Grand. **10.50 Dorothée dimanche (suite). 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Intelligent comme un singe. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Téléski. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Vampirisme. **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Vincennes. 15.40 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Nathalie Baye, Mireille Mathieu, Socrate, Max Valentin, Maurice Béjart et le ballet de Lausanne. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Les feux du théâtre. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle, avec Marthe Villalonga, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : André Glucksmann. *19.55 Loto sportif.* **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : Palace** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1985), avec Claude Brasseur, Daniel Auteuil, Jean-Pierre Castaldi, Gudrun Landgrebe. *Deux frères, faits prisonniers pendant la drôle de guerre, vivent différemment leur captivité : l'un attend patiemment la fin du conflit, tandis que l'autre cherche à s'évader. Molinaro a su habilement renouveler le film de prisonniers, lieu commun du cinéma français. Sa description de l'Allemagne au bord de la défaite et des différents comportements qu'on y trouve est assez fine. Quelques invraisemblances, mais aussi une solide interprétation qui rend l'ensemble plus qu'honorable.* **22.25 Sport dimanche soir. 23.15 Journal 23.25 Football** Tournoi de Los Angeles : Bordeaux-Kiev.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. *10.00 Présence protestante.* **10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Michèle Torr, Nicole Croisille, François Feldman, Jean-Pierre Mader, Léopold Nord et vous. **15.00 Série : L'homme qui tombe à pic.** Tel père, tel fils. **15.50 L'école des fans.** Invité : Pedro Ibanez (guitariste). **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de jazz de Robert Quibel, Gérard Meissonnier, *Rosita.* **17.15 Feuilleton :** *Le chevalier* **de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Valérie Allain, Dominique Blanchar, *Manuel Bonnet (4e épisode).* **18.20 Stade 2.** Rugby : championnat de France ; Handball ; Tennis : open d'Australie ; Ski alpin : coupe du monde ; Ski nordique ; *Basket* : Monaco-Antibes ; Reportage sur le dopage. **19.30 Série : Maguy.** La layette, nous voilà. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Trois morts à zéro** (2e partie). De Jacques Renard, avec Guy Marchand, Jean Carmet. **22.05 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. Les stars de demain : Roberto Alagna (ténor), Tedi Papavrami (violoniste), Elizabeth Sombart (pianiste), Bertrand Walter (violoniste). **23.05 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Série : L'homme qui tombe à pic** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.00 Amuse 3.** Cadichon ou les Mémoires d'un âne ; Croc-note show ; Inspecteur Gadget ; Les comptines du Vieux Continent ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble. 10.30 Latitudes. 11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole, de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Bruno Megret (Front national). **14.30 Expression directe. 14.50 Magazine : Sports loisirs.** Ski : Vallée de Chamonix derby ; patinage artistique : premier gala international d'Amneville ; Jumping international de Toulouse ; handball : Challenge international Georges Marrane à Bercy ; squash : premier open international de Blois. *17.00 Flash d'informations.* **17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Série : Souris noire.** Le monstre du lac Noir, de Régis Duval, d'après Hervé Jaouen, avec Vanessa Guedj. *Mais qui a tué le père Pruneau, ancien président de la société de pêche ?* **17.45 Amuse 3** Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou. 19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill.** ▶ **20.30 Variétés : Embarquement immédiat.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Jacques Dutronc et Serge Gainsbourg, Bambou, Laurent Voulzy, Jean Guidoni, Guesch Patti, Françoise Hardy, Etienne Daho, André Lamy, le groupe Kassav, Patricia Kaas. **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Derrière la façade** ■■ Film français de Georges Lacombe et Yves Mirande (1939). Avec Gaby Morlay, Elvire Popesco, Marguerite Moreno, Gaby Sylvia, Michel Simon, Eric von Stroheim. *Un crime est commis dans un immeuble : tour à tour, les différents locataires sont interrogés et se démasquent. L'intrigue montre clairement le principe du film : une galerie de portraits, croustillants et composés avec talent, qui permet au gratin du cinéma français de défiler devant l'objectif de Georges Lacombe. Il y a, en plus, une anecdote bien ficelée, bref le plaisir du cinéma d'avant-guerre, plus un joli suspense.* **0.05 1988 : l'année de la danse.**

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Cabou cadin.** Rahan ; Rambo ; Le cheval de feu. **9.10 Cinéma : Bronco Billy** ■ Film américain de Clint Eastwood (1979). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Geoffrey Lewis, Scatman Crothers. **11.05 Cinéma : la Vie dissolue de Gérard Floque** □ Film français de Georges Lautner (1986). Avec Roland Giraud, Jacqueline Maillan, Marie-Anne Chazel, Mathilda May. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain. 14.55 Téléfilm : La rançon mexicaine.** De Roger Young, avec Audrey Hepburn, Robert Wagner, Patrick Bauchau. *Une célèbre pianiste tente de libérer son fiancé kidnappé.* **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Tractomania et les 24 Heures camions du Castelet. **17.10 Documentaire : Les démons de la mer. 18.00 Cinéma : le Beauf** ■ Film français d'Yves Amoureux (1987). Avec Gérard Jugnot, Marianne Basler, Gérard Darmon, Zabou. *Le film dépasse le simple polar pour dire des choses assez fines sur la vie quotidienne des années 80, et les espoirs envolés de la génération précédente.* **19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Chambre avec vue** ■■ Film anglais de James Ivory *(1985).* Avec Maggie Smith, Helena Bonham Carter, Denholm Elliott, Julian Sands. *Chronique d'un éveil à l'amour, puis d'un adultère, dans l'Angleterre coincée dans ses bonnes manières. Un petit chef-d'œuvre à voir en version originale.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Arsène Lupin contre Arsène Lupin** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1962). Avec Jean-Claude Brialy, Jean-Pierre Cassel, Françoise Dorléac, Geneviève Grad, Henri Garcin. *Sur le ton de la gentille comédie policière, Molinaro a tourné un film sympathique mais mineur. A voir surtout pour la regrettée Françoise Dorléac.* **0.15 Cinéma : le Cinquième Commando** ■ Film américain de Henry Hathaway (1971). Avec Richard Burton, John Colicos, Clinton Greyn, Danielle de Metz, Karl Otto Alberty. **1.50 Série : Rawhide.**

LA 5

7.15 Dessin animé : Robotech. 7.40 Dessins animés : Cathy la petite fermière. 8.50 Dessins animés : Princesse Sarah. 10.00 Série : Wonder Woman. 10.50 Top Nuggetts. 11.20 Série : Au cœur du temps. 12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. 14.15 Magazine : Télé-matches dimanche. 16.30 Série : L'inspecteur Derrick. 17.35 Série : Matlock. 18.20 Série : Kojak. 19:10 Mondo Dingo. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : l'Indic □ Film français de Serge Leroy (1983). Avec Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte, Pascale Rocard, Bernard-Pierre Donnadieu. *Truands et flics sont caricaturaux, et le film n'a pas beaucoup d'intérêt.* **22.30 Cinéma : Stalag 17** ■ Film américain de Billy Wilder (1953). Avec William Holden, Don Taylor, Otto Preminger, Robert Strauss, Peter Graves. *Un camp de prisonniers américains à la fin de la seconde guerre mondiale : un mouchard fait échouer toutes les tentatives d'évasion ; il faut à tout prix le démasquer. Personnage ambigu, William Holden symbolise la misanthropie et la méfiance ambiantes. Inégal, mais intéressant.* **0.30 Magazine : Reporters 1.00 Série : L'inspecteur Derrick. 2.00 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

9.00 Clip des clips. 9.05 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Invité : Jean-Claude Carrière. **11.40 Magazine : Multiplex.** Présenté par Henri Marque. Trois journalistes de la presse étrangère interrogent un invité politique. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance. 13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de...** De jeunes imitateurs de variétés sélectionnés à travers la France se produisent en direct face à un jury. **15.00 Série : Clair de lune. 15.50 Série : Destination danger. 16.40 Série : Espion modèle. 17.30 Magazine : Turbo. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Mash. 20.30 Cinéma : la Montagne du dieu cannibale** □ Film italien de Luciano Martino (1979). Avec Ursula Andress, Stacy Keach, Claudio Cassinelli. **22.05 Série : Drôles de dames.** Week-end mouvementé. **22.55 Journal et météo. 23.10 Magazine : Le glaive et la balance. 23.40 Magazine : M6 aime le cinéma** (rediff.). **0.10 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Printemps, moutons, antipodes. **22.35 Musique : Le concert.** Les feuillets d'Orphée ; La forme et la morale : Œuvres de Webern, Zemlinski, Beethoven. **0.05 Clair de Nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Debussy de Cannes) : Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 114, D 667 « La truite », de Schubert ; Le merle noir pour flûte et piano, de Messiaen ; Histoires naturelles (La paon, Le grillon, Le cygne, Le martin-pêcheur, La pintade), de Ravel ; Le carnaval des animaux pour piccolo, flûte et clarinette, deux pianos, cordes et célesta, de Saint-Saëns. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 21 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.8	Santa Barbara 23.7	Actual. région. 7.4	Actual. région. 3.7	Nulle part 1.6	Porte magique 5.8	Cher oncle Bill 4.7
19 h 45	52.1	Roue fortune 24.7	Maguy 11.6	Actual. région. 2.1	Nulle part 3.2	Boulev. Bouvard 8.4	Mon ami Ben 2.1
20 h 16	60.5	Journal 22.6	Journal 15.8	La classe 8.9	Nulle part 4.2	Journal 4.7	Têtes brûlées 4.2
20 h 55	71.1	Quest. domicile 11.6	Si joli village 15.8	Inspect. Harry 34.2	Dans le temps 3.2	Face à France 4.7	Tant qu'il y aura 3.2
22 h 09	64.2	Rick Hunter 6.8	Si joli village 19.5	Inspect. Harry 30.6	Dans le temps 2.6	Face à France 5.6	Tant qu'il y aura 1.6
22 h 44	37.4	Rick Hunter 17.9	Edit. spéciale 6.3	Journal 5.3	5e commando 0.5	Cap. Furillo 5.8	M6 aime ciné 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

CRISE ÉCONOMIQUE ou CRISE DE CULTURE ?

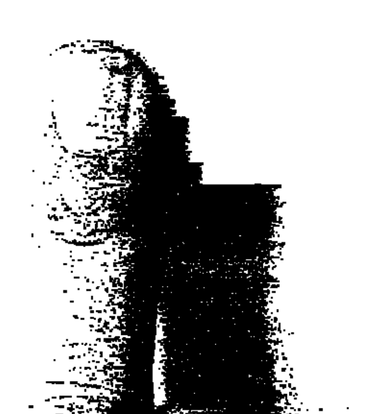
« Le Monde diplomatique » lance une collection « Manière de voir »

96 pages

38 F

RÉÉDITION

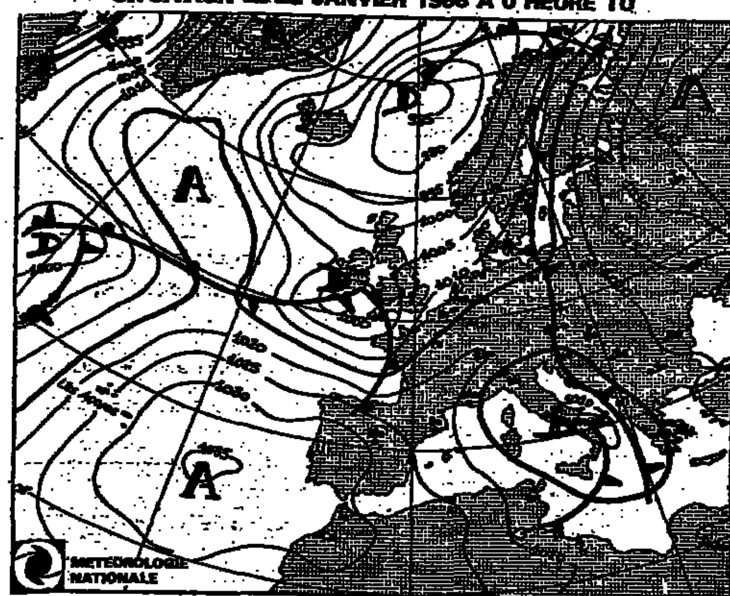
A NOUVEAU DISPONIBLE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



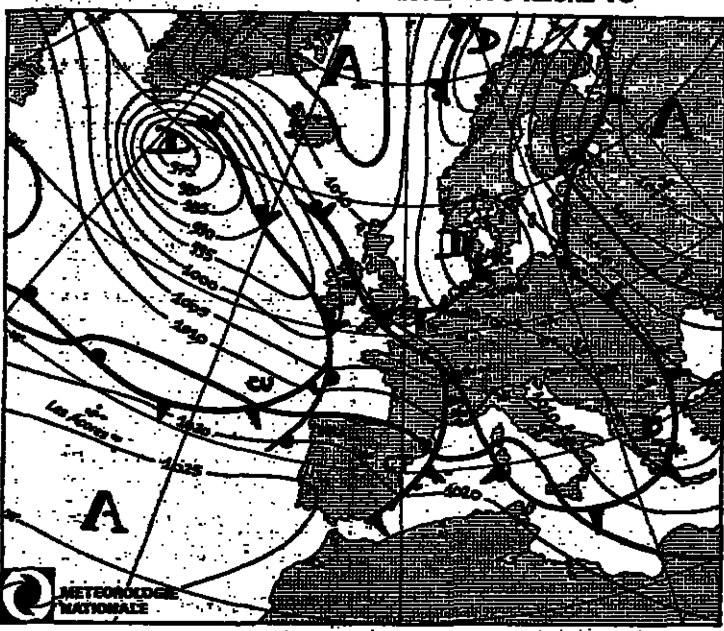
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 à 0 h TU et le dimanche 24 janvier à 24 h TU.

Les perturbations qui circulent sur l'Atlantique se succèdent rapidement sur le pays, apportant des précipitations localement abondantes.

Samedi : nouvel épisode pluvieux et venteux.

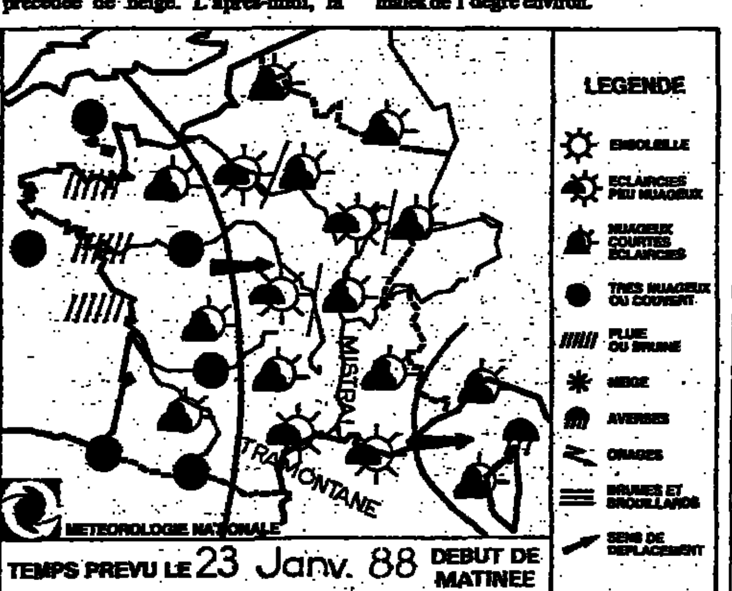
Le matin, mistral et tramontane soufflerons encore. De la Côte d'Azur à la Corse, le ciel sera nuageux avec une possibilité d'averses. Du Nord au Massif Central, au Rhône-Alpes et au Nord-Est, le temps sera brumeux avec de faibles gelées sous abri. Plus à l'ouest, on subira une nouvelle perturbation avec un ciel couvert, des pluies modérées de la Bretagne aux Charentes et du vent, modéré et assez fort de secteur ouest. La pluie pourra être temporairement précédée de neige. L'après-midi, la neige tombera à partir de 1 000 mètres, puis 1 300 mètres sur les Alpes et 1 800 mètres sur les Pyrénées. Le vent de sud-ouest deviendra assez fort.

Dimanche : encore des nuages, des précipitations et du vent.

Quelques régions bénéficieront d'éclaircies : le pourtour méditerranéen et les régions du nord-ouest. Mais ces dernières seront moins favorisées car le vent de secteur ouest y sera très fort et quelques averses côtières se produiront.

Ailleurs, le temps sera très nuageux et couvert avec de la pluie, de la neige au-dessus de 1 500 mètres dans les Alpes, 2 000 mètres dans les Pyrénées et du vent modéré à assez fort de sud à sud-ouest.

Les températures minimales seront en hausse de plusieurs degrés, les maximales de 1 degré environ.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-01 à 6 heures TU et le 22-01-1988 à 6 heures TU — le 22-01-1988

FRANCE

AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	11	10	P
BORDEAUX	11	6	P
BOURGES	7	1	P
BREST	8	6	P
CAEN	6	3	P
CHERBOURG	7	4	P
CLERMONT-FERR.	7	0	P
DIJON	6	0	C
GRENOBLE-St-M-H	6	−1	C
LILLE	7	1	P
LIMOGES	6	2	P
LYON	7	1	C
MARSEILLE-MAR.	11	5	N
NANCY	6	1	C
NANTES	9	5	P
NICE	16	6	D
PARIS-MONTS.	8	2	P
PAU	8	6	P
PERPIGNAN	10	7	P
RENNES	9	5	P
St-ÉTIENNE	6	0	C
STRASBOURG	8	0	N
TOURS	8	4	P
TOULOUSE	9	6	P
POINTE-A-PITRE	30	19	A

ÉTRANGER

ALGER	19	9	D
AMSTERDAM	7	1	N
ATHÈNES	12	11	P
BANGKOK	32	21	D
BARCELONE	15	6	D
BELGRADE	8	−2	N
BERLIN	4	−1	C
BRUXELLES	6	2	C
LE CAIRE	19	9	D
COPENHAGUE	4	1	C
DAKAR	22	16	D
DELHI	24	15	D
DJERBA	17	12	N
GENÈVE	6	−1	C
HONGKONG	22	19	N
ISTANBUL	7	2	C
JÉRUSALEM	9	5	N
LISBONNE	15	10	C
LONDRES	7	2	P
LOS ANGELES	17	5	C
LUXEMBOURG	4	1	C
MADRID	11	7	D
MARRAKECH	16	5	D
MEXICO	24	4	B
MILAN	8	3	B
MONTRÉAL	4	−10	D
MOSCOU	−7	−8	*
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	9	2	A
OSLO	4	3	A
PALMA-DE-MAJ.	15	9	N
PÉKIN	5	−7	D
RIO-DE-JANEIRO	36	30	D
ROME	13	7	N
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	3	2	C
SYDNEY	27	21	D
TOKYO	9	7	B
TUNIS	16	7	O
VARSOVIE	2	−1	C
VENISE	10	3	D
VIENNE	4	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

La BD s'affranchit

La poste met en vente générale, le lundi 1er février, un carnet de douze timbres à 2,20 F consacrés aux lauréats du Grand Prix du Festival de bande dessinée d'Angoulême. La poste a demandé à Pellos, Forest, Bretécher, Mézières, Tardi, Lob, Bilal, Marijac, Fred, Giraud, Gillon d'illustrer le thème de « la communication » par un dessin. Quant à Reiser, décédé, c'est un de ses anciens dessins qui a été choisi. La couverture du carnet est due à Greg, le créateur d'Achille Talon, et représente le pingouin Alfred, symbole des prix décernés à Angoulême.

Et Astérix alors ? Cela sera peut-être pour plus tard. Rappelons cependant qu'une oblitération temporaire illustrée avec Astérix fut mise en service en mars 1987 lors du Salon philatélique Bourgogne 87 à Dijon.



La bande dessinée est un thème philatélique assez récent. Ce n'est qu'en 1958 que l'Allemagne et la Sarre rendent hommage à Wilhelm Busch, créateur de Max und Moritz, deux garnements immortalisés aussi par Penrhyn (1981) et la Suisse (1984).

Les personnages de BD les plus populaires ? Ceux de Walt Disney. Dès 1968, ce dernier se voit gratifié d'un timbre à son effigie aux Etats-Unis. La première série qui met en scène ses personnages sort à Saint-Marin en 1970. Depuis, Mickey (qui fête son soixantième anniversaire), Donald, Dingo, Picsou, etc., ont fait l'objet de dizaines d'émissions dans plus d'une quinzaine de pays.

La poste belge s'est montrée reconnaissante envers ses dessinateurs nationaux avec Tintin d'Hergé (1979), les Schtroumpfs de Peyo (1984) et Bob et Bobette de Willy Vandersteen (1987). A noter que les timbres comportant une bulle avec du texte sont rarissimes : les Pays-Bas ont fait fort en 1984 avec une série de quatre vignettes, avec phylactères, dessinées par Joost Swart.

Les timbres (n° PTT 1988-3) sont au format 27 × 32,75 mm et imprimés en héliogravure. Le carnet est vendu 26,40 F.

★ Vente anticipée à Angoulême (Charente) les 29, 30 et 31 janvier, de 10 heures à 19 heures, aux bureaux de poste temporaires ouverts à l'occasion du Salon international de la bande dessinée sous les « bulles », place du Champs-de-Mars et place de New-York ; au bureau de poste d'Angoulême RP, les 29 et 30 janvier, de 8 heures à 19 heures, et le 31 janvier, de 10 heures et 19 heures.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08.

L'Académie a soixante ans

Née le 19 décembre 1928, l'Académie de philatélie fête, cette année, son soixantième anniversaire. Comme l'institution du quai de Conti, elle est composée de quarante membres et de presque autant de correspondants étrangers (*le Monde* du 28 mars 1987).

Dès 1929, elle édite une revue, qui trouve en 1959 sa périodicité trimestrielle et sa forme actuelle, *les Documents philatéliques*. Elle a notamment créé en 1945 une commission d'expertise qui se prononce sur l'authenticité comme sur l'état d'une pièce, mais s'abstient d'en évaluer la valeur marchande. Elle a activement participé à la création du Musée de la poste de Paris (où se trouve son siège social).



Pour célébrer l'anniversaire de sa création, l'académie organise, du 30 janvier au 13 février, à la galerie du Messager du Musée de la poste, une exposition prestigieuse qui présentera de nombreuses pièces rares, dont certaines n'ont encore jamais été montrées en public.

Le samedi 30 janvier, plusieurs membres de l'académie prononceront, au cours de sa séance publique annuelle, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 15 à 16 h 15, de brèves conférences audiovisuelles sur des sujets qui les passionnent.

Une oblitération temporaire illustrée sera apposée sur toutes les correspondances déposées au Musée de la poste.

★ Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 20 JANVIER 1988

11 24 26 29 32 49 — 47 (numéro complémentaire)

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1
SAMEDI 23 JANVIER 1988 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°	4	1 896 610,00 F
5 BONS N° + complémentaire	64	63 660,00 F
5 BONS N°	2 212	6 015,00 F
4 BONS N°	115 160	115,00 F
3 BONS N°	2 101 195	9,00 F

CAMPUS

PME et grandes écoles à Grenoble

A l'abri d'un long chapiteau rayé, « L'odyssée de l'entreprise » a ouvert ses portes les 20 et 21 janvier sur le campus grenoblois de Sant-Martin-d'Hères. Organisé par des étudiants de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) et de l'Ecole supérieure de commerce (ESCG), ce forum rassemblait des entreprises soucieuses de se faire connaître des étudiants. Chose rare dans ce genre de manifestation, plusieurs PME avaient loué des stands pour entrer en contact avec les futurs diplômés. Leur présence confirmait l'étroitesse des liens qu'entretient, notamment, l'INPG avec les petites entreprises de la région grenobloise.

« Depuis quarante ans, il naît chaque année au moins deux entreprises en liaison avec l'INPG », explique M. Georges Lespinard, directeur de cet établissement public qui groupe sept écoles d'ingénieurs et plus de sept cents chercheurs. Ces sociétés naissent souvent des initiatives de certains chercheurs, qui quittent leurs laboratoires pour commercialiser une idée ou un produit. Pour ne pas se laisser « vampiriser » par ces sociétés qui continuent à utiliser ses laboratoires, l'INPG établit avec elles des contrats de développement et, depuis peu, participe au capital de certaines d'entre elles. Des filiales de recharche commune peuvent alors être mises en place.

L'INPG accueille aussi dans ses locaux des PME qui cherchent à travailler avec les laboratoires de l'institut et organise des *« programmes affiliés »* : des groupes d'entrepreneurs, intéressés par les recherches de tel ou tel laboratoire, ont la possibilité de payer une cotisation pour améliorer l'avancement des travaux ou pour bénéficier d'informations.

R. R.

Relations publiques

Dominique Guiraud, de l'Ecole des mines de Paris, vient d'être élue présidente du conseil d'administration de l'Association des responsables communication enseignement supérieur (ARCES), qui regroupe les chargés des relations publiques des universités et des grandes écoles.

(ARCES, Ecole des mines de Paris, 60, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 43-29-21-05.)

Rénovation urbaine

Un groupe d'enseignants des écoles d'architecture de Paris-la Défense et de Paris La Villette et des praticiens viennent de créer un certificat d'études approfondies intitulé « l'architecte et le patrimoine », s'adressant aux architectes cherchant à développer leur savoir-faire dans le champ de la rénovation et de la réutilisation du bâti ancien.

(Ecole d'architecture de Paris-la Défense, 58, rue Salvador-Allende, 92023 Nanterre Cedex. Tél. : 47-76-01-05).

Kayak

Les élèves de l'Ecole des mines d'Alès organisent, le 30 avril et le 1er mai, le quatrième rassemblement kayak des grandes écoles. Cette manifestation sportive est ouverte à tous les étudiants des écoles d'ingénieurs et de commerce.

(Ecole des mines d'Alès, 6, avenue de Clavières, 30107 Alès Cedex. Tél. : 66-78-50-00.)

(Publicité)

LE TRAIN
« DESTINATION CHARENTE MARITIME »
ENTRERA EN GARE DE PARIS-AUSTERLITZ

Les 26, 27, 28, 29 janvier 1988.
Salon d'honneur de la gare d'Austerlitz quai de départ voie 14

Pour la première fois à Paris, la Charente-Maritime associée à la SNCF présentera aux Parisiens et aux professionnels du tourisme le deuxième département touristique français.

dans un décor complètement inédit :

LA ROCHELLE, CHATELAILON, FOURAS, ROCHEFORT, ROYAN, SAINTES, SAINT-JEAN-D'ANGELY, JONSAC, LES ILES : RÉ, OLÉRON, AIX vous invitent à découvrir leurs produits touristiques : sites et animations.

LES 27 et 28 JANVIER 1988

Voie 14 à bord des voitures spéciales de la SNCF : voitures conférences, cinéma, club 34, etc. Le service commercial de la gare d'Austerlitz proposera en avant-première son dernier produit touristique :

« WEEK-END EN CHARENTE-MARITIME ».

Service de presse : Agence Claude Dehais Tél. : 45-00-85-50.
Contact : Frédéric Tell.





Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Monsanto
. JEUNE INGENIEUR DES VENTES — Réf. VM 39/020 AH

Equipements industriels
. DIRECTEUR COMMERCIAL INTERNATIONAL — Réf. VM 17/2324 A

Biens d'équipements
. INGENIEUR D'AFFAIRES FRANCE-EXPORT — Réf. VM 17/2324 D
Ville agreable Côte Atlantique

Du Marketing au recrutement
. CONSULTANT H/F — Réf. VM ED/88/89

Equipements electroniques Sud-Ouest
. RESPONSABLE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL — Réf. VM 43/670 L

CIAL groupe cic
Auditeur pour debuter... une carriere bancaire
. AUDITEUR H/F — Réf. VM 30/1418 AJ

SGD
SAINT GOBAIN DESJONQUERES
Unite industrielle 1900 personnes
. JEUNE ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL — Réf. VM 4/197 AP

. JEUNE CADRE FINANCIER — Réf. VM 11/477 AT
Grande Ecole de Gestion

BTP
. RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE — Réf. VM 20/818 B
Paris

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en precisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

UN FORMATEUR EN GESTION ET INFORMATIQUE DE GESTION
(avec suivi pédagogique du groupe). Niveau 2 ou 3 + expérience pour centre de formation prof. de travailleurs sociaux à Paris. Recrutement immédiat. Envoyer c.v. sous nº 8 353 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 32 ans, sérieuse, désire faire tâches ménagères chez personnes âgées à mi-temps ou 3/4 temps. Tél. 42-01-80-84.

J.F. 21 ans, Bacc. trilingue all., angl., ital. DUT en document. Maîtrise information et communicat. de l'Institut français de presse. (Très) bne présent. Goût des contacts. Exp. presse. Dactylo cherche place
DOCUMENTALISTE
si possible à responsabilité (mise en place du système documentaire si nécessaire, recherche, traitement et diffusion de l'information). Ecrire sous le nº 6898 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

propositions diverses

Ingénieurs, Cadres, Techniciens sans emploi. Constitution par le « GIER-CADRES IDF » d'un nouveau groupe d'entraide à recherche d'emplois ou de missions. Réunions les lundis 1er, 8, 15, 22, 29 février, 12 h 15, salle 344, 8, av. Ségur, Paris-7e.

enseignement

Apprenez l'angl., l'espag., le portug. par la suggestopédie avec ACCES. Une pédagogie d'avant-garde ! Rapide, agréable, efficace. Tél. : 39-95-60-13 ou 42-77-68-33 (répondeur).

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vds très belle 505 GTI 84 76 000 km, 45 000 F. Tél. travail 64-93-81-50. Dom. 69-06-25-23 ap. 20 h.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

152, r. St-Honoré, imm. XVIIIe élég., 2 p. 65 m², sol., calme. 1 500 000. sam. 14/17 h. 43-26-73-14.

4e arrdt

MARAIS dans hôtel XVIIe. liv., 2 ch., 76 m². jdin privatif 120 m². 2 600 000. DORESSAY 45-48-43-94.

5e arrdt

Mº SAINT-MICHEL
bon imm. p. de t., ancien loft aménagé 112 m², 5 p., entrée, cuis., 2 bns, 2 w-c. chf. cent. indiv., calme. 6, place Saint-Michel. Sam., dim., lun. 14/17 h.

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG
bon imm. calme. chf. cont., séj., 1 ch., entrée, cuis., bns, w-c, 14, r. MALAR, sam., dim. 14/17 h.

13e arrdt

TOLBIAC
Particulier vend très beau 2/3 pièces 64 m², 1er étage, récent + parking. 1 000 000. 45-88-77-22.

Mº MAISON-BLANCHE
bon imm. chf. cont., asc., 5e, 2 p., entrée, cuis., bns, w-c, 14, r. Brillat-Savarin, *samedi-dimanche* 14/17 h.

15e arrdt

CHARLES-MICHELS
VUE EXCEPTIONNELLE
SUD 9e ét., 6 p., 2 sanit., terrasse, parking, location, 3 500 000. 45-77-96-95.

16e arrdt

Mº PORTE-DAUPHINE
Imm. récent gd stdg. parking, gd séj. 34 m², 1 ch., dressing, entrée, cuis. éq., 1 bains, 1 douche, 2 w.-c., 90 m² + balcon sur jardin. 42, AV. BUGEAUD. sam., dimanche 14/17 h.

94 Val-de-Marne

2, Mº SAINT-MANDÉ
Très beau 3 p. 71 m² + balcon. Imm. réc. p. de t., entrée, séj., 2 ch., cuis. avec éléments, s. b. s. de bains, w-c, volets roulants élec., parkg ss-sol, CHF. CENT. IND. GAZ, 1 350 000.
THUMAL 48-83-12-11.

SAINT-MANDÉ
imm. stdg 55. liv. + 2 ch., 113 m², parkg, 1 300 000. Me voir ven./s. 15/18 h. 60, BD DE LA GUYANE.

Province

SKI HIVER ÉTÉ
LES DEUX-ALPES (Isère) Part. vd appt 47 m² + garage ds chalet typique tt cft. T. (16) 91-48-26-23.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT 48-73-35-43.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche à louer à Paris APPT 2 à 4 PIÈCES. Tél. : 46-26-51-52 le soir.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous serv., 43-55-17-50.

villas

SÈVRES
Récent, grande réception + 5 pièces, garage, jardin, parfait état, 46-04-77-04.

propriétés

LA VARENNE très résidentiel, belle ppté, beau terr. paysagé, habit. 280 m² envir. Pavill. gardien, bonne exposition. 4 300 000. Ag. Clayzac 48-86-83-93.

fonds de commerce

Ventes

AV. PARMENTIER
BAIL A CÉDER
boutique tous commerces sauf nuisances
PRÈS CLINIQUE ET BANQUE.
PRIX 420 000 F
Mme PETIT
16 h/19 h 43-38-72-86.
après 21 h 48-04-53-33.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie, *particularisera* votre dossier viager. Estimat. gratuite. 49 ans d'expérience. Garantie financ. 3 000 000 F.

L'AGENDA

Jeune fille au pair

JEUNES FILLES AU PAIR en ANGLETERRE
Un organisme possédant 26 an. d'expérience et bien connu pour son efficacité, est en mesure de placer, dans les DÉLAIS BREFS, des JEUNES FILLES SÉRIEUSES et âgées d'au moins 18 ans, prêtes à apporter une aide efficace à une maîtresse de maison. Des contrôles sur place sont effectués par des ORGANISATRICES LOCALES, de sorte qu'il ne soit pas demandé un temps de travail abusif et que toute jeune fille soit accueillie comme un membre de la famille. Veuillez contacter E.H.H., 30, r. Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS (1) 42-61-54-20.

Ch. fille au pair à partir du 1-3-88 pour un nouveau-né. Veuillez envoyer vos références à Lieve Prquin, Graaf de Fiennaslaan 20, 2520 Edegem (Belgique).

Cours

Ecole de théâtre dans un théâtre, une formation approfondie, un enseignement complet
● *Classique-moderne.*
● Expérience – Les styles de jeu et technique.
Commedia dell'arte
Etude personnalisée.
Rens. 45-38-25-83.

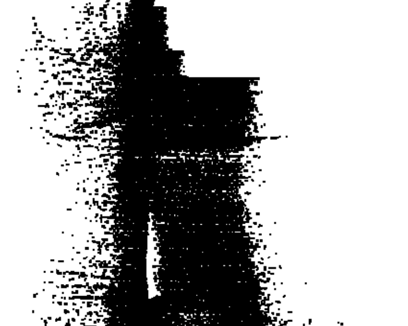
Vacances

Tourisme

Loisirs

BRETAGNE-SUD, PRESQU'ILE DE RHUYS, près ports et plages. Choix locations saisonnières juin, juillet, août, septembre (2 semaines et mois complet). Vente maisons, appts, terrains. BENERT-CHAUVEL, 56370 Sarzeau, 97-41-81-81.

LES DEUX-ALPES
Loue studio 6 au 13-2 + mars et avril. Tél. : 77-32-31-29.



Le Carnet du Monde

Décès

– Nous apprenons le décès de

Roland BOIRE,
peintre, sculpteur,

le 21 janvier 1988, à Rouen, dans sa trente-neuvième année.

La crémation aura lieu le mardi 26 janvier 1988, à 8 h 15, à Rouen, au cimetière monumental, avenue Olivier-de-Serres, entrée face cimetière nord.

Ni fleurs ni couronnes.

Albenque-Boiré,
144 *bis*, rue du Renard,
76 Rouen.

– Mme Georges Cassaigne, née Ella Jacoubet,
son épouse,
Mme Françoise-Elizabeth Nectoux,
Laure et Jean-Fabrice,
Mlle Hélène Cassaigne,
M. et Mme Frédéric Cassaigne,
Le professeur et Mme Xavier Greffe,
Guillaume, Grégoire et Loraine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

Georges CASSAIGNE,
contrôleur général des armées (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
docteur en droit,

survenue le 7 janvier 1988.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Forges-les-Bains, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Dante,
75005 Paris.

– M. et Mme Patrice Compagnon,
Mme Bernadette Sabourin,
Mme Francis Compagnon,
M. et Mme Pierre Cuisset,
R.P. Jacques Compagnon,
Père blanc,
M. et Mme Jean Tamarelle,
M. et Mme Jacques Lefrançois,
M. et Mme Edmond Malinvaud,
Ainsi que ses nombreux neveux et nièces,
Les familles Compagnon, Drapeau, Campmas, Leete Burr, Trecco,
recommandent à vos prières leur frère, beau-frère et oncle, le

R. P. François-Xavier
Marie-Louis COMPAGNON
(s. j.),

endormi dans la paix et la joie de Dieu, à Fianarantsoa (Madagascar), le 19 janvier 1988, dans sa soixante-dix-*huitième* année.

– Le comte de Fels
et ses enfants,
Le comte et la comtesse de la Baume
et leurs enfants,
Ses dix-sept arrière-petits-enfants,
Et son fidèle Joseph Marilleau,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de la

comtesse de FELS,
née Marthe de Cumont,
officier de la Légion d'honneur,
décorée du Ouissam alaouite,

survenu le 20 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 25 janvier 1988, à 10 h 30, en* l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière marin de Varengeville (Seine-Maritime).

– Mme Michel Maisonneuve,
Thierry et Anne-Sophie Maisonneuve,
M. et Mme Maurice Maisonneuve,
M. et Mme Christian Maisonneuve,
M. et Mme André Dumont,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel MAISONNEUVE,

survenu à Paris, le 9 janvier 1988, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 13 janvier, à Auvers-sur-Oise.
Les familles remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– A l'occasion du décès de

S.A. Eme Frà Angelo
de MOJANA di COLOGNA,
LXXVIIe prince et grand maître
de l'Ordre souverain militaire
et hospitalier
de Saint-Jean de Jérusalem,
de Rhodes et de Malte,

un registre de condoléances est ouvert à la représentation officielle de l'Ordre souverain auprès de la France, 92, rue du Ranelagh à Paris (16e), de 9 h 30 à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures.

– Fanny Ourevitch,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Salomon OUREVITCH,

survenue dans sa quatre-vingt-troisième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Philippine de Rothschild,
M. Jacques Sereys,
M. et Mme Bertrand Coty
et David,
M. Philippe Sereys de Rothschild,
M. Julien Sereys de Rothschild,
Tous ceux qui l'ont aimé et entouré,
ont la douleur de faire part du décès du

baron Philippe de ROTHSCHILD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 20 janvier 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques auront lieu à Château Mouton-Rothschild, le mercredi 27 janvier, à 15 h 30.

11 *bis*, passage de la Visitation,
75007 Paris.

– L'Institut Curie,
a la douleur de faire part du décès, survenu le 20 janvier 1988, du

baron Philippe de ROTHSCHILD,
membre fondateur
du conseil d'administration.

Les malades, les médecins, les chercheurs et l'ensemble des membres de l'Institut lui doivent beaucoup.

(Le Monde du 22 janvier.)

– Mascara. Cachan.

Mme Alexandre Rouas a la douleur de faire part du décès de son époux,

Alexandre ROUAS,

survenu le 12 janvier 1988, dans sa soixante-neuvième année.

Profondément touchée par les témoignages d'affection, de sympathie et d'amitié qui lui ont été manifestés dans cette douloureuse épreuve, prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine, tant par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, d'accepter ses sincères remerciements.

127, avenue Aristide-Briand,
94230 Cachan.

– Mme Mary Teissier
son épouse,
Paul, Patrick et Sébastien,
ses fils,
M. et Mme Jean Teissier,
ses parents,
Mme Françoise Fidel,
sa sœur,
et ses enfants,
MM. Bernard et Philippe Teissier,
ses frères,
leurs épouses et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie TEISSIER,

survenu le 17 janvier 1988, dans sa cinquantième année.

3, square Ampère,
78330 Fontenay-le-Fleury.

Remerciements

– Mme Antoine Vittori,
ses enfants,
M. et Mme Napoléon Vittori,
leurs enfants,
ont été très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Antoine VITTORI,

et remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

– Le 23 janvier 1987,

Réjane ROUSSEAU,

nous était ravie.

« Notre chant dans la peine trop grande n'a pu être proféré. »
Tes amis appauvris de toi.

87220 Feytiat.

– Le 21 janvier 1987,

Anicet SENECHAL

nous quittait.

Sa famille et ses amis ne l'oublient pas.
A cette pensée, nous associons le souvenir *de son épouse,*

Marie-Madeleine SENECHAL,

décédée le 11 mai 1985.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare, samedi 23, à 20 h 30. Musique de chambre : ensemble A. Reverdy, Jacob Cukier, piano. Rossini, Haydn, Bach, 10, rue Saint-Claude. Tél. : 42-71-68-19.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F

Renseignements : 42-47-95-03

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 22 janvier :

UN DÉCRET

● Nº 88-66 du 20 janvier 1988 portant approbation du cahier des missions et des charges de Radio-France internationale.

UN ARRÊTÉ

● Du 8 décembre 1987 relatif aux procédures générales de circulation aérienne pour l'utilisation des aérodromes par les aéronefs.

Défense

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 20 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre. – Sont promus :* général de division, les généraux de brigade André Lafont, Amédée Monchal, Pierre Sorba, Jacques Barguil, Henri Fourcade et Jean-Pierre Legros ; général de brigade, les colonels Yves Menard, Paul Parrand, Maurice Rozier de Linage, Louis Germain, Michel Léger, Daniel Toulouse, Daniel Roudeillac, Jean Pinatel, Bernard Janvier, Maurice Bonte, Roland Vincent, Firmin Danigo et Jean-Louis de Moulins d'Amieu de Beaufort.

Sont nommés : major régional de la 3e région militaire, le général de division Guy Allemane ; directeur du service central d'études et de réalisation, du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de division Jean-Marie Beurton ; directeur central du génie, le général de division Robert Delorme ; directeur du commissariat de la 4e région militaire, le commissaire général de brigade Pierre Costedoat-Lamarque ; directeur du commissariat de la 1re région militaire, le commissaire général de brigade Guy Barjou.

● Marine. – *Sont promus :* contre-amiral, le capitaine de vaisseau Paul Allard ; commissaire *général de deuxième classe,* les commissaires en chef de première classe Maurice Bertrand (nommé directeur du commissariat de la marine à Brest) et Georges Massarelli.

● *Armement. – Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Mesnet ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Yves Bertrand, Jacques Guely, Christian Théry, Robert Aymar, Maurice Schuyer et Michel Martinot.

Sont nommés : inspecteur de l'armement pour les poudres et explosifs, *l'ingénieur général de* première classe Jean Boisson ; chef du service technique des poudres et explosifs, l'ingénieur général de deuxième classe René Amiable.

● Service de santé. – *Sont nommés :* directeur du service de santé de la 2e région aérienne, le médecin général Gérard Leguay ; chef des services pharmaceutiques et chimiques, conseiller du directeur du service de santé de la 1re *région* militaire, le pharmacien chimiste général Bernard Dartigues.

● Gendarmerie nationale. – *Sont nommés :* chargé de mission auprès du directeur général de la gendarmerie, le général de division Antonio Jerome ; commandant la 1re région de gendarmerie, le général de brigade Jacques Hérisson.





Economie

SOMMAIRE

Un colloque au siège de l'OCDE

Aux Etats-Unis, l'emploi mobilise la communauté tout entière

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a ouvert, le jeudi 21 janvier, au siège de l'OCDE à Paris, un colloque organisé avec cette organisation sur « les mécanismes de la création d'emplois » en s'appuyant sur l'exemple américain. *« Ce seront les sociétés les plus innovantes qui relèveront le mieux le défi de l'emploi futur »*, a assuré M. Séguin. Tout en voulant rechercher dans la réalité américaine ce qui peut aider à *« progresser dans le domaine de l'emploi »*, le ministre a souligné : *« C'est parce qu'il y a interrogation sur le processus américain que ses forces et faiblesses émergent, que ce que l'on doit chercher à imiter et les risques dont il faut se préserver apparaissent clairement. »*

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Depuis quelques années maintenant, la réussite américaine en matière d'emploi hante les experts français. Comment font les Etats-Unis, que peut-on apprendre de leur expérience, y-a-t-il des éléments transposables ?

Ces derniers mois, les missions se sont multipliées, souvent organisées par la Mission interuniversitaire des échanges franco-américains (MICEFA), en liaison avec le ministère de l'industrie et de la recherche. La plus récente, en décembre 1987, a été envoyée par M. Philippe Séguin, en vue de préparer le colloque des 21 et 22 janvier.

Libéraux ou non, les participants à ces voyages d'étude reviennent en insistant sur les moyens qui ont permis de développer l'emploi. Les conditions générales, dues à la politique reaganienne depuis 1981, ou influencées par les données macro-économiques, n'expliquent pas tout, loin de là. Pour certaines d'entre elles, elles offrent un tableau trop contrasté pour pouvoir conclure, tant les résultats positifs se mêlent aux inconvénients (*le Monde* du 19 janvier). Après tout, ainsi que l'observe l'un de ces spécialistes, M. Hugues Sibille, auteur d'un rapport introductif au colloque, *« il est impossible d'évaluer (...) les conséquences sur l'emploi »* du programme politique. L'impact de la déréglementation, par exemple, *« n'est pas clair »*.

Le reste, tout le reste, apparaît vite autrement passionnant, conviennent-ils unanimement, après un *examen sur place*, même s'ils jugent parfois redoutables les moyens mis en place ou, pis, quasiment inapplicables, en raison de nos habitudes, voire de notre culture.

Culture : le grand mot est lâché. Un pays qui n'a que le mot *« communauté »* à la bouche ne se comporte pas comme un autre, la France, qui ne parle que de *« collectivité »*. Dans un cas, l'intégration au sein de la population suppose de partager ses aspirations et de se sentir, pour une part, comptable de son sort. Elus locaux, employeurs, salariés et habitants se veulent liés par un même pacte et ne sont sûrement pas loin de penser que leur bonheur commun dépend d'eux seuls. En France, l'individu s'en remet à la collectivité. Celle-ci représente le recours et le lieu de récriminations, qu'il s'agisse de la commune, du département, aujourd'hui de la région, et *a fortiori*, de l'Etat, tout-puissant. Il s'ensuit une perte de responsabilités qui annihile les énergies.

Clivages dépassés

Aux Etats-Unis, on constate que quelques hommes savent entreprendre, dépasser les clivages, pour créer une dynamique. Cela s'est produit pour l'emploi dans des zones du Massachusetts, du Michigan qui avaient touché le fond ou qui le touchent maintenant. A Detroit, l'ancien vice-président de Ford collabore avec M. Irving Bluestone, lui-même ancien vice-président du syndicat des ouvriers de l'automobile. Les mêmes situations existent à Lowell (*le Monde* du 16 janvier), à Ann Harbor, à Baltimore ou à Philadelphie. Chez nous, elles relèvent de l'exception.

Les conséquences, en toute hypothèse, sont évidentes. Plutôt que de tout attendre du « tout-Etat », aujourd'hui encore plus absent qu'hier, les *« communautés »* se prennent en charge avec ce qu'il faut de pragmatisme pour que tout le monde accepte de collaborer. On joue de son environnement, on utilise les atouts dont on dispose et on apprend à tirer toutes les ficelles avec un seul critère, l'efficacité. Le raisonnement s'applique aussi bien à la reconversion industrielle, au redéploiement des activités qu'aux opérations sociales en faveur des déshérités ou aux programmes d'aide à l'insertion de publics en difficulté, les minorités ethniques comme les jeunes ou les femmes.

Chacun participe, de la banque au travailleur social, de l'entreprise « citoyenne » à l'Etat local, mais, surtout, se soumet aux même règles. A Boston, Mme Patricia Hanratty, qui mène une action en faveur des chômeurs, parle le même langage financier que M. Jim Utterback. Or ce dernier dirige un département au sein du MIT (Massachusets Institute of Technology), chargé de mettre en relation les chercheurs de l'Université avec quelque 300 entreprises industrielles, américaines ou étrangères. A Washington, dans un quartier noir complètement délabré, Mme Kimi Gray réussit à réhabiliter les logements et à créer des emplois de proximité avec des méthodes qui ne sont pas tellement éloignées de ce que fait Mme Gretchen Waters, au Washtenaw Development Council, avec sa pépinière d'entreprises.

Tous, ou presque, savent utiliser les mécanismes de la subvention, de l'emprunt, du crédit, du mécénat, mais plus encore de l'épargne de proximité.

Interventionnisme croissant

A l'Etat fédéral s'est substitué un interventionnisme économique croissant de la part des villes et des Etats. Quarante-quatre ont mis en place des aides au développement ; trente-sept ont créé une agence économique, avec un budget de soutien pour les entreprises, et vingt-deux possèdent un programme de transfert technologique. Au total, on évalue à 25 milliards les sommes investies ainsi en politique industrielle ; ce qui ne constitue pas la moindre des surprises au pays du libéralisme triomphant.

Mais un tel interventionnisme est rapidement relayé par des apports de toute provenance. A chaque fois, l'« effet levier » est recherché, qui permet avec un dollar d'en trouver cinq ou dix. Au moment du bilan, c'est le « retour » en emplois qui est apprécié.

Des systèmes relais sont imaginés, qui correspondent à chaque phase de la création d'une entreprise, de la mise sur orbite d'un programme donné. Il se trouve des collectivités, des particuliers fortunés, ou même des entreprises pour aider à la naissance, donner le coup de pouce au démarrage puis passer la main à des investisseurs professionnels avant de recommencer. Les uns et les autres comblent les interstices du marché financier traditionnel, nécessairement plus réservé, et interviennent quand les sociétés de capital risque (*venture capital*), surnommées *« les vautours capitalistes »* ne flairent pas encore de profits. Quelques chiffres donnent une idée des résultats. Au cours d'une année, les sept cent mille entreprises créées ont drainé 30 milliards de dollars investis en fonds propres, qui proviennent à 80 % des proches, amis ou parents, à 10 % des collectivités (prêts participatifs, prêts à long terme etc.) et à 10 % seulement des banques ou des sociétés de capital risque.

Entrepris depuis plus de quarante ans dans le cas du MIT à Cambridge — mais les Américains font aussi observer que la Silicon Valley vient de loin, — le rapprochement entre les entreprises et les universités ne cesse de porter ses fruits dans la Nouvelle-Angleterre, par exemple. Toutes les sociétés de haute technologie qui sont nées dans la région et se sont implantées le long de la célèbre route 128 doivent quelque chose à cet humus patiemment entretenu. Plus que d'autres pays sans doute, les Etats-Unis ont su trouver le moyen rapide pour passer de la recherche à son développement.

A cela, il faut encore ajouter les effets d'une logique industrielle, somme toute empirique. A la différence de la France, qui construit de somptueuses technopoles, si possible monumentales, les « communautés » américaines réagissent modestement, à coup sûr. Partout, et même dans des endroits abandonnés par l'emploi, on repart de ce que l'on sait faire, de ce que l'on est. On commence par se réapproprier son passé et on fait le compte de ses atouts, rien de plus. Non, *« on fait avec ce que l'on a »*, et l'on tente de mettre en valeur ses rares chances, comme à Lowell mais aussi comme à Detroit, sinistrée l'automobile. Une région industrielle pariera encore sur l'industrie, voudra tirer profit de sa population, de son savoir-faire, de ses équipements et de sa tradition, tout en sachant, parce que c'est l'avenir, s'appuyer sur le développement de son université.

Dans ce scénario, le reflux de l'emploi devient momentané. Positionnées sur les industries de pointe, de nouvelles entreprises reconstituent le tissu économique local en provoquant l'émergence des services, même mal rétribués. Lors d'une deuxième étape, la croissance de ces sociétés entraîne l'ancrage d'un pôle d'activité, où la majeure partie de la population accède enfin à une situation plus confortable.

ALAIN LEBAUBE.

BILLET

L'organisation des marchés agricoles

Les illusions de M. François Guillaume

Il est encore des pays où la famine décime plus sûrement que la mitraille. Cette récurrence de la malnutrition, conséquence de calamités naturelles ou politiques, est pénible à la conscience occidentale, tant les excédents céréaliers accumulés de part et d'autre de l'Atlantique rendent absurdes les millions de « morts de faim » recensés chaque année. Les soixante-quinze prix Nobel rassemblés ces jours-ci autour du président François Mitterrand le savent bien, qui ont souhaité le vote d'une loi universelle destinée à *« enrayer la faim dans le monde »*.

Pour le ministre de l'agriculture François Guillaume, organiser les marchés agricoles en faveur du tiers-monde est devenu un apostolat. Ce n'est pas un hasard si le pape Jean-Paul II, au printemps dernier, a reçu la primeur du contenu de ce qu'on appelle aujourd'hui, non sans exagération, le « Plan Guillaume ». Le 20 janvier au Zénith, à Paris, le ministre paysan a présenté à 4 000 jeunes sa philosophie de l'aide, à grand renfort de clips, et d'invités vedettes (l'abbé Pierre) accueillis par Michel Drucker.

Pour ce catholique qui a vu le premier tracteur arriver sur la ferme de son père avec le Plan Marshall, dans les années cinquante, l'appui au développement n'est pas une idée en l'air. Il y croit. Avec probablement autant de sincérité que d'idéalisme naïf. Car son plan est aussi ambitieux qu'irréalisable, à brève et même à plus lointaine échéance. Aux pays solvables, il demande de payer au prix fort leurs achats céréaliers. Aux grandes puissances exportatrices, comme l'Amérique et l'Europe communautaire, il conseille d'en finir avec la grande braderie qui consiste à écouler des stocks pléthoriques au rabais. Grâce aux sommes supplémentaires que dégagerait un retour à la vérité des prix du grain, M. Guillaume estime que l'Occident pourrait verser au tiers-monde les moyens financiers de son développement agricole. En droite ligne de la symbolique chinoise, le Nord ne donnerait plus de poisson au Sud (sauf en cas d'urgence), mais lui apprendrait à pêcher...

Accueilli avec enthousiasme par les dirigeants de l'Afrique et d'une partie — la plus pauvre — de l'Asie, ce plan fait grimacer ls grands acteurs des marchés céréaliers. De quel roi M. Guillaume est-il le fou pour prétendre ainsi bouleverser l'échiquier agricole ? Les Américains, que le ministre français visitera en mars, voient à travers les desseins du ministre français un piège tendu par l'Europe.

Les Soviétiques sont prêts à écouter M. Guillaume, comme les Japonais l'ont fait — poliment — l'été dernier. Mais aucun de ces gros acheteurs n'est prêt à accepter une facture céréalière plus élevée, au moment où les « géants du grain » cassent les prix sans discontinuer pour désengorger leurs silos. On ne rengaine pas l'arme alimentaire au nom de bons sentiments.

ÉRIC FOTTORINO.

Airbus souhaite assembler des avions aux Etats-Unis

Airbus recherche aux Etats-Unis un partenaire disposant d'une usine où il pourrait assembler des biréacteurs A-320. On savait que le consortium européen était en quête, depuis plusieurs mois, d'un partenaire américain. M. Adam Brown, son vice-président chargé de la stratégie, a précisé, dans une interview accordée à l'agence Reuter, qu'Airbus avait besoin d'accroître sa production pour arriver à faire face à l'afflux des commandes des compagnies américaines, qui ont acheté — ferme ou en option — 129 Airbus A-320.

Selon M. Brown, un assemblage final d'Airbus aux Etats-Unis aurait deux avantages : le recours à la main-d'œuvre américaine et une part accrue de pièces fabriquées aux Etats-Unis permettrait d'atténuer les inconvénients d'une chute du dollar. D'autre part, *« ils serait alors beaucoup plus difficile pour les faucons et protectionnistes à tout crin de prétendre qu'Airbus ne joue pas le jeu et met des ouvriers américains au chômage »*.

Le « cheval de Troie » que recherche Airbus outre-Atlantique pourrait être McDonnell Douglas, qui a perdu du terrain par rapport à son confrère Boeing et qui n'arrive pas à renouveler sa gamme d'avions. Malheureusement, il développe un triréacteur MD-11 directement concurrent du quadriréacteur d'Airbus A-340. Le « favori » serait plutôt Lockheed, qui ne fabrique plus d'avions civils et dont la chaîne d'assemblage de l'avion militaire cargo C-5 Galaxy, située en Géorgie, tire à sa fin.

En tout état de cause, un accord ne pourrait intervenir entre Airbus et l'un de ces deux avionneurs américain, que sur une version allongée de l'A-320, capable d'emporter une quarantaine de passagers de plus que les versions actuellement commercialisées (150 places en deux classes). La mise au point de ce nouvel avion coûterait de 200 à 700 millions de dollars. Le partenaire américain devra financer la recherche, le développement et l'outillage nécessaire à l'assemblage final et à la fabrication de certaines pièces. Les discussions en cours risquent donc de durer encore plusieurs mois.

ALAIN FAUJAS.

Principale banque d'affaires italienne

La Mediobanca va être privatisée

ROME
de notre correspondant

Au terme de plus de trois ans de débats et de négociations, le conseil d'administration de l'IRI, le grand holding public italien, a approuvé, le jeudi 21 janvier, un plan définitif de restructuration de Mediobanca, la principale et longtemps unique banque d'affaires du pays. La conséquence de cette réorganisation est que les grands groupes privés qui en sont membres vont devoir payer le prix de leur forte influence dans cet établissement.

Par le biais d'un syndicat de contrôle, ceux-ci, avec 6,5 % du capital, avaient en effet un pouvoir équivalent à celui du secteur public qui en possédait environ 57 % à travers trois banques nationalisées (Crédit commercial, Crédit italien, Banque de Rome).

Une formule célèbre résumait cette situation paradoxale : *« A Mediobanca, les actions se pèsent, elles ne se comptent pas. »*

Désormais, les actions se compteront ! Il a été décidé en effet que la part du secteur public et celle des grands groupes privés seraient désormais équivalentes : 25 % pour chacune des parties. Les 50 % restants seront proposés en Bourse au public.

Un nouveau syndicat de contrôle aura pour rôle désormais de prémunir les trois banques publiques et les douze grands partenaires privés contre toute tentative de prise en main extérieure à eux-mêmes. Les grands « privés » devront payer 1 300 milliards de lires (environ 6 milliards de francs) à leurs partenaires publics pour se hisser à leur nouveau niveau de participation.

Longtemps dirigé par M. Enrico Cuccia, Mediobanca a joué un rôle déterminant dans l'économie de la péninsule : à une époque où le recours à la Bourse était presque inexistant, l'établissement canalisait à bon compte d'importants fonds publics vers le secteur privé — en garantie de quoi les grandes entreprises lui ont remis d'importants paquets de leurs actions.

Le nouvel administrateur délégué de Mediobanca, M. Antonio Meccanico et M. Romano Prodi, président de l'IRI, ont expliqué que, dans la phase actuelle plus concurrentielle et plus ouverte de l'économie péninsulaire, Mediobanca devrait avoir pour objectif d'*« aider l'Italie à poursuivre sa modernisation industrielle et à jouer un plus grand rôle dans l'Europe de demain »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

ÉNERGIE

Britoil découvre un important gisement pétrolifère en mer du Nord britannique

La compagnie britannique Britoil a annoncé, mercredi 20 janvier, la découverte d'un nouveau champ pétrolifère important en mer du Nord britannique. Baptisé « Forth », ce champ est situé au nord-est d'Aberdeen, dans le bloc 9/23B. Il s'agirait, de l'avis des milieux spécialisés, de l'une des plus importantes découvertes faites dans cette province depuis le début de la décennie.

Ce nouveau champ contiendrait, en effet, selon la compagnie, des réserves récupérables de 200 millions de barils de pétrole et de 16,2 milliards de mètres cubes de gaz, soit, au total, un peu plus de 300 millions de barils d'équivalent-pétrole. Il se situerait donc dans la catégorie des champs importants découverts en mer du Nord au début des années 70, qui, comme le gisement de Murchinson (330 millions de barils de pétrole, 1,5 milliard de mètres cubes de gaz), contenaient en moyenne de 200 à 400 millions de barils de réserve. Au contraire, les gisements dits « marginaux » découverts depuis plusieurs années dans la zone ne contiennent en moyenne que 50 à 75 millions de barils, et, pour les plus gros, comme « Maureen » ou « Tern », au plus 175 millions de barils.

« Forth », bien qu'intéressant, ne se situe pas toutefois dans la catégorie des « géants », comme Ekofisk, qui contenait au total (avec plusieurs champs, il est vrai) quelque 1 970 millions de barils de pétrole et 2 500 milliards de mètres cubes de gaz.

Largement attendue par les milieux spécialisés, qui suivaient avec intérêt les forages conduits par Britoil, cette découverte éclaire d'un jour nouveau la bataille boursière engagée entre les groupes britannique BP et américain ARCO pour le contrôle de Britoil. La petite compagnie pétrolière, qui détient 70 % des parts de la concession (en association avec Hispanoil pour 25 % et Ranger pour 5 %), devrait, en effet, accroître ainsi nettement ses réserves, déjà considérables (un cinquième environ du total de la mer du Nord britannique), ce qui augmente la valeur de ses actifs. Hostile à la tentative de prise de contrôle de son grand rival britannique BP, la direction de Britoil a fait estimer récemment ses actifs par un cabinet d'experts indépendant, lequel a évalué ceux-ci à 3,5 milliards de livres (35 milliards de francs environ), soit 50 % de plus que le montant de l'offre de BP (2,27 milliards de livres).

V. M.

La « politique de l'indice »

EDF ne pourra pas augmenter ses tarifs au 15 février

EDF a perdu. Contrairement à ses espérances et aux dispositions normalement prévues dans son contrat de plan, l'établissement ne sera pas autorisé à augmenter ses tarifs le 15 février. La hausse des prix de l'électricité de 2,5 %, jugée nécessaire par la direction pour équilibrer les comptes en 1988, n'a certes pas été définitivement refusée mais elle a été repoussée de plusieurs mois (elle devrait intervenir vers le milieu de l'année) par les pouvoirs publics, qui en ont fait part ce vendredi 22 janvier au conseil d'administration.

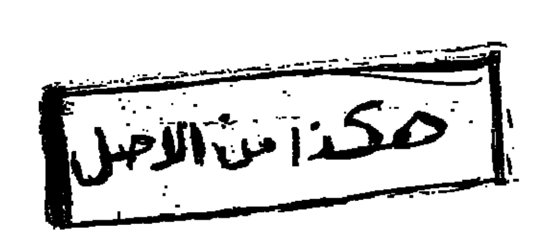
Ce report, dont on ne voit guère d'autre explication que celle de ne pas peser sur l'indice des prix de février avant l'élection présidentielle, va une nouvelle fois décevoir l'établissement, dont le président nous avait déclaré en novembre : *« Qu'on nous confisque la totalité des aubaines (...) et des efforts de la maison pour en faire bénéficier à court terme la clientèle, sans qu'un franc puisse servir au désendettement, me paraît excessif. La preuve en est que nous terminerons l'année à zéro. Ce n'est pas une politique sage. »*

Depuis la signature, le 24 octobre 1984, de son contrat de plan, EDF n'a en réalité pu l'appliquer qu'une fois : en 1985. Le contrat prévoyait en effet qu'*« une hausse des tarifs au 15 février de chaque année* (égale à l'inflation prévue moins 1 %) *devrait permettre d'atteindre l'équilibre des comptes sauf charges nouvelles imposées à l'établissement et affectant le compte d'exploitation »*. Or, après une hausse de 4,2 % en février 1985, EDF n'a depuis non seulement jamais été autorisée à augmenter ses prix mais a même été contrainte à trois reprises, en décembre 1985, en avril 1986 puis en février 1987, de baisser ses tarifs de 3 % environ.

Il est vrai que les conditions ont changé : le ralentissement du programme nucléaire a permis à l'établissement de faire une pause dans ses investissements tandis que la mise en route des centrales commandées au début de la décennie allégeait ses coûts de fonctionnement. De plus, la chute des cours du dollar et ceux du charbon ont considérablement réduit le coût des approvisionnements en combustibles, et la chute du billet vert, enfin, a allégé les charges financières, une part importante de la dette étant libellée en dollars.

Après avoir accumulé des pertes énormes, EDF a donc enregistré en 1985 et en 1986 des bénéfices, et devrait cette année frôler l'équilibre. Reste que l'établissement est l'entreprise la plus endettée de France, avec une dette de 220 milliards de francs (presque un quart du budget de l'Etat), et souhaite profiter d'une conjoncture favorable pour réduire cet endettement.

VÉRONIQUE MAURUS.



Économie

REPÈRES

Charbon

Le premier producteur ouest-allemand va supprimer 20 000 emplois

Ruhrkohle, le premier producteur de charbon en RFA, a annoncé son intention de supprimer vingt mille emplois d'ici à 1995. L'entreprise, filiale de la compagnie pétrolière Veba (37,1 %) et du producteur d'électricité VEW (30 %), avait enregistré 220 millions de pertes d'exploitation en 1986. Ruhrkohle va réduire progressivement de 10 millions de tonnes sa production annuelle (46 à 47 millions de tonnes), ce qui entraînera la fermeture de trois mines. Les suppressions d'emplois devraient se faire sans licenciements, par départ en préretraite et reconversions.

Le charbon ouest-allemand, jusque-là relativement épargné (notamment grâce à l'obligation faite aux compagnies d'électricité de s'approvisionner exclusivement en houille allemande), ne peut plus faire face à la concurrence. Les aides gouvernementales ont doublé depuis 1984 pour atteindre 10,3 milliards de deutschemarks l'an passé, et Bonn a dû changer de politique. Un plan a été mis sur pied qui prévoit la suppression de trente mille emplois d'ici à 1995 (sur cent soixante-cinq mille) et une réduction de la production de 12 à 15 millions de tonnes, les aides étant accrues mais orientées vers les départs sociaux.

Logement

310 100 mises en chantier en 1987

Selon le ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (statistiques Siclone), le nombre de logements mis en chantier en 1987, en progression de 4,9 % sur 1986, a atteint 310 100, franchissant mieux que prévu la barre « psychologique » des 300 000 logements. La progression des immeubles collectifs est de 4,2 %, tandis qu'elle est plus faible pour l'habitat individuel.

Dette

Rééchelonnement de la dette équatorienne

L'Equateur a obtenu de ses créanciers publics réunis au Club de Paris, le 20 janvier, un rééchelonnement portant sur 300 millions de dollars d'échéances, a indiqué le ministre des finances, M. Rodrigo Espinnosa. Pour la partie des paiements venant à échéance en 1987 (124 millions), un délai de huit ans, dont cinq de grâce, a été accordé. Pour celle due entre le 1er janvier 1988 et février 1989, les délais sont étendus à dix ans, dont cinq de grâce. Les participants au Club de Paris ont tenu compte des difficultés rencontrées par l'Equateur, dont les recettes pétrolières ont chuté de 20,7 % en 1987 après un effondrement de 49 % en 1986.

Défaillances d'entreprises

hausse de 10,7 % en 1987

Le nombre des défaillances d'entreprises a progressé de 10,7 % en 1987, dépassant le seuil des 30 000 pour atteindre 30 766 à la fin du mois de décembre dernier, contre 27 802 un an plus tôt.

Selon les dernières estimations de l'INSEE, en chiffres corrigés des variations saisonnières, le nombre de défaillances a augmenté de 34 % pour le seul mois de décembre 1987 (comparé à décembre 1986). Mais l'Institut affirme que *« la série des résultats a connu, depuis le milieu de l'année, de si fortes amplitudes d'un mois à l'autre, que l'interprétation en est rendue très difficile »*.

Sur l'ensemble de l'année, la hausse des défaillances est particulièrement forte (+ 16 %) dans le bâtiment et le génie civil, mais ce phénomène est dû à l'extension à l'artisanat du domaine d'application de la nouvelle législation sur les faillites, en vigueur depuis le 1er janvier 1986. Pour l'ensemble de l'industrie, la progression est de + 3,2 %, contre 9,3 % pour le commerce, + 10,9 % pour les hôtels, cafés, restaurants, + 16,9 % pour les transports et télécommunications, + 9,6 % pour les services aux particuliers et + 14,2 % pour les services en entreprises.

Légère détente sur les taux d'intérêt et raffermissement du dollar

Un léger vent de détente sur les taux d'intérêt et la poursuite de la petite guerre psychologique à laquelle se livrent les marchés monétaires et les responsables des principaux pays industriels ont permis au dollar de se raffermir. Il a suffit que la Réserve fédérale fasse connaître son intention d'intervenir pour que les cambistes, prudents, ne jouent plus momentanément la baisse du billet vert, le jeudi 21 janvier à Wall Street. Cette prudence était renforcée le lendemain à Tokyo par une nouvelle intervention de la Banque du Japon et permettait à la devise américaine de terminer la séance du vendredi 22 janvier à 127,70 yens, près d'un yen de plus que la veille.

Ce redressement se confirmait en Europe, où le dollar s'échangeait, dans la matinée du 21, à 127,75 yens, 1,67 DM et 5,63 FF, annulant les pertes de jeudi. La crainte de nouvelles opérations des Banques centrales avait été renforcée par les déclarations du ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, qui a appelé les opérateurs boursiers et les cambistes à ne pas réagir à toutes les *« petites phrases »*.

Une recommandation ne manquant pas de sel. M. Miyazawa faisait allusion aux propos du responsable américain pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, qui avait semé le trouble en indiquant que le commerce extérieur américain ne se redresserait pas de façon significative avant le second semestre.

Mais plus que ces déclarations, l'annonce par la Banque du Japon de sa volonté d'assurer de larges liquidités pour soutenir l'activité économique a été bien reçue. Entre le 18 et le 21 janvier, la Banque centrale nippone a injecté pour 1 400 milliards de yens (10,9 milliards de dollars) de liquidités dans le marché interbancaire. Elle s'est déclarée prête à laisser la masse monétaire progresser à un rythme annuel de l'ordre de 12 % au premier trimestre 1988 et à permettre une baisse des taux d'intérêt à court terme. Au moment où les Pays-Bas annoncent une nouvelle baisse de leur taux de l'escompte de 0,25 % pour le ramener à 3,25 % et où la Bundesbank assouplit ses objectifs monétaires, cette ouverture a été la bienvenue. Les banques japonaises ont immédiatement suivi en s'accordant, vendredi 22 janvier, sur une baisse de 0,2 % (à 5,5 %) de leur taux de base sur les crédits à long terme. Cette décision serait approuvée officiellement lundi 25 pour entrer en vigueur jeudi 28. Seul point noir actuellement au sein du système monétaire européen : la lire s'affaiblit après la décision de la Banque d'Italie d'abandonner les mesures provisoires de contrôle des changes prises l'été dernier pour freiner un mouvement spéculatif contre la monnaie.

Au grand soulagement de ses partenaires

La Bundesbank assouplit sa politique monétaire

Rituelle, la réunion du conseil de la Bundesbank sur les objectifs 1988 de sa politique a donné lieu, le jeudi 21 janvier, à un aménagement d'apparence technique, mais dont la portée est saluée avec soulagement par les partenaires de la RFA. Jouant la carte du pragmatisme au détriment des traditions, l'institut d'émission a rompu avec quatorze années de pratique méticuleuse et décidé d'évaluer sur une base beaucoup plus large la croissance monétaire.

Une décision délicate. Pour les Allemands, très attachés à l'image de gardien incorruptible de la rigueur bâtie depuis trente ans par la Bundesbank, l'indépendance et la crédibilité de l'institut d'émission avaient fini par être assimilées à cet exercice annuel : la définition de la croissance monétaire sur la base d'une estimation maximale et minimale d'un cadre sensé assurer une expansion économique raisonnable sans dérive inflationniste et dans lequel la politique du gouvernement, comme des partenaires sociaux, pouvait s'insérer.

Cette recommandation, politiquement contraignante, a joué son rôle jusqu'en 1986. Depuis lors, les objectifs de la Banque centrale ont été dépassés. La masse monétaire, dans sa définition de 1974, le « stock de monnaie » (1) de la Bundesbank, se révélait de moins en moins adaptée à un monde financier en pleine transformation et à un système monétaire international de plus en plus désorganisé. La fourchette de 3 % à 6 % fixée l'an dernier devenait rapidement un reproche constant pour les autorités monétaires ouest-allemandes, la hausse moyenne sur l'année atteignant 8 %, avec des pointes de 10 % durant l'été.

Fallait-il pour autant, comme des économistes réputés le préconisaient, abandonner purement et simplement une telle référence à la masse monétaire ? La prudence et la crainte de voir se lézarder la statue du Commandeur a poussé la Bundesbank au compromis. L'idée même d'objectifs à tenir est sauvegardée, et la fourchette de 3 à 6 % de 1987 reconduite pour 1988. Sur une base différente, puisque la référence sera désormais l'agrégat dit « M3 » incluant les billets en circulation, les dépôts à vue, les comptes à terme de moins de quatre ans et les comptes d'épargne. Sur cette base, la croissance monétaire de l'an dernier aurait à peine dépassé le plafond de 6 %.

Les critiques verront dans ce changement de définition une simple manœuvre pour réconcilier les faits et les intentions. Ceux-là mêmes qui reprochent souvent à la RFA de s'adapter laborieusement et tardivement aux réalités économiques mondiales ne manquent pourtant pas d'arguments pour défendre la décision de jeudi. A leurs yeux, l'idée même des conséquences inflationnistes inéluctables en période de forte croissance monétaire est à réviser à la lumière de nouveaux facteurs. En Allemagne fédérale notamment où l'inflation reste marginale (1 % en 1987, sans doute moins de 2 % cette année), la conjonction de taux d'intérêt bas et de hausse modeste des prix pousse les ménages comme les entreprises à préférer les liquidités, dont la circulation se ralentit et dont la masse augmente sans conséquence inflationniste. L'incertitude sur les taux de change ne fait qu'accentuer ce phénomène pour les sociétés. Quant à la politique d'interventions de la Bundesbank pour mettre un terme à la dépréciation du dollar et à ses conséquences néfastes pour les exportations et la croissance allemandes, elle n'accroît que provisoirement la masse monétaire.

Un prudent pragmatisme

On assisterait ainsi à de nouveaux types de comportements — à vrai dire mal cernés — allant à l'encontre des théories économiques classiques. Une évolution qui expliquerait notamment que, en dépit du dérapage de la masse monétaire depuis deux ans, l'inflation n'ait, jusqu'à présent, donné aucun signe de résurgence outre-Rhin. Les orthodoxes, comme le vice-président de la Bundesbank, M. Schlesinger, se méfient de telles analyses et estiment qu'à long terme les vieilles théories se révéleront toujours aussi exactes. Le président de l'institut d'émission, M. Pöhl, préoccupé de la faible expansion de l'économie allemande, semble prêt, pour sa part, à relever le défi, provisoirement tout au moins, et à assurer *« une demande interne soutenue »*, comme il l'a indiqué le 21 janvier. Quitte à resserrer les verrous du crédit si la moindre menace inflationniste grave se profilait à l'horizon.

En optant pour un prudent assouplissement, il ne fait d'ailleurs qu'emboîter le pas aux autres pays industriels. Voilà des mois que les pays jugés les plus « monétaristes » ont abandonné la masse monétaire comme clignotant essentiel de leur politique de régulation du crédit. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis en sont les exemples les plus frappants. Sans mésestimer l'importance du signal d'alarme que de tels agrégats peuvent apporter, chacun recherche l'indicateur le moins sensible à la volatilité des monnaies ou des comportements.

Une telle quête était particulièrement difficile pour la Bundesbank amenée à manœuvrer, sans perte de crédibilité interne, entre trois écueils : un laxisme, réel ou supposé, aux retombées inflationnistes, le « haut mal » en RFA ; un excès de rigueur inacceptable pour les Allemands, inquiets de voir leur croissance s'amenuiser ; un isolement sur la scène monétaire internationale dont la Bundesbank connaît mieux désormais les conséquences pour sa monnaie comme pour l'économie. Des écueils d'autant plus redoutables que les dissensions au sein de la coalition gouvernementale prennent de l'ampleur et que le contre-poison à l'inflation qu'ont constitué la chute du dollar et la baisse des cours des matières premières — notamment énergétiques — ne devrait plus jouer cette année.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Cette définition, adoptée au lendemain de l'instauration du flottement des monnaies, recouvre pour moitié les billets en circulation et pour moitié les réserves obligatoires des banques auprès de la Bundesbank — à pourcentage constant.

EN BREF

● **Reprise des vols entre Paris et l'aéroport de la City.** — Après enquête, l'administration britannique de l'aviation civile a décidé d'autoriser, à nouveau, les vols entre Paris et l'aéroport de la City de Londres. Inaugurée le 26 octobre, cette liaison permettait aux hommes d'affaires de se rendre dans des avions silencieux à atterrissage court, le Dash-7, jusqu'au cœur de Londres en une heure et quinze minutes. A la suite de plusieurs incidents ayant failli se traduire par des collisions, avec des planeurs notamment, l'administration décidait, le 18 décembre, de suspendre la liaison. La couverture radar ayant été améliorée, les vols de compagnies Eurocity Express et Brymon Airways sont à nouveau possibles. Brymon, associé avec Air France, a donc repris, le 20 janvier, ses rotations au rythme de six aller-retour par jour, du lundi au vendredi, et d'un aller-retour le samedi et le dimanche. Le prix du billet aller-retour s'élève à 2 240 F.

● **Recul de la CGT dans le premier collège à Renault-Billancourt.** — Lors des élections des délégués du personnel au centre industriel de Renault-Billancourt, le 19 janvier, la CGT a reculé dans le premier collège (ouvrier). Sur 5 834 inscrits (1 344 de moins qu'en 1987), il y a eu 4 580 votants (— 649) et 4 437 suffrages exprimés (— 612). La CGT a obtenu 55,21 % des inscrits (— 0,45 point) et 72,59 % des suffrages exprimés (— 6,54 points). Elle perd 8 sièges. La CFDT totalise dans ce premier collège 13,58 % des inscrits (+ 5,49 points) et 17,85 % des exprimés (+ 6,34). FO arrive en troisième position avec 4,37 % des inscrits (+ 0,92) et 5,75 % des exprimés (+ 0,84) devant une alliance CFTC-Syndicat indépendant Renault (SIR), qui a recueilli 2,90 % des inscrits et 3,81 % des exprimés. En 1987, la CFTC et le SIR avaient obtenu légèrement plus de voix en se présentant séparément.

● **Aide à la mobilité dans les zones de reconversion.** — Pour inciter les salariés, licenciés économiques, à quitter les zones de reconversion, une nouvelle aide publique a été instituée, a indiqué le ministère des affaires sociales, le 21 janvier. D'un montant qui pourra s'élever jusqu'à 30 000 F, et à 3 000 F par enfant à charge, cette somme viendra en complément de la somme fournie par les entreprises et modulée en fonction de leur taille. Elle sera accordée à toute personne qui se reclassera à plus de 50 kilomètres de son lieu de résidence dans les douze mois après son licenciement. Les zones et les taux seront déterminés par les ministres des affaires sociales et du budget, qui fixeront les éventuelles exonérations pour les entreprises.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Erratum

GRAND METROPOLITAN

Dans la lettre aux actionnaires de MARTELL parue dans les éditions du « Monde » du 21 janvier datées 22 janvier, il fallait lire en bas de l'encadré de la page : *« LES NOTES D'INFORMATION RELATIVES AUX OFFRES PUBLIQUES EN COURS ONT ETE PUBLIEES DANS LA PRESSE DU 19 JANVIER 1988. »*

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (CEA & Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 31 DECEMBRE 1987						
– Nombre d'actions en circulation	7.499.560	3.239.094	1.064.558	1.437.901	5.429.970	3.076.740
– Actif net total (en millions de F) réparti comme suit :	1.357,60	666,83	383,42	663,22	3.066,26	1.034,15
a) France :						
– obligations classiques et indexées	97,4 %	54,2 %	29,8 %	33,9 %	37,6 %	30,1 %
– obligations convertibles	néant	0,3 %	3,9 %	0,8 %	1,3 %	0,2 %
– actions	1,4 %	2,9 %	65,9 %	41,6 %	55,1 %	26,4 %
b) Etranger : actions et obligations	0,9 %	34,9 %	néant	20,2 %	6,3 %	43,2 %
c) Disponibilités	0,3 %	7,7 %	0,4 %	3,5 %	– 0,3 %	0,1 %
– Valeur liquidative de l'action (en F)	181,02	265,87	360,16	461,24	564,69	336,12
PERFORMANCES AU 31 DECEMBRE 1987 (dividende net réinvesti lors du détachement) Gain total :						
– sur une période de 5 ans (depuis le 31.12.82)	+ 96,8 %	+ 62,7 %	+ 194,5 %	+ 161,5 %	+ 178,8 %	+ 72,4 %
– sur une période de 10 ans (depuis le 31.12.77)	+ 265,9 %	+ 284,8 %	–	+ 464,– %	+ 569,8 %	+ 328,– %

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de la BANQUE WORMS
45, Boulevard Haussmann, 75009 PARIS (Tél. 42.66.90.10)
et dans ses diverses agences ainsi qu'auprès des conseillers UAP dûment habilités à cet effet.

média-finance

هكذا من الأصل

JOUR J+2

Pour gagner et préserver ses places aux tous premiers rangs, Matra met en œuvre une politique de recherche technologique avancée et une politique commerciale combative.

Matra est un grand groupe industriel à vocation internationale réaliste, rentable et indépendant.

Matra est une valeur de croissance. Depuis 1984, son chiffre d'affaires et ses bénéfices sont en augmentation.

Matra est une valeur de rendement. Chaque année depuis 12 ans ses actionnaires reçoivent un dividende.

Matra est une valeur d'avenir. En gagnant des contrats qui assurent le moyen et long terme, dans les secteurs les plus diversifiés et les plus porteurs, Matra prépare et conforte son avenir et celui de ses actionnaires.

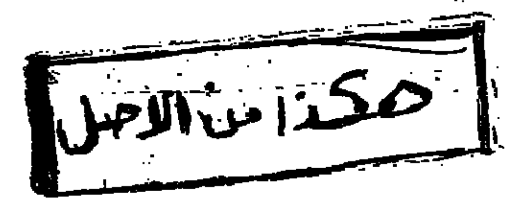
Les plus grandes entreprises européennes l'ont compris en choisissant de former le groupement d'actionnaires stables de Matra.

Prix de l'action: 110 F.

Du 20 au 27 janvier. Offre Publique de Vente des actions Matra.



Téléphonez au 47.30.42.42. Note d'information visée par la COB disponible auprès des intermédiaires financiers.





Marchés financiers

Tout en enregistrant une reprise sur le livret A

L'Ecureuil veut poursuivre sa diversification

Reprise du livret A et poursuite de la diversification : tels ont été les deux faits saillants pour le réseau Ecureuil en 1987, *« une année très satisfaisante »*, selon M. Jean-Pierre Thiolon, président du directoire du Cencep, organisme qui fédère l'ensemble des Caisses d'épargne.

Le livret A, ce placement simple, sûr et fiscalement avantageux, a retrouvé les faveurs des Français, sans excès cependant. Le montant total des fonds sur livrets A dans les Caisses d'épargne a augmenté en 1987 de 3,7 % (atteignant 444,5 milliards de francs à la fin de l'année). Présentant, jeudi 21 janvier, les résultats des trois cent soixante-quatre caisses du réseau Ecureuil, M. Jean-Pierre Thiolon a cependant souligné que cette progression n'avait *« rien d'exceptionnel »*. L'encours, qui avait diminué en 1986 (de 0,5 %), avait augmenté à un rythme équivalent en 1984 et 1985.

Cette reprise du livret A, sensible en particulier au cours du second semestre 1987, ne traduit pas une panique des épargnants à la suite de la crise boursière de l'automne, même si, reconnaît M. Thiolon, *« les formes d'épargne les plus sûres connaissent un regain d'intérêt »*. En fait, en 1987, les retraits nets sur livrets A ont encore été supérieurs aux dépôts (de 2,7 milliards de francs), l'augmentation de l'encours global (de 15,8 milliards) provenant d'une capitalisation des intérêts (pour 18,5 milliards).

Mais au-delà du redressement « relatif » du livret A, M. Thiolon a surtout insisté sur la diversification en cours du réseau des Caisses d'épargne. Globalement, les dépôts de la clientèle se sont accrus en 1987 de 49 milliards de francs (à 743 milliards), soit une hausse de 6,4 %. Les deux tiers de l'activité nouvelle ont porté sur d'autres formes de placements que le livret A (comptes *titres, comptes chèques*, FCP, emprunt Ecureuil...).

Les Caisses d'épargne ont également considérablement accru leur activité de prêts. Le montant total des engagements de crédits a doublé l'an dernier, atteignant à la fin de 1987 58 milliards de francs. Les crédits aux particuliers (consommation, habitat...) ont augmenté de 35 %, les nouveaux prêts aux collectivités locales ont atteint 20 milliards de francs. Enfin, les crédits bancaires aux artisans, commerçants et petites et moyennes entreprises sont passés de 540 millions de francs en 1986 à 2,4 milliards en 1987.

Au total, le produit net bancaire du groupe aura progressé l'an dernier de 25 %, ce qui devrait permettre, d'après M. Thiolon, aux caisses de *« dégager en 1987 un résultat net d'exploitation consolidé sensiblement supérieur à celui de 1986 »* (3,1 milliards de francs). Pour 1988, le président du directoire a mis l'accent sur *« l'enjeu que constitue pour l'Ecureuil le marché de la retraite avec, notamment, la diffusion du PER (Plan épargne retraite) Ecureuil et sur la nécessité de l'ouverture de la clientèle des PME »*.

Marceau-Investissements acquiert 10 % du numéro un mondial des isolateurs en verre

Marceau-Investissements, société de portefeuille créée et dirigée par M. Georges Pébereau, ancien PDG de la CGE, vient d'acquérir 10 % de la société italienne Fidenza Vetraria, deuxième producteur mondial d'isolateurs en verre il y a peu, qui a racheté récemment la société française Caraver, numéro un mondial dans ce domaine. La nouvelle entité devrait réaliser en 1988 un chiffre d'affaires de 300 milliards de lires (1,35 milliard de francs) et représenter de 65 % à 70 % du marché mondial de l'isolateur.

Cette acquisition, de l'ordre de 43 millions de francs, porte à 550 millions de francs environ le portefeuille de Marceau-Investissements, qui dispose encore de 800 millions de francs de disponibilités après sa récente augmentation de capital. Parmi les achats de l'exercice en cours, qui sera clos le 30 juin 1988, figurent des participations dans les noyaux durs de Suez (120 millions de francs), de la Société Générale (120 millions de francs), dans le CCF (45 millions de francs), dans la filiale américaine de Perrier (72 millions de francs), dans les alcools Marnier-Lapostolle (54 millions de francs), plus diverses participations : champagne Laurent Perrier, Franciaplex (stores en plastique), IDI.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PENARROYA

En réponse à la proposition qui lui avait été présentée par IMETAL, le conseil d'administration a, en sa séance du 19 janvier 1988, agréé un projet de résolution concernant l'émission de 800 000 bons de souscription d'actions Penarroya en contrepartie d'un abandon de créance de 80 millions de francs : la durée de conversion de ces bons en actions au prix de 55 francs par action a été fixée à cinq ans.

L'assemblée générale extraordinaire sera appelée à statuer sur un ordre du jour ainsi complété, sur première convocation le 5 février ou le 15 février sur seconde convocation.

Le conseil a, d'autre part, approuvé un accord de principe intervenu avec Cogema en vue de l'acquisition par cette dernière des intérêts de Penarroya dans le domaine de l'or en Limousin (participation de 69 % dans la SNC Le Bourneix et dans les recherches de Gareitlas-Lecuras essentiellement) : l'opération, qui a lieu dans le cadre du programme de cession d'actifs de Penarroya, est soumise à ratification par les conseils d'administration des sociétés concernées.



COMPAGNIE LEBON

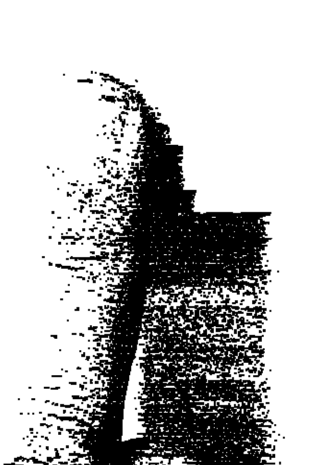
Au cours de sa séance du 19 janvier 1988, le conseil d'administration de la Compagnie Lebon a mandaté son président pour engager des négociations avec la CFAO et pour proposer, lors d'une réunion prochaine du conseil d'administration, les conditions qui permettraient à celle-ci d'accroître sa participation dans le capital de CDME dans la limite de 34 %.



BOURSE :

Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille

36.15 TAPEZ **LEMONDE**



NEW-YORK, 21 janv. ↑

Incertaine

La Bourse de Wall Street a résisté jeudi 21. Une demande sélective a contenu le déclin du marché, permettant à l'indice Dow Jones de clôturer en légère hausse de 0,17 point, à 1 879,31. Le volume des échanges était relativement faible, 158 millions d'actions ont changé de mains au cours de la séance, contre 182 millions la veille. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 791, contre 725, et 429 titres ont été inchangés.

La stabilisation du dollar a favorisé une demande sur des titres tombés à des niveaux attrayants. Cependant, à plus long terme, les investisseurs craignent toujours que le processus du krach d'octobre ne soit en cours. Les prises de bénéfices sporadiques, depuis que l'indice est passé au-dessous de la barre des 2 000, prouvent la réserve des opérateurs.

Un projet de suspension des transactions, en cas de fluctuation de cours trop importante sur un titre, devrait pouvoir les rassurer pour l'avenir. Cette proposition, qui pourrait conduire à la plus importante réforme du fonctionnement de la Bourse depuis le 19 octobre, sera examinée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du New York Stock Exchange, le 4 février prochain. Une protection de ce type existe déjà sur de nombreux marchés, et à Paris en particulier. Pour l'instant, à New-York, les cotations sont temporairement arrêtées lorsque le déséquilibre entre les ordres de vente et d'achat est trop important dans le cas, par exemple, d'une annonce de prise de contrôle d'une société.

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 21 janv.
Alcoa	41 3/4	42
Allegis (ex-UAL)	72 1/8	72 1/2
A.T.T.	27 7/8	27 1/2
Boeing	42 1/8	41 1/2
Chase Manhattan Bank	21 1/8	21 1/2
Du Pont de Nemours	78 1/8	77 1/4
Eastman Kodak	48 1/2	49
Exxon	38 1/2	38 7/8
Ford	40 1/2	41 3/4
General Electric	43 1/2	43 1/8
General Motors	61 3/8	60 7/8
Goodyear	57 1/4	56 1/2
I.B.M.	110	110 7/8
I.T.T.	46	45 3/8
Mobil Oil	39 1/2	40 1/4
Pfizer	51 1/4	50 7/8
Schlumberger	29 1/4	29
Texaco	38 1/8	38
Union Carbide	20 1/4	20 1/8
U.S.X.	30 1/2	30 3/4
Westinghouse	48 3/4	48 3/8
Xerox Corp.	55 7/8	55 7/8

PARIS, 22 janvier ↓

Débandade

Le nouveau mois boursier de février démarre sous le signe de la baisse. La légère amélioration (+ 0,4 %) enregistrée en début de séance aura été éphémère. Dès 11 heures, la tendance s'inversait. Le mouvement s'accélérait durant les transactions officielles et descendait jusqu'à – 2,4 %. Sous la pression des investisseurs institutionnels, appelés à la rescousse, l'indicateur de tendance revenait à – 1,5 %. Mais sous les lambris, le pessimisme s'accroît proportionnellement au gonflement des ordres de vente en provenance de la clientèle particulière. *« Les petits porteurs paniquent*, se bornait à constater un commis, *et rien ne peut les rassurer. »*

Ainsi, même l'annonce de l'excellente performance de Saint-Gobain en 1987 n'a eu aucun effet. Le titre est resté stable. Ce qui peut être considéré comme une performance dans la situation actuelle. La SCOA n'en finit pas de se déprécier. Après 32 % de baisse jeudi, elle perdait à la veille du week-end 11,55 %. Les Avions Dassault piquaient du nez avec une perte de 8,51 %, suivis par La Lyonnaise des Eaux, Raffinage et Exor. Le massacre, quant à lui, se poursuivait sur le second marché (voir *le Monde Affaires*). Quelques rares hausses étaient néanmoins enregistrées, dont Eurotunnel. Le titre réagit positivement à l'arrivée prochaine du tunnelier qui commencera à creuser dans la craie.

Sur le MATIF, le contrat de mars continuait à s'apprécier + 0,55 à 99,50. Depuis le milieu de la semaine, le volume des transactions s'est subitement gonflé pour dépasser les 2 milliards de francs. Les ordres des ventes des particuliers constituent une large part du volume, beaucoup préférant se désengager avant un éventuel krach. Vendredi, à l'issue des transactions, beaucoup de professionnels broyaient du noir. 10 % de baisse en janvier, et près de 2 % pour le premier jour de février. De quoi faire réfléchir de nombreux « petits porteurs » durant leur week-end.

LONDRES, 21 janvier ↓

Irrégulière

La Bourse de Londres a évolué irrégulièrement à la baisse dans une ambiance tendue et dominée par l'affaiblissement du dollar. L'indice FT des valeurs industrielles terminait en baisse de 5,2 points, à 1 404. Le volume des transactions a augmenté à 25 150, contre 23 393 mercredi. L'annonce d'un gonflement des prêts bancaires en décembre, qui a atteint 4,9 milliards de livres, soit le record de juillet dernier, a aussi contribué à la baisse.

Du côté des OPA, le groupe BAT a enregistré un recul important après l'annonce du rejet de son offre de rachat de l'américain Farmers Group.

Les valeurs exportatrices ont été affectées par le repli du dollar et par l'évolution erratique de Wall Street à son ouverture. Le secteur de la distribution est resté ferme, ainsi que celui de la pharmacie. Les fonds d'Etat ont gagné près d'un demi-point par endroit, tandis que les mines d'or demeuraient inchangées. Enfin, parmi les pertes notables, on notait celles des actions de firmes industrielles, des électroniques et des bancaires.

TOKYO, 22 janvier ↑

Redressement

Pour la première fois depuis le début de la semaine, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse vendredi 22. L'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles a gagné *166,32 points, à 22 876,58 points. La* veille, il avait cédé 132,88 points. C'est une fois de plus grâce à la devise américaine en hausse sur le marché des changes. Le volume des transactions a atteint 158,08 millions de titres, contre 181,66 millions à la séance précédente.

Le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, a lancé un appel au calme vendredi, en s'adressant aux opérateurs boursiers, qui réagissent trop vivement aux déclarations des différents responsables internationaux. Il faisait allusion à la réaction aux propos du représentant de la Maison Blanche pour le commerce, selon lesquels une réduction du déficit commercial ne serait pas attendue avant la seconde moitié de l'année, et qui avait *entraîné une déprime des marchés* financiers.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 22 jan.
Akaï	485	470
Bridgestone	1 200	1 190
Canon	950	943
Fuji Bank	3 100	3 120
Honda Motors	1 320	1 330
Matsushita Electric	2 220	2 200
Mitsubishi Heavy	537	534
Sony Corp.	4 740	4 700
Toyota Motors	1 870	1 850

FAITS ET RÉSULTATS

● ***Saint-Gobain : résultat net* en hausse de 90 % en 1987.** – Les ventes du groupe Saint-Gobain ont enregistré, en 1987, une baisse de 1 %, à 76,9 milliards de francs, due principalement au *recul des activités d'entreprises* et de services. Le résultat d'exploitation est voisin de 6 milliards (+ 54 %), et le résultat total atteint 3,75 milliards (+ 83 %), après, notamment, des amortissements (*3,25 milliards*) et des provisions (0,6 milliard) du même ordre qu'en 1986, des frais financiers nets (1,36 milliard) en forte diminution (– 21 %) et des impôts (2,1 milliards) en forte augmentation. Le résultat net (part du groupe) atteint 2,75 milliards (+ 90 %).

Cette progression est due à la fois à la forte amélioration des résultats des activités industrielles (69 % des ventes) et à la réduction des pertes dans les activités d'entreprises et de services (31 % des ventes), de 382 millions en 1986 à 145 millions en 1987. Toutes les branches du groupe ont progressé, 1987 enregistrant, en particulier, un très bon résultat des sociétés industrielles françaises, qui contribuent pour 33 % au résultat net. L'autofinancement du groupe est de 6,44 milliards de francs (+ 20 %) pour des investissements industriels de 4,4 milliards, en hausse de 15 %.

● **Suez détient plus de 5 % du capital de Sodexho.** – La Compagnie financière de Suez a annoncé, jeudi, que sa participation dans la société Sodexho a dépassé le seuil des 5 %. *Cette firme, spécialisée* dans la restauration collective, a réalisé, en 1987, un bénéfice net consolidé part du groupe de 96,157 millions de francs, en hausse de 23 %.

● **Framatome renforce ses prises de participation.** – Framatome a informé, le 21 janvier, la Chambre syndicale des agents de change qu'elle avait porté à 11,96 % sa participation dans la société Souriau (connecteurs) et à 20,03 % sa participation dans la SFIM (instrumentation). Deux investissements conformes à la stratégie de diversification de Framatome hors du secteur nucléaire, aujourd'hui saturé.

● **Penarroya vend ses mines d'or à la Cogéma.** – Dans le cadre de son programme de cession d'actifs engagé depuis 1985-1986, le groupe Penarroya a décidé de céder ses mines d'or du Bourneix (Limousin) à la Cogéma, qui deviendra, pour la *première fois, producteur de métal* jaune dans l'Hexagone. D'autre part, Penarroya va bénéficier d'un abandon de créances de 80 millions de francs de la part de sa maison mère, le holding Imetal, en contrepartie de l'émission de 800 000 bons de souscription d'actions Penarroya. La durée de conversion des bons en actions, au prix de 55 F l'unité, a été fixée à cinq ans. Depuis la distribution d'actions Penarroya par Imetal, la part du holding dans le capital de Penarroya est revenue de 33 % à 14 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	720	670 o
Alain Manoukian	167 20	160 50 o
Arnault & Associés	305	300
Asystel	265	258
B.A.C.	420	405
B. Demachy & Assoc.	347 60	347 60
B.I.C.M.	650	650
B.I.P.	398 10	399
Bolloré Technologies	665	665
Buitoni	601	601
Câbles de Lyon	835	....
Calberson	578	....
Canal Plus	372 50	371
Cardif	995	985
C.D.M.E.	842	875
C. Equip. Elect.	288	....
C.E.G.I.D.	408 80	392 50
C.E.G.E.P.	130	....
C.E.P.-Communication	800	805
C.G.I. Informatique	456	450
Ciments d'Origny	351 40	350
C.N.I.M.	246	240
Concept	200	200
Conforama	408	391 60
Dafsa	140	137
Dauphin O.T.A.	2801	2500
Devanlay	1180	1133 o
Deville	650	650
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	94	92
Elect. S. Dassault	312	305
Elysées Investiss.	17	17
Expand	350	336
Filipacchi	285 50	286 50
Finacor	395 50	427 70
Guintoli	525	504 o
Guy Degrenne	681	654
I.C.C.	220	225
IDIA	150	150
I.G.F.	90	90
IN2	92 20	88 50 o
Int. Metal Service	160	160
La Commande Electro.	213	209
Le gd livre du mois	162 10	162 10
Loca Investissement	240 10	240
Locamic	150	150 20
Manutan	240	223 50 o
Merlin Immobilier	280	270
Metallurg. Minière	112 30	102 50 o
Métrologie Internat.	262	251 50 o
Métroservice	109	109
M.M.B.M.	420	410
Molex	184	189
Navale-Delmas	498	478
Olivetti-Logabax	165	158 40 o
Om. Gest.Fin.	264	....
Peux Bateau	120	124 80
Petrofigaz	245 30	....
Pier Import	150	145
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100 20
Razel	611	601
St-Gobain Emballage	1000	1001
St-Honoré Matignon	120	120
S.C.G.P.M.	119 10	111 o
Segin	240	230 40
Sema-Metra	366	360
S.E.P.	808	800
S.E.P.R.	920	905
Sligos	800	789
S.M.T.Goupil	176 80	180
Sodexho	553	538
Sofibus	355 50	351
Supra	217	215
TF 1	165	168
Union Financ. de Fr.	341 20	....
Valeurs de France	299 90	294 80

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 21-1-88 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1100	71	126	–	–	110	150	–	–
Paribas	280	18	33	38,80	–	18	30	–	–
Peugeot	1000	32	70	–	–	170	–	–	–
Thomson-CSF	136	9	13	–	–	18,50	20,50	–	–
Elf-Aquitaine	240	17	27,50	–	–	20	32	–	–
Midi	1100	16	128	–	–	160	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 janv. 1988
Nombre de contrats : 62 978

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	99,05	97,80	97,45	–
Précédent	98,75	97,55	97	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↑

Le dollar était plus ferme, vendredi 22, sur les marchés des changes. Dans une ambiance très calme, il regagnait du terrain à Tokyo, et clôturait à 127,70 yens, *contre 126,80 yens la veille*. A Paris, il affichait 5,63 F, contre 5,6035 F au fixing de jeudi.

FRANCFORT	21 janv.	22 jan.
Dollar (en DM)	1,6625	1,6700

TOKYO	21 janv.	22 jan.
Dollar (en yens)	126,80	127,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 jan.) ...... 7 3/16-7 5/16 %
New-York (21 janv.) .. 6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	92,5	90,9
Valeurs étrangères	102,2	100,8
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	263,5	256,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	20 janv.	21 janv.
Industrielles	1 879,14	1 879,31

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	20 janv.	21 janv.
Industrielles	1 409,2	1 404
Mines d'or	281,3	279,9
Fonds d'Etat	88,35	88,59

TOKYO

	21 janv.	22 janv.
Nikkeï Dow Jones	22 710,26	22 876,58
Indice général	1 807,13	1 821,51

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6310	5,6340	+ 18	+ 32	+ 65	+ 90	+ 260	+ 340
$ can.	4,3975	4,4035	– 58	– 33	– 75	– 40	– 125	– 25
Yen (100)	4,4060	4,4120	+ 114	+ 139	+ 265	+ 305	+ 870	+ 970
DM	3,3700	3,3740	+ 108	+ 127	+ 240	+ 270	+ 765	+ 845
Florin	3,0010	3,0040	+ 79	+ 83	+ 175	+ 195	+ 575	+ 635
FB (100)	16,1300	16,1450	+ 110	+ 200	+ 335	+ 470	+1 175	+1 625
FS	4,1510	4,1565	+ 207	+ 227	+ 420	+ 455	+1 135	+1 235
L (1 000)	4,5850	4,5900	– 135	– 90	– 255	– 185	– 635	– 515
£	10,0485	10,0595	– 115	– 65	– 180	– 110	– 430	– 230

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 3/16	7 5/16
DM	2 7/8	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 7/8	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 3/8	6 11/16	6 3/8	6 11/16	6 9/16	6 7/8
F.S.	0 1/4	0 3/4	1 3/8	1 1/2	1 1/2	1 5/8	2 9/16	2 11/16
L (1 000)	9 3/8	10	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 7/8	10 7/8	11 1/4
£	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	9	9 1/8
F. franç.	7	7 1/2	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 11/16	8 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

BOURSE DU 22 JANVIER

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4000	C.N.E. 3%	4000	3955	3955	− 1 13
1023	B.N.P. T.P.	1023	1005	1019	− 0 39
984	C.C.F. T.P.	984	945	945	− 1 96
1030	Créd. Lyon. T.P.	1030	1030	1030	....
1240	Renault T.P.	1235	1200	1198	− 2 99
1643	Rhone-Poul. T.P.	1543	1495	1495	− 3 10
1250	St-Gobain T.P.	1275	1275	1273	− 0 15
1112	Thomson T.P.	1112	1112	1112	....
280	Accor	283	280 20	282 50	− 0 18
380	Agence Havas	378 50	375 10	375 10	− 0 27
425	Air Liquide	430	422	426	− 0 93
1800	Alcatel	1817	1794	1794	− 1 27
1020	Alc. Superm.	1025	....	....	....
179	A.L.S.P.I.	172	175	170	− 1 16
180	Alsthom ★	190	199	199 90	+ 5 21
1550	Arjom. Prioux	1550	1545	1570	+ 1 29
245	Avenutais-Rey	247	254	254	+ 2 83
670	Aux. Entrepr. ★	675	700	690	+ 2 22
620	Av. Dassault ★	670	669	620	− 7 46
250	BAFIP	252	255	255	+ 1 19
280	Bail-Equipem. ★	264	280	256	− 3 03
930	Bail Investiss.	925	925	925	....
200	B.R.P. C.I.	202	198	204	+ 0 99
320	Cie Bancaire ★	325	327	314 10	− 3 35
235	Bazar H.-V.	237 90	246	243	+ 2 14
290	Béghin-Say ★	302	304	304	+ 0 66
480	Berger (Bal)	479	479	479	....
450	Bic ★	440	455	440	....
665	B.I.S.	665	680	656	− 1 35
1850	Bongrain S.A.	1850	1860	1855	+ 0 27
760	Bouygues ★	770	775	758	− 1 56
51	B.P. France ★	50	50 80	48 60	− 2 80
3970	B.S.N. ★	3990	4000	3969	− 0 53
1310	Cap Gem. S. ★	1319	1300	1252	− 5 08
970	Carnaud	976	981	980	+ 0 51
2300	Carrefour ★	2300	2281	2250	− 2 17
109	Casino	113	108 10	107 20	− 5 13
94	Casino A.D.P.	95	95	93 10	− 2
965	C.C.M.C.	953	920	920	− 3 46
630	Cetelem	605	601	571	− 5 62
495	Cerus	495	475	479	− 3 23
1090	C.F.A.O.	1078	1043	1065	− 1 20
193	C.G.E.	195 50	186	189	− 3 32
645	C.G.I.P. ★	659	660	648	− 1 67
620	Chargeurs S.A. ★	624	630	618	− 0 96
705	Ciments franç. ★	730	740	709	− 2 88
390	Club Méditerr. ★	351 10	358	363	+ 3 38
154	Codetel ★	153	154	158 50	+ 3 59
300	Colimeg	311	310	299	− 3 86
1600	Coles	1630	1560	1560	− 4 29
178	Compt. Entrepr.	167	165 80	159	− 4 79
480	Compt. Mod. ★	495	505	470	− 5 05
820	Créd. Foncier	830	817	820	− 1 20
340	Crédit F. Imm.	341	360	360	+ 5 57
94	C.C.F.	96	94	95 80	− 0 21
465	Créd. Lyon. (CI)	485	455	480	− 1 03

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
600	Crédit Nat. ★	824	825	824	....
118	Crouzet ★	120	121	118	− 1 67
1520	Damart S.A.	1525	1510	1510	− 0 98
270	Darty ★	285	288 20	279 30	− 2
230	Darty (DP)	231	235	230	− 0 43
1040	De Dietrich	1051	1080	1065	+ 1 33
171	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	171	168	168	− 1 75
390	D.M.C.	397 90	404 80	395	− 0 70
230	Drouot Assur.	230	230	230	....
1180	Docks France ★	1209	1209	1200	− 0 74
430	Dumez ★	455	449	426 20	− 6 33
855	Eaux (Gén.)	970	971	939	− 3 20
945	Ecco ★	950	978	921	− 3 05
560	Electrofinancière	559	541	541	− 3 22
230	Elf-Aquitaine	234 80	237	233	− 0 76
205	— (certific.)	205	209	209	+ 1 95
400	Epeda-B-Faure	400	392	392	− 2
1950	Essilor	2000	1970	1953	− 2 35
1280	Essilor int. (DP)	1358	1311	1310	− 3 53
235	Esso S.A.F. ★	242	251	251	+ 3 72
1180	Eurafrance	1115	1130	1128	+ 1 17
720	Eurocom ★	730	730	721	− 1 23
2070	Euromarché	2100	2139	1970	− 6 19
340	Europe n° 1 ★	347 90	356 50	342 50	− 1 52
24	Eurotunnel ★	24 50	25 25	25 25	+ 3 06
810	Exor ★	798	789	772	− 3 26
390	Facom	389 50	400	393	+ 0 90
835	Fichet-Bauche	838	820	820	− 2 15
215	Fimalac ★	212	213 90	213	+ 0 47
66	Fives-Lille	63 50	60	60	− 5 51
830	Fromageries Bel	820	800	790	− 3 66
680	Gal. Lafayette ★	661	645	620	− 6 20
198	Gascogne	200	205	210	+ 5
910	Gaz et Eaux	921	933	920	− 0 11
280	Géophysique ★	258	270 50	268	+ 3 91
420	Gerland	435	....	....	....
330	GTM-Entrepose	327	340	327	....
395	Guyenne-Gas. ★	390	391	395	+ 1 28
1610	Hachette ★	1600	1598	1575	− 1 56
405	Hénin (La)	404	410	400	− 0 99
970	Hutchinson	976	952	953	− 2 36
123	Imétal	123	125 50	125 90	+ 2 36
290	Imm. Plaine-M.	300	304 50	287	− 4 33
850	Ingénico	850	838	835	− 1 76
2520	Inst. Mérieux	2530	2500	2400	− 5 14
530	Interbail ★	538	529	534	− 0 93
620	Intertechnique	577	595	570	− 1 21
660	J. Lefebvre	670	680	651	− 2 84
850	Lab. Bellon	860	841	847	− 1 51
1020	Lafarge-Coppée	1039	1070	1025	− 1 34
1380	Lebon ★	1415	1406	1435	+ 1 41
1900	Legrand ★	1935	1905	1908	− 1 40
1570	Legrand (DP) ★	1570	1570	1559	− 0 70
320	Leroy-Somer ★	326	335 50	335	+ 2 76

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1370	Lesieur	1370	1275	1317	− 3 87
770	Locabail Immob.	751	741	764	+ 1 73
340	Locafrance ★	335 60	339 90	340	+ 1 31
910	Locindus	950	921	930	− 2 11
163	Lochaire	165	163	165	....
1500	L.V.M.H. ★	1525	1555	1534	+ 0 59
1030	Lyon. Eaux ★	1040	1040	976	− 6 15
30	Mais. Phénix	30	31	32 40	+ 8
270	Majorette (Ly)	270	263	260	− 3 70
190	Mar. Wendel ★	200	202	196	− 2
3160	Martell	3160	3170	3170	+ 0 32
1485	Matra	1465	....	....	....
1200	Merlin-Gerin ★	1290	1295	1284	− 0 47
155	Michelin	156 80	158 60	153 50	− 2 09
970	Midi (Cie)	1009	1010	970	− 3 86
165	Midland Bk SA ★	162	162	162	....
380	Min. Salsig. (Ma)	380	393	393	+ 3 42
21	M.M. Penarroya	20 05	21 50	22	+ 9 73
38	Moulinex	38	37 80	37 40	− 1 58
600	Navig. Mixtes	600	605	603	+ 0 50
85	Nord-Est	85	85 80	89 10	+ 4 82
280	Nordon (Ny)	282	....	....	....
275	Nouvelles Gal.	283	270	280	− 1 06
560	Occid. (Gén.) ★	573	568	570	− 0 52
840	Omn.F.Paris	840	820	820	− 2 38
191	Olida-Caby	191	205	205	+ 7 33
245	Opfi-Paribas	254	250 10	245	− 3 54
2330	Oréal (L')	2400	2351	2328	− 3
270	Paribas	275	275 80	274 50	− 0 17
285	Paris-Réesc. ★	280	284	281	+ 0 36
530	Pechelbronn ★	555	560	535	− 3 60
198	Penhoet	185	191	195	+ 5 41
....	Pernod-Ricard ★	....	619	600	....
820	Peugeot S.A.	835	845	834	− 0 11
....	Poclain	....	....	....	....
390	Poliet	389	380	380	− 2 31
590	P.M. Labinal	590	605	605	+ 2 54
2200	Presses Cité ★	2179	2179	2169	− 0 46
1160	Prétabail Sic.	1165	1155	1145	− 1 72
490	Primagaz	480	490	489	+ 1 88
340	Printemps ★	338	341	321	− 5 03
1320	Promodès	1340	1425	1330	− 0 75
740	Radiotechn.	755	736	744	− 1 46
70	Raff. Dist. Total	70	65 10	66	− 5 71
1870	Redoute (La) ★	1910	1950	2000	+ 4 71
256	Robur financière	256	250	250	− 1 96
540	Roussel-Uclaf	550	542	542	− 1 45
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3250	3120	3120	− 4
145	Sade	145	....	....	....
1210	Sagem ★	1290	1270	1200	− 6 98
390	Saint-Gobain	389 50	413	388	− 0 37
965	St-Louis	965	980	978	+ 1 35
850	Salomon	850	850	850	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
425	Salvepar	425	....	....	....
445	Sanofi ★	470	478	465	− 1 06
340	S.A.T. ★	315	320 20	318	+ 0 95
26	Saulnes-Chât. (S)	26 50	26 15	26 15	− 1 32
720	Saupiquet (Na)	720	720	720	....
230	Schneider ★	243	243	240	− 1 23
48	S.C.O.A.	44 60	44 10	39 50	− 11 43
505	S.C.R.E.G.	506	472	477	− 5 73
550	Seb ★	555	548	540	− 2 70
415	Sefimeg ★	410	403	408 90	− 0 27
990	S.F.I.M.	998	1000	960	− 3 81
22	S.G.E.	22	22 90	21 50	− 2 27
255	Signaux ★	262 20	275	260	− 0 84
765	Silic	745	760	744	− 0 13
555	Simco-U.P.H. ★	555	543	540	− 2 70
315	Simnor (Li)	315	315	315	....
640	Skis Rossignol	630	650	630	....
695	Simnico	720	707	707	− 1 81
275	Société Générale	275	269	269	− 2 18
165	Sodecco	165	165	165	....
150	Sodero (Na)	150	150	150	....
1890	Sodexho ★	1844	1844	1800	− 2 39
86	Sogerail (Ny)	86	....	....	....
225	Sogerap	212	220	218	+ 2 83
1850	Somm.-Allib. ★	1900	1870	1844	− 2 95
520	Source Perrier	518	501	503	− 2 90
565	Sovac ★	549	555	530	− 3 46
285	Spie-Batignol.	286	293	293	+ 2 45
325	Strafor ★	316 50	329	315	− 0 47
230	Suez	228	228	228	....
240	Synthélabo ★	249	247	249	....
570	Talcs Luzenac	570	569	569	− 0 18
2990	Tél. Elect.	3000	3006	3015	+ 0 50
119	Thomson-C.S.F.	122 20	122 60	121	− 0 97
340	Total (CFP) ★	348	350	343 20	− 1 38
68	— (certific.)	69 90	70	69 90	....
690	T.R.T. ★	690	720	705	+ 2 17
340	U.F.B.	335	348	336 10	+ 0 33
545	U.I.C. ★	542	555	540	− 0 37
545	U.I.F. ★	545	545	540	− 0 92
845	U.I.S.	840	847	850	+ 1 19
133	U.C.B. ★	130	126	127 80	− 1 69
720	Unibail	740	730	730	− 1 35
345	Valéo	346	323	331	− 4 34
33	Vallourec	33	35 85	35 85	+ 8 64
245	Via Banque	248	254	248	....
510	Elf-Gabon	510	515	515	+ 0 98
98	Amax Inc.	98	102 50	102 50	+ 4 59
140	Amer. Express	141 50	142 50	142 10	+ 0 42
156	Amer. Teleph.	151	156 50	156 50	+ 3 64
90	Anglo Amer. C.	89 50	91 40	91 40	+ 2 12
500	Amgold	508	505	505	− 0 59
760	BASF (Akt)	745	782	782	+ 4 97
810	Bayer	815	829	829	+ 1 72

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Buffelsfont.	107 30	108 30	108 50	+ 1 12
117	Chase Manh.	117	123	123	+ 5 13
53	De Beers	52 90	53	54	+ 2 08
1250	Deutsche Bank	1248	1276	1276	+ 2 24
725	Dresdner Bank	724	744	744	+ 2 76
68	Driefontein Cld	68 80	69	69 50	+ 1 02
435	Du Pont-Nem.	435	438	438	+ 0 69
270	Eastman Kodak	265	276 50	276 50	+ 4 34
39	East Rand	38 10	40 50	40 50	+ 6 30
183	Electrolux	183 10	187 50	187 50	+ 2 40
161	Ericsson	161	170 60	170 60	+ 5 96
215	Exxon Corp.	214 20	219 50	219 50	+ 2 47
450	Ford Motors	451	468	468	+ 3 77
65	Freegold	65	64 50	64	− 1 54
89	Gencor	89	85 10	84 90	− 4 61
245	Gén. Electr.	244	245	243	− 0 41
546	Gén. Belgique	555	505	505	− 7 61
350	Gen. Motors	348	349	349	+ 0 29
83	Goldfields	86	86 90	85 90	− 0 12
44	Gd Metropolitain	43 60	44 80	44 50	+ 2 06
56	Harmony	55 70	55 70	55 70	....
53	Hitachi	54 50	53 50	53 50	− 1 83
790	Hoechst Akt.	790	815	815	+ 3 16
106	Imp. Chemical	106	107 80	107 80	+ 1 70
615	IBM	614	625	623	+ 1 47
255	ITT	253	256	256	+ 1 19
168	Ito-Yokado	160	168	168	+ 5
97	Matsushita	97 70	97 10	97 10	− 0 61
810	Merck	812	832	832	+ 2 46
315	Minnesota M.	317	325	325	+ 2 52
225	Mobil Corp.	223	226	226	+ 1 35
183	Morgan J.P.	190	183	183	− 3 68
32300	Nestlé	32300	32720	32720	+ 1 30
133	Norsk Hydro	131	137 70	137 70	+ 5 11
164	Ofsit	165	165	165	....
1440	Petrofina	1460	1495	1495	+ 2 40
460	Philip Morris	461	463	463	+ 0 43
72	Philips	69	74	74	+ 7 25
78	Placer Dome	77	75	75	− 2 60
320	Quilmès	318	287	287 50	− 9 59
460	Randfontein	460	478	478	+ 3 91
605	Royal Dutch	604	610	608	+ 0 66
34	Rio Tinto Zinc	34 50	35 20	35 20	+ 2 03
60	St Helena Co	58	60	60	+ 3 45
161	Schlumberger	161	163 50	163	+ 1 24
100	Shell transp.	100 20	101 60	101 60	+ 1 40
1110	Siemens A.G.	1105	1135	1135	+ 2 71
210	Sony	213	205 80	206	− 3 29
200	T.D.K.	202 60	197 30	197 30	− 2 57
30	Toshiba Corp.	29	29 50	29 50	+ 1 72
310	Unilever	314	317 50	318	+ 1 27
192	Unit. Techn.	192	198	197 80	+ 3 02
565	Vaal Reefs	565	572	572	+ 1 24
275	Volvo	278	282	289	+ 3 96
215	West Deep	217	216	216	− 0 46
310	Xerox Corp.	309	316	316	+ 2 27
1 29	Zambia Corp.	1 48	1 46	1 45	− 2 03

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	5 891
9,80 % 78/93	100 60	5 221
10,80 % 79/94	103 10	4 161
13,25 % 80/90	104 60	8 471
13,80 % 81/99	109	9 302
16,20 % 82/90	....	0 443
16 % juin 82	114 10	9 987
14,60 % févr. 83	113 40	12 440
13,40 % déc. 83	116 05	1 298
12,20 % oct. 84	109 90	3 887
11 % févr. 85	107 55	10 128
10,25 % mars 86	102	8 888
OAT 12,75 % 83	1828	..
OAT 10 % 2000	100 90	8 595
OAT 9,90 % 1997	104 38	1 109
OAT 9,80 % 1996	100 76	8 812
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	101 70	0 806
CNB Paribas	101 95	0 806
CNB Suez	....	0 806
CNI janv. 82	101 83	0 806
PTT 11,20 % 85	104 50	1 625
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	105 75	8 817
CNT 9 % 86	93 90	8 440
CRH 10,90 % déc. 85	102 60	0 843
Mécalogie I. 8% 6/7	71 80	7 190

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	384	368
Agache (Sté Fin.)	1490	1430
A.G.F. (St Cent.)	415	409
Applic. Hydraul.	600	575 o
Arbel	366	359
Astorg	145	139 20
Avenir Publicité	480	442
Bain C. Monaco	152	158
Banque Hypoth. Eur.	375	370
Béghin-Say (C.I.)	242	252
B.G.I.	850	839
Blanzy-Ouest	605	610
B.N.P. Intercontin.	209 90	193 40
Bénédictine	6200	6200
Bon-Marché	768	780
B.T.P.	128	128
Cafl	585	581
Cambodge	680	663
C.A.M.E.	106	98 70 o
Campenon Bern.	225 60	198
Carbone-Lorraine	405	398
C.E.G.Frig.	425	425
Cerus. Blanzy	1365	1318

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Contrexé. (Ly)	172	....
Carbal	110	110
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	127	....
C.I.C. (Financ. de)	157 60	151 20
C.I. Maritime	625	625
Ciments (B)	351	360 d
Clause	375	368
Cofradel (Ly)	941	....
Cogifi	320	317
Comiphos	254 40	253
Cie Industrielle	1900	....
Comp. Lyon-Alem.	240	220 80
Concorde (La)	701	....
C.M.P.	10 85	10 40 o
Créd. Gén. Ind.	500	480
Cr. Universel (Cie)	530	526
Crédital	135 80	135
Darblay S.A.	368	368
Delalande S.A.	860	850
Delmas-Vielj. (Fin.)	1500	1500
Didot-Bottin	730	725
Eaux Bass. Vichy	1170	883 o
Eaux Vittel	1680	1659
Economats Centre	260	242 50 o
Electro-Banque	254	254
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	565	560
Enafi-Bretagne	189 90	185
Entrepôts Paris	422 40	390
Epargne (B)	2730	2650 o
Europ. Accumul.	30 45	30
Eternit	1470	1411
Finalens	160	160
FIPP	150	144 o
Fnac	401	400
Foncière (Cie)	374	374
Fonc. Lyonnaise	527	....
Foncina	449	418 o
Forinter	1060	1050
Fougerolle	212	210
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3408	3272
From. Paul Renard	392	478 d
GAN	605	580
Gaumont	385	385
Géralot	397	381
Gr. Fin. Constr.	400	....
Gds Moul. Paris	292	291
Groupe Victoire	289 70	278
G. Transp. Ind.	432	398
H.E.F.	....	....
Immindo S.A.	420 80	420
Immiwest	270	268
Immobail	385	370
Immobanque	711	711
Immob. Marseille	7350	6860 o
Immofice	451	....
Invest. (Sté Cent.)	2800	2800
Jaeger	100	93 o
Lafitte-Bail	425	415
Lambert Frères	154 60	148 30
Lille-Bonnières	371	354 o
Loca-Expansion	260	255
Locafinancière	329	325

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	550	533
Louvre (Sté)	855	850
Lucia	825	880
Machines Bull	86	86
Magasins Uniprix	131	131
Magnant S.A.	117	112 50
Maritimes Part.	200	198 70
Métal Déployé	331 10	331 10
Mors	80	....
Navig. (Nat. de)	40 10	40 10
OPB Paribas	155	160
Optorg	180	180
Oréal (L') C.I.	1145	....
Origny-Desvroise	720	690
Palais Nouveauté	353	360
Paribas-CIP	267 20	277 80
Paris France	165 80	180
Paris-Orléans	210	201
Partedon	202 20	202 20
Pénarr. Riso. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	285	280
Pechiney (cert. inv.)	178 80	176
Piles Wonder	822	820
Piper-Heidsieck	578	602
P.L.M.	87	84
Porcher	328 40	313 20
Promodis	709	709
Providence S.A.	1291	1291
Publicis	1870	1850
Raff. Souf. R.	70 20	67 30
Rhône-Poul. (c. inv.)	300	297
Ricqlès-Zan	165	165
Rochefortaise S.A.	535	516
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	490	470 o
Roudière	180	130
Rougier et Fils	48	47
Sacer	378	....
SAFAA	238	245
Saliu-Alcan	768	768
SAFT	883	860
Saga	160 30	159
St-Gobain C.I.	397 60	390
Salins du Midi	400	405
Santa-Fé	132	104 60 o
Satam	71	68 20
Savoisienne (M)	240	....
SCAC	350	339
Senelle Maubeuge	248	254
S.E.P. (M)	148	148
Serv. Equip. Véh.	55 50	56
Sicli	190	182 40 o
Sicotel	300	288
Siminl	248 30	250
Siph (Plant. Hévéas)	330	318 80 o
Sté Générale-CIP	251	246
Sofal financière	1576	1577
Sofical	745	760
Soffo	436	438
Soficomi	651	677 d
S.O.F.I.P. (M)	131	132
Sofragi	737	708
Souchon Autog.	300	300
Sovabail	571	571
S.P.I.	500	500
Suez (Fin. de)-CIP	207	200
Stemi	813	....
Taittinger	1400	1396

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aquitaine	275	270
Tour Eiffel	400	369 o
Ufiner S.M.D.	495	490
U.A.P.	207 50	205 50
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2450	2460
Vicat	1000	1000
Vinipix	1000	910 o
Virax	83 50	....
Waterman S.A.	631	631
Brass. du Maroc	136	136

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	690	....
Akzo	260	242
Alcan Alum	132	130
Algemene Bank	107	107
American Brands	262 10	265
Am. Petrofina	336	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	108	....
Banco de Santander	272	280
Bco Pop Espanol	350	365
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	1700
B. Régl. Internat.	51000	51000
Br. Lambert	420	390
Canadian-Pacific	87	90
CIR	15 70	15 50
Commerzbank	640	648
Dart. and Kraft	277	280
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	440	440
Gén. Belgique	555	....
Gevaert	840	840
Glaxo	97	99
Goodyear	339	....
Grace and Co	139	141
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	317	314
I.C. Industries	161	167
Johannesburg	640	630
Kubota	21 65	....
Latonia	289 90	281
Midland Bank Plc	38	39
Minerai-Ressourc.	60 10	63 20
Nixdorf	1680	1701
Noranda	98	98 10
Olivetti	20	19 40
Pakhoed Holding	180	176 10
Pfizer Inc.	282	280
Procter Gamble	476	452 10
Ricoh Cy Ltd	51	51
Rolinco	222	223 50
Robeco	241 50	245
Rodamco	440 90	441
Saipem	10 50	11
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	210	198
Steel Cy of Can.	94	94
Squibb	330	327
Tenneco	228 80	211
Thorn EMI	54	55
Toray indust. inc	31	31
Vieille Montagne	890	....
Wagons-Lits	600	600
West Rand	14 70	15 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	212
Calciphos	105	105
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	158	156
C. Occid. Forestière	180	180
Copamex	392	389
Dubois Inv. (Cana.)	550	505 o
Gachot	60 20	60
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 80	8 60 o
Nicolas	630	600
Pasmelle-R.D.	3400	....
Révillon	325	330
Rorento N.V.	166 90	166 90
S.P.R.	310	....
Sté Lecteurs du Monde	730	730
Ufiner	380	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 603	5 630	5 430	5 830
ECU	6 969	6 967	....	....
Allemagne (100 DM)	337 250	337 100	327	346
Belgique (100 F)	16 129	16 131	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 200	300	290	310
Danemark (100 krd)	87 830	87 780	84	91
Norvège (100 k)	86 270	88 610	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 056	10 043	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 227	4 227	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 586	4 585	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	414 840	415 950	402	422
Suède (100 krs)	93 850	93 870	89	95
Autriche (100 sch)	47 980	47 920	46 460	49 460
Espagne (100 pes.)	4 973	4 982	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 120	4 127	3 800	4 400
Canada ($ can 1)	4 373	4 395	4 200	4 800
Japon (100 yens)	4 402	4 410	4 280	4 480

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	85500	86400
Or fin (en lingot)	86100	86350
Pièce française (20 fr)	554	557
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	596
Pièce latine (20 fr)	499	500
Souverain	627	631
Pièce de 20 dollars	3120	3090
Pièce de 10 dollars	1502 50	1502 50
Pièce de 5 dollars	927 50	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3365
Pièce de 10 florins	512	510
Or Londres	478 50	477 85
Or Zurich	477	478 50
Or Hongkong	477 15	478 65
Argent Londres	.....	.....

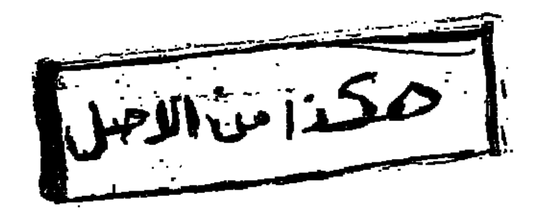
SICAV (sélection) 21/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	649 59	633 75
Actilion	180 97	176 13
Actions France	354 05	341 25
Action invest.	316 02	301 69
Actions sélectionnées	467 67	460 77
Aedificandi	587 67	547 16
A.G.F. Actions (ex-CIP)	928 86	906 20
A.G.F. 5000	445 38	434 52
A.G.F. ECU	1058 38	1047 90
A.G.F. Interfonds	405 64	396 72
A.G.F. Invest	89 93	87 74
A.G.F. OBLIG.	1067 12	1061 81
A.G.F. Sécurité	10511 92	10511 92
Agfimo	539 24	526 09
Altefi	216 57	208 84
A.L.T.O.	189 99	183 12
Amér-Gan	4595 06	4359 01
America-Valor	648 55	619 14
Amplitude	443 95	431 02
Arbitrages court terme	5630 95	5619 70
Argonautes	335 73	325 16
Asocic	1195 44	1195 44c
Avenic	1383 62	1343 32 ◆
Axa Europe	112 45	107 35
Axa Investissements	94 28	90
Bred Associations	2702 70	2694 62c
Bred International	79 09	77 54
Capital Plus	1716 60	1716 60
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptécrtrale	104 08	101 05
Convertissimo	321 88	309 50
Cortal court terme	1290 89	1290 89
Cortal intérêt trim.	1043 37	1023 41
Cortexa	816 54	778 56
Credinter	441 57	428 71
Crédit Mutuel E.L.G.	......	......
Drouot-France	497 51	474 95
Drouot-Investiss.	829 12	791 52
Drouot-Sécurité	238 97	228 13
Drouot-Sélection	133 38	127 33
Ecufic	1192 81	1175 18c
Ecureuil Prévotations	309 58	300 54
Elicop Sicav	11535 40	11536 40
Elf-Valeurs	6864 23	6501 69
Energia	218 57	208 66
Epacic	2865 26	2862 40
Epacourt Sicav	4169 50	4158 10
Epargne Associations	24923 40	24886 07
Epargne-Capital	8083 17	7983 34
Epargne-Croiss.	1313 93	1278 76
Epargne-Industr.	60 03	57 31 ◆
Epargne-Inter	563 06	547 89
Epargne J	51691 90	51691 90
Epargne-Long-Terme	164 03	159 64 ◆
Epargne-Oblig.	191 77	186 64
Epargne-Quatre	1034 84	1034 84
Epargne-Unie	1027 49	980 90
Epargne-Valeur	367 52	357 68
Epaoblig	1218 55	1214 12
Epsilon	1019 65	1009 55
Eurinvest Croissance	1065 19	1016 89
Eurinvest Rendement	1061 79	1013 64
Eurocic	8769 01	8629 57
Euro-Croissance	497 80	473 69
Eurodyn	918 72	898 51
Euro-Gan	3722 98	3554 14
Eurêna Orient Sicav	503 62	498 95
Finord Placement	61977 76	61792 37
Finord Valorisation	13547 20	13281 57
Fonsicav (div. par 10)	11092 60	11092 60
Foncival	228 92	219 49
France-Gan	4592 42	4364 17 ◆
France-Garantie	281 01	280 45 ◆
France-Investiss.	378 23	362 03
France-Net	124 12	122 89
France-Obligations	442 07	437 69
Francic	300 62	291 86
Francic Pierre	90 82	88 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	865 68	840 47
Fructi-Associations	1371 43	1371 43
Fructi-Epargne	251 50	251 50
Fructicapi	310 34	305 75
Fructicourt	108345 47	108345 47
Fructidor	241 87	238 30
Fructifrance	592 01	577 57
Fructirente	216 52	211 24
Fructivar	84022 96	83813 43
Fructi ECU	571 78	563 33
Fructi-Première	11382 91	11194 99
Futurobiig	1014 18	1013 17
Gestilion	59475 40	59329 58
Gestion Amérique	285 62	272 67
Gest. France Europe	80 08	76 45
Gestion Orient	162 28	154 92
Gestion Sécuritest	10897 72	10789 82
Gestion Associations	137 21	134 19
Gestion Indo-Suez	602 11	574 81
Gestion Immobil. Int.	540 74	516 22
Gestion Mobilière	567 64	541 90 ◆
Gestion Multi-Oblig.	394 17	378 30
Gest. Rendement	458 76	437 96
Gestion sécurité	377 74	360 61
Gest. Sél. France	578 36	552 12
Haussmann Associat.	1218 55	1218 55
Haussmann court terme	1230 40	1230 40
Haussmann Epargne	1405 30	1405 30
Haussmann Europe	1838 77	1772 31
Haussmann France	734 08	707 53
Haussmann Obl. mise.	1289 29	1230 83
Haussmann Obligation	1450 52	1396 08
Horizon	977 80	949 32
Interoblig.	11680 97	11231 70
IntereSélect France	349 47	339 29
Intervaleurs Indust.	458 09	437 32
Invest. net	14731 23	14701 83
Invest. Obligataire	18331 32	18294 73
Japacic	160 67	155 98
Jeune Épargne	230 38	226 98
Laffitte-Amérique	233 35	222 77
Laffitte Europe	225 57	215 34
Laffitte-Expansion	231 67	221 16
Laffitte-France	249 74	238 42
Laffitte-Immobilier	214 64	204 91
Laffitte-Japon	314 84	300 37
Laffitte-Oblig.	145 02	138 44
Laffitte—Rend.	207 38	197 98
Laffitte-Tokyo	323 95	309 26
Lion-Associations	10890 83	10890 83
Lion court terme	112542 25	112542 25
Lion-Institutionnels	21974	21919 20
Lionplus	731 97	724 72
Livret Bourse Investis.	354 90	344 56
Livret portefeuille	569 63	553 04
Méditerranée	140 87	134 48
Minimax	26352 74	26352 74
Mobiplus	71807 30	70899 32
Mobiprime	62831 87	62209 77
Mondiale Investissem.	394 67	376 77
Monecic	5874 76	5874 76
Monedan	52611 63	52611 63
Moné J.	56320 75	56320 75
Mutuelle Unie Sél.	136 56	130 37
Natio.-Assoc.	6323 80	6311 18
Natio.-Epargne	13947 91	13710 80
Natio.-Court terme	205252	205252
Natio.-Immobilier	897 48	873 46c
Natio.-Inter.	1182 09	1121 26
Natio.-Obligations	541 43	528 94
Natio.-Patrimoine	1198 20	1186 13
Natio.-Placements	65755 02	65755 02
Natio.-Revenus	1031 02	1020 81
Natio.-Sécurité	11071 85	11071 85
Natio.-Valeurs	550 62	535 88
Nippon-Gan	4774 42	4557 82
Nord-Sud Développ.	1210 51	1208 09
Noreust IF	12525 15	12279 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1046 61	1031 14
Oblicop Sicav	1348 98	1322 53
Obligations Convert.	378 98	361 80
Oblilion	1046 74	1036 38
Optimavalor	471 40	459 90
Orvalor	5061 19	5061 19
Paraméricas	499 92	477 25
Pareuropa	690 88	659 53
Paribas Croissance	526 41	504 95
Paribas Epargne	15884 56	15852 84
Paribas France	77 74	75 48
Paribas Opportunités	89 73	87 12
Paribas Patrimoine	477 59	458 12
Paribas Revenu	94 25	93 32c
Parnasse-Valor	1046 03	1044 99
Patrimoine-Retraite	1863 13	1830 52
Pervalor	510 92	498 04
Phénix Placements	262 35	251 09
Pierre Investiss.	631 16	602 53
Placement A	738 50	738 50
Placement crt-terme	72989 55	72989 55
Placement J	58795 72	58795 72
Placement Premier	54977 88	54977 88
Placements Rendement	10806 41	10806 41 ◆
Placements Sécurité	108019 41	108019 41 ◆
Plénitude	104 73	101 68
Première Obligations	10789 59	10768 05
Prévoyance Ecureuil	103 75	100 97
Priv'Association	21493 69	21493 69
Province Investiss.	411 86	393 18
Quartz	101 33	98 83
Rentacic	160 86	158 28
Revenus Trimestriels	5497 76	5443 33
Revenu Vert	1118 35	1117 23
Rivoli Plus	1069 19	1020 71
St-Honoré Assoc.	13380 73	13314 16
St-Honoré Bio-aliment.	673 13	642 61
St-Honoré Pacifique	470 29	448 96
St-Honoré P.M.E.	380 64	363 38
St-Honoré Réel	11649 01	11601 60
St-Honoré Rendement	11590 90	11533 23
St-Honoré Services	417 24	401 19
St-Honoré Technol.	647 41	618 05
St-Honoré Valor	12337 55	12239 63
Sécuricic	11268 96	11247 71
Sécuri Taux	10215 07	10215 07
Sélection Croissance	440 24	427 42
Sicavdon (Cardan BP)	721 50	710 84
Sicav-Associations	1439 54	1437 38
S.F.I. fr. et étr.	543 71	527 87
Sicav 5000	281 38	273 85
S.I. Est	1072 81	1024 26
Slivafrance	428 22	416 76
Slivam	365 72	355 93
Slivarente	204 40	202 38
Slivinter	372 55	362 58
S.N.I.	1044 29	1013 87
Sogépargne	337 84	325 63
Sogevar	886 82	855 20
Soginter	1161 93	1109 24
Soleil Investiss.	429 05	409 60
Stratégie Actions	920 52	885 12
Stratégie Rendem.	1075 83	1041 97
Technocic	969 20	938 06
Techno-Gan	5366 87	5123 50
Télios	5187 21	5145 75
U.A.P. Investiss.	347 92	335 34
Uni-Associations	109 58	109 58
Unifrance	370 77	353 96
Unifoncier	1041 39	994 17
Uni-Garantie	1338 44	1310 21
Unigestion	750 68	716 64
Uni-Régions	2239 61	2138 05
Univente	2162 53	2061 42
Univer	185 06	185 06
Univers-Actions	905 83	876 04
Univers-Obligations	1482 74	1433 98
Valorem	433 61	423 03
Valorg	1521 58	1520 06
Valrei	82095 57	82054 54

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



مكذا من الأصل

Le Monde

La tension entre les deux Corées

Pyongyang met en garde Séoul contre un nouveau risque de guerre

Pyongyang durcit le ton dans la polémique qui l'oppose à Séoul à propos des Jeux olympiques et de l'attentat de novembre dernier contre un avion sud-coréen. Dans un éditorial publié jeudi 21 janvier, l'organe du PC nord-coréen, le *Rodong Shinmun*, a mis en garde Séoul dans des termes menaçants : « *Si le Nord et le Sud échouent à résoudre les problèmes en suspens, et en particulier l'arrêt des manœuvres militaires à grande échelle*, écrit le journal, *notre nation aura du mal à se réconcilier et à s'unifier, la réunification sera de plus en plus lointaine et la nation n'aura d'autre choix que la guerre.* »

Accusée de terrorisme par la Corée du Sud, les Etats-Unis et le Japon, qui compte prendre des sanctions à son encontre, la Corée du Nord lie donc la crise actuelle à la question des manœuvres conjointes américano-sud-coréennes « Team Spirit ». Chaque année, Pyongyang déchaîne sa propagande contre ces exercices, qui mettent en œuvre des dizaines de milliers de soldats et qu'elle qualifie aujourd'hui de « *facteur dangereux exaspérant les antagonismes et conduisant la situation dans la péninsule au bord de la guerre* ».

A Séoul, le président Chun a répondu à Pyongyang en lançant un appel à la réunification pacifique. Il a cependant accusé le Nord « *de terrorisme, d'infiltration et de provocation* » et affirmé que des « *contre-mesures* » devraient être prises pour assurer la protection des JO de Séoul. – *(UPI, Reuter.)*

L'hebdomadaire « Médias » candidat à la reprise du « Matin »

L'hebdomadaire spécialisé *Médias* a déposé, le vendredi 22 janvier, un dossier de reprise du quotidien *le Matin de Paris*, en dépôt de bilan depuis le 18 janvier. *Médias*, fondé et dirigé par M. Eudes Delafon, beau-frère de M. Francis Bouygues, dont il est le conseiller, prévoit de créer un quotidien spécialisé dans le domaine des médias, qui s'appellerait le *Matin des médias*. L'investissement financier est de 21 millions de francs sur trois ans, et M. Delafon compte sur une diffusion de 30 000 exemplaires assurant au bout de trois ans un bénéfice de 1 million de francs. Quatre-vingt-un des cent dix-huit salariés actuels du *Matin* seraient réembauchés.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de Me Yannick Pavec, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant la clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, *le Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Les autres candidats à la reprise du quotidien – M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evènement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisé (*Auto-Hebdo, Télé K7*, etc.) – ne se sont pas manifestés auprès du tribunal.

Y.-M. L.

L'affaire des écoutes du CSM

Trois inculpations pour « tentative d'atteinte à la vie privée »

Juge d'instruction au tribunal de Paris, M. Gilles Boulouque a inculpé, vendredi 22 janvier, MM. Robert Montoya, Fabien Caldironi et Alain Clarhaut de « *tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée* ». Ils étaient assistés de Mes Francis Szpiner, Ludovic Bourdié et Renée Dolla-Vial. Le juge *manifeste ainsi* sa conviction que tous trois avaient bien l'intention de poser une écoute téléphonique quand ils furent arrêtés, le 23 décembre 1987, dans un immeuble du onzième arrondissement de Paris où réside M. Yves Lutbert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et soupçonné par l'Elysée d'être à l'origine de fuites graves. MM. Montoya et Caldironi sont d'anciens gendarmes reconvertis dans les sociétés privées de sécurité et de gardiennage, le premier étant en relation professionnelle depuis 1985 avec M. Christian Prouteau. M. Clarhaut est un technicien spécialisé dans l'installation d'écoutes téléphoniques à la demande aussi bien des services de police et de gendarmerie que d'entreprises privées.

Le 24 décembre 1987, après trente-six heures de garde à vue dans les locaux de la quatrième division de police judiciaire (DPJ), les trois hommes avaient été relâchés, les policiers ayant estimé que « *les diverses investigations entreprises ne permettaient pas d'infirmer ou confirmer* » leur version selon laquelle ils enquêtaient sur un « *débiteur* » et n'avaient aucunement l'intention de poser une écoute téléphonique. La plainte déposée le 8 janvier par M. Lutbert devait relancer l'enquête, menée sans désemparer, – et non sans arrière-pensées politiques, estime-t-on à l'Elysée, – par M. Boulouque et par M. Marcel Leclerc, chef de l'inspection générale de la police *nationale (IGPN), saisi sur commission rogatoire du juge.*

Quels sont les éléments en possession du juge d'instruction ? Lors des interpellations, les gardiens de la paix assurent avoir vu « *dans la gaine technique* [de l'immeuble] *des fils coupés* ». En se rendant à son tour sur les lieux, un inspecteur de la police judiciaire constate, à l'inverse, qu'il n'y a « *aucun fil coupé mais un boîtier démonté* ». Il est fait appel à un technicien des PTT, qui se rend dans l'immeuble dans l'après-midi du 23 décembre : il ne constate « *rien d'anormal sinon la présence d'un fil électrique blanc scotché aux autres fils de notre installation mais qui ne peut avoir aucune utilité* ». A part ce fil d'une longueur de 2 mètres – que M. Clarhaut prétendra avoir scotché « *pour faire semblant de travailler dans le local* », il n'y a, selon l'homme des PTT « *pas de branchement anormal* ».

Le problème, c'est que le matériel saisi sur les trois hommes accrédite la thèse selon laquelle ils avaient bien l'intention de poser une écoute. M. Clarhaut avait avec lui un petit *magnétophone de marque* AIWA, une plaque métallique jaune marquée « RCC-Centre national d'études des télécommunications » et une mallette. M. Montoya était, pour sa part, porteur de deux cassettes de marque Sony. Dans la mallette, des pinces en tout genre, des tournevis, des clefs, des fiches « jack », une lampe à dessouder, un module électrique pour déclenchement de magnétophone, une lentille pour détecteur infrarouge, 3 mètres de fil souple, un contrôleur universel muni de deux fils de branchement, un combiné d'essai aux pinces crocodiles...

M. Clarhaut aura beau déclarer qu'il se « *déplace toujours avec cette mallette* », on ne voit guère son utilité pour une simple « *mission confidentielle* » de surveillance organisée par M. Montoya. Cette explication semble tenir d'autant moins que M. Clarhaut ne cachera guère aux policiers que son travail habituel est la pose d'écoutes téléphoniques à la demande de policiers comme de gendarmes. Enfin, à aucun moment, il ne laissera entendre, durant sa garde à vue, avoir été recruté par M. Montoya pour une autre mission que celle visant l'immeuble de M. Lutbert, d'ailleurs très proche de son propre domicile.

G. M. et E. P.

Sur le vif

J'ai le vertige

Je sais pas ce qui m'arrive, moi, en ce moment j'ai des vertiges, des éblouissements. Je vois des trucs à la télé : soixante-quinze Prix Nobel alignés en pingouins sous les lambris dorés de l'Elysée, invités ensuite à psalmodier des hymnes à la gloire de mon Mimi et à protester – c'est pas bien, ça, c'est très mal, – contre la pauvreté et la faim au Sahel, au Bangladesh, en Ethiopie.

Et puis là, aujourd'hui, à la radio, ces gens, non, ils vivent pas à Addis-Abeba, ils sont de Rouen. Ils attendent un deuxième enfant. Ils ont pas les moyens de le garder, alors si ça peut intéresser quelqu'un ? Je me suis accrochée au lavabo pour pas tomber, prise de tournis.

L'autre matin, même malaise. Là, c'était l'histoire de ce clochard qu'on ramasse dans la rue, qu'on embarque dans sa bagnole et qu'on bousille pour se faire du fric, toucher une assurance-vie. Remarquez, je comprends pas pourquoi ça m'a tellement secouée. Des clochards, pardon des SDF, sans domicile fixe, des traîne-misère, c'est pas ce qui manque en France, on en a encore des tas, deux millions et demi sinon trois.

J'ai aucune idée de ce que ça a pu coûter, cette petite sauterie des grands QI, cette jolie manœuvre électorale, d'un subtil, d'un habile ! Il est fort, hein, mon Mimi. Kasparov, c'est rien à côté. Entre nous, le PS aurait pu casquer. Ça fait partie de sa campagne. Mais, comme il veut pas que ça se sache, la facture, la vraie facture, elle est pour notre pomme. Tiens, justement, je viens de recevoir mon premier tiers provisionnel. Pas vous ? On veut bien les financer, nous, les partis, c'est pas le problème, simplement, là, on aurait peut-être préféré les filer aux restos du cœur, les quinze millions qu'il leur faudrait pour pas claquer la porte au nez de ceux qui claquent du bec.

CLAUDE SARRAUTE.

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Cash élimine Lendl

Le Suédois Mats Wilander a éliminé son compatriote Stefan Edberg, *vendredi* 22 *janvier*, lors des demi-finales disputées à Melbourne, en cinq sets (6-0, 6-7, [5-7], 6-3, 3-6, [6-1]). Wilander rencontrera, dimanche, en finale, l'Australien Pat Cash qui, comme en finale de Wimbledon en 1987, a triomphé du numéro un mondial, le Tchécoslovaque Ivan Lendl en cinq sets (6-4, 2-6, 6-2, 4-6, 6-2). C'est la première fois qu'une finale d'un tournoi du grand chelem mette face à face Wilander et Cash.

Réunis par M. Chirac

Huit membres du gouvernement discutent de l'avenir de l'éducation

Tous les ministres concernés par le « plan Monory pour l'avenir de l'éducation nationale » ont été réunis, jeudi 21 janvier par M. Jacques Chirac, pour la première fois depuis l'annonce de ce plan, qui prévoit notamment la revalorisation de *la condition enseignante. Autour du* premier ministre se trouvaient MM. Edouard Balladur (finances), Alain Juppé (budget), René Monory (éducation), Hervé de Charette (fonction publique), Jacques Valade (recherche et enseignement supérieur), ainsi que MMmes Michèle Alliot-Marie (enseignement) et Nicole Catala (formation professionnelle). Selon l'Hôtel Matignon, qui ne fait pas référence au « plan Monory », cette réunion a permis d'arrêter « *les lignes générales de la politique du gouvernement en matière d'éducation* ».

EN BREF

● **Un nouveau PDG à la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE).** – Après le limogeage du contrôleur général des armées Guy Bernardy, soupçonné par les douanes de ne s'être pas opposé à la livraison indirecte de poudre à l'Iran, c'est le général d'armée (cadre de réserve) Bernard Philipponnat qui sera appelé au poste de PDG de la SNPE. Il vient, en effet, d'être désigné par le ministre de la défense comme membre du conseil d'administration. Le général Philipponnat, soixante-deux ans, a notamment commandé les forces françaises en Allemagne, avant d'être nommé inspecteur général de l'armée de terre.

● **CHINE : le chef de la commission de planification des naissances démis de ses fonctions.** – M. Wang Wei, ministre de la cCommission d'Etat de planification des naissances, a été remplacé par Mme Peng Peiyun, ancien vice-ministre de l'éducation, a annoncé, jeudi 21 janvier, l'agence Chine nouvelle. Ce remplacement intervient quelques jours après la publication par la presse officielle de chiffres indiquant une nouvelle augmentation du taux de croissance de la population chinoise, estimée aujourd'hui à 1,07 milliard d'habitants – (*UPI.*)

● **PHILIPPINES : réorganisation du commandement militaire.** – La présidente Aquino a profité de la nomination du général Fidel Ramos au ministère de la défense (*le Monde* du 22 janvier) pour réorganiser la hiérarchie militaire. Trente-trois généraux sont mis à la retraite, a annoncé, jeudi 21 janvier, la présidence, et le général Ramos est remplacé, à l'état-major général, par le général Renato De Villa, son ancien bras droit. – *(AFP.)*

● **Rallye Paris-Alger-Dakar.** – L'Italien Eddy Orioli (Honda) a remporté, vendredi 22 janvier, la dixième édition du Rallye Paris-Alger-Dakar, dans la catégorie moto. Le Finlandais Juha Kankkunen (205 Peugeot) a devancé le Japonais Ken Shinozuka (*Pajero*) *dans la catégorie auto.*

Pétain à nouveau citoyen d'honneur de Verdun

Le nom de Philippe Pétain a fait sa réapparition au mur de la salle des délibérations du conseil municipal de Verdun (Meuse), d'où il avait disparu depuis 1945. Le nom du vainqueur de la bataille de Verdun avait été inscrit en 1921 à la première place du panneau où figure la liste des citoyens d'honneur de la ville. A la Libération, le maire de Verdun, Gaston Thiebaut (radical-socialiste) qui avait été l'un des quatre-vingts députés à avoir refusé les pleins pouvoirs au maréchal, en juillet 1940, l'avait fait effacer. Mais il avait omis de consulter le conseil municipal. Il y a trois semaines, le maire, M. Barat-Dupont, a fait discrètement réinscrire le nom du maréchal, sans d'ailleurs qu'aucun conseiller municipal ne le remarque. En revanche, le maire, qui demande depuis fort longtemps le rapatriement à Verdun des cendres du maréchal, n'a toujours pas obtenu gain de cause. – (*AFP.*)

M. MICHEL ROCARD invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Rocard, député socialiste des Yvelines, maire de Conflans-Sainte-Honorine, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 24 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'agriculture, qui a été le premier socialiste à se déclarer candidat à la présidence de la République, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Andréani du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1988 a été tiré à 500 817 exemplaires

Un numéro de « Dossiers et documents » sur les relations franco-allemandes

Les « Dossiers et documents » du *Monde* consacrent leur *numéro de janvier aux relations* franco-allemandes, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité de l'Elysée entre la France et la RFA. Le bilan de cette période est résumé en quatre chapitres : de la méfiance à la confiance ; exorciser le passé ; le noyau dur de l'Europe ; ombres et perspectives.

En vente chez les marchands de journaux. 7 F.

(Publicité)

POUR AIDER L'ARMÉE DU SALUT

dans son travail de réinsertion sociale, donnez meubles, vêtements, appareils de chauffage, et tous objets encore utilisables ou réparables... son camion viendra à votre domicile.

APPELEZ : 45-83-54-40

Pour mieux connaître ses autres activités, lisez son hebdomadaire *EN AVANT !*
ABONNEZ-VOUS : 76, rue de Rome, à Paris-8e.



AMÉRIQUE



LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE

est paru (et il est gratuit)

IL COMPREND :

● Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)

NEW YORK...... 1.980 F A/R.
LOS ANGELES 3.300 F A/R.
MIAMI.............. 2.900 F A/R.
MONTREAL .... 2.200 F A/R.
HONOLULU .... 5.680 F A/R.
MEXICO .... 4.685 F A/R.

● La location de voiture et camping-car.
● Les transports intérieurs.
● Les tarifs d'hôtels.
● Des circuits à la carte et en groupe.
● Des tours insolites.
● Des renseignements pratiques.

Recevez notre brochure contre 8 F en timbres

PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58

34, av. Général-Leclerc, 75014 Paris - Mo Mouton-Duvernet



BRADERIE EXCEPTIONNELLE

Du 9 au 30 janvier.

Pianos, orgues meubles, orgues portables, synthétiseurs, guitares, batteries, instruments à vent, banquettes...

hamm
La Maison de la Musique

135-139, rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. : 45.44.38.66 - Parking à proximité.

SOLDES

sur collection de meubles, lits, canapés, etc.

Rémy

OUVERT DIMANCHE 31 Janvier 88

REMY : 80-82 Fg-St-Antoine
Tél. : 43-43-65-58.

A C D E F G H



